



**UQAC**

Université du Québec  
à Chicoutimi

**L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS LA  
CRÉATION D'ENTREPRISES PÉRENNES EN RÉGION : EXAMEN DES  
ENTREPRISES AYANT CINQ ANS ET PLUS D'ACTIVITÉ EN 2017-2018,  
LE CAS DE MICROCRÉDIT CHARLEVOIX ET DE  
MICROENTREPRENDRE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

**PAR VALÉRIE MVOGO BALLA**

**THÈSE PRÉSENTÉE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME CONJOINT AVEC L'UNIVERSITÉ  
DU QUÉBEC À RIMOUSKI EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE  
PHILOSOPHIAE DOCTOR (PH. D.) EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

**QUÉBEC, CANADA**

**© VALÉRIE MVOGO BALLA, 2023**

## RÉSUMÉ

Cette thèse examine les facteurs de pérennité des microentreprises créées ou maintenues en activité par les promoteurs accompagnés par les organismes de crédit communautaire, et indique les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial.

L'interrogation principale qui sous-tend cette recherche est d'identifier les facteurs qui ont favorisé la longévité de ces entreprises. La recherche se concentre sur les territoires du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Charlevoix, où se déploient deux des organismes de crédit communautaire les plus anciens à œuvrer en régions québécoises. Le cadre théorique s'articule autour de la théorie de développement territorial à travers trois composantes, à savoir : les dimensions sociale, économique et écologique (ou durable). Le cadre conceptuel s'appuie sur les notions d'ancrage territorial, de capital social, d'amélioration des conditions et de la qualité de vie, d'économie sociale, d'innovation sociale et de systèmes productifs locaux. Nous avons utilisé la méthode qualitative de recherche, et l'analyse empirique a permis d'arrimer la théorie de développement territorial aux concepts pris en compte dans la recherche.

Dans cette recherche, nous avons apporté deux contributions dans le domaine d'étude : (1) nous montrons comment les pratiques très particulières du crédit communautaire québécois, avec un ancrage local et des services d'accompagnement de proximité, permettent une certaine pérennité des microentreprises ; (2) nous montrons les liens entre le développement territorial et la mise en œuvre du crédit communautaire à l'échelle des territoriaux locaux et régionaux. Ce faisant, nous montrons que le crédit communautaire est un outil de développement territorial.

Mots-clés : développement territorial, crédit communautaire, microcrédit, pérennité des entreprises, ancrage territorial, capital social, amélioration des conditions de vie, amélioration de la qualité de vie, économie sociale, innovation sociale, systèmes productifs locaux, microentreprise, micro-entreprise.

## ABSTRACT

This thesis examines the factors that contribute to the sustainability of microbusinesses created or maintained by entrepreneurs with the support of community credit organizations, and documents the impact of community credit on territorial development.

The main goal underlying this research is to identify the factors that have favored the longevity of these companies. Research focuses on the Saguenay–Lac-Saint-Jean and Charlevoix regions, where we find two of the oldest community credit organizations in the province of Quebec. I apply the theory of territorial development through three components: social, economic and ecological (or sustainable). The conceptual framework is based on the notions of territorial anchoring, social capital, social economy, the improvement of living conditions and quality of life, social innovation, and local production systems. The use of a qualitative research method and the empirical analysis in turn make it possible to link the theory of territorial development to the concepts considered in the research.

In this research, I make two contributions to the field: (1) I show how the practices specific to Quebec community credit, with local roots and local support services, enable a certain sustainability of microbusinesses; (2) I show the links between territorial development and the implementation of community credit on a local and regional scale. In doing so, I demonstrate that community credit is a tool for territorial development.

Keywords: territorial development; community credit; microcredit; business sustainability, territorial anchoring, social capital, improvement of living conditions, improve quality of life, social economy, social innovation, local productive systems, microbusiness, micro business.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>II</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>III</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>XII</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>XV</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>XVI</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>XVII</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>XIX</b>
<b>REMERCIEMENT</b> .....	<b>XX</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1</b> .....	<b>5</b>
<b>CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>5</b>
INTRODUCTION.....	5
1.1 MISE EN CONTEXTE .....	5
1.1.1 Les notions d'entreprise et de pérennité des entreprises .....	5
1.1.2 Le portrait de l'entrepreneuriat au Québec et au Canada.....	9
1.1.3 Un aperçu du microcrédit dans le monde.....	15
1.1.4 Le microcrédit façon québécoise : le crédit communautaire.....	24
1.2 LA PROBLÉMATIQUE : LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE ET L'ENJEU DE LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES .....	26
1.3 LES QUESTIONS DE RECHERCHE.....	29
1.4 OBJECTIF GÉNÉRAL ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA RECHERCHE .....	30
1.5 LA PERTINENCE DE LA RECHERCHE .....	31
CONCLUSION.....	32

<b>CHAPITRE 2.....</b>	<b>33</b>
<b>LE CADRE THÉORIQUE ET LE CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>33</b>
INTRODUCTION.....	33
2.1 LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL .....	33
2.1.1 Contexte d'apparition du paradigme de développement territorial....	33
2.1.2 Le développement local.....	35
2.1.3 Le développement économique communautaire .....	37
2.1.4 Le développement territorial .....	38
2.2 LE CADRE THÉORIQUE CHOISI POUR LA THÈSE : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	45
2.3 LE CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE .....	49
2.3.1 L'ancrage territorial des entreprises et des produits.....	49
2.3.2 Le capital social.....	51
2.3.3 L'économie sociale.....	53
2.3.4 L'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie .....	54
2.3.5 L'innovation sociale.....	56
2.3.6 Les systèmes productifs locaux.....	58
CONCLUSION.....	62
<b>CHAPITRE 3.....</b>	<b>63</b>
<b>LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE RECHERCHE.....</b>	<b>63</b>
INTRODUCTION.....	63
3.1 LA MÉTHODE QUALITATIVE DE RECHERCHE .....	64

3.1.1	L'étude de cas multiples comme méthode qualitative utilisée pour la collecte et l'analyse des données.....	64
3.1.2	Les données quantitatives pour alimenter la problématique .....	66
3.2	LA PÉRIODE DE L'ÉTUDE.....	66
3.3	LES STRATÉGIES DE COLLECTE DE DONNÉES .....	67
3.3.1	L'échantillon par cas multiples : la sélection des cas à l'étude.....	67
3.3.2	La recension des écrits et la recherche documentaire .....	73
3.3.3	L'entrevue semi-dirigée .....	75
3.3.4	Le traitement et l'analyse des données.....	76
3.3.5	La présentation et l'interprétation des résultats.....	78
3.4	L'ASPECT ÉTHIQUE.....	78
3.5	LA VALIDATION DES RÉSULTATS ET LA PRINCIPALE LIMITE DE CETTE ÉTUDE.....	79
	CONCLUSION.....	81
	<b>CHAPITRE 4.....</b>	<b>82</b>
	<b>LES TERRITOIRES À L'ÉTUDE ET LA PRATIQUE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE .....</b>	<b>82</b>
	INTRODUCTION.....	82
4.1	LE TERRITOIRE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN.....	83
4.1.1	Le profil sociodémographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	83
4.1.2	Le profil socio-économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	86
4.1.3	Le portrait de l'entrepreneuriat au Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	92
4.1.4	Le portrait de l'entrepreneuriat soutenu par le crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	98
4.2	LE TERRITOIRE DE CHARLEVOIX .....	104

4.2.1	Les principales MRC considérées pour le territoire de Charlevoix et leur profil démographique .....	104
4.2.2	Le profil socio-économique des trois MRC considérées pour le territoire à l'étude de Charlevoix.....	107
4.2.3	Le portrait de l'entrepreneuriat dans le territoire à l'étude de Charlevoix....	111
4.2.4	Le portrait de l'entrepreneuriat soutenu par le crédit communautaire dans le territoire à l'étude de Charlevoix .....	117
4.3	LA PRATIQUE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS L'ÉCOSYSTÈME SOCIO-ÉCONOMIQUE TERRITORIAL..	122
4.3.1	Le fonctionnement des organismes de crédit communautaire .....	122
4.3.2	La place du promoteur d'entreprise dans le crédit communautaire .	126
	CONCLUSION.....	127
	<b>CHAPITRE 5.....</b>	<b>129</b>
	<b>DESCRIPTION ET ANALYSE DE L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISES PÉRENNES EN RÉGION DU POINT DE VUE DES MICROENTREPRISES AYANT CINQ ANS ET PLUS D'ACTIVITÉ .....</b>	<b>129</b>
	INTRODUCTION.....	129
5.1	LES MICROENTREPRISES DE CINQ ANS ET PLUS D'ACTIVITÉ DANS L'ÉCOSYSTÈME SOCIO-ÉCONOMIQUE : RELATIONS AVEC LE MILIEU, OBSTACLES ET FACTEURS DE PÉRENNITÉ.....	129
5.1.1	L'évolution des microentreprises et le parcours des entrepreneurs, en rapport avec leur pérennité .....	130
5.1.2	Les relations des microentreprises avec le milieu pour la pérennité des entreprises.....	140
5.1.3	Les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises selon les perceptions des entrepreneurs eux-mêmes .....	153
5.2	LA CONTRIBUTION DES MICROENTREPRISES AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL D'APRÈS LES ENTREPRENEURS .....	161



5.2.1	Les retombées des microentreprises de Charlevoix sur le développement territorial selon les promoteurs d'entreprises en activité depuis cinq ans et plus dans Charlevoix .....	161
5.2.2	Les retombées des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur le développement territorial selon les promoteurs d'entreprises en activité depuis cinq ans et plus au Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	163
5.3	L'INFLUENCE DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE SUR LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES EN RÉGION ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE SELON LES ENTREPRENEURS .....	165
5.3.1	L'influence des organismes de crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises de Charlevoix et l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie selon les entrepreneurs.....	166
5.3.2	L'influence des organismes de crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie selon les entrepreneurs.....	168
5.4	ANALYSE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE OBTENUS EN LIEN AVEC LES PERCEPTIONS DES ENTREPRENEURS .....	170
	CONCLUSION.....	174
	<b>CHAPITRE 6.....</b>	<b>175</b>
	<b>L'ANALYSE DE L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISES PÉRENNES EN RÉGION AU QUÉBEC SELON LA PERSPECTIVE DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE .....</b>	<b>175</b>
	INTRODUCTION.....	175
6.1	LES MICROENTREPRISES ET LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE.....	176
6.1.1	Les relations entre Microcrédit Charlevoix et les microentreprises.	176
6.1.2	Les relations entre MESagLac et les microentreprises .....	180
6.2	LES OBSTACLES ET FACTEURS DE PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES EN ACTIVITÉ DEPUIS CINQ ANS ET PLUS SELON LES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE.....	186

6.2.1	Les obstacles et facteurs de pérennité des microentreprises accompagnées par Microcrédit Charlevoix.....	186
6.2.2	Les obstacles et facteurs de pérennité des microentreprises accompagnées par MESagLac.....	189
6.3	LA CONTRIBUTION DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, À TRAVERS LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES, D'APRÈS LES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE.....	192
6.3.1	Les retombées des organismes de crédit communautaire sur le développement territorial du point de vue de ces organismes.....	192
6.3.2	Les retombées des microentreprises pérennes sur le développement territorial d'après les organismes de crédit communautaire.....	197
6.3.3	Les retombées des organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat sur le développement territorial d'après les organismes de crédit communautaire.....	199
6.4	L'INFLUENCE DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE SUR LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES EN RÉGION ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE LA QUALITÉ DE VIE D'APRÈS CES ORGANISMES .....	203
6.4.1	L'influence de Microcrédit Charlevoix et de MESagLac sur la pérennité des microentreprises de leur région.....	204
6.4.2	L'influence du crédit communautaire sur l'amélioration des conditions de vie des promoteurs et de la qualité de vie des promoteurs et des communautés.....	206
6.5	ANALYSE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE OBTENUS EN LIEN AVEC LES PERCEPTIONS DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE .....	208
	CONCLUSION.....	213
	<b>CHAPITRE 7.....</b>	<b>214</b>
	<b>L'ANALYSE DE L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISES PÉRENNES EN RÉGION DU POINT DE VUE DES ORGANISMES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT .....</b>	<b>214</b>
	INTRODUCTION.....	214

7.1	LES LIENS ENTRE LES ORGANISMES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET LES MICROENTREPRISES POUR FAVORISER LEUR PÉRENNITÉ.....	215
7.1.1	Les relations entre les organismes de soutien à l'entrepreneuriat de Charlevoix et les microentreprises de cette région.....	215
7.1.2	Les relations entre les organismes de soutien à l'entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean et les microentreprises de cette région.....	218
7.2	LES OBSTACLES ET LES FACTEURS DE PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES AINSI QUE LES ATOUTS ET LES FORCES DES PROMOTEURS, SELON LES ORGANISMES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT.....	221
7.2.1	Les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises en région selon les organismes de soutien à l'entrepreneuriat de Charlevoix.....	222
7.2.2	Les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises en région selon les organismes de soutien à l'entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	224
7.3	LA CONTRIBUTION DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL À TRAVERS LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES D'APRÈS LES ORGANISMES DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT .....	227
7.3.1	Les retombées de Microcrédit Charlevoix et de MESagLac sur le développement territorial d'après les organismes de soutien à l'entrepreneuriat en région.....	227
7.3.2	Les retombées des microentreprises pérennes sur le développement territorial d'après les organismes de soutien à l'entrepreneuriat en région.....	231
7.3.3	Les retombées des organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat sur le développement territorial d'après ces organismes eux-mêmes .....	235
7.4	ANALYSE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE OBTENUS À PROPOS DES PERCEPTIONS DES ORGANISMES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT .....	239
	CONCLUSION.....	242
	<b>CHAPITRE 8.....</b>	<b>243</b>
	<b>SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN RÉGION À TRAVERS LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES .....</b>	<b>243</b>

INTRODUCTION.....	243
8.1 SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS QUI FAVORISENT OU DÉFAVORISENT LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES À L'ÉTUDE .....	244
8.2 LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE ET LES MICROENTREPRISES DANS LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL .....	256
8.2.1 Le crédit communautaire et le développement territorial de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	256
8.2.2 Le crédit communautaire : lien avec les concepts théoriques de l'étude.....	260
8.3 L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE SUR LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES AU SAGUENAY–LAC-SAIN-T-JEAN ET À CHARLEVOIX : RETOUR SUR LA QUESTION PRINCIPALE ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE .....	269
8.4 LES LIENS ENTRE LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE ET LES INTERRELATIONS ENTRE LES CONCEPTS CHOISIS .....	274
CONCLUSION.....	275
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>277</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>280</b>
<b>ANNEXE 1 : Guide d'entrevue destiné aux directions et gérants des entreprises qui ont été accompagnées par les organismes de crédit communautaire (CC) depuis cinq ans et plus.....</b>	<b>304</b>
<b>ANNEXE 2 : Guide d'entrevue destiné aux directeurs et employés des organismes de crédit communautaire (CC) .....</b>	<b>308</b>
<b>ANNEXE 3 : Guide d'entretien destiné aux autres personnes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat et à la microentreprise.....</b>	<b>311</b>
<b>ANNEXE 4 : Certificat d'approbation éthique.....</b>	<b>314</b>
<b>ANNEXE 5 : Carte des MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean .....</b>	<b>315</b>
<b>ANNEXE 6 : Carte des MRC de la région de la Capitale-Nationale.....</b>	<b>316</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Le taux de survie à la cinquième et à la dixième année des entreprises au Canada et au Québec pour les entreprises créées entre 1992 et 2014 .....	12
Tableau 2 : Nombre et pourcentage d'entreprises âgées de deux ans (avec employés), selon le secteur d'activité et la taille, au Canada et au Québec, en 2018.....	14
Tableau 3 : Le taux de survie des entreprises à la 5e année au Québec, en 2019 .....	27
Tableau 4 : Traits distinctifs de chacune des approches théoriques.....	47
Tableau 5 : Rattachement des concepts à la théorie du développement territorial .....	55
Tableau 6 : Nombre d'informateurs par catégories d'informateurs dans les deux territoires à l'étude .....	68
Tableau 7 : Revenu des huit entrepreneurs interviewés dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean avant le lancement de leur entreprise.....	71
Tableau 8 : Secteurs d'activité des microentreprises accompagnées par Microcrédit Charlevoix et MESagLac, de 2009 à 2018.....	72
Tableau 9 : Superficie et population totale selon les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de 2013 à 2018 (période à l'étude).....	86
Tableau 10 : Revenu disponible par habitant selon les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec, de 2013 à 2018.....	87
Tableau 11 : Le taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec, de 2013 à 2018 .....	90
Tableau 12 : Taux de familles à faible revenu selon les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec, de 2013 à 2017.....	91
Tableau 13 : Évolution du nombre d'entrepreneurs et du taux d'entrepreneurs en 2011 et 2016 au Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	93
Tableau 14 : Entreprises et emplois par grands secteurs d'activité en 2019 au Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	96
Tableau 15 : Entreprises en fonction de la taille au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2019 .....	97
Tableau 16 : Nombre et pourcentage d'entreprises créées et maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018.....	99

Tableau 17 : Nombre d'entreprises créées ou maintenues selon les secteurs d'activité des promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018.....	101
Tableau 18 : Revenu des promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018 .....	102
Tableau 19 : Superficie et population totale selon les MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré, de 2013 à 2018 .....	106
Tableau 20 : Revenu disponible par habitant selon les MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de La Côte-de-Beaupré et l'ensemble du Québec, de 2013 à 2018..	108
Tableau 21 : Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon les MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré, de 2013 à 2019 .....	109
Tableau 22 : Taux de familles à faible revenu selon les MRC de Charlevoix, de Charlevoix Est, de La Côte-de-Beaupré et l'ensemble du Québec, de 2013 à 2017.	110
Tableau 23 : Évolution de la proportion des microentreprises, des moyennes entreprises et des emplois qu'elles généraient en 2010 dans les MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré .....	113
Tableau 24 : Évolution du nombre d'entreprises dans les MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré pour la période 2010 et 2019.....	114
Tableau 25 : Nombre et pourcentage d'entreprises créées et maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018 ..	118
Tableau 26 : Nombre d'entreprises créées ou maintenues selon les secteurs d'activité des promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018 .....	120
Tableau 27 : Revenu des promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018.....	121
Tableau 28 : Comparaison des résultats dégagés dans les entrevues des promoteurs d'entreprises dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	172
Tableau 29 : Comparaison des résultats dégagés dans les entrevues des représentants des organismes de crédit communautaire dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	211

Tableau 30 : Croisement des données recueillies auprès des représentants des organismes du milieu avec celles des entrepreneurs et des représentants des organismes de crédit communautaire .....	241
Tableau 31 : Synthèse des données recueillies sur le profil des microentreprises pérennes.....	248
Tableau 32 : Revenu des huit entrepreneurs interviewés dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean après le lancement de leur entreprise.....	255
Tableau 33 : Synthèse des retombées des microentreprises et du crédit communautaire sur le développement territorial.....	258
Tableau 34 : Synthèse sur le rattachement du crédit communautaire aux concepts théoriques analysés dans la thèse .....	265
Tableau 35: Facteurs de pérennité des microentreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire étudiés.....	272

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: Les trois dimensions du développement territorial retenues .....	48
Figure 2: Cadre théorique et cadre conceptuel.....	61
Figure 3: L'écosystème socio-économique à l'étude: du promoteur au territoire ou du territoire au promoteur.....	127
Figure 4: Rattachement des concepts à l'ensemble des niveaux de l'écosystème socio-économique dans les territoires à l'étude .....	273



## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Entreprises créées ou maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018.....	100
Graphique 2 : Revenu des promoteurs accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018 .....	103
Graphique 3 : Entreprises créées ou maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018 .....	119
Graphique 4 : Revenu des promoteurs accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018 .....	122

## **LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES**

ADIE : Association pour le droit à l'initiative économique

AO : Appellation d'origine

ASRDLF : Association de science régionale de langue française

CAE : Centre d'aide aux entreprises

CEE-UQAC : Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi

CER : Comité d'éthique de la recherche

CLD : Centre local de développement

CLE : Centre local d'emploi

CRISES : Centre de recherche sur les innovations sociales

CTEQ : Centre de transfert d'entreprise du Québec

FEC : Fonds d'emprunt communautaire

IGP : Indication géographique protégée

IMF : Institution de microfinance

ISQ : Institut de la statistique du Québec

MAPAQ : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MESagLac : MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean

MESI : ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

MISDE : ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada

MRC : Municipalité régionale de comté

OBNL : Organisme à but non lucratif

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ONG : Organisation non gouvernementale

PFNL : Produits forestiers non ligneux

RQCC : Réseau québécois du crédit communautaire

SADC : Société d'aide au développement des collectivités

SHG: Self-help-group

TPE : Très petite entreprise

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## DÉDICACE

*À JE SUIS : Le Dieu vivant,*

*À ma grand-mère Émilía et mon petit frère, Paul Michel,*

*qui nous ont précédés dans l'éternité,*

*À ma famille nucléaire,*

*À mes parents, Zanga Gérard et Balla Émilía P.,*

*À ma fratrie,*

*À tous ceux qui me sont chers,*

*Cette thèse vous est dédiée.*

## REMERCIEMENT

Cette thèse a pu être réalisée grâce au soutien de nombreuses personnes.

Tout d'abord, j'exprime ma profonde gratitude à ma directrice de thèse, Mme Suzanne Tremblay, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, pour son accompagnement et ses encouragements qui m'ont permis d'aller au bout de ce travail. Les mots sont légers pour te témoigner toute ma reconnaissance, Suzanne!

Je remercie tout spécialement mon mari et partenaire de vie depuis 24 ans, le docteur Jean-François Betala Belinga qui, malgré les épreuves traversées par notre famille, a assumé tous les coûts liés à mes études doctorales. Je remercie aussi nos trois enfants : Séréna, Samuel et Joyce. Votre présence dans ma vie a été une source d'émulation. Je vous aime de tout mon cœur!

Je remercie grandement M. Wilson Angarita, directeur de MESagLac. Il m'a non seulement ouvert les portes de son organisme, mais il m'a aussi prodigué des commentaires judicieux et a été une source d'encouragement constante. Je tiens à remercier particulièrement deux amies très chères, Fatoumata Daïdou, agente de planification, de programmation et de recherche au CIUSSS, pour l'aide qu'elle m'a apportée pour comprendre le fonctionnement du logiciel Nvivo et pour son soutien moral, et Élisabeth Cremmel, enseignante à l'Université de Lorraine, pour son soutien scientifique, moral et spirituel.

Je remercie de tout cœur Microcrédit Charlevoix, MESagLac, les microentreprises et les organismes du milieu qui ont manifesté leur intérêt à l'égard de cette recherche en participant aux entrevues.

Enfin, je veux remercier tous ceux qui ont cru en moi et m'ont encouragée à aller de l'avant dans la poursuite de ce doctorat. Je pense particulièrement au professeur Chicot Eboué de l'Université de Lorraine de même qu'aux professeur(e)s Anastasie Amboulé Abath, Salmata Ouedraogo, Marie Fall et Jorge Frozzini, de l'UQAC. Je pense aussi à mes frères et sœurs dans le Christ. À Sonia Leblanc, infirmière aux Îles-de-la-Madeleine, au révérend Fofy Ndelo, fondateur du ministère Christ en Action Évangélisation, et à Alain et Céline Angora, de l'Église de Québec.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette recherche porte sur l'influence du microcrédit entrepreneurial et particulièrement sur la pérennité des entreprises créées avec le soutien des organismes de crédit communautaire (CC). Plus spécifiquement, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure le crédit communautaire est bénéfique pour le développement territorial à travers sa contribution dans la création d'entreprises durables<sup>1</sup> dans le temps.

Au Québec, le devenir économique et social de plusieurs régions (Comeau, Favreau, Benoit et Mendell, 2001) est affecté par des problèmes de sous-emploi, d'exode rural et de faiblesse du tissu socioindustriel (Fontan et Lévesque, 1992; Jean, 2008). En effet, la perte d'importance des grandes firmes comme moteur économique de la croissance et la réduction du financement public consacré aux organismes à but non lucratif (OBNL) ont marqué un renouveau dans la dynamique de développement territorial (Fontan, 2011). Cet état de fait a suscité des mobilisations et ouvert « la voie à des alternatives souvent proposées par des acteurs locaux » (Fontan et Lévesque, 1992, p. 21). Ainsi, les collectivités locales québécoises sont des lieux pour la mise sur pied d'initiatives permettant de promouvoir les actifs locaux (Fontan et Klein, 2004). Parmi celles-ci, on retrouve des initiatives d'accompagnement en matière de financement et d'aide à la création de microentreprises locales (Favreau, 2008).

Selon Schumpeter (1985), l'entrepreneuriat est une action individuelle située et influencée par le contexte sociopolitique dans lequel elle prend place, et dont l'objectif principal est de créer de la richesse économique en prenant des risques (cité dans Fontan, 2011). Dans ce contexte, l'entrepreneur est donc un innovateur, c'est-à-dire une personne passionnée qui s'appuie sur la réalisation d'une activité économique pour « créer [...] de nouveaux produits, de nouveaux procédés, de nouveaux modes d'organisation du travail ou de nouveaux usages pour des produits existants » (cité dans Fontan, 2011, p. 40). Ainsi, l'activité entrepreneuriale « n'est profitable à l'économie

---

<sup>1</sup> Durable, longévité, durabilité, et tous les termes analogues, sont utilisés dans ce texte pour désigner que l'entreprise demeure en activité après cinq années d'existence.

et à la société que si elle débouche sur une entreprise viable et pérenne » (El Ouazzani et Barakat, 2018, p. 655). Selon Alfred Marshall (1898), la viabilité de l'entreprise dépend des externalités comme les infrastructures, la création de richesses locales, le soutien du milieu et le financement (cité dans Fontan, 2011). L'un des moyens de financement des microentreprises québécoises est le microcrédit entrepreneurial (Torre, 2015; Tremblay, Ndjambou, Giroux, Carrier-Giasson et Angarita, 2017; Tremblay, Langevin et Alberio, 2022) proposé par les organismes de crédit communautaire.

Parmi les dynamiques territoriales ancrées dans l'écosystème socioéconomique en région québécoise, les organismes de crédit communautaire se démarquent par leur approche d'éducation financière inclusive par l'entrepreneuriat. Jusqu'ici, certaines recherches sur le crédit communautaire se sont surtout limitées à mettre en évidence son rôle dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Ayayi et Ébene, 2015; Maziade, 2013; Tremblay, 2019b; Tremblay et al., 2017). D'autres ont analysé les pratiques des organismes de crédit communautaire et les retombées sociales et économiques du crédit communautaire en s'appuyant sur les données secondaires ou sur les entrevues réalisées auprès de ces organismes ou de leurs promoteurs (Langevin, Jacob et Comeau, 2008; Tremblay, Langevin et Alberio, 2022; Tremblay, Langevin, Mvogo-Balla et Veilleux, 2022a, 2022b, 2022c). Comme le mentionnent Beaucage et Najem (2006) dans leur étude sur les travailleurs autonomes, il y a encore trop peu de recherches qui s'intéressent à la pérennité ou à la précarité des expériences de microentreprises au Canada. De même, il n'y a à notre connaissance aucune étude qui s'est intéressée au crédit communautaire en prenant en compte les perceptions des acteurs socioéconomiques autres que les organismes de crédit communautaire et les promoteurs.

Cette thèse s'intéresse à l'influence du microcrédit entrepreneurial québécois (ou crédit communautaire) sur le développement des territoires. Elle s'intéresse également à la pérennité des entreprises créées ou maintenues avec le soutien des organismes de crédit communautaire et aux répercussions de ces entreprises pour les

entrepreneurs et les communautés. La thèse s'intéresse enfin au développement territorial (DT), comme approche de développement pour les territoires locaux et régionaux.

Autrement dit, par cette thèse, nous avons voulu aller au-delà des travaux effectués jusqu'à ce jour dans la mesure où aucun, à notre connaissance, n'a examiné la pérennité des entreprises créées grâce à l'accompagnement des organismes de crédit communautaire au Québec. Pour cela, nous avons choisi d'étudier les cas des entreprises créées avec l'aide de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (MESagLac) et de Microcrédit Charlevoix. Il s'agit de deux organismes membres du réseau de microcrédit québécois qui œuvrent respectivement dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Charlevoix.

La thèse est divisée en huit chapitres. Le premier présente la problématique de recherche en mettant en exergue le contexte de l'étude. Ce chapitre expose également les questions de recherche, les objectifs à atteindre et la pertinence (scientifique et sociale) dégagée par l'étude.

Le deuxième chapitre porte sur le cadre théorique qui repose sur le paradigme du développement territorial et plus précisément sur la théorie du développement territorial. Le cadre conceptuel de la recherche y est également présenté en vue d'examiner les concepts qui se dégagent de l'approche théorique choisie. Le troisième chapitre indique, pour sa part, la démarche méthodologique de la recherche qui se rapporte essentiellement à la méthode qualitative. Le chapitre 4 présente les deux territoires à l'étude, soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Charlevoix. Quant aux chapitres 5, 6 et 7, ils exposent les résultats empiriques de la recherche respectivement selon le point de vue des entreprises, des organismes communautaires et des autres organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat local. Dans le chapitre 8, nous faisons la synthèse de l'analyse de l'influence du crédit communautaire sur le développement territorial en région en considérant la pérennité des microentreprises. Cette analyse s'appuie sur les résultats dégagés dans les chapitres 5, 6 et 7. Nous



terminons cette thèse par la conclusion générale qui récapitule les principaux points du travail effectué.

# CHAPITRE 1

## CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

### INTRODUCTION

Une recherche scientifique vise à faire avancer les connaissances et de ce fait, « exige du chercheur une démarche réfléchie où chaque décision doit être justifiée en vue de produire les connaissances les plus valides et les plus utiles possibles [sic] » (Gauthier et Bourgeois, 2003, p. 52). Dans cette optique, ce chapitre propose d'expliquer la problématique de recherche qui traite de la pérennité des microentreprises ayant cinq ans et plus d'activité qui ont eu recours au crédit communautaire. Dans un premier temps, nous allons décrire le contexte scientifique de la recherche où nous dresserons un état des connaissances sur les notions de pérennité, d'entrepreneuriat, de microcrédit et de crédit communautaire. Dans un deuxième temps, nous allons examiner la problématique de recherche en mettant en évidence le crédit communautaire et l'enjeu de la pérennité. Finalement, nous présenterons successivement les questions de recherche, les objectifs, la pertinence sociale et la pertinence scientifique de la recherche.

### 1.1 MISE EN CONTEXTE

#### 1.1.1 Les notions d'entreprise et de pérennité des entreprises

D'après le thésaurus de l'activité gouvernementale du Québec, l'entreprise est une

unité économique et sociale autonome qui, en combinant divers moyens de production (moyens humains, matériels et financiers), assure la production de biens et de services, conformément à des objectifs définis par une direction personnelle ou collégiale, dans le but de les vendre ou de les distribuer. (<http://www.thesaurus.gouv.qc.ca>)

En d'autres termes, il y a entreprise dès qu'une ou plusieurs personnes « mobilisent leur talent et leur énergie, rassemblent des moyens matériels et de l'argent pour apporter un produit ou un service à des clients » ([www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)).

Les critères de classification des entreprises dépendent, entre autres, de leur taille (grande, moyenne, petite et très petite ou micro), de leur secteur d'activité (primaire, secondaire et tertiaire) et de leur forme juridique. Pour le glossaire des statistiques relatives à l'industrie canadienne ([www.ic.gc.ca](http://www.ic.gc.ca)), les entreprises sont classées selon leurs effectifs. Il distingue les grandes entreprises constituées de 500 employés et plus, les moyennes entreprises qui comprennent 100 à 499 employés, les petites entreprises ayant 5 à 99 employés et enfin, les microentreprises comportant seulement 1 à 4 employés. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes intéressées exclusivement aux microentreprises. Celles-ci ont opté pour l'une ou l'autre des formes juridiques suivantes : entreprise individuelle, coopérative ou personne morale sans but lucratif. Le registraire des entreprises du Québec définit ces trois formes juridiques ainsi :

*L'entreprise individuelle* [est] une entreprise à propriétaire unique, qui est exploitée par une seule personne que l'on appelle souvent travailleur autonome ou travailleur indépendant. Une telle entreprise n'a pas d'existence juridique distincte de son propriétaire et n'a ni personnalité juridique ni patrimoine distinct. [...]

*Une personne morale sans but lucratif* [OBNL] est un groupement de personnes qui exerce des activités sans but lucratif dans les domaines culturel, social, philanthropique, national, patriotique, religieux, charitable, scientifique, artistique, professionnel, athlétique, sportif, éducatif ou autres. [...]

*Une coopérative* est une personne morale regroupant des personnes qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue d'y répondre, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative. ([www.registreentreprises.gouv.qc.ca](http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca))

Ainsi, les microentreprises participant à cette recherche sont des entreprises dites pérennes qui ont été créées soit par une personne (un travailleur autonome), soit par un groupe de personnes (un OBNL ou une coopérative) et qui embauchent un à quatre employés.

En effet, la pérennité est un concept pluridimensionnel dont la mesure est ambiguë et qui symbolise la finalité même de la gestion d'une entreprise (Djoutsa Wamba et Hikkerova, 2014). Elle est étroitement liée à la notion de survie (Beaucage et Najem, 2006; El Ouazzani et Barakat, 2018; Issor, 2017; Takoudjou Nimpa, 2016) et elle « renvoie le plus souvent à la viabilité, à la longévité et à la durabilité de l'entreprise » (Djoutsa Wamba et Hikkerova, 2014, p. 113).

Même si les termes survie et pérennité sont parfois interchangeables, en ce sens qu'ils prennent en compte le temps (ou la durée), on les différencie en fonction de la phase du cycle de vie<sup>2</sup> dans laquelle l'entreprise se retrouve. Autrement dit, « les entreprises se situent dans des phases différentes selon que l'on traite de survie ou de pérennité » (Djoutsa Wamba et Hikkerova, 2014, p. 113). Selon Gabarret et al. (2014), la survie correspond à la viabilité de l'entreprise à court ou à moyen terme et elle se rapporte à la phase de démarrage. Pour certains auteurs, cette période peut durer jusqu'à trois ans (Gabarret et al., 2014) alors que pour d'autres, elle s'étale sur les cinq années après la création de l'entreprise (Gueguen, 2013). Ainsi, la pérennité peut être perçue comme la « survie sur le long terme » (Djoutsa Wamba et Hikkerova, 2014, p. 114) ou la « survie à long terme » (Gabarret et al., 2014, p. 77). Quel que soit le nombre d'années considérées par les chercheurs pour analyser la pérennité des entreprises, « le concept de pérennité apparaît comme le prolongement de la notion de survie » (Gabarret et al., 2014, p. 77). En d'autres termes, la survie d'une entreprise est un critère sine qua non de la pérennité de celle-ci.

La pérennité des entreprises fait l'objet de nombreux travaux qui l'abordent sous différents angles. Certains auteurs étudient la pérennité des entreprises selon leur territoire d'implantation pour montrer les différences de durée de vie entre les

---

<sup>2</sup> Plusieurs auteurs s'accordent, à la lumière des travaux de l'économiste Alfred Marshall (1842 – 1924), pour dire que le cycle de vie de l'entreprise passe indubitablement par le démarrage (la naissance), la croissance (ou l'adolescence), la maturité (la stabilité dans la croissance) et le déclin (sous forme de vieillissement ou de transfert) (cité dans Abida et Boubaker, 2013; Djoutsa Wamba et Hikkerova, 2014; Gabarret, Bertrand et Drillon, 2014).

entreprises en milieu urbain et celles en milieu rural (Boulonne, 2016; Saleilles et Sergot, 2013). D'autres examinent la pérennité des entreprises par rapport aux promoteurs d'entreprises. Dans ces études, le travailleur autonome qui dirige seul son entreprise est souvent comparé à l'équipe dirigeante composée de copropriétaires (Beaucage et Najem, 2006). Il y a aussi des auteurs qui analysent la pérennité des entreprises en fonction du genre du propriétaire-fondateur (Beaucage et Najem, 2006; Blair, 2012; d'Andria et Gabarret, 2016). D'autres, en revanche, s'attardent sur les déterminants de la survie des entreprises nouvellement créées par opposition aux déterminants de la pérennité des entreprises existantes sur le marché (Djoutsa Wamba et Hikkerova, 2014; Gabarret et al., 2014), ou encore de celles ayant franchi la période de démarrage (Février et Rouxel, 2018). Finalement, la pérennité est examinée par rapport à la taille des entreprises ou à leur performance (Arlotto, Cyr, Meier et Pacitto, 2011; Issor, 2017; Marchat, 2010).

Plusieurs éléments contribuent au maintien de l'entreprise en activité, comme la conjoncture (la situation) économique favorable, le financement disponible, les compétences sociales et managériales de l'entrepreneur (Beaucage et Najem, 2006; Gabarret et al., 2014; Issor, 2017; Takoudjou Nimpa, 2016; Torrès, 2015), sa motivation personnelle (El Ouazzani et Barakat, 2018), l'accompagnement qui lui est offert (Delanoë-Gueguen, 2015), le secteur d'activité de l'entreprise (Beaucage et Najem, 2006; Gabarret et al., 2014), etc.

En revanche, la « non-survie ou une cessation prématurée d'activité de l'entreprise » (Gabarret et al., 2014, p. 76) peut être induite par plusieurs facteurs. Parmi ces derniers, on peut citer : le groupe d'âge de l'entrepreneur (Beaucage et Najem, 2006), le manque de connaissance en gestion, le financement non disponible (Gabarret et al., 2014), « la concurrence intensive, la mondialisation des marchés, les turbulences de l'environnement économique » (Issor, 2017, p. 94), les revenus de travail très irréguliers au cours des premières années de l'entreprise et son incapacité à s'adapter au marché et enfin, le manque de main-d'œuvre (Beaucage et Najem, 2006).

### 1.1.2 Le portrait de l'entrepreneuriat au Québec et au Canada

#### *La pérennité des entreprises canadiennes et québécoises à la cinquième année et à la dixième année d'activité*

Depuis près d'un demi-siècle, de la très petite entreprise (TPE) à la multinationale, l'entrepreneuriat « a acquis une forte légitimité dans la société » (Messeghem et Sammut, 2011, p. 6). Il touche divers secteurs d'activité et poursuit un but économique ou social. En ce sens, la création d'entreprises revêt une grande importance dans les économies modernes (MESI, Cossette, Mélançon et Desbiens, 2018) puisqu'elle « joue un rôle de premier plan dans le développement économique » (cité dans Brouard, Larivet et Sakka, 2010, p. 47). Au Canada, l'entrepreneuriat contribue à l'économie nationale (Archambault et Song, 2018) par la création d'emplois et l'offre de débouchés économiques et sociaux permettant d'atténuer la pauvreté (MESI et al., 2018; MISDE, Archambault et Song, 2018). Dans cette perspective, il semble judicieux de regarder l'enjeu de la pérennité des entreprises afin d'évaluer, entre autres, la constance et la continuité de leurs contributions aussi bien à moyen terme (à la cinquième année) qu'à long terme (à la dixième année).

Pourtant, les données disponibles sur la pérennité des entreprises (à la cinquième et à la dixième année), au Canada et au Québec, portent sur des statistiques datant de 20 ans pour la plupart. Nous avons quand même trouvé pertinent de les examiner puisque certaines microentreprises évoquées dans les deux cas à l'étude ont vu le jour il y a une vingtaine d'années et font partie dans un sens de ces données statistiques.

Une étude du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (MISDE), réalisée en 2018 sur la période de 2002 à 2014, révélait une création annuelle moyenne de 96 000 entreprises au Canada, soit un taux

de naissance annuel<sup>3</sup> de 9,4 % (MISDE et al., 2018). Le taux de naissance des microentreprises canadiennes était quatre à six fois plus élevé que celui des autres catégories d'entreprises (MISDE et al., 2018). De même, le taux de création annuel moyen d'emplois attribuables aux nouvelles entreprises canadiennes de moins de 5 employés était de 46 % contre 8 % à 31 % pour les autres catégories d'entreprises (MISDE et al., 2018).

Par ailleurs, la dernière étude réalisée en 2008 par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MESI) sur la pérennité des entreprises, « créées entre 1992 et 2000 » (MESI et al., 2008, p. 3), indiquait que l'entrepreneuriat québécois suivait la tendance de la création d'entreprises au Canada. Toujours d'après cette étude, près de 30 000 entreprises ont été créées chaque année au Québec pendant la période considérée. D'autre part, dans son étude portant sur le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec de 2008 à 2018, le MESI montrait que le taux de création d'entreprises au Québec était « légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Canada » pendant cette période (MESI et al., 2018, p. 8). Ainsi, de 21,2 % au début des années 1980, il est passé à 11,9 % au début des années 2000 (MESI et al., 2008) pour atteindre finalement 10,2 % en 2015 (MESI, 2018). Après plusieurs années de baisses récurrentes, « le taux de création d'entreprises au Québec est resté stable en 2017 par rapport à l'année précédente » (MESI, 2018, p. 1) et celui-ci est resté inchangé en 2018, soit 10,8 % ([www.economie.gouv.qc](http://www.economie.gouv.qc)).

En outre, parmi les entreprises créées au Québec jusqu'en 2001, 92 % d'entre elles comptaient moins de 5 employés et créaient « 20 % à 25 % des nouveaux emplois » (MESI et al., 2008, p. 3) et leur taux de survie sur une période de 10 ans était « similaire à celui de l'ensemble du Canada » (MESI et al., 2008, p. 12). En revanche,

---

<sup>3</sup> Le taux de création (ou taux de naissance) d'entreprises ou taux d'entrepreneuriat pour une année donnée est le nombre d'entreprises nouvelles ou créées depuis l'année précédente divisé par le nombre total d'entreprises en activité ([www.statistique.quebec.ca](http://www.statistique.quebec.ca)).

de 2002 à 2014, les Prairies et le Québec affichaient « le plus fort taux de survie<sup>4</sup> à trois ans (78 % en moyenne) de toutes les régions canadiennes » (MISDE et al., 2018, p. 15).

Le tableau 1 montre le taux de survie à la cinquième et à la dixième année des entreprises créées au Canada entre 2002 et 2014 et de celles créées au Québec entre 1992 et 2000. Bien qu'il y ait un écart de 10 ans entre les données du Canada et celles du Québec, l'on observe quand même que le taux de survie des microentreprises québécoises à la cinquième année est plus élevé (66,5 %) que celui des microentreprises canadiennes (62 %). Ce taux de survie des microentreprises diminue considérablement à la dixième année et passe à 44,2 % pour le Québec et à 43 % pour le Canada.

Le tableau 1 indique également que le taux de survie à la cinquième année des entreprises de cinq employés et plus est plus important (75 %) que celui des microentreprises (tant au Canada qu'au Québec). De plus, même si le taux de survie des entreprises de cinq employés et plus décroît à la dixième année, tout comme celui des microentreprises, l'on voit que cette baisse est assez faible comparativement à celles des microentreprises.

---

<sup>4</sup> Le taux de survie est la probabilité pour une entreprise d'être encore en vie après un nombre donné d'années (MESI et al., 2008).



**Tableau 1 : Le taux de survie à la cinquième et à la dixième année des entreprises au Canada et au Québec pour les entreprises créées entre 1992 et 2014**

Catégories d'entreprises	Taux de survie à la cinquième année de vie		Taux de survie à la dixième année de vie	
	Canada (entreprises créées de 2002 à 2014)	Québec (entreprises créées de 1992 à 2000)	Canada (entreprises créées de 2002 à 2014)	Québec (entreprises créées de 1992 à 2000)
<b>Entreprises de 5 employés et plus</b>	75 %	75,2 %	57 %	56,6 %
<b>Microentreprises (1 à 4 employés)</b>	62 %	66,5 %	43 %	44,2 %

Source : MISDE et al., 2018, p. 8, 14; MESI et al., 2008, p. 14.

***La pérennité des entreprises canadiennes et québécoises à la deuxième année d'activité***

Le tableau 2 relève le nombre et le pourcentage d'entreprises âgées de deux ans selon le secteur d'activité et la taille, au Canada et au Québec. Il s'agit des entreprises à mi-parcours, en ce sens qu'elle chemine vers la pérennité de cinq ans et plus d'activité. En effet, d'après certains économistes du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, les chances de pérennité augmentent par la suite d'année en année pour les entreprises qui ont survécu à la période critique des deux premières années d'activité ([www.economie.gouv.qc](http://www.economie.gouv.qc)). En 2018, on dénombrait 8 420 microentreprises âgées de deux ans au Québec ce qui représentait près des trois quarts (73 %) de la totalité des entreprises québécoises, à savoir 11 500 entreprises. L'on observe une évolution similaire au Canada puisque les 48 300 microentreprises dénombrées correspondent aux trois quarts des entreprises (75 %) considérées au Canada (64 370 entreprises). Ainsi, les données du tableau 2 vont dans le même sens

que celles présentées plus haut dans les travaux du MISDE (2018) et du MESI (2008) puisqu'elles montrent que la création des microentreprises était importante au Canada et au Québec en 2018. De plus, il apparaît toujours, au regard du tableau 2, qu'une grande proportion de ces microentreprises demeuraient encore en activité après deux ans.

Le tableau 2 indique aussi que les microentreprises du Canada et du Québec œuvrent davantage dans le secteur des services (tous services confondus) et celui de la construction. Le commerce de détail de même que le transport et l'entreposage sont des secteurs d'activité exploités aussi par les microentreprises au Canada (8 % et 8 %) et au Québec (7 % et 9 %). Ceci corrobore une étude du MESI selon laquelle, depuis 2015, le secteur du transport et de l'entreposage serait « le domaine d'activité le plus dynamique du Québec » (MESI, 2018, p. 1).

Pour ce qui est des grandes entreprises, le tableau 2 montre qu'elles se démarquent dans les services d'hébergement et de restauration avec un pourcentage de 24 % pour le Canada et 25 % pour le Québec. On les retrouve également dans le secteur du commerce de détail (13 % au Canada et 15 % au Québec). Le secteur composé de l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse occupe une place importante au Québec avec 17 % des entreprises de 5 employés et plus contre 2 % au Canada.

**Tableau 2 : Nombre et pourcentage d'entreprises âgées de deux ans (avec employés), selon le secteur d'activité et la taille, au Canada et au Québec, en 2018**

Secteurs d'activité	Canada					Québec				
	1 à 4 employés		5 employés et plus		Total	1 à 4 employés		5 employés et plus		Total
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2 450	5 %	360	2 %	2 810	X <sup>5</sup>	X	510	17 %	510
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	280	1 %	50	0 %	330	X	X	X	X	X
Services publics	20	0 %	10	0 %	30	X	X	X	X	X
Construction	7 630	16 %	1 870	12 %	9 500	1 420	17 %	310	10 %	1 730
Fabrication	1 260	3 %	790	5 %	2 050	300	4 %	180	6 %	480
Commerce de gros	1 280	3 %	390	2 %	1 670	250	3 %	70	2 %	320
Commerce de détail	3 580	7 %	2 070	13 %	5 650	650	8 %	460	15 %	1 110
Transport et entreposage	4 500	9 %	470	3 %	4 970	680	8 %	100	3 %	780
Industrie de l'information et industrie culturelle	630	1 %	150	1 %	780	110	1 %	30	1 %	140
Finance et assurances	1 370	3 %	270	2 %	1 640	190	2 %	30	1 %	220
Services immobiliers et services de location et de location à bail	2 810	6 %	410	3 %	3 220	420	5 %	90	3 %	510
Services professionnels, scientifiques et techniques	9 070	19 %	1 390	9 %	10 460	1 190	14 %	240	8 %	1 430
Gestion de sociétés et d'entreprises	80	0 %	40	0 %	120	10	0 %	10	0 %	20
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2 100	4 %	850	5 %	2 950	370	4 %	150	5 %	520
Services d'enseignement	490	1 %	270	2 %	760	60	1 %	30	1 %	90
Soins de santé et assistance sociale	4 690	10 %	1 410	9 %	6 100	1 130	13 %	300	10 %	1 430
Arts, spectacles et loisirs	580	1 %	390	2 %	970	120	1 %	70	2 %	190
Services d'hébergement et de restauration	1 900	4 %	3 780	24 %	5 680	350	4 %	760	25 %	1 110
Autres services (sauf les administrations publiques)	3 580	7 %	1 110	7 %	4 690	710	8 %	180	6 %	890
<b>Total selon Statistique Canada en tenant compte de X</b>	<b>48 300</b>	<b>100 %</b>	<b>16 070</b>	<b>100 %</b>	<b>64 370</b>	<b>8 420</b>	<b>100 %</b>	<b>3 080</b>	<b>100 %</b>	<b>11 500</b>

Source : Institut de la statistique du Québec.

<sup>5</sup> X représente les données confidentielles en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

Même si le démarrage d'une microentreprise apparaît plus facile que la création de moyennes et grandes entreprises (ISQ et Nikuze, 2020; MESI et al., 2008, 2018; MISDE et al., 2018), il n'en demeure pas moins que les entrepreneurs qui s'y aventurent au Québec n'ont pas toujours le soutien des banques. Dans ce contexte, le microcrédit peut devenir une option pour les entrepreneurs voulant se lancer en affaires. Mais quelle est la réalité du microcrédit? C'est ce que nous allons décrire dans la section suivante.

### **1.1.3 Un aperçu du microcrédit dans le monde**

#### *Les notions de microcrédit et microfinance*

À l'origine, le microcrédit était l'apanage des pays du Sud ou « en développement », dont les caractéristiques sont, entre autres, la pauvreté et l'exclusion qui touchent une grande partie de leur population (Angoue Engozogo, 2011; Guérin, 2015; Labye, 2009; Servet, 2006). Toutefois, avec l'accroissement du chômage et de la pauvreté dans les pays du Nord dits « développés », émergent de nouvelles formes d'exclusion et de marginalisation (Labye, 2009; Poutier et Billaudeau, 2015; Servet, 2006). Elles rendent pratiquement impossible l'accès aux services financiers pour certaines catégories de population (Labye, 2009; Servet, 2006).

Pour Guérin (2015), « le principe des groupes solidaires d'emprunteurs – dont on pense souvent à tort qu'il est né avec la Grameen Bank – émerge dès 1956 au Cameroun puis s'étend à d'autres pays africains » (Guérin, 2015, p. 51). De Corte (2010) le mentionne d'ailleurs dans son ouvrage lorsqu'elle affirme que Développement international Desjardins a été pensé, en 1967, pour donner suite à la sollicitation de monseigneur Jean Zoa (1924-1998), archevêque de Yaoundé, d'implanter le modèle Desjardins au Cameroun, dans l'optique de « rediriger adéquatement l'épargne populaire, jusqu'alors confiée au clergé » (De Corte, 2010, p. 11). En 1977, Muhammad Yunus s'en inspire et le popularise en créant la première institution de microfinance, la Grameen Bank au Bangladesh (Lelart, 2007). Il s'agit d'un système de financement solidaire destiné à l'origine aux femmes en situation de pauvreté, afin de les aider à sortir de leur condition, en leur accordant des microcrédits

pour monter une petite affaire. Le remboursement de l'emprunt se faisait sans intérêt et sans échéance imposée.

Le microcrédit est donc constitué de microprêts accordés aux microentrepreneurs, qualifiés de pauvres (Fouillet, Guérin, Morvant-Roux, Roesch et Servet, 2007). Le microcrédit permet d'octroyer du financement à des personnes exclues des banques classiques (Sarr, 2015). Il est offert par les institutions de microfinance qui poursuivent, dans la plupart des cas, un but non lucratif en vue de faire face aux enjeux de développement socio-économique locaux (Boyé, Hajdenberg et Poursat, 2009).

À cet égard, le microcrédit a été proposé par la Banque mondiale comme un outil à s'approprier pour susciter l'engagement du milieu dans l'accompagnement au développement des localités (Lévesque, Mendell et Van Kemenade, 1996), en raison de son action sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Le microcrédit apparaît ainsi comme l'un des outils de la politique d'aide au développement mis en place pour combattre la pauvreté de façon plus digne et plus responsable que le don ou l'assistantat (Christiansen, 2010; Guérin, 2015; Labye, 2009; Servet, 2006). Avec la déclaration par les Nations Unies de 2005 comme « année de la microfinance » et l'attribution conjointe en 2006 du prix Nobel de la paix à Muhammad Yunus ainsi qu'à la Grameen Bank<sup>6</sup>, le microcrédit a connu une forte croissance (Coquart, 2015; Guérin, 2015; Lelart, 2007; Servet, 2006, 2015; Smahi, Maliki et Arif, 2012). Les termes microcrédit et microfinance sont souvent utilisés de façon interchangeable et pourtant ils ne désignent pas la même chose (Christiansen, 2010). En effet, c'est durant les années 1990 que le terme microcrédit est progressivement remplacé par celui de microfinance, en référence à la diversité des services désormais offerts par les institutions de microcrédit (Guérin, 2015; Servet, 2006). Ainsi, la microfinance est constituée de

---

<sup>6</sup> Selon Michel Lelart (2007), la Grameen Bank, traduite par la « banque du village », a été créée par Muhammad Yunus (considéré comme le père du microcrédit) en 1977 au Bangladesh avec pour objectif principal d'accorder des microcrédits aux femmes en situation de pauvreté constituées en petits groupes solidaires, afin de leur permettre de monter leur petite affaire et de sortir ainsi de la pauvreté.

l'ensemble des services financiers destinés aux populations exclues des institutions financières classiques (Guérin, 2015; Servet, 2006). Elle offre l'épargne, le microcrédit, le crédit à la consommation, l'assurance et le transfert d'argent (Coquart, 2015; Doligez, Bédécarrats, Bouquet, Lapenu et Wampfler, 2013; Guérin, 2015; Guérin, Hersent et Fraisse, 2011; Servet, 2006, 2015). Par ailleurs, Servet (2006) attire l'attention sur trois critères principaux de définition de la microfinance. Le premier concerne le faible montant des opérations. Il s'agit des microprêts octroyés aux clients ainsi que des petits versements qui leur sont exigés dans le cadre de l'épargne ou de l'assurance. Le deuxième critère porte sur la proximité spatiale, mentale et sociale entre les institutions de microfinance et leur clientèle. Cette proximité permet d'établir le lien de confiance. Le troisième critère est le faible niveau de revenu de la clientèle de ces organismes. Ainsi, le microcrédit est la composante la plus vulgarisée et la plus médiatisée de la microfinance (Christiansen, 2010; Guérin, 2015; Servet, 2006). Il est profondément ancré « dans des histoires [...] régionales, des contextes socioéconomiques, culturels et politiques spécifiques » (Guérin, 2015, p. 35).

### ***Le microcrédit comme outil pour la création de microentreprises***

La microfinance s'est déployée à travers le monde dans des modalités variables, mais recoupant certains points communs comme le fait qu'elle soit un outil de lutte à la pauvreté promu dans l'agenda du développement. Le microcrédit a « connu une révolution qui s'est propagée à l'ensemble de la planète » (Guérin, 2015, p. 65). Le nombre de bénéficiaires du microcrédit et de ses produits dérivés a connu un accroissement continu entre 1997 et 2007 (de 13 millions à 155 millions de clients) pour atteindre 200 millions de personnes à la fin de l'année 2012 malgré une diminution constatée en 2011 (Coquart, 2015). Pour certains promoteurs d'entreprises, le microcrédit est la seule solution de financement (Servet, 2015).

En Asie, le microcrédit s'est étendu dans plusieurs pays du continent (Guérin, 2015; Servet, 2015), mais c'est le Bangladesh qui « abrite aujourd'hui cinq des dix plus gros » instituts de microfinance (IMF) à l'échelle mondiale (Guérin, 2015, p. 43). Il a

pour objectif de lutter contre la pauvreté et l'endettement des populations rurales (Guérin, 2015). Depuis les années 1970, le microcrédit permet aux femmes asiatiques d'épargner et d'accéder au crédit à travers les self-help-groups (SHG) (Guérin, 2015; Servet, 2006, 2015). Il s'agit « des groupes de quinze à vingt personnes (principalement des femmes) qui se portent mutuellement caution pour accéder à un crédit bancaire » (Guérin, 2015, p. 49) afin de réaliser un projet d'affaires. Ces femmes sont très souvent soutenues par une organisation non gouvernementale (ONG) qui facilite les relations entre les SHG et la banque.

Dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, le début des années 1990 a été marqué par la libéralisation du secteur financier qui s'est traduit par « l'émergence et la prolifération des institutions de microfinance » dans certains pays africains (Djoutsa Wamba, Bimeme Bengono et Sahut, 2014, p. 64). L'objectif des IMF africaines est de réduire les contraintes financières des populations exclues des systèmes bancaires classiques dans l'optique de lutter efficacement contre le chômage et la pauvreté (Coquart, 2015; Guérin, 2015). Ces IMF offrent le microcrédit, la sécurisation de l'épargne, les services d'assurance et de transfert de fonds au moyen de la téléphonie mobile (Coquart, 2015; Guérin, 2015). Ainsi, le microcrédit est « un élément complémentaire d'un processus profond » (Randriamanampisoa, 2011, p. 322) de promotion du développement économique en Afrique. Dans certains pays africains, le microcrédit mis à la disposition de certaines catégories d'entreprises est soutenu par des programmes gouvernementaux d'aide à l'entrepreneuriat local (Ondoua Biwolé, 2017). Dans d'autres contrées, en revanche, le microcrédit est offert aux promoteurs d'entreprises en fonction de critères spécifiques comme la détention d'un statut juridique légal et la tenue d'une comptabilité (Peter et Cargnello-Charles, 2017). Dans les deux cas, on voit que l'octroi du microcrédit entrepreneurial est quand même encadré. Ainsi, la pérennité du microcrédit passe par l'identification adéquate des mesures de suivi ou d'accompagnement des bénéficiaires (Randriamanampisoa, 2011). Par ailleurs, l'accès à la microfinance et donc au microcrédit est défini par celui de la bancarisation de masse des populations à faible revenu (Smahi et al., 2012). Telle est la raison pour laquelle certains pays comme le Cameroun obligent les « fonctionnaires

qui ne sont pas déjà bancarisés à ouvrir des comptes dans des institutions de microfinance afin de donner à celles-ci une clientèle qu'elles n'ont pas » (Servet, 2006, p. 25).

Selon Guérin (2015), la microfinance s'est frayé une place en Amérique latine à travers des expériences multiples qui combinent les banques publiques de développement et les coopératives, avec l'appui de l'Église. Les IMF sont à prédominance commerciale et leur but est, entre autres, de financer des projets d'entreprises notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat (Guérin, 2015). Le Pérou est considéré comme le premier pays à avoir éprouvé une recette de microfinance, car « ayant acquis le statut de meilleure pratique innovante dans le champ du développement » (Langevin, 2016, p. 109). Au Pérou, la microfinance et le microcrédit doivent leur succès à l'engagement très actif de l'État qui a fait en sorte que la bancarisation ou l'accroissement de l'accès et de l'utilisation effective des services financiers devienne une réalité chez sa population. Le microcrédit est accordé aux « micros et petites entreprises et aux travailleurs de l'économie informelle » (Langevin, 2017, p. 493). En raison d'un taux très élevé d'entrepreneuriat et un faible niveau de pénétration du système financier, le microcrédit entrepreneurial a un potentiel de croissance certain en Amérique latine (Guérin, 2015; Langevin, 2016, 2017; Servet, 2006). Au Pérou par exemple, La Mibanco est actuellement « la première et unique banque spécialisée en microfinance » (Langevin, 2016, p. 106).

La microfinance présente dans les pays du Nord et particulièrement en Europe a connu une expansion à la suite de l'accroissement du chômage et de la pauvreté qui ont conduit plusieurs ménages à l'exclusion socio-économique (Labye, 2009). La microfinance européenne se limite au microcrédit, car la collecte de l'épargne est monopolisée par les banques classiques (Guérin, 2015; Labye, 2009). Ces deux auteures expliquent que la microfinance en Europe a pour rôle de promouvoir l'autoemploi et de renforcer les bassins d'emploi qui existent déjà. La France est le pays dans lequel le service de microfinance est le plus développé grâce aux différents programmes offerts par l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)



depuis plusieurs décennies (Guérin, 2015). L'ADIE a été créée en 1989 en France et est considérée comme l'organisation leader de la microfinance en Europe. Son objectif est le financement et l'accompagnement des microentrepreneurs exclus du système bancaire conventionnel. Elle a pour mission de « contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise [sic] » (cité dans Guérin, 2015, p. 57). Dans d'autres pays d'Europe, comme le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne, le secteur du microcrédit est encadré et desservi par le système financier conventionnel (Guérin, 2015; Labye, 2009).

### *Les points positifs du microcrédit*

Parmi les points positifs du microcrédit, on note premièrement l'accès au financement entrepreneurial et ses retombées appréciables. Comme nous l'avons déjà vu, le microcrédit permet aux personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire et qui veulent créer une petite entreprise de réaliser leur projet entrepreneurial. Ainsi, le microcrédit influence la création et la pérennité d'entreprises (Ayayi et Ébene, 2015; Bregeras, 2020), favorise l'entrepreneuriat des femmes (Arnopoulos, 2010; De Thuin, 2021; Ramboarison-Lalao, 2015), celui des jeunes (Campy, 2014; Falgon et Ward, 2020), et contribue à la création d'emplois (Braun, 2019; Malecot, 2019). Mais encore faut-il que le financement entrepreneurial soit associé à l'accompagnement (ou au suivi) de l'entrepreneur dans les différentes étapes de son processus d'affaires!

Deuxièmement, le microcrédit concourt à l'amélioration de la condition féminine. À cet égard, les travaux de l'économiste Ester Boserup (1919-1999) furent les fondements du courant « femmes et développement » qui souligne avec acuité « la position des femmes au regard du droit et de la répartition de la charge de travail entre les sexes » (Degavre, 2011, p. 65). En effet, les inégalités entre les hommes et les femmes ont amené les femmes des quatre coins du monde à s'organiser à travers une multitude d'initiatives locales pour atteindre un certain *empowerment*<sup>7</sup> qui passe

---

<sup>7</sup> L'empowerment « capacitation, empouvoirement, autonomisation ou pouvoir d'agir » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 25) désigne pour les féministes « un processus sociopolitique qui articule une

d'avantage par l'accès aux droits économiques, sociaux ou politiques de base (Guérin, Hersent et Fraisse, 2011). L'expansion du microcrédit a contribué à leur *empowerment* en accordant à certaines femmes « un pouvoir accru » (Prévost, 2011, p. 32). D'ailleurs, l'*empowerment* des femmes fut aussi un argument majeur dans l'attribution d'un prix Nobel en 2006 à Muhammad Yunus et à la Grameen Bank (Guérin, 2015; Lelart, 2007).

Troisièmement, en octroyant le microcrédit aux personnes pauvres, la microfinance lutte contre l'exclusion bancaire et la marginalisation (Guérin, 2015; Lelart, 2007). Les parents et plus particulièrement les mères (épanouies socialement et autonomes financièrement) donnent une meilleure éducation à leurs enfants (Angoue Engozogo, 2011; Laroussi, 2009) et contribuent par le fait même à la construction de la société de demain.

Finalement, le microcrédit exerce une influence positive dans les situations postconflits. Depuis les années 1970, de nombreux programmes de microfinance ont été lancés dans des contextes d'après-guerre et le microcrédit est rapidement devenu un outil de reconstruction, bien que cela n'ait pas été sa vocation première (Agbodjan, 2007; Servet, 2015).

---

dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformative » (Bacqué et Biewener, 2013, p. 31).

### *Les critiques du microcrédit*

D'un autre côté, de nombreuses études critiquent le microcrédit et plus spécifiquement, ses répercussions sociales, économiques et politiques. Les pratiques de microfinance ont nourri de grands espoirs pour résoudre des problèmes de développement. Toutefois, ces promesses ont largement déçu, entre autres, en raison des dérives commerciales et de la massification de l'inclusion financière réalisée sans préoccupation pour la nature productive des crédits octroyés (Guérin, 2015).

La première critique porte sur le microcrédit comme moyen d'inclusion financière et sociale. En effet, certaines organisations octroient le microcrédit sans préalablement évaluer le projet de l'emprunteur et sa faisabilité (Guérin, 2015; Lavoie, Pozzebon, Gonzalez, Cohendet et Mazouz, 2011). Elles se soucient plutôt de la recherche effrénée du profit, de la standardisation des procédures en présentant une multitude de produits, et du développement des nouvelles technologies pour gérer l'offre de masse (Guérin, 2015). Selon Servet (2011) et Taylor (2011), « ces organisations ont connu une croissance vertigineuse, hors de tout contrôle, qui provoquera une crise sans précédent et un effondrement des remboursements en 2010 » (cité dans Guérin, 2015, p. 50).

La deuxième critique concerne le microcrédit en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté. Selon plusieurs auteurs, l'attrait du microcrédit repose sur un postulat totalement erroné selon lequel « il suffirait de doter les pauvres en capital par le biais du microcrédit pour développer leur potentiel entrepreneurial » (cité dans Guérin, 2015, p. 77). Autrement dit, le microcrédit n'est pas un remède quasi miraculeux qui permettrait d'éradiquer la pauvreté (Servet, 2015). En effet, le microcrédit, en lui-même, n'est pas contestable, mais plutôt « son expansion à large échelle, au nom de politiques d'emploi qui miseraient sur le capitalisme populaire ou en fonction de la pérennité des organismes prêteurs, qui est problématique » (Guérin, 2015, p. 78). Une bonne partie du microcrédit est souvent utilisée pour des dépenses ne générant pas de revenus comme les dépenses de santé, d'alimentation, d'éducation, de biens de

consommation ou de cérémonies (mariages, funérailles, etc.). Parfois, les difficultés de remboursement des microcrédits conduisent leurs bénéficiaires dans des situations de surendettement entraînant des suicides ou des rébellions collectifs des emprunteurs (Guérin, 2015; Servet, 2015).

La dernière critique a trait à l'émancipation féminine par rapport au microcrédit. À cet égard, Angoue Engozogo (2011) est d'avis que puisque le microcrédit octroyé aux femmes n'est pas toujours accompagné d'un suivi dans l'exécution des projets, cela limite grandement sa portée sur l'émancipation des femmes. Mayoux (2011) pour sa part estime que « beaucoup d'organisations se contentent de cibler les femmes, et rares sont celles qui font de véritables efforts pour adapter leurs services aux spécificités de la clientèle féminine » (cité dans Guérin, 2015, p. 172). Il partage l'opinion d'Angoue Engozogo (2011) concernant le suivi et la formation qu'il considère comme une condition sine qua non pour que les femmes bénéficiaires des microcrédits réussissent leurs projets. D'après Guérin (2015), certaines institutions de microfinance cherchent à cadrer le comportement des femmes et à les discipliner. Dans cette optique, on ne peut pas dire que le microcrédit contribue toujours à l'émancipation des femmes et à la démocratie. Destremau (2013), quant à lui, dénonce la propagande des *success-stories* qui érigent la femme pauvre en héroïne du développement, et dont les affirmations sont souvent déconnectées de la réalité (cité dans Guérin, 2015). Malheureusement se désole Jean-Michel Servet, « au-delà des apparences, il y a eu davantage de croyance que de raison » (Servet, 2015, p. 108).

Malgré ces critiques, il demeure que l'accès à la finance est un facteur nécessaire pour déployer les projets entrepreneuriaux qui peuvent être des vecteurs de créations de richesses et d'amélioration du bien-être (Guérin, 2020; Guérin, Isaurralde et Sangaré, 2018; Tchatchoua Nya et Aiacoaie, 2022).

#### **1.1.4 Le microcrédit façon québécoise : le crédit communautaire**

Au Québec, « le microcrédit [...] que l'on nomme crédit communautaire » (RQCC, 2016, p. 12) est apparu dans les années 1980 à la suite d'une réflexion de différents acteurs du milieu pour lutter contre (RQCC, 2016) l'exclusion sociale<sup>8</sup> (Dechêne et Arseneault, 2009; Tremblay et Fontan, 1994) et l'exclusion financière<sup>9</sup> (Fouillet et al., 2007) ou bancaire (Boutin, 2001). Le profil des personnes touchées par l'exclusion financière comprend à la fois les personnes victimes de l'exclusion sociale (Dechêne et Arseneault, 2009), et les chômeurs et bénéficiaires d'aide sociale en attente d'être redirigés vers d'autres activités (Sarr, 2015). En effet, « l'accroissement du chômage de longue durée ainsi que la concentration et la persistance des faibles revenus » dans les années 1990 (Klein et Champagne, 2011, p. 33-34) ont favorisé la croissance du crédit communautaire « à partir de 1995 en réponse aux besoins toujours grandissants des personnes vivant en marge de la société » (RQCC, 2016, p. 12).

Le crédit communautaire se distingue des formules de microcrédit qu'on retrouve ailleurs dans le monde par son « approche globale visant à combler les besoins tant économiques que sociaux des personnes » (RQCC, 2016, p. 12). Il constitue « une solution novatrice aux problèmes des régions et quartiers urbains dévitalisés afin qu'ils se prennent en main, entre autres, par l'accessibilité à l'accompagnement de proximité ainsi qu'à du capital de développement et de risque pour des populations vulnérables » (RQCC, 2016, p. 12).

De même, le crédit communautaire est différent des nombreuses ressources d'employabilité disponibles au Québec (coopératives de développement régional du Québec, Centre de transfert d'entreprise du Québec, carrefours jeunesse-emploi, etc.) dans le sens où il est ouvert à tous. En effet, certains des organismes d'employabilité

---

<sup>8</sup> L'exclusion sociale se traduit par les inégalités de revenu, d'accès à la formation, à l'emploi, au logement, à la santé, etc. (Dechêne et Arseneault, 2009).

<sup>9</sup> L'exclusion financière ou bancaire se traduit par le non-accès aux services financiers conventionnels et est engendrée par les institutions financières qui refusent de fournir des services financiers courants aux personnes qui ne présentent pas de garantie bancaire comme l'épargne, l'accès aux crédits ou aux assurances (Boutin, 2001; Fouillet et al., 2007).

accordent du financement entrepreneurial selon des critères sélectifs qui portent sur l'âge, le genre, le lieu d'habitation, le revenu, le niveau d'étude, etc. D'autres soutiennent financièrement des projets d'entreprises en se basant principalement sur la cote de crédit des promoteurs. D'autres encore offrent un accompagnement uniquement aux personnes qui œuvrent dans certains secteurs d'activité spécifiques. Une certaine frange de la population n'a donc pas accès aux ressources régionales en entrepreneuriat en raison de tous ces critères de sélection inflexibles imposés par les programmes disponibles.

Ainsi, le crédit communautaire est destiné en priorité aux entrepreneurs exclus des institutions financières classiques. Il est d'ailleurs considéré comme le chef de file du microcrédit entrepreneurial et solidaire au Québec puisque « c'est la communauté qui prête à la communauté dans le souci de générer un impact économique et social durable » (MicroEntreprendre, 2017, p. 4). En 2000, un regroupement des organismes de crédit communautaire a été créé sous le nom de Réseau québécois de crédit communautaire qui deviendra MicroEntreprendre le 15 mars 2017 (MicroEntreprendre, 2017). En 2023, le réseau MicroEntreprendre comporte 20 organismes membres répartis dans 17 régions du Québec ([www.microentreprendre.ca/nos-organismes/](http://www.microentreprendre.ca/nos-organismes/)). Parmi ces organismes, on compte MESagLac et Microcrédit Charlevoix, deux organismes qui œuvrent sur les territoires du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Charlevoix depuis plus de 20 ans.

Le crédit communautaire se caractérise par ses trois principales composantes, soit le microcrédit, l'accompagnement de proximité conditionnel à l'octroi du microcrédit et enfin, la capitalisation. Celle-ci est constituée de sommes provenant de subventions gouvernementales (pour les opérations des organismes de crédit communautaire), et du patrimoine collectif (composé de dons et d'investissements socialement responsables).

## **1.2 LA PROBLÉMATIQUE : LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE ET L'ENJEU DE LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES**

La création d'entreprises par les promoteurs ayant recours au crédit communautaire est une réalité dans l'ensemble du Québec. En février 2022, le bilan de l'œuvre des organismes de crédit communautaire membres du réseau MicroEntreprendre depuis 2000 affichait 6 384 entreprises créées et maintenues ainsi que 29 293 entrepreneurs accompagnés à l'échelle du Québec ([www.microentreprendre.ca](http://www.microentreprendre.ca)). Bien que le rapport ne dissocie pas les entreprises créées de celles maintenues, il faut savoir que les entreprises maintenues sont en activité depuis un certain temps.

Plus spécifiquement, une entreprise maintenue correspond à celle qui existe déjà avant de solliciter le microcrédit. En fait, il s'agit d'une entreprise qui a été créée avec ou sans l'aide de l'organisme de crédit communautaire et qui après l'accompagnement de proximité ou l'accès au microcrédit continue d'être en activité. En d'autres termes, les entreprises maintenues sont celles dont les entrepreneurs ont fait appel à un organisme de crédit communautaire qui a contribué par son soutien à la poursuite de leurs activités. Dans ce sens, les entreprises maintenues peuvent l'être avec un prêt ou sans prêt. Par conséquent, ce n'est pas nécessairement le financement qui définit une entreprise maintenue, mais bien plutôt la relation qu'elle entretient avec l'organisme de crédit communautaire et à qui elle doit en partie sa pérennité. Par exemple, il y a des entrepreneurs qui sollicitent l'aide de l'organisme de crédit communautaire uniquement pour établir des prévisions financières, et non pas dans le but d'obtenir un prêt.

Le bilan du réseau MicroEntreprendre ci-dessus ne reflète ni les différences de création de microentreprises entre les territoires du Québec (ISQ et Nikuze, 2020, p. 8) ni les disparités entre les organismes membres du réseau ([www.microentreprendre.ca](http://www.microentreprendre.ca)). Pourtant, même si ceux-ci partagent « plusieurs caractéristiques communes, leurs structures, leurs orientations et leurs pratiques sont intimement liées aux besoins de

leurs collectivités » (MicroEntreprendre, 2017, p. 9) et peuvent induire des facteurs susceptibles d'influencer la pérennité des microentreprises qu'ils accompagnent.

Le portrait de l'entrepreneuriat au Canada (voir les graphiques 7 et 8<sup>10</sup> du MISDE et al. [2018, p. 13-14]) et au Québec (MEIE, 2021; ISDE, 2021) montre une contradiction entre les taux de création très élevés des microentreprises et leurs taux de survie très bas. Le tableau 3 qui présente les données de 2019 sur le taux de survie des entreprises du Québec à leur cinquième année d'activité indique que plus des deux tiers (67 %) des microentreprises accompagnées par le crédit communautaire étaient encore en activité cinq ans après leur création contre seulement deux cinquième (42 %) des autres microentreprises au Québec. Dans le même tableau, on voit que le taux de survie des microentreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire était supérieur à celui de l'ensemble des autres catégories d'entreprises au Québec (65%).

**Tableau 3 : Le taux de survie des entreprises à la 5e année au Québec, en 2019**

<b>Catégories d'entreprises</b>	<b>Taux de survie</b>
Microentreprises accompagnées par le CC	67%
Ensemble des microentreprises	42%
Ensemble des entreprises (toutes les catégories)	65 %

Source: ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (2022) et MicroEntreprendre (2022)

Comme nous l'avons vu plus haut, les pratiques très particulières de microcrédit existent au Québec depuis les années 1990, avec un ancrage local et des services complémentaires d'accompagnement de proximité. (Tremblay, Langevin et Alberio, 2022). Les organismes de crédit communautaire sont des acteurs de développement territorial qui se spécialisent auprès des microentreprises, très nombreuses au Québec (Tremblay, Langevin, Mvogo-Balla et Veilleux, 2022a, 2022b, 2022c). La problématique de cette thèse est de comprendre pourquoi les microentreprises

---

<sup>10</sup> [https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/NEC\\_TNS-CNF\\_BSR\\_2002-2014\\_Mai2018\\_fra.pdf/\\$file/NEC\\_TNS-CNF\\_BSR\\_2002-2014\\_Mai2018\\_fra.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/NEC_TNS-CNF_BSR_2002-2014_Mai2018_fra.pdf/$file/NEC_TNS-CNF_BSR_2002-2014_Mai2018_fra.pdf)



accompagnées par les organismes de crédit communautaire ont un taux de survie plus élevé que celui des autres microentreprises au Québec.

En regard du portrait de l'entrepreneuriat au Québec, des points positifs du microcrédit et des spécificités du microcrédit québécois, nous avons relevé quelques critères d'analyse de la pérennité des microentreprises soutenues par le crédit communautaire. Il s'agit de :

- l'évolution des entreprises;
- le parcours des entrepreneurs;
- le secteur d'activité;
- le nombre d'employés;
- le statut juridique;
- l'interaction avec les organismes de crédit communautaire et les acteurs du soutien à l'entrepreneuriat;
- l'ancrage des microentreprises et leur appartenance à l'écosystème économique régional;
- les facteurs, et les stratégies de pérennité mises en œuvre par les microentreprises;
- les défis et obstacles;
- les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial;
- le rôle des organismes de crédit communautaire dans le développement territorial;
- l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie;
- l'influence sur la création d'entreprises;
- les répercussions socio-économiques, culturelles et environnementales des microentreprises.

Parmi ces éléments, nous en avons extrait quelques-uns que nous avons regroupés en trois grands thèmes en vue d'examiner comment, par ces critères, le crédit

communautaire exerce une influence dans la création et le maintien en activité des microentreprises. Ces thèmes sont les suivants :

- les facteurs favorables à la pérennité des microentreprises;
- l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie des personnes et des communautés;
- la contribution du crédit communautaire dans le développement territorial.

Nous allons maintenant présenter les questions de recherche qui ont orienté cette étude.

### **1.3 LES QUESTIONS DE RECHERCHE**

La question générale de recherche se formule comme suit : quelle est l'influence du crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises et sur le développement territorial?

Afin de répondre à cette interrogation principale, nous allons la découper en trois sous-questions.

La première sous-question est la suivante : quels sont les facteurs favorables à la pérennité des entreprises ayant eu recours aux services d'un organisme de crédit communautaire? Cette interrogation permet de mieux comprendre dans quelle mesure le crédit communautaire est bénéfique pour la pérennité des entreprises.

La deuxième sous-question est la suivante : est-ce que les conditions de vie de même que la qualité de vie des promoteurs d'entreprises et des communautés locales ont été améliorées? À travers cette question, nous voulons savoir si les entrepreneurs ont amélioré leur situation personnelle sur le plan économique (Ex. le revenu, insertion professionnelle) et sur le plan social (Ex. estime de soi, conciliation famille-travail, insertion sociale). Nous voulons également savoir si les promoteurs apportent des

changements dans la vie de la communauté (Ex. diversification économique, amélioration du cadre de vie, etc.).

La troisième sous-question est la suivante : est-ce que le crédit communautaire contribue au développement territorial (par l'entremise des entreprises et des organismes de crédit communautaire)? Par cette question, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure le crédit communautaire est bénéfique pour le développement des territoires où sont implantés les organismes de crédit communautaire et les entreprises accompagnées par ceux-ci.

Pour répondre à ces différentes questions, nous y avons associé des objectifs de recherche.

#### **1.4 OBJECTIF GÉNÉRAL ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA RECHERCHE**

L'objectif général de la recherche est d'examiner les éléments qui contribuent à la pérennité des microentreprises créées ou maintenues en activité par les promoteurs accompagnés par les organismes de crédit communautaire et d'indiquer les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial.

Pour être en mesure d'atteindre cet objectif général, la recherche a poursuivi les trois objectifs spécifiques suivants :

- identifier les facteurs qui concourent à la pérennité des huit microentreprises illustrées dans les deux organismes à l'étude;
- déterminer si le crédit communautaire a permis l'amélioration des conditions de vie ainsi que de la qualité de vie des promoteurs et des communautés locales
- montrer la contribution du crédit communautaire sur le développement territorial (à travers les retombées des microentreprises et, par extension, à travers le rôle joué par les organismes de crédit communautaire dans la dynamique de développement territorial).

Regardons maintenant la une pertinence sociale et scientifique de la recherche.

## **1.5 LA PERTINENCE DE LA RECHERCHE**

### **La pertinence sociale**

En considérant que le taux de survie des microentreprises accompagnées par le crédit communautaire est plus élevé que celui des autres microentreprises, la pertinence sociale de cette recherche est d'expliquer comment les pratiques très particulières du crédit communautaire québécois, avec un ancrage local et des services d'accompagnement de proximité, permettent une certaine pérennité des microentreprises.

### **La pertinence scientifique**

Depuis plus d'une vingtaine d'années, des chercheurs québécois étudient les particularités du crédit communautaire (Lebossé, 1998; Maziade, 2013; Langevin, 2008, 2017, 2022, Tremblay 2017, 2022, Alberio, 2022, Veilleux, 2022, Mvogo-Balla, 2022, etc.). Cette recherche doctorale s'inscrit dans la foulée de ces études qui ont pour objet de mieux comprendre et de cerner les enjeux et les répercussions du crédit communautaire au Québec.

Sur le plan scientifique, l'objectif de la recherche est de voir les liens entre le développement territorial et la mise en œuvre du crédit communautaire à l'échelle des territoires locaux et régionaux. La recherche montre que le crédit communautaire est un outil de développement territorial par la mise en œuvre de l'entrepreneuriat local, porté par des acteurs locaux (promoteurs, organismes de crédit communautaire et de soutien à l'entrepreneuriat) au sein des territoires étudiés en l'occurrence ici le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Charlevoix.

## CONCLUSION

En somme, le microcrédit est « une technique d'intervention par la finance qui, selon les circonstances et les modalités d'action, a des effets pour certains positifs, pour d'autres, négatifs » (Servet, 2006, p. 36). Connu au Québec sous le vocable de crédit communautaire, il représente un outil de financement assez important pour la création de microentreprises en région. Devant l'écart observé (voir tableau 3) entre le taux de survie des microentreprises créées ou maintenues par les organismes de crédit communautaire (67 %) et le taux de survie de l'ensemble des microentreprises québécoises (42 %), nous avons voulu comprendre quels sont les facteurs qui favorisent la pérennité de celles ayant eu recours au crédit communautaire. Ainsi, nous avons formulé les questions et les objectifs qui orientent cette recherche. Nous avons également mis en évidence la pertinence de la recherche. Dans le chapitre suivant, nous présenterons le cadre théorique et le cadre conceptuel de l'étude.

## CHAPITRE 2

### LE CADRE THÉORIQUE ET LE CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

#### INTRODUCTION

Le cadre théorique de cette recherche porte sur le paradigme du développement territorial, lequel est aussi appelé le paradigme émergent. Le paradigme de développement territorial (Aydalot, 1985; Jean, 2008; Lafontaine, 2005) est le courant de développement qui s'appuie sur l'espace en tant que territoire et système constitués d'acteurs en interaction (Courlet, 2008 ; Courlet, Pecqueur et Lacour, 2013 ; Jean, 2008 ; Lafontaine, 2005). Il s'inscrit dans une tradition d'études en développement local et en développement endogène (Salamero, 2017). Plus précisément, la démarche théorique de cette étude s'articule autour de la théorie du développement territorial que nous présenterons en premier lieu. En second lieu, nous définirons les concepts clés de la recherche et nous les relierons à l'approche théorique.

#### 2.1 LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

##### 2.1.1 Contexte d'apparition du paradigme de développement territorial

Le développement des territoires<sup>11</sup> a été longtemps appréhendé sous l'angle exclusif de la croissance économique, comme en témoigne le corpus théorique classique datant du 19<sup>e</sup> siècle (Boisvert, 1996). En effet, les paradigmes traditionnels de développement s'articulent autour de l'approche économique qui relie le développement à la croissance économique (Lafontaine, 2005). Cette approche économique met en valeur des indicateurs purement économiques à l'exemple du produit intérieur brut (Jean, 2008; Tremblay, 1999) sans nécessairement prendre en compte le bien-être des communautés et l'équilibre écologique qui font partie intégrante du développement (Rist, 2013). Selon Jean (2008), les adeptes des théories économiques du développement considèrent le capital comme « l'*alpha* et l'*oméga* du

---

<sup>11</sup> L'auteur entend par territoire un espace qui pourrait être une ville, un village, une région, un district, une municipalité, une nation, etc.

développement » (Jean, 2008, p. 291) et la croissance économique comme sa finalité. Pour atteindre cette finalité, certains théoriciens comme Adam Smith et Walt W. Rostow préconisent la libéralisation des marchés (Jean, 2008; Rist, 2013; Tremblay, 1999) tandis que d'autres comme John Maynard Keynes et Karl Marx encouragent l'intervention de l'État dans la régulation (Boisvert, 1996; Fontan et Lévesque, 1992; Klein, 2008; Rist, 2013). Pour les économistes traditionnels, l'espace est réduit au « cadre dans lequel s'inscrivent et se dessinent les phénomènes économiques [...] à une surface, à une distance » (Courlet et al., 2013, p. 8).

L'approche économique du développement a quand même montré ses limites lorsque l'on constate que le progrès quantitatif (ou la croissance économique) ne réussit pas à sortir une frange de la population, mais aussi certains territoires, de la pauvreté (Aydalot, 1985). De même, l'on observe que les produits et les services ne sont pas les seuls éléments à mettre en valeur localement (Pecqueur, 2000, 2006). Dès lors, l'espace en tant que territoire « s'analyse de plus en plus comme une organisation, un système constitué d'acteurs liés par les rapports sociaux, des rapports dynamiques qui évoluent dans le temps en fonction des relations, des interactions qui s'établissent entre eux » (Courlet et al., 2013, p. 40). Cela revient à appréhender chaque territoire par rapport à ses particularités propres. Ainsi, comme l'affirment ces auteurs, il n'existe ni une solution universelle ni une stratégie passe-partout pour développer les territoires.

Pendant les dernières décennies, nous avons vu de plus en plus de travaux mettre l'accent sur le territoire en tant que facteur à part entière du développement (Courlet, 2002; Courlet et al., 2013; Ternaux et Pecqueur, 2008). En ce sens, Courlet, Pecqueur et Lacour (2013) affirment que l'apport majeur de Paul Krugman est, entre autres, « la mise en évidence du développement régional comme processus historique dépendant des trajectoires antérieurement suivies » selon les théories d'économie traditionnelle et de développement (Courlet et al., 2013, p. 7-8). Progressivement, « l'intérêt de l'introduction de l'espace pour la compréhension des phénomènes économiques » (Courlet, 2002, p. 28) va s'accroître et donner naissance au paradigme du développement territorial. Dans ce cadre paradigmatique, le territoire représente le

pivot des mutations mondiales et constitue lui-même le soutien du développement autour d'une approche plus locale (Pecqueur, 2000, 2006).

### **2.1.2 Le développement local**

Le développement local « présente une grande variété de configurations » (Pecqueur, 2000, p. 128). Il est considéré comme un modèle alternatif de développement dans un contexte de mondialisation (Benko, 1998; Prévost, 2001b). Il « est apparu dans le sillage du développement endogène » (Tremblay et al., 2017, p. 8) et privilégie la mise en œuvre d'initiatives et la dynamique partenariale au niveau local (Tremblay, 1999, 2004).

D'après Denieuil (2008), « le développement local a pris naissance autour de procédures de mobilisation intégrée (économique, sociale, politique, institutionnelle) et globale des acteurs locaux et de leurs rapports de force » (Denieuil, 2008, p. 117). L'auteur continue en disant que cette « mobilisation pour le développement local consiste en une recherche politique partant des habitants pour enrayer la chute économique de leur territoire ainsi qu'une perte d'identité liée à la nécessité de quitter les lieux » (Denieuil, 2008, p. 117). Ainsi, même si le développement local s'appuie sur les forces endogènes et les initiatives des acteurs locaux, il a quand même besoin d'une implication du gouvernement (ou de l'État) en tant qu'accompagnateur. Selon Gontcharoff (1999, 2002), cité dans Denieuil (2008), « on se situe là dans un mouvement endogène ascendant où la base agit seule, sans l'État, qu'elle interpelle toutefois » (Denieuil, 2008, p. 117) à s'engager dans ce niveau local.

Pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises – et en particulier les petites – se créent et se développent » (cité dans Prévost, 2001a, p. 17). Le développement local est donc celui qui s'exprime sur un territoire donné, soit le niveau local (Prévost, 2001a), et, grâce à la mobilisation des acteurs locaux, vise à consolider et à développer de manière durable l'économie des territoires concernés (D'Amours, 2006). Le développement local se démarque par les



relations d'acteurs hors marché dans le circuit économique et « décrit les modalités d'adaptation et d'initiative autonome » (Pecqueur, 2000, p. 129) de ceux-ci aux transformations économiques mondiales. Selon Prévost (2001a), les principales caractéristiques du développement local sont les suivantes :

- il n'y a pas de modèle unique de développement local;
- le développement local comporte une dimension territoriale;
- le développement local s'appuie sur une force endogène;
- le développement local fait appel à une volonté de concertation et de mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux;
- il intègre des dimensions sociales aussi bien qu'économiques;
- l'approche du développement local implique aussi une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers la collectivité.

Ainsi, le développement local prend en compte trois principales dimensions, soit la dimension économique, la dimension territoriale et la dimension sociale. Dans certaines localités à travers le monde, le développement local « est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent » (Courlet et al., 2013, p. 8-9). Il est le fruit du comportement dynamique de leurs actions sur un territoire où aucune personne ne possède une autorité suffisante pour commander l'ensemble des acteurs locaux (Prévost, 2001b).

Au Québec, c'est le gouvernement québécois qui a propulsé le développement local dans les régions administratives et les territoires (Prévost, 2001a; Proulx, 2019a, 2019b; Proulx et Prémont, 2019; Simard et al., 2014). L'objectif d'une stratégie ou d'un projet de développement local au Québec a été non seulement la création immédiate d'emplois ou la réinsertion des groupes marginalisés, mais aussi l'accroissement du patrimoine collectif d'une communauté dans une perspective de long terme (Prévost, 2001b). Concernant les acteurs gouvernementaux, « au Canada, ce sont principalement les paliers fédéral et provincial qui, par l'intermédiaire de politiques régionales, offrent des programmes pour soutenir des initiatives de développement local. Il faut noter que ces programmes ciblent principalement les

milieux ruraux » (Fontan et Lévesque, 1992, p. 41). Selon Proulx, il s'agit, entre autres, des nouvelles interventions publiques effectuées par le Québec et des transferts financiers spécifiques proposés par le gouvernement fédéral canadien (Proulx, 2019a, 2019b; Proulx et Prémont, 2019).

D'un autre côté, le développement local repose aussi sur les initiatives basées sur la participation de la communauté aux différentes étapes de sa mise en œuvre (Fontan et Lévesque, 1992).

Le développement local ainsi présenté n'entre pas en contradiction avec la dynamique de mobilisation des acteurs locaux à l'origine de cette forme de développement. Il met juste l'accent sur la collaboration d'acteurs différents. Cela démontre que le gouvernement ou l'État joue un rôle d'accompagnateur auprès des communautés locales et des acteurs collectifs pour assurer le succès durable de leur modèle alternatif de développement.

### **2.1.3 Le développement économique communautaire**

Le développement économique communautaire est un sous-courant du développement local (D'Amours, 2006; Tremblay et al., 2017). Cependant, à la différence du développement économique local, « le développement économique communautaire intègre objectifs économiques (création d'entreprises et d'emplois) et objectifs sociaux (lutte contre la marginalisation sociale, qualité de vie, services collectifs, *empowerment*<sup>12</sup> de la communauté) » (D'Amours, 2006, p. 49).

L'approche du développement économique communautaire est de plus en plus adoptée puisqu'elle représente un moyen de défense et de protection des localités contre les changements mondiaux (Proulx, 1995). En fait, le développement économique communautaire s'est imposé au Canada après les crises économiques des

---

<sup>12</sup> L'*empowerment* (ou *autonomisation*) est « l'appropriation d'un pouvoir existant ou latent » (D'Amours, 2006, p. 49).

années 1980 pour remédier à l'incapacité de l'économie de marché classique à apporter des solutions de développement (Tremblay et al., 2017). « Aux États-Unis et au Canada, le développement économique communautaire est un processus par lequel une communauté, à travers une variété d'organisations à caractère socio-économique, cherche à développer sa localité » (Fontan et Lévesque, 1992, p. 29). Bien qu'il se rapproche de la planification socio-économique, le développement économique communautaire se démarque par la participation active des habitants de la communauté (Proulx, 1995). Selon cet auteur, sa finalité est de développer l'autonomie de chacun devant les dangers d'aliénation de la société. Le développement économique communautaire préconise donc le développement de la communauté, désignée à la fois comme communauté géographique et communauté d'identité (D'Amours, 2006).

Dans cet esprit, Favreau et Lévesque (1996) soutiennent que le développement économique communautaire prend en compte « quatre dimensions, soit la dimension économique, la dimension territoriale, la dimension sociale et la dimension communautaire » (cité dans Tremblay et al., 2017).

#### **2.1.4 Le développement territorial**

##### **La théorie du développement territorial et la notion de territoire**

Les promesses non remplies des politiques de l'aménagement du territoire et du développement régional (Jean, 2008) ont eu pour effet la multiplication des territoires en souffrance et plus particulièrement, les zones périphériques reculées ou éloignées des métropoles (Torre, 2015). Dans ce contexte, la découverte de la réalité de l'ancrage territorial des pratiques sociales et économiques (Jean, 2008) montre le rôle important joué par le local dans la réflexion et les stratégies portant sur le développement, et plus spécifiquement par le régime de gouvernance locale<sup>13</sup> (Jean, 2005a; Klein, 2008;

---

<sup>13</sup> La gouvernance locale est entendue non pas au sens de la capacité de gouverner, mais plutôt « au sens d'une nouvelle gouvernance basée sur la capacité de mettre en synergie le secteur économique local, le pouvoir municipal et les organisations communautaires » (Jean, 2005a, p. 254). Dans cette nouvelle gouvernance locale, les différentes forces socio-économiques (les acteurs locaux sociaux et

Lévesque, 2008) et l'organisation des acteurs des aires géographiques de taille restreinte (Torre, 2015). Ainsi, appliqué à une communauté territoriale, le régime territorial de gouvernance « permet de rendre compte de la conception des rapports sociaux et donc aussi des relations de pouvoir qui sont localement dominantes » (Lévesque, 2008, p. 208).

« Le terme de développement territorial est plutôt récent, et longtemps les auteurs lui ont préféré ceux de développement local (Aydalot, 1986; Greffe, 2002) ou par le bas (Stohr et Taylor, 1981) » (cité dans Torre, 2015, p. 278). Selon Jean (2008), c'est l'économiste français Philippe Aydalot qui a développé les bases les plus solides de la théorie du développement territorial. Le développement territorial peut être compris comme le développement (appréhendé par les collectivités et les communautés) qui « exprime la reconnaissance du lien fort entre les dynamiques de développement et les caractéristiques multiples des territoires sur lesquels elles se déploient » (Jean, 2008, p. 296). Le développement territorial est ancré dans le territoire (Lafontaine, 2005) qui fait référence non pas aux frontières délimitées, mais plutôt aux « relations organisées, des groupes ou des populations particulières, qui se reconnaissent dans des projets communs (Sack, 1986) » (cité dans Torre, 2015, p. 278).

Selon Courlet et al. (2013), « le territoire est un lieu de relations et d'incertitudes inséré dans un environnement changeant. Il doit donc être en constante évolution et adaptation et ne doit pas être perçu comme un regroupement de zones, mais comme un tissu » (Courlet et al., 2013, p. 42). Plus précisément, le tissu social correspond à un ensemble d'interactions entre les divers acteurs appartenant à un même réseau de proximité. Dans ce sens, Courlet et al. (2013) affirment que

le territoire désigne en effet, à la fois :

- un ensemble de facteurs aussi bien matériels qu'immatériels qui, grâce à l'élément de proximité, permet un certain nombre d'avantages. Ceux-ci s'expriment souvent dans la théorie

---

économiques) agissent ensemble pour la recherche d'un intérêt général (Jean, 2005a; Klein, 2008; Lévesque, 2008).

économique par les économies externes et la diminution des coûts de transaction;

- un système de relations économiques sociales qui contribue à la constitution de ce que certains appellent le capital relationnel ou social;
- un système de gouvernance local, qui rassemble une collectivité, un ensemble d'acteurs privés et un système d'administrations publiques locales inséré dans un environnement plus large. (Courlet et al., 2013, p. 42-43)

Ainsi, « le territoire est un mode d'organisation à plusieurs dimensions à savoir sociale, économique, culturelle, historique et identitaire » (Perret, 2005, p. 192), etc. qui met en interaction divers acteurs comme les entreprises, les gouvernements, les organismes communautaires, l'économie sociale, etc. (Gagné, 2005, p. 91). La théorie de développement territorial est multidimensionnelle (Lafontaine, 2005; Jean, 2005b, 2008) et « peut donc être abordée suivant différentes perspectives » (Delay, 2005, p. 85). Pour les besoins de cette étude, nous nous limitons aux dimensions économique, sociale et environnementale du développement territorial.

### **La dimension économique du développement territorial**

Dans sa dimension économique, le développement territorial fait référence à la croissance économique d'un espace géographique qui n'est pas donné, mais construit par l'histoire, la culture et les réseaux socio-économiques qui en dessinent les frontières (Jean, 2008).

En ce sens, elle met l'accent sur les indicateurs économiques mesurés en partie par le PIB, le revenu des travailleurs ou le taux d'emploi (Jean, 2005a; Lafontaine, 2005). Elle donne aussi de l'importance aux facteurs tangibles comme les ressources naturelles, les investissements de l'extérieur et les facteurs intangibles comme l'entrepreneuriat, la disponibilité de la main-d'œuvre, le partenariat, la capacité innovatrice économique du milieu (Campagne et Pecqueur, 2014; Jean, 2005a, 2008).

Ainsi, la dimension économique s'intéresse aux acteurs, aux activités et aux processus qui jouent un rôle dans la croissance économique d'un territoire donné.

### **La dimension sociale du développement territorial**

La dimension sociale n'est autre que le développement social intégré (ou ancré) dans le territoire (Lafontaine, 2005; Jean, 2005b, 2008; Fréchette et Letarte). Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU, 1995) :

Le développement social est une démarche visant à améliorer la capacité des gens à vivre en toute sécurité et leur permettre de participer pleinement à la société. Le développement social est indissociable de son caractère culturel, écologique, économique, politique et spirituel et ne peut être envisagé dans une perspective uniquement sectorielle (cité dans Letarte, 2005, p. 136; Tremblay, 2006, p. 38).

À cet égard, le développement social « tend à assurer le bien-être individuel et collectif en soutenant le développement du potentiel des personnes, l'équité, l'entraide et la solidarité, la participation citoyenne » (Letarte, 2005, p. 136) à la vie sociale et aux décisions qui affectent leur vie. Il s'enracine dans la communauté et s'intéresse non seulement à l'amélioration du tissu social et des conditions de vie, mais se penche aussi sur « les actions ou les interventions contre l'exclusion et contre la pauvreté » (Fréchette et Letarte, 2009, p. 76). Il recherche également le respect des droits et libertés, la cohésion sociale ou le vivre-ensemble, l'amélioration du niveau d'éducation et de santé, la préservation de la diversité culturelle (Fréchette et Letarte, 2009; Lafontaine, 2005). Par rapport à l'aspect culturel, il joue un rôle important en tant que catalyseur et mobilisateur au sein de la communauté locale, mais également comme effet de levier sur le développement territorial (Kahn, 2010; Leclerc, 2018).

En outre, la dimension sociale du développement territorial peut être mesurable en partie par « l'augmentation du capital social, l'augmentation ou le renforcement des capacités, l'amélioration du cadre de vie, l'indice de développement humain, la diminution de la pauvreté et de l'exclusion sociale » (Lafontaine, 2005, p. 366). Tremblay (2006) va dans le même sens lorsqu'elle montre qu'on peut apprécier le

niveau de développement social ou de sous-développement social d'une communauté à partir des indicateurs sociaux du développement<sup>14</sup> qui déterminent « tout ce qui concerne la qualité de vie des personnes et de la communauté » (Tremblay, 2006, p. 39).

D'après Jean (2008), « réussir le développement territorial suppose un processus d'apprentissage social du développement, c'est-à-dire le développement d'une compétence citoyenne dans le cadre d'un [...] modèle de développement social visant une participation sociale partagée entre la revendication des droits et l'apprentissage des responsabilités » (Jean, 2008, p. 310). Il apparaît que le développement social dans un territoire implique aussi bien l'engagement de l'État que celui des acteurs de la société civile, comme les groupes du milieu et les citoyens (Tremblay, 2006), et il est de la responsabilité du gouvernement local (les municipalités, les MRC, les villes, etc.) de s'assurer de sa mise en œuvre (Fréchette et Letarte, 2009; Jean, 2008; Tremblay, 2006).

Dans cette perspective, Jean, White et Lévesque (2004) affirment que le développement social semble s'arrimer avec le développement communautaire (cité dans Tremblay, 2006, p. 44). Cette dimension « sociocommunautaire » met l'accent en partie sur l'*empowerment* des communautés, le capital social et le développement de services de proximité (Fréchette et Letarte, 2009, p. 78).

---

<sup>14</sup> Le niveau de scolarité et de revenu, l'état de santé et l'espérance de vie, le taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, le taux de chômage et le taux d'occupation de la population, le niveau d'activité économique, la qualité des logements et de l'habitation en général, le taux de personnes seules, l'évolution démographique, le niveau de mésadaptation sociale, etc. (Tremblay, 2006).

## **La dimension durable du développement territorial**

Bien que certains auteurs montrent que l'aspect durable (ou environnemental) est un élément du développement social (Fréchette et Letarte, 2009), d'autres l'examinent comme étant un élément à part entière du développement territorial (Jean et Lafontaine, 2005a, 2005b). Qu'il soit appelé développement territorial équitable, développement territorial viable ou encore développement durable local, il peut être perçu comme l'approche territorialisée (ou territorialiste) du développement durable.

L'approche territorialisée du développement durable considère le territoire comme « brique de base » du développement durable (Gagnon, 2008 ; Theys, 2002). Selon Gagnon (2008), cette approche invite les acteurs territoriaux à se réappropriier le développement de leur territoire, en sollicitant davantage l'implication du milieu, et non plus seulement la responsabilité des experts, des gouvernements et des organisations internationales. Il s'agit, toujours selon Gagnon (2008), d'une approche novatrice qui se caractérise d'un côté par la mise en évidence du concept de gouvernance territoriale, d'ailleurs considéré par Brodhag (1999) comme « le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable » (cité dans Gagnon, 2008, p. 356), et de l'autre côté, par l'implication des acteurs territoriaux aux processus décisionnels. De même, Gagnon (2008) explique que le courant territorialiste du développement durable utilise un certain nombre d'outils et d'applications tels les agendas 21 locaux, la gestion intégrée des ressources, la consommation responsable, etc. pour évaluer des projets locaux de développement.

Le courant territorialiste privilégie ainsi le territoire comme échelle d'intervention appropriée pour les solutions aux problèmes de développement durable. Pour ses adeptes, les initiatives locales de développement durable offrent davantage de résultats que les actions menées au niveau global (national ou international). Tel est d'ailleurs le point de vue de Theys (2002) lorsqu'il affirme que « c'est essentiellement à l'échelle des territoires que pourront être construites, démocratiquement, les articulations indispensables entre les dimensions sociales et écologiques du



développement durable » (Theys, 2002, p. 2). Selon lui, les solutions pour résoudre le problème du cumul des inégalités sociales et des inégalités écologiques doivent être apportées au niveau local. À cet égard, Theys relève des solutions par rapport aux territoires telles que l'approche territoriale centrée sur le territoire et les nouvelles solidarités écologiques ou communautaires, comme les communautés de quartier, la recherche de l'équité en réduisant les externalités, la mutualisation des risques entre collectivités manifestement inégales, etc.

Cependant, Theys (2002) déplore que le développement durable local ne soit encore qu'un slogan et non pas l'expression d'une réelle volonté politique. D'après lui, l'approche territorialisée du développement durable se heurte à divers obstacles, à savoir :

- la définition des territoires pertinents de développement durable;
- l'articulation entre les territoires, entre les organisations et les territoires, car la somme des développements locaux viables ne peut correspondre à un développement durable global;
- l'articulation entre le respect de la singularité des lieux et des cultures et une certaine conformité à l'échelle mondiale;
- l'articulation entre les mobilisations collectives et individuelles versus la globalité de plusieurs problèmes environnementaux. (cité dans Gagnon, 2008, p. 358)

Pour Theys, bien que les politiques de développement durable aient été intégrées à l'échelle des territoires, comme les agendas 21, elles demeurent « fragiles et souffrent d'un handicap majeur qui est de ne pouvoir s'appuyer sur des jeux d'alliance, des logiques institutionnelles ou des intérêts économiques clairement affirmés ou suffisamment puissants » (Theys, 2002, p. 3).

Les trois approches théoriques du paradigme de développement territorial que nous venons de voir, soit le développement local, le développement économique communautaire et le développement territorial, présentent des particularités spécifiques. À la lumière de celles-ci, nous avons choisi le développement territorial comme cadre théorique pour cette recherche.

## **2.2 LE CADRE THÉORIQUE CHOISI POUR LA THÈSE : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Les organismes de crédit communautaire, comme nous l'avons montré précédemment, font partie du système d'acteurs en action à l'intérieur du territoire défini comme un espace délimité de ressources et un construit social et historique. À cet égard, le développement territorial est l'approche appropriée pour connaître les répercussions du crédit communautaire dans la dynamique de développement des deux territoires à l'étude. De même, en raison de ses multiples dimensions qui considèrent certains domaines d'intervention comme des éléments spécifiques intégrés et indissociables au territoire, le développement territorial se démarque dans l'étude du phénomène de crédit communautaire de la façon la plus explicite possible (sans toutefois en épuiser le sujet). Enfin, sans affirmer que le développement territorial remplace le développement local ou encore qu'il lui est égal, nous sommes en accord avec les auteurs qui le préfèrent parce qu'il est plus récent et plus englobant par rapport au développement local.

Ainsi, comme le montre le tableau 3 qui récapitule les spécificités des trois théories du paradigme émergent qui nous ont intéressées, l'approche du développement territorial vise les territoires comme des aires géographiques de taille restreinte, des relations organisées, un système de gouvernance locale et enfin, un ensemble de facteurs matériels et immatériels. Cette théorie s'appuie à la fois sur des initiatives endogènes et exogènes soutenues par la mobilisation du gouvernement et des acteurs locaux. De plus, elle couvre en même temps les dimensions économique, sociale et durable, qui apparaissent d'ailleurs toutes interreliées. On voit également que la gestion du développement territorial est assumée par les acteurs socio-économiques, les institutions politiques et les autres parties prenantes des territoires comme les collectivités locales ou territoriales, les services déconcentrés de l'État, les chambres de commerce, les dispositifs locaux de gouvernance et du milieu associatif.

L'approche du développement local, quant à elle, est présentée par deux branches dans le tableau 4. La première porte sur le développement économique local qui se met en œuvre dans le territoire local en tant qu'environnement direct des acteurs sociaux et économiques. Celui-ci met plus l'accent sur la dimension économique qu'il encastre dans une certaine mesure dans le social (Jean 2008; Fréchette et Letarte, 2009; Tremblay, 2006). Par ailleurs, le fonctionnement du système de développement économique local repose sur les relations d'acteurs socio-économiques, la dynamique partenariale au niveau local et l'intervention de l'État comme accompagnateur. La deuxième branche (le développement économique communautaire), quant à elle, cible comme territoire la communauté locale en tant que communauté géographique et identitaire. De la même manière que le développement économique local, le développement économique communautaire découle des initiatives endogènes de mobilisation spontanée du milieu. Toutefois, le développement économique communautaire incorpore en plus des dimensions économique et sociale, la dimension communautaire. Il en est de même pour la gestion dans la mesure où le développement économique communautaire est assumé par la participation active de la communauté et des instances de gouvernance locale, en sus des relations d'acteurs socio-économiques, de la dynamique partenariale locale ainsi que de l'accompagnement de l'État.

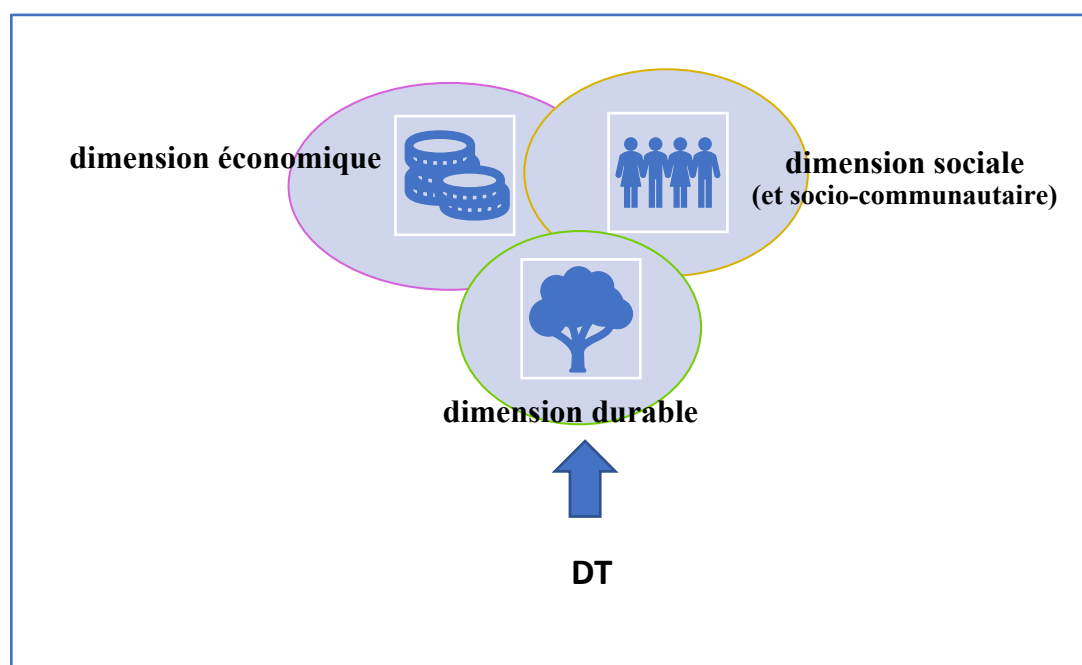
**Tableau 4 : Traits distinctifs de chacune des approches théoriques**

Approches théoriques		Particularités mises en œuvre dans l'approche théorique			
		Territoires ciblés par le développement	Initiatives de développement	Dimensions du développement ciblées	Fonctionnement ou gestion
Le développement local	Le développement économique local	Le territoire local en tant qu'environnement immédiat des acteurs sociaux et économiques.	Les initiatives endogènes :  La mobilisation des acteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimension économique.</li> <li>• Dimension sociale.</li> <li>• Dimension communautaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs socio-économiques.</li> <li>• La dynamique partenariale au niveau local.</li> <li>• L'État comme accompagnateur.</li> <li>• La participation active des habitants de la communauté.</li> <li>• Les instances de gouvernance locale.</li> </ul>
	Le développement économique communautaire	La communauté locale désignée à la fois comme communauté géographique et communauté d'identité.			
Le développement territorial		Le territoire en tant que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aires géographiques de taille restreinte.</li> <li>• Relations organisées.</li> <li>• Système de gouvernance locale.</li> <li>• Ensemble de facteurs matériels et immatériels.</li> </ul>	Les initiatives endogènes et exogènes :  La mobilisation combinée du gouvernement et de l'action locale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimension économique.</li> <li>• Dimension sociale.</li> <li>• Dimension durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs socio-économiques.</li> <li>• Les institutions politiques.</li> <li>• Les autres parties prenantes des territoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les collectivités locales ou territoriales;</li> <li>○ les services déconcentrés de l'État;</li> <li>○ les chambres de commerce;</li> <li>○ les dispositifs locaux de gouvernance et du milieu associatif.</li> </ul> </li> </ul>

Source : Compilation des travaux des auteurs cités dans le cadre théorique : Campagne et Pecqueur, 2014; Jean et Lafontaine, 2005a, 2005b; Fréchette et Letarte, 2009; Gagnon, 2008; Letarte, 2005; Lévesque, 2008; Theys, 2002, Torre, 2015; Tremblay, 2006, etc.

La figure 1 ci-dessous illustre les trois dimensions du développement territorial abordées dans cette thèse.

**Figure 1: Les trois dimensions du développement territorial retenues**



Source : Valérie Mvogo Balla.

Après avoir ainsi posé les bases théoriques de la recherche, nous allons maintenant examiner son cadre conceptuel.

## **2.3 LE CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE**

À titre de rappel, la question générale de recherche consiste à déterminer quelle est l'influence du crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises et sur le développement territorial? Pour tenter de répondre à cette question, nous avons élaboré un cadre d'analyse qui comprend six concepts intégrateurs en lien avec l'approche théorique du développement territorial. Il s'agit de l'ancrage territorial, du capital social, de l'économie sociale, de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie<sup>15</sup>, de l'innovation sociale et des systèmes productifs locaux.

### **2.3.1 L'ancrage territorial des entreprises et des produits**

L'ancrage territorial évoque de façon générale les liens d'attachement au lieu (économique, social, symbolique, etc.) que peuvent avoir des individus, des entreprises, des produits, etc. (Elverdín, Maggio et Muchnik, 2011; Lambert-Derkimba, Verrier et Casabianca, 2011; Zimmermann, 2005). Il nécessite la collaboration des acteurs locaux (Cañada et Muchnik, 2011).

L'ancrage territorial d'une entreprise désigne la « dialectique firme-territoire, dans laquelle se construit une interaction, une endogénéisation réciproque, qui va fonder ou non une dynamique commune de la firme et du territoire » (Zimmermann, 2005, p. 25). Il correspond à l'ensemble des liens tissés entre le territoire et l'entreprise en tant qu'acteurs à part entière sur ce territoire (Tremblay, 2010). Toutefois, cet ancrage « ne dépend pas que du lien aux lieux des acteurs concernés, il dépend également de l'évolution de l'environnement (économique, financier, technologique...) et des politiques publiques qui régulent les dynamiques territoriales » (Elverdín et al., 2011, p. 65). Il est donc influencé par les décisions prises par divers acteurs du territoire. Dans cette visée, Zimmermann (1998) affirme que « le concept d'ancrage

---

<sup>15</sup> Les concepts de l'amélioration des conditions de vie et de l'amélioration de la qualité de vie ont été regroupés dans la thèse pour alléger le texte. Chacun d'eux est défini distinctement et analysé selon la perception des informateurs (ou des personnes interviewées dans l'étude).

territorial répond à un processus d'apprentissage collectif localisé dans le but de générer des ressources » (cité dans Cañada et Muchnik, 2011, p. 7).

L'ancrage territorial des produits, quant à lui, désigne les liens « des produits à leur lieu de production » (Chazoule et Lambert, 2011, p. 17). Il montre les références identitaires de même que les spécificités locales qui révèlent l'attachement des produits à un territoire particulier (Elverdín et al., 2011) qui devient en effet « une source importante de diversité des productions [...] locales » (Cañada et Muchnik, 2011, p. 8). Ces liens identitaires entre les produits et le territoire font référence au patrimoine naturel (biophysique), au patrimoine culturel (savoirs, identités), ou encore aux réseaux socio-économiques et institutionnels (Cañada et Muchnik, 2011).

En effet, depuis environ une vingtaine d'années, plusieurs travaux de recherche ont étudié « l'attachement de certaines productions à un lieu donné » (Cañada et Muchnik, 2011, p. 4) pour montrer comment les produits et les techniques sont porteurs et révélateurs d'identités territoriales (Moity Maïzi et Bouche, 2011). La plupart de ces recherches se sont articulées autour de la notion de système agroalimentaire localisé (SYAL) (Cañada et Muchnik, 2011; Chazoule et Lambert, 2011; Minvielle, Consales et Daligaux, 2011; Pecqueur, 2018). Le SYAL met en valeur l'analyse des spécificités territoriales « tant du point de vue matériel que symbolique [à travers] différentes formes d'organisation des relations entre homme/produit/territoire » (Cañada et Muchnik, 2011, p. 5-6).

La mise en valeur de certains produits locaux, « appelés dans la littérature produits typiques, de terroir, identitaires, ou bien, dans le cas des produits qui ont adopté des signes distinctifs, des produits issus des indications géographiques » (cité dans Chazoule et Lambert, 2011, p. 11), vient renforcer l'ancrage des produits au territoire.

Dans cette étude, le concept d'ancrage territorial sera rattaché à la dimension sociale du développement territorial (voir tableau 4) puisqu'il permettra d'apprécier d'une part l'attachement des microentreprises aux territoires de Charlevoix et du

Saguenay–Lac-Saint-Jean par leur engagement dans le milieu. D'autre part, il éclairera notre compréhension de l'étendue du rattachement des produits de ces entreprises à leurs territoires de production.

### **2.3.2 Le capital social**

La notion de capital social, qui ouvre un large champ de définitions, aurait été utilisée pour la première fois en 1977 par Loury (Côté, Fortin et Langlois, 2002). D'après Jenson (1998) citée par Côté et al. (2002), les chercheurs canadiens considèrent trois principales conceptions du capital social :

Selon la première, le capital social représente les particularités qui assurent à un espace social l'existence d'un lien social fort : infrastructure, sécurité, services à la communauté, événements culturels, sociabilité, etc. [...] La deuxième conception comprend le capital social comme la source de la cohésion sociale et met l'accent sur les mesures institutionnelles, tel le filet de sécurité sociale, qui peuvent favoriser l'appartenance, l'insertion, la participation, la reconnaissance et le partage des valeurs. La troisième conception, qui repose essentiellement sur l'apport de Putnam, insiste sur l'interconnexion des individus et définit le capital social comme la confiance et les normes de réciprocité ainsi que les réseaux qui contribuent à les créer. (Côté et al., 2002, p. 356-357)

Dans une communauté, le capital social désigne donc « la capacité et la volonté de coopérer inhérentes à un tissu social » (Côté et al., 2002, p. 353) et « l'ensemble des normes et des valeurs qui régissent l'action collective ainsi que le cadre où celle-ci se déroule » (Loudiyi, Angeon et Lardon, 2004, p. 1). En ce sens, le capital social fait ressortir les interactions des acteurs locaux et leurs capacités « à mettre en place des réseaux de participation » (cité dans Tremblay, 2014, p. 160). Il suscite ainsi l'engagement des acteurs par des partenariats locaux en vue de développer les localités défavorisées (Amin, 2007) ou éloignées.

Selon Palard (2009), le capital social est fonction de l'intensité des liens que les individus ou les entreprises entretiennent au sein de l'environnement dans lequel ils



évoluent. Ces liens se développent en raison de la « confiance qui se crée entre les individus et/ou les acteurs locaux » (Tremblay, 2019b, p. 160).

Ces liens nous permettent d’appréhender deux niveaux de capital social qui se rapportent à cette recherche, à savoir le capital social des individus et le capital social des territoires. Bourdieu (1980) définit le capital social des individus comme :

l’ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liés à la possession d’un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d’interconnaissance et d’interreconnaissance; ou, en d’autres termes, à l’appartenance à un groupe, comme ensemble d’agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d’être perçues par l’observateur, par les autres ou par eux-mêmes), mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles. Ces liaisons sont irréductibles aux relations objectives de proximité dans l’espace physique (géographique) ou même dans l’espace économique et social parce qu’elles sont fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques dont l’instauration et la perpétuation supposent la reconnaissance de cette proximité. (Bourdieu, 1980, p. 2)

Le capital social de l’entrepreneur relève ainsi du capital social des individus. En effet, le capital social de l’entrepreneur met l’accent sur les multiples liens marchands et non marchands que celui-ci noue avec d’autres acteurs comme les individus, les groupes de la société civile ou les acteurs institutionnels dans l’exercice de son exploitation (Le Gall, Bougeard-Delfosse et Gentric, 2013; Tremblay, 2010, 2019b).

Le capital social des régions, quant à lui, est représenté par l’intensité des liens entre les réseaux d’acteurs intervenant dans le milieu (Côté et al., 2002; Palard, 2009). Notons que le capital social dans les régions du Québec varie d’intensité selon sa provenance et il est favorisé par le lien d’appartenance à la communauté, par la qualité de la participation des acteurs socio-économiques et par les répercussions sur la population (Côté et al., 2002). Ce capital social que l’on qualifie de collectif (Godechot et Mariot, 2004) se matérialise par la confiance collective qui s’appuie sur la confiance identitaire au territoire (Palard, 2009).

Ainsi, le concept de capital social sera relié à la dimension sociale du développement territorial (voir tableau 4) dans la mesure où il permettra de dégager d'un côté l'intensité du réseau social des promoteurs et de l'autre, l'ampleur du réseau social des organisations (microentreprises, Microcrédit Charlevoix, MESagLac, les autres acteurs du milieu).

### **2.3.3 L'économie sociale**

L'économie sociale est « le résultat d'un projet politique né au 19<sup>e</sup> siècle qui se voulait être une réponse au capitalisme sauvage de l'époque » (Fayolle, 2015, p. 43). L'économie sociale est un concept (Lévesque, 2008; Tremblay, 2014) qui permet de lier la dimension économique, au moyen d'activités de production des biens et services, à la dimension sociale, par la rentabilité sociale de ces activités (Tremblay, 2014).

Ce faisant, l'économie sociale recherche le développement des communautés par la promotion de l'entrepreneuriat collectif (D'Amours, 2006). Elle regroupe les activités des entreprises collectives et des organisations communautaires, dont le but est de produire des biens et services marchands et non marchands (Klein et Tremblay, 2013). Tremblay (2010) la définit comme :

une forme d'activité économique qui tend non seulement à pallier les contrecoups des crises de l'économie mondiale, mais aussi, et surtout comme une forme d'économie qui permet aux communautés de reprendre le contrôle sur leur économie locale, de répondre aux besoins de la communauté et de mettre en valeur les ressources locales qui demeurent inexploitées par la grande économie néolibérale. (Tremblay, 2010, p. 4)

L'économie sociale apparaît ainsi comme une économie qui valorise les ressources locales dans le but d'assurer non seulement le développement économique, mais également le développement social des communautés. Elle repose sur l'entrepreneuriat social qui se distingue par la création de coopératives, de mutuelles et d'entreprises collectives (et associations) ayant le statut d'organismes à but non lucratif (D'Amours, 2006; Favreau, 2009; Lévesque, 2008). L'objectif de ces entreprises

sociales est de construire le développement à « l'échelle des communautés locales » (Tremblay, 2010, p. 5).

Dans cette optique, l'économie sociale peut s'imbriquer dans la dimension sociocommunautaire, qui, comme nous l'avons vu, s'intègre elle-même dans une certaine mesure à l'intérieur de la dimension sociale du développement territorial (voir tableau 5). Les entreprises d'économie sociale se caractérisent, entre autres, par leur autonomie financière et par des valeurs sociales comme la solidarité entre membres ou les services aux collectivités.

#### **2.3.4 L'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie**

Les conditions de vie représentent l'ensemble des facteurs économiques et sociaux (niveau de vie et du mode de vie) qui caractérisent la vie des personnes ou des groupes dans la société (www.thesaurus.gouv.qc.ca, Tremblay, 2009).

D'après l'OMS, la qualité de vie « est la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes » (OMS, 1994). La qualité de vie est plutôt subjective puisqu'elle met l'accent sur la satisfaction (par rapport à la santé, sur le plan relationnel ou matériel, à la diminution de la pauvreté et de l'exclusion sociale, bref au bien-être) qu'une personne (ou une communauté) éprouve à l'égard de l'existence (Lafontaine, 2005; Le Moigne, 2010). Selon Desjardins et Tremblay (2021), « la qualité de vie est liée à la liberté et au bien-être des personnes. Elle fait référence à la capacité des individus de faire des choix éclairés et de pouvoir vivre normalement dans leur société » (Desjardins et Tremblay, 2021, p. 3). La qualité de vie renvoie, sur le plan individuel, à la possibilité qu'une personne a de se réaliser, et sur le plan collectif, aux occasions de développement offertes aux personnes qui ont les capacités de les utiliser (Desjardins et Tremblay, 2021).

La perception de l'amélioration de la qualité de vie par les promoteurs interviewés dans cette étude se rapporte aux indicateurs qualitatifs de la dimension

sociale et durable du développement territorial. Il s'agit de l'amélioration du cadre de vie et du mode de vie, de la conciliation travail-famille, de vivre selon leurs valeurs, de leur bien-être, du fait d'avoir un emploi épanouissant, du fait de se réaliser, du fait d'être socialement bien entouré, de l'accès aux aliments de qualité, etc. En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie, les promoteurs le rattachent aux indicateurs quantitatifs qui renvoient plutôt aux conditions matérielles comme les salaires, le niveau de revenu, l'enrichissement personnel, etc.

Le tableau 5 indique que l'amélioration des conditions de vie et celui de la qualité de vie sont des concepts qui sont rattachés au développement social (Tremblay, 2010) et au développement durable territorialisé (Jean, 2005).

**Tableau 5 : Rattachement des concepts à la théorie du développement territorial**

Le cadre théorique du développement territorial	Les concepts retenus pour l'étude
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimension sociale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sous-dimension sociocommunautaire.</li> </ul> </li> <li>• Dimension durable.</li> <li>• Dimension économique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ancrage territorial des entreprises et des produits.</li> <li>• Le capital social.</li> <li>• L'économie sociale.</li> <li>• L'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie</li> <li>• L'innovation sociale.</li> <li>• Le système productif local.</li> </ul>

Source : Valérie Mvogo Balla.

### 2.3.5 L'innovation sociale

L'innovation sociale est un terme « polysémique et recouvre des définitions et des réalités diverses » (Richez-Battesti, Petrella et Vallade, 2012, p. 15). Toutefois, selon Moulaert, « the concept of social innovation is not new » (Moulaert, 2009, p. 12). Moulaert (2009) affirme que l'innovation sociale a été évoquée par Benjamin Franklin dès le 18<sup>e</sup> siècle et présente son évolution, à l'aide d'un rappel historique qui souligne plusieurs définitions de ce concept. Ces dernières ont pour point commun l'initiative d'une personne ou d'un groupe de personnes et la non-intervention de l'État dans une perspective de transformation socio-économique.

D'après le CRISES, l'innovation sociale correspond à de

[n]ouveaux arrangements sociaux, organisationnels ou institutionnels ou encore [à de] nouveaux produits ou services ayant une finalité sociale explicite résultant, de manière volontaire ou non, d'une action initiée par un individu ou un groupe d'individus pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution à un problème ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles. ([www.crisis.uqam.ca](http://www.crisis.uqam.ca))

Selon Bouchard (1999), l'innovation sociale est « toute nouvelle approche, pratique, ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations ou des communautés » (cité dans Rollin et Vincent, 2007, p. 14). Selon Klein et Harrisson (2007), « [l']innovation sociale fait référence à de nouveaux arrangements sociaux, organisationnels ou institutionnels mis en place afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations de développement » (cité dans Klein et al., 2015, p. 3). En d'autres termes, elle représente « un processus dynamique où le social organise et structure les réponses aux différents problèmes et difficultés liés à la transformation de la relation entre la redistribution (l'État), l'échange (le marché) et la réciprocité (famille et liens sociaux) » (Alberio, 2015, p. 55). En revanche, pour Donolo et Fichera (1988),

« l'innovation n'est pas forcément la nouveauté ou ce qui découle d'un simple changement. Il faut plutôt la voir comme une augmentation de rationalité sociale et politique, visible pour les acteurs impliqués dans le processus » (cité dans Alberio, 2015, p. 55).

En regard de toutes ces définitions, il en ressort que l'innovation sociale est une pratique alternative (ou nouvelle) ou un produit nouveau (ou amélioré) qui apportent une certaine valeur ajoutée dans un domaine de la société. Il apparaît également que l'innovation sociale n'est pas forcément rattachée à une localité précise.

Cela dit, Richez-Battesti, Petrella et Vallade (2012) identifient trois principales approches théoriques de l'innovation sociale (Richez-Battesti et al., 2012). La première, mise en œuvre par certains gouvernements et quelques organisations internationales (l'Union européenne, l'OCDE, etc.), préconise l'innovation sociale comme un outil de modernisation des politiques publiques sociales. La seconde porte sur la dimension entrepreneuriale de l'innovation sociale dans laquelle l'entreprise sociale est considérée comme un acteur de changement social. Finalement, la troisième concerne l'innovation sociale comme système d'innovation territorialisé, inclusif et participatif. Cette dernière approche a été conceptualisée par des chercheurs québécois (Klein, Harrison, Levesques, etc.) qui en ont fourni une première définition mettant en évidence la coordination de relations entre les acteurs sociaux à travers des initiatives locales non gouvernementales et ascendantes visant à la satisfaction des besoins humains et le bien-être des collectivités (cité dans Richez-Battesti et al., 2012).

Au-delà de cette diversité théorique du concept d'innovation sociale, plusieurs initiatives de développement territorial favorisant des occasions d'innovation sociale, en partie par l'entrepreneuriat, sont mises sur pied au Québec (Alberio, 2015; Palard, 2009; Pecqueur, 2018). Dans cette dynamique, l'entrepreneuriat n'est pas un phénomène isolé, mais fait plutôt « partie intégrante d'un système » (Fayolle, 2015, p. 44) dans lequel les entreprises jouent un rôle capital dans le processus de l'innovation sociale (Moulaert, 2009).

Dans cette recherche, le concept d'innovation sociale sera rattaché à la dimension économique du développement territorial dans la mesure où il permettra de comprendre comment, par des pratiques ou des produits innovants, les microentreprises de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont en partie réussi à survivre et à jouer un rôle dans la dynamique de développement territorial.

### **2.3.6 Les systèmes productifs locaux**

La notion de systèmes productifs locaux tire son origine de l'économie industrielle et plus particulièrement du concept de districts industriels (Courlet, 2002; Perchet, 2017; Proulx, 1994). Le district industriel est un concept d'origine italienne développé par les travaux d'Alfred Marshall de 1890 à 1919 (Proulx, 1994) où l'on analyse comment les entreprises se sont organisées localement de façon spontanée et informelle pour développer leurs territoires de rayonnement. Plus spécifiquement, le district industriel est :

« [u]ne entité socioterritoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné » (Becattini, 1992, p. 36), autrement dit, par « de véritables intensifications localisées d'économies externes qui déterminent d'intenses agglomérations d'entreprises, fabriquant le même produit ou gravitant autour d'une production typique ». (Garofoli, 1992, p. 58) (cité dans Carlier, 2006, p. 198)

Plusieurs recherches scientifiques se sont inspirées du district industriel pour étudier les différentes approches du développement économique territorialisé sous des appellations telles que milieux innovateurs, cité créatrice, clusters, grappes d'entreprises, communauté apprenante, système local de production ou systèmes productifs localisés, etc. (Proulx, 2012; Tanguy et Uzunidis, 2016). Dans cette perspective, « l'économie locale (ou système productif local)<sup>16</sup> peut être définie comme

---

<sup>16</sup> L'économie locale en tant que système d'acteurs en action dans la dynamique économique d'un territoire donné équivaut au système productif local, selon Tanguy et Uzunidis (2016).

un espace géographique formé en tant qu'ensemble de rapports systémiques entre entreprises, ainsi qu'entre entreprises, État et collectivités territoriales » (Tanguy et Uzunidis, 2016, p. 2). Autrement dit, c'est « un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherche et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte » (Courlet, 2002, p. 31).

Selon Tanguy et Uzunidis (2016), les termes système productif local et économie locale désignent la même chose. Leur vision montre que diverses formes d'innovation qui émergent au sein des entreprises locales alimentent le développement local au moyen d'une organisation particulière du tissu socio-économique local. Ainsi, dans un territoire donné, l'économie locale peut s'articuler autour d'un système économique qui repose, par exemple, sur l'économie sociale, l'ancrage territorial des entreprises locales, la collaboration entre acteurs locaux, etc. En d'autres termes, l'économie locale est un système territorialisé de valorisation de ressources locales dans lequel la capacité à engendrer des innovations par l'entrepreneuriat « (nouvelles entreprises et la localisation d'anciennes entreprises dans sa zone géographique) » (Uzunidis, 2010, p. 96) constitue un préalable pour le développement local.

D'après Courlet (2002), la complexité d'un système productif local se détermine par l'intensité de trois éléments qui le caractérisent. En premier lieu, le système productif local se distingue par une concentration géographique originale, c'est-à-dire « la présence sur un territoire restreint d'un grand nombre d'entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. [...] Il s'agit d'une zone mesurable et délimitée spatialement » (Courlet, 2002, p. 31), à l'exemple de la *Silicon Valley* et de la vallée de l'Arve. La deuxième caractéristique du système productif local est qu'il constitue « le produit des avantages réciproques dont jouissent les entreprises situées dans un même territoire », notamment par rapport à la nature des activités (Courlet, 2002, p. 31). À ce niveau, Courlet (2002) souligne deux cas de figure : soit les entreprises ont des activités similaires et développent des coopérations, soit elles ont des activités complémentaires et optent dans ce cas à un approfondissement de la



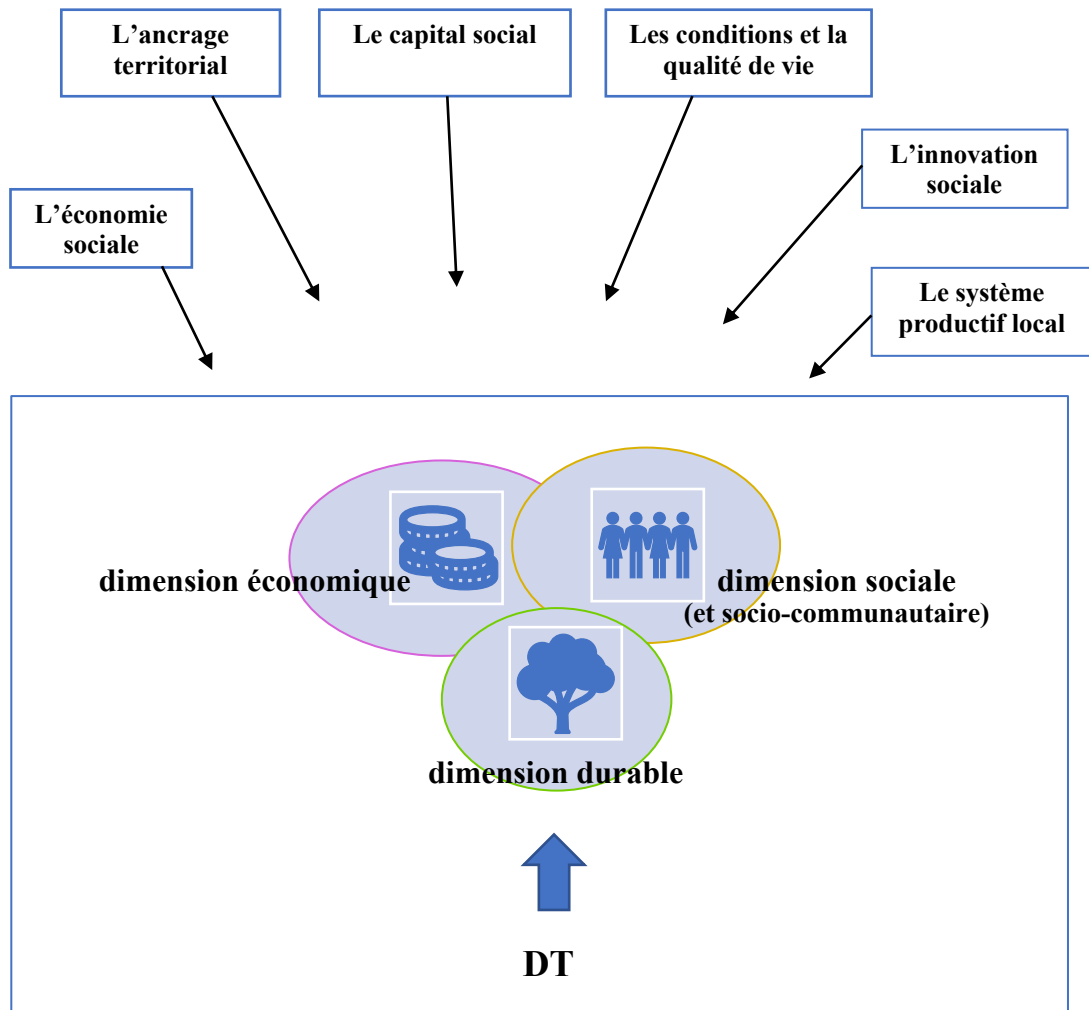
division du travail entre elles. De plus, l'environnement socio-économique et institutionnel dans lequel s'intègrent les interactions entre différents acteurs doit être actif et vecteur de transformation au sein du système local tout entier. Le dernier élément concerne la symbiose entre le patrimoine socioculturel et la sphère économique qui va au bout d'un certain temps générer l'effet d'économies externes positives (ou l'externalité). Les économies externes représentent en partie des avantages produits par les activités de production des entreprises ou par les interactions des acteurs économiques ancrées territorialement (Courlet, 2002). Dans ce sens, les économies externes peuvent prendre la forme de services gratuits que certaines entreprises se rendent mutuellement du fait de leur action et de leur proximité dans un territoire donné.

Certains auteurs regroupent ces trois attributs du système productif local en deux grandes caractéristiques, à savoir la distinction d'un espace localisé par des activités spécifiques, et l'ensemble de relations productives intégrées dans ce système territorialisé d'innovation (Tanguy et Uzunidis, 2016). Ainsi, le système productif local met l'accent sur « l'organisation qui lie les entreprises sur un territoire et [s'efforce] d'explicitier la nature des avantages (externalités positives, réduction des coûts de transaction, meilleure coordination des acteurs d'un territoire, etc.) que génère la proximité » (Courlet, 2002, p. 38).

Il comprend diverses formes d'innovations sociales qui émergent au sein des entreprises locales et qui alimentent le développement local au moyen d'une organisation particulière du tissu socio-économique local qui peut s'articuler autour d'un système économique qui repose, par exemple, sur l'économie sociale, l'ancrage territorial, la collaboration entre acteurs locaux, etc. (Tanguy et Uzunidis, 2016, Courlet et al. 2013, Palard, 2009). En considération de tous ces éléments, nous allons voir un peu plus loin dans le chapitre de synthèse qu'il apparaît dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans une certaine mesure, un début de système productif local. Ce concept sera analysé comme une composante de la dimension économique du développement territorial.

La figure 2 montre les six concepts du cadre conceptuel qui peuvent être rattachés à plusieurs dimensions du développement territorial à la fois.

**Figure 2: Cadre théorique et cadre conceptuel**



Source : Valérie Mvogo Balla.

## CONCLUSION

Globalement, nous retenons de ce chapitre que le cadre théorique de la recherche porte sur la théorie du développement territorial qui fait partie du grand paradigme de développement territorial. La théorie du développement territorial nous apparaît comme la meilleure approche théorique pour montrer les répercussions du crédit communautaire sur le développement économique, social et durable territorialisé des deux régions étudiées, et cela, par l'intermédiaire de l'entrepreneuriat local. Dans ce chapitre, nous avons également passé en revue les principaux concepts rattachés à la théorie de développement territorial qui vont nous aider dans l'analyse des entrevues qualitatives. Cette théorisation et cette conceptualisation constituent la base sur laquelle nous allons nous appuyer pour tenter de répondre aux questions de recherche dans le chapitre 8. Mais avant d'y arriver, il est indispensable de présenter la stratégie de recherche, laquelle fait l'objet du prochain chapitre.

## CHAPITRE 3

### LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE RECHERCHE

#### INTRODUCTION

« La méthodologie de la recherche englobe à la fois la structure de l'esprit et de la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme » (Gauthier, 2003, p. 8). Ainsi, Gauthier (2003, 2016) montre que le chercheur procède à un raisonnement scientifique en vue de produire de la connaissance (connaissance théorique, connaissance nécessaire à une action, connaissance utile à une prise de décision, etc.) au moyen d'une méthode spécifique de collecte de données. À cet égard, Pirès (1997) précise qu'en sciences sociales, il n'existe pas de méthodologie qualitative ou quantitative, mais plutôt des recherches quantitatives ou qualitatives, ou bien les deux à la fois, c'est-à-dire mixtes. D'après lui, « la méthodologie est une seule, et les grandes questions d'ordre méthodologiques concernent tant les recherches quantitatives que les recherches qualitatives » (Pires, 1997a, p. 49). Laperrière (1997) partage en quelque sorte ce point de vue lorsqu'elle affirme que « toute méthodologie scientifique tente de résoudre de façon systémique et crédible, les problèmes que lui pose la juste appréhension du monde » (Laperrière, 1997, p. 365).

En considérant l'importance que ces trois auteurs attachent à la notion de méthodologie en sciences sociales, nous consacrons ce chapitre à la présentation de la démarche méthodologique que nous avons suivie pour répondre aux questions de recherche posées dans le premier chapitre. Plus précisément, dans ce chapitre, nous décrirons le processus de collecte d'informations, de traitement de données et d'analyse des résultats dont nous avons usé pour répondre aux questions de recherche initiales (Deslauriers et Kérisit, 1997). Cette démarche s'articule autour de quatre points. En premier lieu, nous examinerons la méthode de recherche qualitative sur laquelle se construit la démarche méthodologique de cette étude multicas. Puis, nous délimiterons la période considérée dans l'étude. En troisième lieu, nous verrons les stratégies de

collecte de données qui s'appliquent à ce travail. Et finalement, l'aspect éthique sera abordé.

### **3.1 LA MÉTHODE QUALITATIVE DE RECHERCHE**

#### **3.1.1 L'étude de cas multiples comme méthode qualitative utilisée pour la collecte et l'analyse des données**

##### **Définition de la recherche qualitative et de l'étude de cas**

Pour certains auteurs, la recherche qualitative vise à rendre compte de l'expérience humaine dans le milieu naturel (Denzin et Lincoln, 1994; Deslauriers et Kérisit, 1997; Fortin et Gagnon, 2016) et elle repose sur « la subjectivité de la relation entre chercheur et sujets [...] la qualité et l'analyse continue de l'interaction entre eux » (Laperrière, 1997, p. 370). Pour d'autres, en revanche, la notion de recherche qualitative est davantage liée au matériau empirique qui la constitue qu'à une méthodologie de recherche qualitative (qui s'opposerait à la méthodologie de recherche quantitative) (Bernier, 1993; Duchastel et Laberge, 2019; Pirès, 1997a). Dans tous les cas, la recherche qualitative met l'accent sur les sujets et non pas sur les données quantitatives et a recours à un échantillonnage non probabiliste ou théorique que le chercheur constitue en fonction des caractéristiques précises qu'il veut étudier (Deslauriers et Kérisit, 1997; Laperrière, 1997b; Pirès, 1997b).

L'étude de cas est une méthode qualitative multidisciplinaire très prisée de nos jours qui a pourtant alimenté des débats controversés entre chercheurs durant plusieurs décennies (Hamel, 1997; Pepin, 2016; Roy, 2003, 2016). Leplay a été le premier chercheur en sciences sociales à utiliser cette approche dans les années 1830 et Guérin s'en inspira pour effectuer des recherches similaires au Québec au début du 20<sup>e</sup> siècle (Hamel, 1997; Roy, 2003, 2016).

Selon Stoecker (1991) cité par Roy (2016), l'étude de cas est « une approche méthodologique qui consiste à observer une personne, une communauté, une

organisation ou une société individuelle pour en tirer un enseignement quelconque » (Roy, 2016, p. 196). Plus précisément, « on peut dire que l'étude de cas est une approche qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, une organisation ou un groupe d'individus bien délimité, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (Roy, 2016, p. 199).

Cette méthode permet au chercheur d'analyser un seul cas (étude de cas unique) ou plusieurs cas (étude de cas multiples ou multicas) sur une période bien délimitée (Alexandre, 2013; Fortin et Gagnon, 2016; Hamel, 1997; Paillé, 2007; Roy, 2003, 2016; Savoie-Zajc, 2007). D'après la définition de Roy (2016), un cas peut être un phénomène, une organisation, un événement ou un ensemble d'individus. L'auteur ajoute que le cas peut être sélectionné selon son potentiel de découverte ou pour l'occasion que celui-ci offre d'étudier un phénomène donné. Par ailleurs, l'étude de cas peut s'appuyer sur diverses sources d'information (personnes, journaux, registres, etc.) lorsque la nature du cas étudié est assez limitée ou encore, dans le cadre d'une étude multicas, le chercheur peut choisir de collecter des données auprès d'informateurs variés (Roy, 2016).

### **Les étapes concrètes de la recherche qualitative**

Toute méthode qualitative, peu importe ses particularités, doit s'aligner sur les cinq grandes étapes suivantes (Deslauriers et Kérisit, 1997; Giorgi, 1997; Paillé, 2007) : « 1) la collecte des données; 2) la lecture des données; 3) la division des données en unités; 4) l'organisation et l'énonciation des données brutes dans le langage de la discipline; 5) la synthèse ou le résumé des résultats à des fins de communication à la communauté scientifique » (Giorgi, 1997, p. 353).

Il faut quand même noter que plusieurs chercheurs montrent que, dépendamment du type de méthode qualitative utilisée, ces étapes peuvent être réajustées (Deschenaux, 2013; Deschenaux, Royer et Baribeau, 2019; Deslauriers, 1997; Deslauriers et Kérisit, 1997; Savoie-Zajc, 2019).

### **3.1.2 Les données quantitatives pour alimenter la problématique**

La méthode de recherche adoptée pour cette étude repose essentiellement sur la méthode de recherche qualitative. Elle n'est ni quantitative ni mixte. Comme l'affirment Deslauriers et Kérisit (1997), il est possible de faire de la recherche qualitative en considérant des données quantitatives secondaires (p. ex., celles de Statistiques Canada).

Nous utilisons les données secondaires quantitatives issues de la banque de données des organismes de crédit communautaire. Elles servent essentiellement à alimenter la problématique (voir le chapitre 1). Plusieurs données quantitatives secondaires provenant de diverses sources ont été compilées ou utilisées dans leur état original pour soutenir l'argumentaire de la problématisation. De plus, ces données permettent de justifier le choix des territoires (voir le chapitre 4) et de renforcer l'intérêt de l'objet d'étude qui relève du crédit communautaire en région.

Nous relèverons les convergences et les différences entre Microcrédit Charlevoix et MESagLac lors de l'analyse des résultats (voir les chapitres 5, 6 et 7) afin de saisir le plus possible la portée des répétitions dégagées dans l'étude.

### **3.2 LA PÉRIODE DE L'ÉTUDE**

Selon Deslauriers (1997), la première étape de la démarche de recherche qualitative consiste pour le chercheur à définir le phénomène étudié en y faisant « une description détaillée (*thick description*) » (Deslauriers, 1997, p. 296). Dans cette optique, le chercheur doit analyser soigneusement le phénomène qu'il veut expliquer en procédant à la circonscription du champ de recherche et à la délimitation de la période d'étude (Alexandre, 2013; Deslauriers, 1997; Laperrière, 2003).

Les microentreprises considérées doivent donc avoir été créées ou maintenues entre 2009 et 2014. La recherche prend en compte des microentreprises âgées d'au

moins cinq ans à partir de l'année financière 2013-2014 jusqu'à l'année financière 2017-2018. La période de référence va donc de 2013 à 2018.

En d'autres termes, les microentreprises en activité à partir de l'année financière 2014-2015 sont exclues de l'étude, car elles ne remplissent pas la condition de cinq ans et plus d'existence en 2017-2018.

### **3.3 LES STRATÉGIES DE COLLECTE DE DONNÉES**

#### **3.3.1 L'échantillon par cas multiples : la sélection des cas à l'étude**

##### **Les notions d'échantillon et l'échantillonnage**

L'échantillon est considéré comme « une petite quantité de quelque chose pour éclairer certains aspects généraux du problème : c'est [...] donner une idée ou un éclairage sur quelque chose d'autre à l'aide d'un ou de plusieurs éléments pouvant s'y rapporter » (Pires, 1997b, p. 122). En ce sens, « l'idée de l'échantillon est intimement liée à l'idée de la transférabilité des connaissances qui seront produites par la recherche » (Savoie-Zajc, 2007, p. 100). Autrement dit, l'échantillon est la conversion d'un objet au sens large en une taille réduite susceptible de représenter cet objet dans les moindres détails (Hamel, 2000).

L'échantillonnage constitue, quant à lui, « l'ensemble des décisions sous-jacentes au choix de l'échantillon » (Savoie-Zajc, 2007, p. 101). En effet, l'auteure explique que l'action d'échantillonner découle des décisions prises au moment même de la sélection de l'objet de l'étude et qui portent notamment sur les « critères qui s'avèrent pertinents théoriquement parlant (le degré de motivation, la réputation d'engagement professionnel, le caractère innovateur et autres) ou des critères contextuels (l'âge, les années d'expérience, le sexe, et autres) » (Savoie-Zajc, 2007, p. 101).



## Les types d'informateurs choisis et interviewés

Cette recherche s'intéresse aux cas de deux organismes de crédit communautaire (Microcrédit Charlevoix et MESagLac) et de huit microentreprises accompagnées par ces organismes.

Le tableau 6 indique le nombre de répondants dans les régions à l'étude. Nous avons interviewé neuf représentants (huit dirigeants et un membre) des microentreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire en activité depuis cinq ans et plus en 2017-2018. En plus de la participation des deux organismes de crédit communautaire étudiés (avec quatre répondants), cinq organismes du milieu ont apporté leur concours à l'étude (avec six informateurs).

Trois catégories de répondants ont donc participé à cette recherche, à savoir les microentreprises, les représentants des organismes de crédit communautaire et ceux des autres organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat. Nous avons procédé ainsi afin de nous donner les moyens d'être le plus objectif possible en assurant « la justesse des données » (Laperrière, 1997, p. 371).

**Tableau 6 : Nombre d'informateurs par catégories d'informateurs dans les deux territoires à l'étude**

Catégories d'informateurs	Nombre d'informateurs dans Charlevoix	Nombre d'informateurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean	Totaux
<b>Organismes de CC</b>	2	2	4
<b>Microentreprises</b>	5	4	9
<b>Organismes de soutien à l'entrepreneuriat</b>	3	3	6
<b>Totaux</b>	10	9	19

Source : Valérie Mvogo Balla.

### **Les critères de choix des deux cas étudiés**

Les deux cas étudiés dans cette recherche, à savoir MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et Microcrédit Charlevoix, ont été choisis en raison des trois critères suivants :

- les deux organismes de crédit communautaire rayonnent en région (et non pas en métropole) et doivent ainsi faire face à des réalités similaires (des économies similaires, un tissu entrepreneurial plus rural avec des petites entreprises);
- ils ont tous les deux été créés sensiblement à la même période, c'est-à-dire au milieu des années 1990. Cela facilite les comparaisons par rapport à leur évolution;
- étant donné leur âge, les deux organismes ont accompagné des entreprises comptant cinq ans d'activité en 2017-2018.

### **Les critères de choix des huit microentreprises participantes à l'étude**

Les microentreprises qui ont participé à cette recherche ont été sélectionnées selon les quatre critères ci-après :

- les microentreprises relèvent de l'une ou l'autre des formes juridiques les plus répandues en matière de microcrédit entrepreneurial au Québec : l'entreprise individuelle (travailleur autonome), l'entreprise collective (coopérative et OBNL);
- les microentreprises doivent exercer dans au moins l'un des quatre secteurs d'activité suivants qui sont les plus courants : les arts et la culture, le commerce de détail ou la restauration, le secteur manufacturier et les services (voir le tableau 8);
- elles ont été accompagnées par l'un des deux organismes de crédit communautaire à l'étude;

- les promoteurs d'entreprises répondant à la recherche disposaient d'un revenu insuffisant<sup>17</sup> (ou faible), soit au moment de la création de l'entreprise (ou lorsqu'ils ont sollicité les services de l'organisme de crédit communautaire), soit en 2013-2014 (voir le tableau 7).

Afin d'avoir un échantillon semblable dans les deux territoires à l'étude, nous avons considéré le même nombre de microentreprises dans chacun des territoires à l'étude soit quatre au Saguenay–Lac-Saint-Jean et quatre dans Charlevoix (voir tableau 6). De plus, les microentreprises participantes à l'étude devaient avoir au moins cinq ans d'existence en 2017-2018.

Le tableau 7 montre qu'à Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, chacun des huit promoteurs ayant participé à l'étude disposait d'un revenu inférieur ou égal à 20 000 \$ lors de la création de leur entreprise ou lorsqu'il avait sollicité les services de l'organisme de crédit communautaire. Ainsi, les huit promoteurs considérés correspondaient à la clientèle cible du microcrédit puisqu'ils ne disposaient pas d'une situation financière qui leur aurait permis de solliciter un crédit d'entreprise auprès des institutions financières classiques, tout au moins lors de la création de leur entreprise.

---

<sup>17</sup> Pour cette étude et en accord avec la classification des revenus des promoteurs proposée dans les organismes étudiés, nous avons considéré 40 000 \$ comme étant le seuil de revenu insuffisant pour les entrepreneurs considérés (sachant que les répondants ont en moyenne 2 enfants). Selon Retraite Québec, le seuil de faible revenu équivaut à la mesure de faible revenu calculée à partir du revenu total avant impôt pour les ménages de quatre personnes. Ce seuil est ensuite ajusté pour tenir compte du nombre de personnes composant le ménage. Les seuils de faible revenu ne sont plus publiés dans le Cahier des normes, car ils sont modifiables sans préavis.

(<https://www.rrq.gouv.qc.ca/fra/cnrrsp/Content/General/Pages/IN99KXXX00A001.aspx>)

**Tableau 7 : Revenu des huit entrepreneurs interviewés dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean avant le lancement de leur entreprise**

Tranche de revenu (d'individu et d'entreprise) considérée	Nombre de promoteurs à la création de l'entreprise ou lors de la sollicitation des services de l'organisme de CC	
	Charlevoix	Saguenay–Lac-Saint-Jean
10 000 \$ et moins	1	2
10 001 \$-20 000 \$	3	2
20 001 \$-30 000 \$		
30 001 \$-40 000 \$		
40 001 \$ et plus		

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données fournies par les entrepreneurs ayant participé à l'étude.

En ce qui a trait au tableau 8, il indique le nombre d'entreprises en pourcentage de secteurs d'activité dans les deux organismes de crédit communautaire sur lesquels porte cette étude. Les quatre principaux secteurs d'activité retenus pour choisir les entreprises illustrées sont ceux dont les pourcentages sont les plus élevés, à savoir les arts et la culture, le commerce de détail, le secteur manufacturier et les services. Ils affichent des écarts allant de 3 à 11 points entre Microcrédit Charlevoix et MESagLac. Toutefois, certaines microentreprises interviennent parallèlement dans d'autres secteurs comme l'agriculture, la foresterie ou la restauration.

**Tableau 8 : Secteurs d'activité des microentreprises accompagnées par Microcrédit Charlevoix et MESagLac, de 2009 à 2018**

Secteurs d'activité	Microcrédit Charlevoix		MESagLac	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Agriculture	29	<b>9 %</b>	7	<b>5 %</b>
Arts et culture	44	<b>14 %</b>	17	<b>11 %</b>
Commerce de détail	32	<b>10 %</b>	30	<b>20 %</b>
Manufacturier	38	<b>12 %</b>	8	<b>5 %</b>
Restauration et secteur alimentaire	27	<b>8 %</b>	8	<b>5 %</b>
Services	122	<b>38 %</b>	73	<b>49 %</b>
Tourisme et loisirs	18	<b>6 %</b>	6	<b>4 %</b>
Autres (OBNL, foresterie, importation)	11	<b>3 %</b>	1	<b>1 %</b>
Données non disponibles	1	<b>0 %</b>	0	<b>0 %</b>
<b>Total</b>	<b>322</b>	<b>100 %</b>	<b>150</b>	<b>100 %</b>
<b>Pourcentage du nombre d'entreprises créées selon les secteurs d'activité</b>	100 %		100 %	

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

### **Les critères de choix des organismes de soutien à l'entrepreneuriat informateurs**

De plus, nous avons les cinq organismes de soutien à l'entrepreneuriat qui ont participé à la recherche. Ils ont été choisis selon trois critères :

- ils doivent être des organismes locaux;
- ils ont pour mission, en partie, le soutien à l'entrepreneuriat local;
- ils sont partenaires des organismes de crédit communautaire.

Concernant ce dernier critère de partenariat, il peut être de type financier ou d'accompagnement. D'une part, les organismes de soutien à l'entrepreneuriat informateurs peuvent être des commanditaires du microcrédit par l'investissement socialement responsable (c'est-à-dire conforme à leurs valeurs) dans le fonds de capitalisation<sup>18</sup> des organismes de crédit communautaire ou encore, en participant tout simplement à la capitalisation d'un patrimoine collectif. Ils peuvent aussi financer directement certains projets spécifiques des promoteurs (selon la taille, le secteur d'activité, etc.) ou bien octroyer des fonds aux promoteurs qui répondent à des critères préétablis par leurs organismes (p. ex., l'âge). D'autre part, les organismes de soutien à l'entrepreneuriat peuvent proposer un soutien technique à des promoteurs ayant un certain profil.

### **3.3.2 La recension des écrits et la recherche documentaire**

Dans tout travail de recherche, le chercheur doit prendre connaissance de la science déjà établie et reconnue en procédant à une recension des écrits scientifiques sur le sujet de manière à situer sa contribution propre par rapport aux savoirs déjà existants (Boisvert, 2003; Séguin, 2016).

Faire la recension des écrits revient à relever « dans les publications de recherche, les principales sources théoriques et empiriques qui rendent compte de ce qui est connu et inconnu sur un sujet de recherche en particulier » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 75).

Dans cette perspective, « la question générale de recherche délimite l'étendue de la recherche documentaire tout comme sa finalité » (Séguin, 2016, p. 82). En d'autres termes, l'auteure déclare que la recension des écrits de même que la recherche documentaire doivent être orientées vers les besoins de l'étude et s'y limiter. En guise

---

<sup>18</sup> Le fonds de capitalisation est la source des prêts offerts aux entrepreneurs. Il est exclusivement composé des dons provenant du milieu, c'est-à-dire des personnes morales (entreprises et organisations) ou des personnes physiques dans le territoire.

de rappel, la question générale de recherche consiste à déterminer l'influence du crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises et sur le développement territorial?

En regard de ce qui précède, nous avons entamé, dès l'idéation de cette recherche, la recension des écrits sur la pérennité des entreprises en général et sur celle des microentreprises en particulier. Dans un premier temps, nous avons fait une recension des écrits sur le phénomène étudié. À cette étape, la recension des écrits a consisté à consulter en amont les documents disponibles pour comprendre l'état général de la pérennité des microentreprises et la situation particulière de celles du Québec. Les informations recueillies ont servi, comme nous l'avons déjà mentionné, à étayer la problématique. Dans un deuxième temps, nous avons étudié les théories et les concepts scientifiques en rapport avec le paradigme du développement territorial afin de définir le cadre théorique de même que le cadre conceptuel de cette recherche. Finalement, nous avons analysé les documents internes pertinents des microentreprises ainsi que ceux des organismes de crédit communautaire afin de mieux comprendre le fonctionnement de ces acteurs et le point de vue de chacun d'eux sur l'objet d'étude.

Par ailleurs, l'analyse documentaire a permis la triangulation des divers renseignements obtenus dans les entrevues qualitatives menées auprès des microentreprises, des organismes de crédit communautaire et des autres organismes du milieu. Nous avons aussi continué à consulter des textes scientifiques jusqu'à la fin de la rédaction de la thèse afin d'alimenter la recherche, d'approfondir nos connaissances et de mettre à jour la rédaction en fonction des changements qui surviennent et qui touchent les microentreprises. En effet, la qualité et la validité d'une recherche tiennent surtout à « la qualité de l'information, la diversité des sources utilisées, des confirmations, des recoupements qui donnent sa profondeur, sa richesse et sa finesse à une analyse » (Cellard, 1997, p. 261). Dans ce sens, la recension des écrits « ne se limite pas à l'étape initiale, mais [elle] joue un rôle important tout au long de la recherche » (Deslauriers et Kérisit, 1997, p. 107) comme en témoignent certaines

références en rapport avec les bouleversements socio-économiques liés à la pandémie de COVID-19 dont nous avons fait usage dans cette thèse.

### **3.3.3 L'entrevue semi-dirigée**

D'après Stake (1994), « les recherches qualitatives recourant à l'échantillonnage par cas multiples (ou multicas) prennent deux formes types : celle des entrevues avec plusieurs individus et celle des études collectives de cas » (cité dans Pirès, 1997b, p. 152). La stratégie de collecte de données que nous avons choisie pour cette recherche est l'entrevue et plus spécifiquement l'entrevue semi-dirigée individuelle.

Précisons que l'entrevue est « une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (Savoie-Zajc, 2016, p. 339). Plus simplement, « l'entrevue est considérée comme un échange verbal contribuant à la production d'un savoir socialement construit » (Savoie-Zajc, 2016, p. 339).

À cet égard, Pirès (1997b) indique que les interviews sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif d'individus faisant partie d'une certaine culture et sous-culture. Ces individus, sans avoir nécessairement vécu une expérience particulière ou sans être détenteurs d'une connaissance spécifique, sont à même de fournir des informations pertinentes sur le phénomène à l'étude puisqu'ils appartiennent à la société et sont une sorte de soutien au contexte sociétal à l'étude (Pires, 1997b). Ainsi, l'entrevue semi-dirigée fournit au participant « l'occasion d'exprimer ses sentiments et ses opinions sur le sujet traité » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 201).

Pour cette recherche, nous avons effectué au total 19 entrevues qualitatives (voir le tableau 6) d'approximativement 60 à 90 minutes chacune, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans Charlevoix. Plus spécifiquement, pour les huit microentreprises étudiées, nous avons interviewé neuf personnes. Il s'agissait d'entrevues semi-dirigées



où nous avons donné la parole aux principales personnes concernées par le phénomène étudié, à savoir la pérennité des microentreprises, afin qu'elles décrivent la réalité vécue dans leur processus entrepreneurial. Ainsi, elles se sont exprimées sur le sujet en partageant leurs expériences personnelles sur la pérennité de leurs microentreprises.

En complément des entretiens des promoteurs, nous avons interviewé le personnel des organismes de crédit communautaire étudiés.

Finalement, dans l'optique de trianguler l'information obtenue (Olivier de Sardan, 2008), nous avons également interviewé six acteurs répartis dans cinq organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat et à la microentreprise dans les deux régions à l'étude. Ils ont été choisis parmi les organismes de développement local ou régional, les bailleurs de fonds et tout autre acteur du milieu qui œuvrent dans la promotion de l'entrepreneuriat local. Les représentants du milieu qui ont participé à l'étude ont répondu à un guide d'entrevues semi-dirigées qui leur étaient spécifiquement adressées.

Ainsi, nous avons préparé trois guides d'entrevues semi-dirigées distincts afin de collecter les informations en rapport avec les facteurs expliquant la pérennité des microentreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire (voir les canevas d'entrevues aux annexes 1, 2 et 3).

### **3.3.4 Le traitement et l'analyse des données**

L'analyse des données est l'étape de la recherche qui « consiste à trouver un sens aux données recueillies et à démontrer comment elles répondent à la question de recherche » (Deslauriers et Kérisit, 1997, p. 98). Pour atteindre la généralisation empirique, nous avons abordé le travail d'analyse qualitative de cette recherche par l'entremise de l'analyse thématique. Cette dernière est le procédé de réduction des données à partir de la synthèse des thèmes ou sous-thèmes présents dans un corpus, en vue de produire des connaissances à partir d'une agrégation de résultats (Gingras et Côté, 2009; Paillé et Mucchielli, 2012a). Le thème ou le sous-thème peut être défini

comme « un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur des propos » (Paillé et Mucchielli, 2012a, p. 242).

Plus spécifiquement, la démarche de l'analyse thématique utilisée dans cette recherche est la thématisation en continu puisque nous avons déterminé progressivement les mots nous permettant de connaître le contenu d'un extrait du récit et de construire l'arbre thématique. L'analyse des données s'est donc articulée autour de trois grandes étapes.

Tout d'abord, nous avons effectué « une transcription mot à mot (*verbatim*) de l'entrevue » (Savoie-Zajc, 2016, p. 357) afin d'apporter un sens qui fournit « une compréhension ou une explication cohérente du phénomène étudié » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 359). À cet égard, Paillé et Mucchielli (2012) affirment que le sens est la signification des choses qui naît d'un rapprochement du phénomène étudié aux éléments contextuels dans lesquels il prend place.

Par la suite, une analyse détaillée a été effectuée au moyen d'une codification permettant d'établir les catégories, les thèmes et les modèles à partir du logiciel de traitement des données qualitatives Nvivo. Il s'agit d'un codage par voie électronique qui rend le processus d'analyse des données moins lourd (Roy et Garon, 2013) comparativement au codage manuel (Leray et Bourgeois, 2016; Sabourin, 2003). Toutefois, « le logiciel ne fait pas le travail de réflexion à la place du chercheur. Il fournit un espace structuré pour organiser ses idées » (Roy et Garon, 2013, p. 163). Pour ces auteurs, le codage ainsi effectué demeure un exercice intellectuel qui nécessite quand même un temps considérable puisque le chercheur doit d'abord acquérir les rudiments du logiciel choisi.

Finalement, nous avons analysé le contenu des données narratives recueillies en vue de découvrir les thèmes saillants et les grandes tendances qui s'en dégagent et interpréter les résultats.

### **3.3.5 La présentation et l'interprétation des résultats**

L'interprétation des résultats est étroitement liée à l'analyse des données puisqu'elle s'effectue au fur et à mesure que nous nous imprégnons du contenu des données. L'interprétation finale a consisté à faire surgir un ensemble de significations à partir de divers processus de contextualisation (Deslauriers et Kérisit, 1997; Paillé et Mucchielli, 2012b), « à dégager un sens aux résultats, à fournir des explications et à tirer des conclusions » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 365).

Les résultats obtenus ont été présentés dans le chapitre 8 sous forme narrative et bonifiée par des tableaux pour fournir une vue d'ensemble aux lecteurs. Ainsi, les connaissances produites par cette étude peuvent être consultées par toute personne intéressée par le sujet de la pérennité et des retombées des microentreprises en région.

### **3.4 L'ASPECT ÉTHIQUE**

L'une des préoccupations d'un travail de recherche en sciences humaines est l'aspect éthique. L'énoncé de politique des trois conseils affirme d'ailleurs que l'éthique de la recherche avec les êtres humains doit faire partie intégrante des travaux de recherche (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada, 2014). L'éthique de la recherche désigne l'ensemble des principes et des valeurs qui guident le chercheur dans sa conduite (Fortin et Gagnon, 2016) de manière à garantir à tous les participants droits et bien-être (Crête, 2016).

De fait, nous avons adopté la procédure de respect des normes éthiques décrite ci-dessous. Nous avons préalablement terminé avec succès la formation obligatoire exigée par le Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'UQAC à toute personne qui fait une demande d'approbation éthique pour la première fois. Par la suite, nous avons obtenu le consentement oral des dirigeants de Microcrédit Charlevoix et de MESagLac pour mener cette étude sur leurs organismes. Nous avons sollicité leur consentement écrit dès que le sujet de recherche a été officialisé puisque le titre du projet de recherche

doit être mentionné sur la demande de consentement écrit. Puis nous avons préparé les trois canevas d'entrevues destinés respectivement aux promoteurs d'entreprises, au personnel des organismes de crédit communautaire et aux autres acteurs de développement socio-économique du milieu. Finalement, nous avons soumis la demande de certificat éthique auprès du CER de l'UQAC (voir annexe 4). Ainsi, c'est seulement après l'approbation éthique, qui implique notre engagement à garantir l'anonymat et à respecter toutes les mesures exigées par le CER de l'UQAC, que nous avons pu communiquer avec les deux organismes de crédit communautaire afin d'avoir accès à la liste des potentielles microentreprises participantes. De plus, chaque année, et ce, jusqu'à la soutenance de la thèse, nous avons l'obligation de renouveler la certification éthique.

Lors de la réalisation des entrevues, chaque répondant a été informé de la démarche éthique que nous avons faite. Après quoi, nous leur avons expliqué en quoi consiste la certification éthique et quels sont les avantages et les inconvénients liés à leur participation à la recherche. Par la même occasion, nous les avons avisés de la confidentialité des données et de leur droit de retrait en tout temps. Enfin, nous avons remis à chaque participant une copie du formulaire d'information et de consentement concernant la participation à la recherche.

### **3.5 LA VALIDATION DES RÉSULTATS ET LA PRINCIPALE LIMITE DE CETTE ÉTUDE**

La validation scientifique des résultats obtenus dans cette recherche s'inscrit, comme nous l'avons mentionné dans la partie traitant des forces de l'étude de cas, dans l'arrimage du but de l'étude, de ses orientations théoriques et de ses données empiriques (Laperrière, 1997b). Sous l'angle de la mesure scientifique d'une étude, « un indicateur est valide lorsqu'il représente adéquatement un concept » (Durand et Blais, 2016, p. 241). Pour ces auteurs, l'appréciation de la validation est à la fois qualitative (par rapport à la démarche de recherche) et subjective (par rapport au chercheur).

Ainsi, sur le plan de la validité interne (liée aux cas étudiés) des résultats, nous avons tenté de dégager par un travail minutieux, les liens entre l'objet de la recherche, c'est-à-dire l'examen des éléments qui contribuent à la pérennité des microentreprises créées ou maintenues en activité par les promoteurs accompagnés par les organismes de crédit communautaire et les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial et ses orientations théoriques et conceptuelles. Toujours par rapport à la validation interne, nous avons aussi diversifié l'échantillon en sélectionnant des microentreprises de statut juridique et secteur d'activité différents, et provenant de deux territoires distincts. Finalement, nous avons triangulé les sources d'informations, entre autres, en interviewant trois catégories de répondants (les microentreprises, les organismes de crédit communautaire et les autres organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat).

Concernant la validité externe (liée à la généralisation des résultats), il n'y a pas de généralisation statistique possible en recherche qualitative. Toutefois, nous pensons que les résultats de cette recherche apportent un certain éclairage et une valeur ajoutée à la connaissance du crédit communautaire. À cet égard, Proulx déclare que « de nos jours la question n'est plus de dire si une recherche est bonne ou pauvre, mais plutôt de trouver ce qu'elle apporte à l'avancement de la science [...] en termes des apports possibles de la recherche » (Proulx, 2019, p. 63). Ainsi, nous pensons qu'au terme de cette recherche, celle-ci peut apporter une contribution sociale et une contribution scientifique comme nous l'avons mentionné dans le point portant sur la pertinence de la recherche (voir le chapitre 1).

Dans le même sens, en ce qui concerne les limites de l'étude, elles portent, elles aussi, sur l'impossibilité de généraliser les résultats, comme nous venons de le mentionner, et comme toute étude de cas qualitative, elle ne peut prétendre à la représentativité de l'échantillon (Alexandre, 2013; Pepin, 2016; Roy, 2016) par rapport à l'ensemble des organismes de crédit communautaire et des microentrepreneurs. Dans tous les cas, nous ne prétendons pas avoir épuisé le sujet de la pérennité des microentreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire en région

et nous reconnaissons que, comme tout travail de recherche, cette étude reste ouverte à des avancées dans le futur.

## **CONCLUSION**

En conclusion, la thèse s'appuie sur la méthode qualitative et plus spécifiquement sur l'étude de cas multiples composé de Microcrédit Charlevoix et de MESagLac. Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de trois catégories de répondants (les microentreprises, les organismes de crédit communautaire et les autres organismes du milieu) afin de trianguler l'information et de maximiser la fiabilité des résultats. L'analyse des résultats a permis de produire des connaissances détaillées et circonstanciées sur le phénomène étudié. Les résultats issus de cette recherche ont permis de répondre aux questions de recherche (voir le chapitre 8).

## CHAPITRE 4

### LES TERRITOIRES À L'ÉTUDE ET LA PRATIQUE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

#### INTRODUCTION

Ce chapitre présente les territoires à l'étude et la pratique du crédit communautaire dans l'écosystème socio-économique territorial. Comme nous l'avons mentionné à l'introduction générale, cette recherche s'intéresse à deux territoires du Québec, à savoir le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Charlevoix. Le premier (voir la carte en annexe 5) fait partie des 17 régions administratives du Québec et le second (voir la carte en annexe 6) appartient à la région administrative de la Capitale-Nationale. Chacun des deux territoires à l'étude est constitué de plusieurs MRC qui ont été créées à partir de 1979 à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Rousseau, 2011).

Au Québec, on observe de grands écarts de développement territorial entre les différentes régions administratives. D'après plusieurs travaux scientifiques, ce sont les régions les plus éloignées des métropoles et des grands centres urbains qui subissent ces écarts (Côté, Klein et Proulx, 1995; MEI et al., 2020; Proulx, 1996, 2012; Proulx et Prémont, 2019). En effet, « la diversité industrielle d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont ses ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie » (MEI et al., 2020, p. 38). Le ministère de l'Économie et de l'Innovation regroupe les régions administratives du Québec en trois grands blocs : les régions ressources, les régions manufacturières et les régions urbaines (MEI et al., 2020). D'après cette classification, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et celle de la Capitale-Nationale appartiennent respectivement au bloc des régions manufacturières et à celui des régions urbaines. Cependant, ce découpage administratif des régions n'est pas statique puisqu'à maints égards, le Saguenay–Lac-Saint-Jean est considéré comme une région ressource dont l'économie repose sur le secteur forestier et sur un potentiel hydroélectrique considérable (Proulx, 2007, 2019b).

Nous avons choisi le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Charlevoix comme territoires à l'étude pour deux raisons. Premièrement, même si le territoire de Charlevoix fait partie de la région de la Capitale-Nationale, sa réalité socio-économique plus rurale qu'urbaine s'apparente davantage à celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Plus spécifiquement, Charlevoix et le Saguenay–Lac-Saint-Jean partagent à peu près les mêmes réalités en matière d'entrepreneuriat local. Deuxièmement, le choix a été motivé par le fait que nous avons observé que ces territoires abritent deux des plus anciens organismes de crédit communautaire au Québec. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, MESagLac et Microcrédit Charlevoix ont été créés dans le milieu des années 1990, en même temps que l'essor du microcrédit au Québec. Les deux organismes rayonnent dans des milieux semblables (en matière de taille de microentreprises et d'économie locale). Nous avons également noté que les deux organismes font face à des défis similaires liés à leur contexte en région.

Ainsi, la présentation des deux territoires à l'étude met l'accent sur leur profil démographique, leur profil socio-économique et leur portrait entrepreneurial. La première partie de ce chapitre présente le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans lequel MESagLac mène ses activités. La deuxième partie, quant à elle, portera sur le territoire de Charlevoix qui est couvert par Microcrédit Charlevoix. La dernière partie éclaire sur la pratique du crédit communautaire dans l'écosystème socio-économique à l'étude.

## **4.1 LE TERRITOIRE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN**

### **4.1.1 Le profil sociodémographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent et s'étend sur un territoire de 95 760 km<sup>2</sup> dont la grande partie se trouve en région nordique et est pratiquement inoccupée. En matière de superficie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean occupe le troisième rang au Québec derrière le Nord-du-Québec (707 112 km<sup>2</sup>) et la Côte-Nord (236 665 km<sup>2</sup>). Le Saguenay–Lac-Saint-Jean se démarque, entre autres, par son fjord et une faune et une flore riches et diversifiées.



Seul fjord navigable en Amérique du Nord ([www.capauleste.com](http://www.capauleste.com)), le fjord du Saguenay est protégé et mis en valeur par deux parcs, à savoir le parc national du Fjord-du-Saguenay et le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est composée de quatre MRC à savoir le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, le Lac-Saint-Jean-Est, le Fjord-du-Saguenay ainsi que de la ville Saguenay. Toutefois, pour présenter la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les différentes sources de littérature considérées dans cette thèse placent la ville de Saguenay au même niveau hiérarchique que les MRC. Pour ne pas alourdir le texte, nous garderons le terme MRC pour désigner les quatre MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la ville Saguenay qui a des responsabilités d’une MRC.

Le tableau 9 présente la superficie et la population totale de chacune des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour la période allant de 2013 à 2018.

Selon l’ISQ, en 2018, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait une population totale de 277 388 habitants inégalement répartie dans ses cinq MRC. La population se concentrait essentiellement autour du lac Saint-Jean et le long du Saguenay qui couvre les plus petites superficies de cette région soit respectivement 2 772 km<sup>2</sup> et 1 137 km<sup>2</sup>. En effet, l’ensemble constitué de la population du Lac-Saint-Jean et de celle du Saguenay représentait plus des deux tiers (70 %) de la population totale de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et cela, pendant toute la période considérée. Toutefois, Saguenay détenait à elle seule près des trois quarts (73 %) de cet ensemble de la population.

Le tableau 9 montre également que la population du Saguenay est stable autour de 146 000 habitants chaque année malgré l’observation d’une légère variation à la baisse pour les années 2014 à 2016 et d’une petite augmentation en 2017 et 2018. Pour la MRC du Lac-Saint-Jean-Est, on voit que son nombre d’habitants est en diminution progressive quoique celle-ci soit peu significative.

Concernant les trois autres MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, c’est Le Fjord-du-Saguenay qui détient la plus grande superficie avec 38 935 km<sup>2</sup>. Maria-Chapdelaine s’étend sur une superficie de 35 515 km<sup>2</sup> et le Domaine-du-Roy sur 17 403 km<sup>2</sup>. En 2018, parmi ces trois autres MRC, c’est le Domaine-du-Roy qui détenait la plus grande population avec un nombre d’habitants qui oscille autour de 31 000. Venait ensuite Maria-Chapdelaine avec un effectif de 25 253 personnes en 2013. Ce nombre a été en décroissance au fil des ans pour atteindre 24 647 habitants en 2018. Certes, la MRC du Fjord-du-Saguenay est celle qui comprenait le moins d’habitants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais le tableau 9 indique que c’est aussi la seule des cinq MRC dont l’évolution de la population est graduelle et soutenue au cours de la période considérée. Ainsi, elle comptait 21 305 habitants en 2013 et 22 142 en 2018.

Finalement, le tableau 9 montre que la population de l’ensemble des régions du Québec était en augmentation constante de 2013 à 2018. Il apparaît que le nombre d’habitants au Saguenay–Lac-Saint-Jean n’évolue pas dans le même sens que l’ensemble du Québec. En d’autres termes, il n’augmente pas au même rythme que la moyenne provinciale. En effet, la situation démographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean est stagnante, voire en diminution si l’on compare le nombre d’habitants de 2013 (277 898 personnes) et de 2018 (277 388 personnes).

D’après l’ISQ, ce sont « les différences dans les comportements démographiques régionaux (fécondité, mortalité et mouvements migratoires) » (ISQ, Carpentier, Migneault et Ladouceur, 2020, p.15) qui expliquent cette faible démographie. De plus, le vieillissement démographique de la population est une réalité au Québec. Toutefois, ce vieillissement est plus marqué dans certaines régions administratives dont celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean où la proportion de personnes de 65 ans et plus (22,9 %) en 2019 était supérieure à celle des jeunes de moins de 20 ans (environ 19,4 %) par rapport à l’ensemble du Québec (19,3 % pour les personnes de 65 ans et plus et 20,8 % pour les jeunes de moins de 20 ans) (MEI et al., 2020).

**Tableau 9 : Superficie et population totale selon les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de 2013 à 2018 (période à l'étude)**

MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Superficie en terre ferme	Évolution de la population totale de 2013 à 2018 (en nombre d'habitants)					
		2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Le Domaine-du-Roy</b>	17 403 km <sup>2</sup>	31 549	31 522	31 389	31 389	31 268	31 135
<b>Maria-Chapdelaine</b>	35 515 km <sup>2</sup>	25 253	25 086	24 923	24 778	24 629	24 647
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	2 772 km <sup>2</sup>	53 028	53 007	52 945	52 874	52 931	52 830
<b>Saguenay</b>	1 137 km <sup>2</sup>	146 763	146 471	146 463	146 327	146 426	146 634
<b>Le Fjord-du-Saguenay</b>	38 935 km <sup>2</sup>	21 305	21 537	21 502	21 708	21 920	22 142
<b>Population totale du SLSJ</b>		<b>277 898</b>	<b>277 623</b>	<b>277 222</b>	<b>277 076</b>	<b>277 174</b>	<b>277 388</b>
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>8 110 880</b>	<b>8 150 183</b>	<b>8 175 272</b>	<b>8 225 950</b>	<b>8 302 063</b>	<b>8 401 738</b>

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; Institut de la statistique du Québec.

Après ce profil sociodémographique, nous allons maintenant décrire le profil socio-économique de ce premier territoire à l'étude.

#### **4.1.2 Le profil socio-économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

L'ISQ présente, entre autres, trois indicateurs pour montrer la situation socio-économique des MRC du Québec. Il s'agit du revenu disponible, du taux de travailleurs et du taux des familles à faible revenu.

Selon l'ISQ, le revenu disponible est « la somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels » ([www.statistique.quebec.ca](http://www.statistique.quebec.ca)). Plus précisément, il « représente le revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation

finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire » (ISQ et al., 2020, p. 51). De ce fait, il permet de mieux saisir l'évolution macroéconomique d'un territoire dans l'optique d'effectuer diverses comparaisons nationales, régionales et locales ([www.statistique.quebec.ca](http://www.statistique.quebec.ca)).

Le tableau 10 révèle que le revenu disponible par habitant dans les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean était inférieur à celui de la province et cela, de 2013 à 2018. La population de la MRC Maria-Chapdelaine est la plus appauvrie parmi les cinq MRC, car ses habitants disposent des revenus les plus faibles pendant toute la période considérée. À l'inverse, Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay sont les deux territoires où le revenu disponible par habitant est le plus élevé dans cette région à l'étude.

**Tableau 10 : Revenu disponible par habitant selon les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec, de 2013 à 2018**

<b>MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Le Domaine-du-Roy</b>	23 528 \$	24 462 \$	24 928 \$	25 485 \$	26 575 \$	27 418 \$
<b>Maria-Chapdelaine</b>	22 597 \$	23 645 \$	23 799 \$	24 618 \$	25 596 \$	26 968 \$
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	24 371 \$	24 954 \$	25 046 \$	25 608 \$	26 761 \$	27 359 \$
<b>Saguenay</b>	25 146 \$	25 440 \$	26 071 \$	26 564 \$	27 832 \$	28 543 \$
<b>Le Fjord-du-Saguenay</b>	24 437 \$	24 557 \$	24 853 \$	25 969 \$	27 143 \$	27 703 \$
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>25 968 \$</b>	<b>26 586 \$</b>	<b>27 383 \$</b>	<b>27 838 \$</b>	<b>29 020 \$</b>	<b>29 924 \$</b>

Source : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, le taux de travailleurs<sup>19</sup> est un indicateur qui a été élaboré par l'ISQ à partir des statistiques fiscales des particuliers, dans le but de suivre annuellement l'évolution du marché du travail dans les MRC. Selon l'ISQ, le taux de travailleurs s'apparente au taux d'emploi de l'Enquête sur la population active (EPA)<sup>20</sup> de Statistique Canada. Toutefois, il existe certaines variantes entre les deux indicateurs. La principale différence provient de la source de données utilisée puisque les données sur le taux de travailleurs proviennent de sources administratives (données fiscales de Revenu Québec) tandis que les estimations sur le taux d'emploi de l'EPA proviennent d'un échantillon statistique. Ainsi, le taux de travailleurs représente la proportion de déclarants âgés de 25 à 64 ans occupant effectivement un emploi au cours d'une année donnée.

Il permet de comprendre l'évolution du nombre de travailleurs au Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours des six dernières années. En comparant cette évolution à celle de l'ensemble du Québec, il est possible de connaître la situation du marché du travail de cette région par rapport à l'ensemble du Québec.

Le tableau 11 expose le pourcentage de travailleurs âgés de 25 à 64 ans dans les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur une période de six ans et celui de l'ensemble

---

<sup>19</sup> Le taux de travailleurs correspond au nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers âgés de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus auprès de Revenu Québec (ISQ et al., 2020).

<sup>20</sup> Le taux d'emploi d'un groupe particulier (qui est, par exemple, déterminé par l'âge, le sexe, l'état matrimonial ou la province) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population totale du même groupe. (<https://www.statcan.gc.ca>)

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête mensuelle menée auprès des ménages par Statistique Canada. Depuis sa création, en 1945, l'EPA a pour objectif de répartir la population en âge de travailler en trois catégories relatives au marché du travail qui s'excluent mutuellement, à savoir celles des personnes occupées, des chômeurs et des inactifs, ainsi que de fournir des données descriptives et explicatives sur chacun de ces groupes. Les données de l'enquête fournissent des renseignements sur les grandes tendances du marché du travail, par exemple, sur les mouvements observés relativement à l'emploi entre les différents secteurs industriels, sur les heures travaillées, sur le taux d'activité et le taux de chômage du marché du travail ([https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-543-g/71-543-g2020001-fra.pdf?st=AamhZ\\_o8](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-543-g/71-543-g2020001-fra.pdf?st=AamhZ_o8)).

du Québec. De façon générale, les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean présentent un taux de travailleurs en croissance chaque année. Cet accroissement est particulièrement remarquable au cours des trois dernières années (2016, 2017, 2018) où le taux de travailleurs augmente d’au moins un point par rapport à l’année précédente.

Toutefois, ce sont les MRC Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay qui présentent l’augmentation la plus constante pendant les six années considérées. Autrement dit, leur taux de travailleurs est favorable un peu plus chaque année.

Pour ce qui est des MRC Domaine-du-Roy et Lac-Saint-Jean-Est, le tableau 11 indique une légère diminution à une reprise au cours des trois premières années c’est-à-dire de 2013 à 2015. En effet, Domaine-du-Roy a vu son taux baisser en 2015 (68,8 %) par rapport à 2014 (69,1 %) avant de le voir rebondir graduellement à partir de 2016. Le même phénomène s’observe dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est avec une baisse du taux de travailleurs de l’ordre de 0,4 % en 2015 par rapport à l’année 2014.

En ce qui concerne le Saguenay, son taux de travailleurs y a diminué lentement, mais graduellement de 2013 à 2015 (de 71,4 % à 70,6 %). Cependant, des cinq MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean, c’est Saguenay qui a affiché le taux de travailleurs le plus élevé pour la période allant de 2016 à 2018 (de 71,3 % à 74,0 %).

Par ailleurs, de 2013 à 2018, on voit que la proportion des travailleurs âgés de 25 à 64 ans au Saguenay–Lac-Saint-Jean était plus faible comparativement à celle de l’ensemble du Québec. Cependant, le nombre de travailleurs dans les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean est en augmentation progressive annuellement et suit quand même en ce sens la tendance de l’ensemble du Québec.

**Tableau 11 : Le taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l’ensemble du Québec, de 2013 à 2018**

MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Le Domaine-du-Roy</b>	68,6 %	69,1 %	68,8 %	69,5 %	70,1 %	71,8 %
<b>Maria-Chapdelaine</b>	68,1 %	68,8 %	68,8 %	68,9 %	70,0 %	71,6 %
<b>Lac-Saint-Jean-Est</b>	69,8 %	70,1 %	69,7 %	70,0 %	71,0 %	72,7 %
<b>Saguenay</b>	71,4 %	71,2 %	70,6 %	71,3 %	72,5 %	74,0 %
<b>Le Fjord-du-Saguenay</b>	67,9 %	68,4 %	68,3 %	69,2 %	70,6 %	72,8 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>75,5 %</b>	<b>75,6 %</b>	<b>75,7 %</b>	<b>76,1 %</b>	<b>76,9 %</b>	<b>78,1 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec.

Le taux de familles à faible revenu après impôt est le pourcentage (quel que soit le type de familles – monoparentales et couples) à faible revenu dans une MRC par rapport au total des familles disposant d’un revenu dans cette MRC.

Le tableau 12 présente le taux de familles à faible revenu au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans l’ensemble du Québec pour la période de 2013 à 2017 (car les données sont disponibles jusqu'en 2017).

Bien que près d’une personne sur quatre ait recours aux ressources communautaires de lutte contre la pauvreté et l’exclusion au Saguenay–Lac-Saint-Jean (Doré, 2017), le tableau 12 montre que le pourcentage de familles à faible revenu de cette région était moins élevé (autour de 6 %) que celui de l’ensemble du Québec (entre 9 et 10 %). La MRC du Domaine-du-Roy comptait le plus de familles à faible revenu (8,5 % en 2014) durant toute la période considérée tandis que Saguenay affichait le pourcentage de familles à faible revenu le moins élevé (6,1 % en 2016). Avec un taux qui oscille autour de 5 %, la MRC du Fjord-du-Saguenay compte le moins de familles

à faible revenu des cinq MRC. En outre, de 2016 à 2017, la proportion de familles à faible revenu était en diminution dans les cinq MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

**Tableau 12 : Taux de familles à faible revenu selon les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l’ensemble du Québec, de 2013 à 2017**

MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean	2013	2014	2015	2016	2017
Le Domaine-du-Roy	8,3 %	8,5 %	8,4 %	7,5 %	8,1 %
Maria-Chapdelaine	7 %	7 %	7,3 %	6,9 %	6,8 %
Lac-Saint-Jean-Est	6,3 %	6,7 %	6,7 %	6,4 %	6,4 %
Le Fjord-du-Saguenay	5,9 %	5,9 %	6,0 %	5,5 %	5,3 %
Saguenay	6,3 %	6,5 %	6,4 %	6,1 %	5,8 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	<b>6,5 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>6,3 %</b>	<b>6,2 %</b>
Ensemble du Québec	<b>10,1 %</b>	<b>10,2 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>9,5 %</b>	<b>9,5 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec.

En résumé, de 2013 à 2018, il apparaît que le revenu disponible par habitant dans les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean augmente tout comme le taux de travailleurs de 25 à 64 ans. Le fait que ces deux indicateurs soient en dessous de la moyenne québécoise est révélateur d’une situation économique désavantageuse au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, ils indiquent que non seulement le pouvoir d’achat des Saguenéens et des Jeannois est plus faible que celui des Québécois, mais aussi que le nombre de personnes de la population active disposant d’un emploi rémunéré dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est inférieur à celui du Québec. Toutefois, le taux de familles à faible revenu qui permet selon l’ISQ d’apprécier « les conditions de vie des familles » (ISQ et al., 2020, p. 9) montre que malgré une situation économique difficile au Saguenay–Lac-Saint-Jean (voir tableaux 10 et 11), la situation sociale en matière d’inclusion et d’état de pauvreté y est plus favorable qu’ailleurs au Québec (voir tableau 12).



Nous allons continuer la présentation du Saguenay–Lac-Saint-Jean en examinant le portrait de l’entrepreneuriat dans cette région.

#### **4.1.3 Le portrait de l’entrepreneuriat au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

##### **La présence des entrepreneurs au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Le taux d’entrepreneurs est la mesure qui sert à déterminer la présence des entrepreneurs dans une région. Il « met en rapport le nombre d’entrepreneurs et le nombre de personnes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans) » (MEI et al., 2020, p. 108). Les variations du taux d’entrepreneurs dans le temps reflètent le dynamisme de l’esprit d’entreprise dans une région précise.

Le tableau 13 montre qu’en 2016, le Saguenay–Lac-Saint-Jean avait enregistré 585 entrepreneurs de plus qu’en 2011, ce qui représente un accroissement du taux d’entrepreneurs de l’ordre de 0,29 %. Le taux d’entrepreneurs est également à la hausse dans l’ensemble du Québec (0,14 %) de même que dans le bloc des régions manufacturières (0,19 %). D’après le MEI (2020), le Saguenay–Lac-Saint-Jean occupait le deuxième rang en matière de taux d’entrepreneurs au Québec pour l’année 2016 (après la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui présentait un taux de 0,60 %).

Bien que ces chiffres soient assez optimistes pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, on doit y apporter un bémol dans la mesure où le calcul de ce taux prend en compte exclusivement le nombre d’entrepreneurs d’une région à la fois. En d’autres termes, un taux d’entrepreneurs fort dans une région n’indique pas forcément que celle-ci détienne le plus grand nombre d’entrepreneurs et vice versa.

**Tableau 13 : Évolution du nombre d'entrepreneurs et du taux d'entrepreneurs en 2011 et 2016 au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Régions	Nombre d'entrepreneurs			Taux d'entrepreneurs (en %)		
	2011	2016	Écart en nombre	2011	2016	Écart en point de pourcentage
<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	4 275	4 860	+585	1,9	2,2	+0,29
<b>Ensemble du Québec</b>	145 315	157 595	12 280	2,3	2,4	+0,14
<b>Régions manufacturières</b>	56 285	62 910	+6 625	2,1	2,3	+0,19

Source : ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, portrait économique des régions du Québec, édition 2020.

### **La répartition des entreprises par secteurs d'activité<sup>21</sup> au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

En général, « la base industrielle du Québec repose de plus en plus sur une économie de services plutôt que sur la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale » à ce sujet (MEI et al., 2020, p. 41). Le secteur tertiaire, encore appelé industrie des services ou secteur des services, « se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.) » (MEI et al., 2020, p. 56).

---

<sup>21</sup> Les données sur la répartition des entreprises par secteurs d'activité les plus complètes et les plus récentes concernent l'année 2019. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir ces données pour la période de 2013 à 2018.

Le tableau 14 révèle qu'en 2019, 8 441 entreprises avaient été répertoriées au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Parmi celles-ci, plus des trois quarts (76,6 %) des entreprises exerçaient dans le secteur tertiaire. Cela dénote de la tertiarisation de la structure industrielle de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui est à l'image de l'ensemble du Québec. D'ailleurs, le gouvernement provincial affirme que le secteur tertiaire procure à lui seul plus de 80 % de tous les emplois du Québec (MEI et al., 2020).

Le tableau 14 montre également que 16,8 % des entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean se déploient dans la construction et la fabrication. Ce pourcentage est inférieur à celui de 22,7 % qui correspond au bloc des régions manufacturières au Québec. Même si le tableau 14 ne relève pas les autres activités du secteur secondaire, notamment les entreprises qui exercent dans la « transformation des matières premières en produits finis ou semi-finis » ([www.quebec.ca](http://www.quebec.ca)), la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean détient quand même un potentiel certain dans l'agroalimentaire (Proulx, 2006b).

En effet, la ligne est mince entre le secteur secondaire et le secteur primaire en ce qui concerne la répartition des entreprises par secteurs d'activité au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Selon le thésaurus du gouvernement du Québec, le secteur primaire « regroupe les entreprises exerçant des activités d'extraction des matières premières et des activités productrices de matières non transformées » ([www.quebec.ca](http://www.quebec.ca)). Plus spécifiquement, le secteur primaire correspond à toutes activités liées à l'exploitation première des ressources naturelles (l'agriculture, l'aquaculture, la pêche, la chasse, l'exploitation des forêts et l'industrie minière).

Le tableau 14 indique que 8,9 % des entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean appartenaient au secteur primaire comparativement à 5,3 % pour l'ensemble du Québec. Ainsi, une proportion importante des entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean évolue dans l'exploitation des ressources naturelles « telles que la forêt, les mines et le bassin hydrographique » (Proulx, 2007, p. 95). Les retombées (en matière d'emplois et de création de richesses) générées par « la production de l'aluminium

primaire » (Proulx, 2019b, p.144) sont considérables au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En effet, « la région abrite la plus grande concentration d’expertise en aluminium, au kilomètre carré, dans toute l’Amérique du Nord » (Proulx, 2006b, p. 36) tant et si bien qu’elle a été dénommée « Vallée de l’aluminium » en 2002 par le gouvernement du Québec (Proulx, 2007, 2019b) quoiqu’il n’y ait pas de transformation d’aluminium sur place.

Selon Proulx, outre le secteur tertiaire prépondérant, l’économie régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean est alimentée d’un côté par une florissante activité forestière et agroalimentaire. D’un autre côté, elle repose sur la production d’énergie hydroélectrique et d’aluminium primaire fondu monopolisé par la compagnie Rio Tinto (auparavant Alcan) depuis plus de 90 ans. Ainsi, les entreprises de foresterie, des mines et de l’hydraulique se sont surtout structurées en amont de ces filières de production (extraction des ressources naturelles ou transformation en produits semi-finis) et très peu d’activités ont été développées en aval (fabrication de produits finis). En ce sens, l’on peut dire qu’en dehors de l’industrie des services, l’économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean est à cheval entre le secteur primaire et le secteur manufacturier.

**Tableau 14 : Entreprises et emplois par grands secteurs d'activité en 2019 au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Régions	Nombre d'entreprises	Entreprises par secteurs d'activité (en %)				Emplois par secteurs d'activité (en %)			
		Primaire	Secondaire		Tertiaire	Emplois du secteur primaire	Emplois du secteur secondaire		Emplois du tertiaire
			Fabrication	Construction			Fabrication	Construction	
SLSJ	8 441	8,9	6,0	10,8	74,4	4,6	6,9	13,9	74,6
Ensemble du Québec	249 389	5,3	5,5	12,6	76,6	2,2	6,1	11,5	80,2
Régions manufacturières	126 317	7,5	6,2	16,5	69,9	2,8	7,6	14,2	75,4

Source : ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, portrait économique des régions du Québec, édition 2020.

### **La répartition des entreprises en fonction de la taille au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Le tableau 15 présente, pour l'année 2019, les entreprises en fonction de la taille au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il montre que les petites entreprises de 5 à 49 employés du Saguenay–Lac-Saint-Jean constituaient près de la moitié (48,7 %) de l'ensemble des entreprises. Ce taux était supérieur au taux provincial (42,2 %) de même qu'à celui des régions manufacturières (41,8 %).

En revanche, comme l'indique encore le tableau 15, le pourcentage de microentreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean (46 %) était inférieur à celui du bloc des régions manufacturières qui détenait plus de la moitié des microentreprises du Québec (53,3 %). D'ailleurs, dans l'ensemble du Québec, ces très petites entreprises représentaient plus de la moitié du nombre total d'entreprises (52,2 %).

Concernant les moyennes et les grandes entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean, leurs pourcentages respectifs (4,7 % et 0,6 %), comparables à ceux de la province (4,9 % et 0,7 %), témoignent de leur position minoritaire dans la région.

**Tableau 15 : Entreprises en fonction de la taille au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2019**

Régions	Microentreprises 1 à 4 employés	Petites entreprises 5 à 49 employés	Moyennes entreprises 50 à 249 employés	Grandes entreprises 250 employés et plus
Saguenay–Lac-Saint-Jean	46 %	48,7 %	4,7 %	0,6 %
Ensemble du Québec	52,2 %	42,2 %	4,9 %	0,7 %
Régions manufacturières	53,3 %	41,8 %	4,4 %	0,5 %

Source : ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, portrait économique des régions du Québec, édition 2020.

Somme toute, l'entrepreneuriat est mesuré tant par le nombre d'entreprises créées que par leur croissance et « est de plus en plus considéré comme le moteur de la croissance économique des régions » québécoises (INRPME et al., 2013, p. 2). Ainsi, « une région entrepreneuriale est une région où on expérimente de nouvelles idées, de nouveaux produits, processus ou marchés, ce qui lui permet de se renouveler » (INRPME et al., 2013, p. 2).

En effet, il y a eu, en 2016, une hausse considérable du nombre d'entrepreneurs au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La structure entrepreneuriale de cette région semble donc favoriser de plus en plus la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat qui permet l'accroissement de la création d'entreprises. D'ailleurs, il y existe une table d'action en entrepreneuriat qui met en relation divers intervenants locaux et régionaux concernés

par le soutien à l'entrepreneuriat. Cette table a pour mission, entre autres, de favoriser le démarrage de projets qui consolideront l'entrepreneuriat et le développement de la culture entrepreneuriale au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Parmi les ressources en entrepreneuriat au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on peut citer les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les services de développement économique des municipalités et des MRC (constitués essentiellement par les anciens CLD), les chambres de commerce, les organismes de financement comme Femmessor, le Fonds Innovexport, Promotion Saguenay, MESagLac, etc.

Nous allons maintenant nous intéresser à l'une des ressources en matière de soutien en entrepreneuriat local sur laquelle s'appuie cette étude, à savoir l'organisme de crédit communautaire MESagLac.

#### **4.1.4 Le portrait de l'entrepreneuriat soutenu par le crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

À partir des rapports statistiques annuels de MESagLac pour les périodes de 2009 à 2018, nous avons brossé un portrait des entreprises qui bénéficient de leurs services. Pour comprendre le rôle qu'il joue dans la création et le maintien des microentreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous allons examiner les données relatives à la création de petites entreprises par les promoteurs, à la nature de leurs activités et à leur revenu.

L'examen de la création de petites entreprises par les promoteurs permet de connaître le nombre d'entreprises créées ou maintenues par les promoteurs de projets de MESagLac. Pour une année financière donnée, une entreprise est dite créée lorsque son promoteur fait appel à un organisme de crédit communautaire pour l'accompagner dans son processus de création d'entreprises (idéalisations, plan d'affaires, immatriculation au registraire des entreprises, microcrédit si besoin, etc.). En revanche, comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre 1, on parle d'entreprise maintenue lorsque le propriétaire d'une entreprise déjà existante sollicite les services d'un

organisme de crédit communautaire pour l'accompagner dans le développement de son exploitation (plan de consolidation, plan marketing, réseautage, microcrédit si besoin, etc.).

Ainsi, le tableau 16 montre que de 2009 à 2018, les promoteurs de projets accompagnés par MESagLac ont créé ou maintenu 150 entreprises. Ce total correspond à 95 (63 %) entreprises créées et à 55 (37 %) entreprises maintenues en activité. Autrement dit, parmi les 150 entreprises que totalisait MESagLac de 2009 à 2018, le deux tiers correspondaient aux entreprises créées grâce au crédit communautaire et un tiers correspondait aux entreprises maintenues. Les entreprises maintenues sont celles dont les entrepreneurs (qui sont déjà des propriétaires d'une entreprise existante) étaient venus solliciter les services de l'organisme de crédit communautaire (soit l'accompagnement sans prêt, soit l'accompagnement avec prêt) pour assurer la continuité de leurs activités.

**Tableau 16 : Nombre et pourcentage d'entreprises créées et maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018**

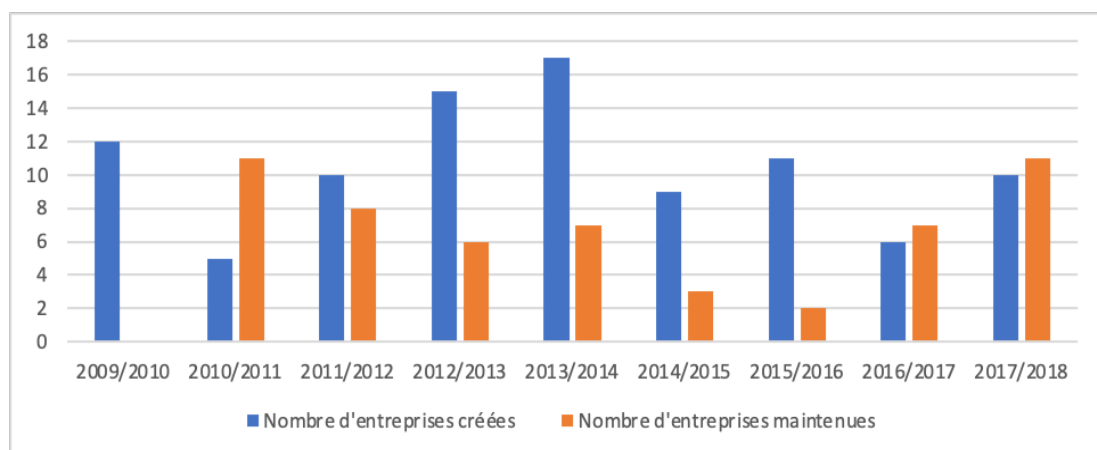
Entreprises	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	Total	%
Nombre d'entreprises créées	12	5	10	15	17	9	11	6	10	95	63 %
Nombre d'entreprises maintenues	0	11	8	6	7	3	2	7	11	55	37 %
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>150</b>	<b>100 %</b>
Pourcentage d'entreprises créées et maintenues	8 %	11 %	12 %	14 %	16 %	8 %	9 %	9 %	14 %	100 %	

Source : De 2009 à 2013, Tremblay et al. (2017). De 2014 à 2018, compilation de l'auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre

Le graphique 1 met en évidence l'évolution en dents de scie du nombre d'entreprises créées ou maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par



MESagLac pour la période allant de 2009 à 2018. Autrement dit, on n'est pas en mesure de se prononcer avec clarté en faveur d'une tendance soutenue dans le temps de leur création, soit à la hausse soit à la baisse.



**Graphique 1 : Entreprises créées ou maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018**

Source : Compilation de l'auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

Concernant les données relatives à la nature des activités des promoteurs, le tableau 17 montre que 150 entreprises ont été créées ou maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018. La répartition de ces entreprises par secteurs d'activité indique que le secteur des services vient en tête de file avec 73 (49 %) entreprises. En deuxième position vient le commerce de détail avec 30 (20 %) entreprises. Les arts et la culture arrivent en troisième position avec 17 (11 %) entreprises. L'agriculture, le secteur manufacturier et la restauration sont ex æquo au quatrième rang avec 5 %. Le secteur manufacturier « comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés mécaniques ou physiques » ([www.quebec.ca](http://www.quebec.ca)), comme la fabrication des produits en bois, la fabrication d'aliments, la fabrication de vêtements, etc.

**Tableau 17 : Nombre d'entreprises créées ou maintenues selon les secteurs d'activité des promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018**

Secteurs d'activité	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	Total	%
Agriculture	0	1	2	0	0	1	0	2	1	7	5 %
Arts et culture	4	4	3	1	1	0	0	1	3	17	11 %
Commerce de détail	3	5	3	1	3	2	3	2	8	30	20 %
Manufacturier	1	1	2	0	3	0	1	0	0	8	5 %
Restauration et secteur alimentaire	0	2	1	0	3	0	2	0	0	8	5 %
Services	3	2	6	19	14	9	7	5	8	73	49 %
Tourisme et loisirs	0	1	1	0	0	0	0	3	1	6	4 %
Autres (OBNL, forestier, importation)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1 %
Données non disponibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>150</b>	<b>100 %</b>
<b>Pourcentage du nombre d'entreprises créées selon l'année</b>	8 %	11 %	12 %	14 %	16 %	8 %	9 %	9 %	14 %	100 %	

Source : De 2009 à 2013, Tremblay et al. (2017). De 2014 à 2018, compilation de l'auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

Pour ce qui est du revenu des promoteurs, il prend en considération, au cours d'un exercice financier donné, aussi bien les personnes déjà suivies par l'organisme de crédit communautaire que les nouvelles personnes qui sollicitent un accompagnement.

Les données présentées dans le tableau 18 indiquent que 1 500 personnes avaient eu recours aux services de MESagLac de 2009 à 2018. Parmi elles, près des trois quarts (72 %) avaient un revenu de moins de 20 000 \$, puisque le tiers (33 %) gagnaient 10 000 \$ et moins et un peu plus du tiers (39 %) avaient un revenu compris entre 10 001 \$ et 20 000 \$. Les données montrent aussi que presque le quart (24 %) des promoteurs avaient un revenu annuel variant entre 20 001 \$ et 40 000 \$ et 4 % touchaient un revenu de 40 000 \$ et plus.

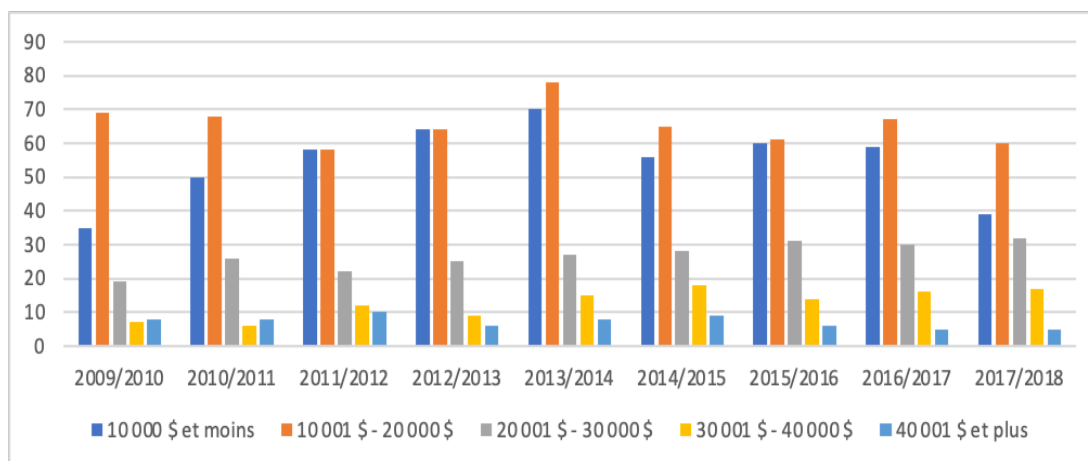
Le tableau 18 fait ressortir un pourcentage à peu près stable des personnes accompagnées par MESagLac de 2009 à 2018. Au départ à 9 % en 2009-2010, le pourcentage des personnes sollicitant les services de l'organisme de crédit communautaire est passé à 11 % en 2010-2011 et a peu fluctué au cours des années financières suivantes. Il a généralement oscillé entre 11 % et 13 % entre 2010 et 2018.

**Tableau 18 : Revenu des promoteurs de projets accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018**

Revenu	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	Total	%
10 000 \$ et moins	35	50	58	64	70	56	60	59	39	491	33 %
10 001 \$ à 20 000 \$	69	68	58	64	78	65	61	67	60	590	39 %
20 001 \$ à 30 000 \$	19	26	22	25	27	28	31	30	32	240	16 %
30 001 \$ à 40 000 \$	7	6	12	9	15	18	14	16	17	114	8 %
40 001 \$ et plus	8	8	10	6	8	9	6	5	5	65	4 %
Données non disponibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>158</b>	<b>160</b>	<b>168</b>	<b>198</b>	<b>176</b>	<b>172</b>	<b>177</b>	<b>153</b>	<b>1500</b>	100 %
<b>Pourcentage de personnes suivies</b>	9 %	11 %	11 %	11 %	13 %	12 %	11 %	12 %	10 %	100 %	

Source : Compilation de l'auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

Le graphique 2 montre clairement que le plus grand nombre de promoteurs de projets accompagnés par MESagLac au cours de la période d'étude considérée disposaient d'un revenu de 20 000 \$ et moins.



**Graphique 2 : Revenu des promoteurs accompagnés par MESagLac, de 2009 à 2018**

Source : Compilation de l’auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

En somme, il apparaît que l’organisme de crédit communautaire MESagLac a effectivement contribué à la création et au maintien de petites entreprises par les promoteurs au Saguenay–Lac-Saint-Jean et cela, dans divers secteurs d’activité. De plus, nous avons la confirmation que la plupart de ces promoteurs sont des personnes à faible revenu ou tout au moins disposant majoritairement d’un revenu de 20 000 \$ ou moins.

## 4.2 LE TERRITOIRE DE CHARLEVOIX

Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons particulièrement aux MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est, et de La Côte-de-Beaupré dans la mesure où ce sont les trois territoires dont les populations bénéficient des services de Microcrédit Charlevoix. Pour ne pas alourdir le texte, nous désignerons ces trois MRC qui constituent le second territoire à l'étude par « territoire de Charlevoix<sup>22</sup> ». Nous le distinguerons ainsi de la MRC de Charlevoix.

En effet, le territoire de Charlevoix fait partie de la région administrative de la Capitale-Nationale qui comporte sept MRC : Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et Québec. Selon l'ISQ, en 2018, la région de la Capitale-Nationale avait une superficie en terre ferme de 18 643 km<sup>2</sup> et une population totale 742 452 habitants.

### 4.2.1 Les principales MRC considérées pour le territoire de Charlevoix et leur profil démographique

Le territoire de Charlevoix partage avec le Saguenay–Lac-Saint-Jean la frontière commune du secteur des hautes montagnes et des lacs. Charlevoix est l'une des premières réserves de la biosphère au Canada reconnues par l'UNESCO depuis 1988 ([www.biospherecharlevoix.org](http://www.biospherecharlevoix.org)). D'après ce site Internet, les réserves de biosphère sont des zones comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers dont la mission est de favoriser des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable. Même si la réserve de la biosphère englobe seulement les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, la MRC de La Côte-de-Beaupré se démarque aussi dans ce territoire à l'étude puisqu'elle est « bien connue pour sa station de ski, sa

---

<sup>22</sup> La cueillette de données pour ces trois MRC n'a pas été évidente, car les statistiques disponibles auprès de Statistique Canada et de l'ISQ fournissent des résultats globaux reliés aux découpages administratifs des gouvernements (provincial et fédéral).

basilique et plusieurs de ses entreprises manufacturières » (Québec International, 2019, p. 14).

Comme le montre le tableau 19, les trois MRC occupent une superficie totale de 10 847 km<sup>2</sup> soit 58 % de la superficie de la région de la Capitale-Nationale. La Côte-de-Beaupré a le territoire le plus grand des trois MRC avec 4 851 km<sup>2</sup> et Charlevoix-Est le plus petit, soit 2 283 km<sup>2</sup>.

Le tableau 19 montre également l'évolution démographique du second territoire à l'étude. Il indique que les trois MRC atteignaient une population globale de 57 194 habitants en 2018 ce qui correspondait à seulement 7,7 % de la population totale de la région de la Capitale-Nationale. Plus précisément, en 2018, la MRC de Charlevoix comprenait 1,7 % des habitants de la région de la Capitale-Nationale, la MRC de Charlevoix-Est, 2,1 % et La Côte-de-Beaupré, 3,9 % (ISQ et al., 2019, p. 2).

Par ailleurs, le tableau 19 indique que la MRC de La Côte-de-Beaupré est la MRC qui comptait la plus grande population avec 28 923 habitants en 2018. Elle est également la seule des trois MRC dont la population s'est accrue progressivement de 2013 à 2018. En revanche, c'est dans la MRC de Charlevoix que l'on dénombrait le moins d'habitants, à savoir 12 911 habitants en 2018. De plus, les MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix ont vu leur population diminuer graduellement au cours des six années considérées.

**Tableau 19 : Superficie et population totale selon les MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré, de 2013 à 2018**

MRC	Superficie en terre ferme	Évolution de la population totale de 2013 à 2019 (en nombre d'habitants)					
		2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Charlevoix-Est</b>	2 283 km <sup>2</sup>	16 140	15 954	15 725	15 521	15 411	15 360
<b>Charlevoix</b>	3 713 km <sup>2</sup>	13 171	13 087	13 034	12 947	12 924	12 911
<b>La Côte-de-Beaupré</b>	4 851 km <sup>2</sup>	27 282	27 663	27 967	28 348	28 656	28 923
<b>Population totale des 3 MRC</b>		<b>56 593</b>	<b>56 704</b>	<b>56 726</b>	<b>56 816</b>	<b>56 991</b>	<b>57 194</b>

Source : Compilation de l'auteure à partir des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, et de l'Institut de la statistique du Québec.

Bien que les MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est, et de La Côte-de-Beaupré disposent de plus de la moitié de l'espace de leur région administrative, elles comptaient presque 80 fois moins de personnes comparativement aux autres MRC de la région de la Capitale-Nationale. Il en ressort ainsi un déséquilibre entre la superficie des MRC étudiées et la densité de la population par rapport à l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale.

Certaines MRC de la région de la Capitale-Nationale, comme la MRC de Charlevoix et celle de Charlevoix-Est, sont plus affectées par la décroissance démographique que d'autres. En effet, depuis 10 ans (2009-2019), la population de la MRC de Charlevoix « a reculé de 3 % en raison de la mortalité plus élevée que la natalité. Heureusement, le bilan migratoire positif de Charlevoix (+396) a permis de modérer le déclin démographique entre 2008 et 2018 » (Québec International, 2019, p. 10). De plus, « l'âge moyen des Charlevoisiens est passé de 46 à 49 ans, soit le plus élevé dans la région » (Québec International, 2019, p. 10), lequel est passé de 42 ans en 2009 à 44 ans en 2019.

En ce qui concerne la MRC de Charlevoix-Est, son nombre d'habitants, entre 2009 et 2019, a diminué de 6,2 %. Cela « s'explique principalement par le solde migratoire négatif, alors qu'on observe une perte nette de 462 habitants entre 2008 et 2018. Il s'agit du déficit le plus important de la région administrative » (Québec International, 2019, p. 12). « La MRC de Charlevoix-Est est caractérisée par une population qui vieillit rapidement, dont la taille diminue à un rythme élevé depuis les dernières années » (Capitale-Nationale, 2019, p. 3). En outre, les Charlevoisiens-de-l'Est sont concentrés dans les villes de La Malbaie et de Clermont qui comptent à elles seules près de 70 % de la population de la MRC (Québec International, 2019).

En revanche, la MRC de La Côte-de-Beaupré était la quatrième plus peuplée de la région de la Capitale-Nationale en 2019. De fait, elle enregistrait la deuxième hausse de population la plus prononcée dans la région de la Capitale-Nationale « avec une croissance de 16 % en dix ans (2009-2019). Cette situation est due, entre autres, à son bilan migratoire positif. En effet, pour la période 2008-2018 elle a inscrit un gain net de 3 035 habitants » (Québec International, 2019, p. 14).

#### **4.2.2 Le profil socio-économique des trois MRC considérées pour le territoire à l'étude de Charlevoix**

Les tableaux 20, 21 et 22 permettent de connaître le profil socio-économique du territoire de Charlevoix à partir des trois indicateurs que nous avons aussi regardés au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le tableau 20 montre le revenu disponible par habitant dans les trois MRC du territoire de Charlevoix de 2013 à 2018. La Côte-de-Beaupré affichait le revenu disponible par habitant le plus élevé des trois MRC. De plus, il était supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Ainsi, les habitants de La Côte-de-Beaupré disposaient en 2018 d'un revenu de 32 912 \$ comparativement à 29 924 \$ pour la province.

Les deux autres MRC affichaient un revenu disponible par habitant nettement inférieur à celui de la province. Cependant, c'est dans la MRC de Charlevoix-Est que



l'on observe les revenus disponibles par habitant les plus bas du territoire à l'étude. En 2018, le revenu disponible par habitant de la MRC de Charlevoix était de 29 301 \$ et celui de la MRC de Charlevoix-Est de 26 902 \$.

**Tableau 20 : Revenu disponible par habitant selon les MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de La Côte-de-Beaupré et l'ensemble du Québec, de 2013 à 2018**

<b>MRC</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Charlevoix-Est</b>	23 651 \$	24 149 \$	24 669 \$	25 300 \$	26 220 \$	26 902 \$
<b>Charlevoix</b>	25 024 \$	25 071 \$	26 551 \$	26 465 \$	27 598 \$	29 301 \$
<b>La Côte-de-Beaupré</b>	28 622 \$	29 048 \$	29 899 \$	30 345 \$	31 541 \$	32 912 \$
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>25 968 \$</b>	<b>26 586 \$</b>	<b>27 383 \$</b>	<b>27 838 \$</b>	<b>29 020 \$</b>	<b>29 924 \$</b>

Source : Institut de la statistique du Québec.

Le tableau 21, pour sa part, présente la proportion de travailleurs âgés de 25 à 64 ans dans ce second territoire à l'étude. Il révèle qu'en dehors de la MRC de La Côte-de-Beaupré, dont le taux de travailleurs est supérieur à celui du Québec, le nombre de personnes travaillant de 25 à 64 ans dans ce territoire est en deçà de la moyenne provinciale. Encore là, la MRC de Charlevoix-Est affiche le plus faible niveau de l'indicateur observé. Néanmoins, à partir de 2016, on remarque une légère augmentation du taux de travailleurs de 25 à 64 ans dans les trois MRC considérées.

**Tableau 21 : Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon les MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré, de 2013 à 2019**

MRC	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Charlevoix-Est</b>	68,5 %	68,8 %	68,1 %	68,5 %	70,0 %	71,3 %
<b>Charlevoix</b>	71,3 %	71,3 %	71,2 %	72,1 %	73,5 %	74,2 %
<b>La Côte-de-Beaupré</b>	78,0 %	78,1 %	78,0 %	78,3 %	78,9 %	80,1 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>75,5 %</b>	<b>75,6 %</b>	<b>75,7 %</b>	<b>76,1 %</b>	<b>76,9 %</b>	<b>78,1 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec.

Quant au tableau 22, il montre que de 2013 à 2017, la MRC de Charlevoix-Est avait le taux de familles à faible revenu le plus élevé. La MRC de Charlevoix occupait le deuxième rang et celle de La Côte-de-Beaupré le premier en raison de son taux de familles à faible revenu très bas. Ce dernier est supérieur au taux de faible revenu de la région administrative et au taux provincial.

Toutefois, les taux de familles à faible revenu dans les MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix sont beaucoup plus bas que le taux provincial. En 2013, le taux était de 6,1 % pour Charlevoix-Est et de 4,7 % pour la MRC de Charlevoix contre 10,1 % pour l'ensemble du Québec. En 2017, ce taux est passé à 5,5 % pour Charlevoix-Est, 4,8 % pour la MRC de Charlevoix et 9,5 % pour la province.

De même, le tableau 22 indique que ces taux de familles à faible revenu dans les MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix sont inférieurs à ceux de la région de la Capitale-Nationale à l'exception des années 2013 et 2015 où Charlevoix-Est affiche des pourcentages similaires à la région administrative, à savoir 6,1 % et 6 %.

On note également que de 2013 à 2017 le taux de familles à faible revenu décroît dans chacune des trois MRC malgré les légères augmentations enregistrées par la MRC de Charlevoix en 2014 et en 2015.

**Tableau 22 : Taux de familles à faible revenu selon les MRC de Charlevoix, de Charlevoix Est, de La Côte-de-Beaupré et l'ensemble du Québec, de 2013 à 2017**

<b>MRC</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Charlevoix-Est</b>	6,1 %	5,9 %	6 %	5,7 %	5,5 %
<b>Charlevoix</b>	4,7 %	4,8 %	5,2 %	5 %	4,8 %
<b>La Côte-de-Beaupré</b>	3,9 %	3,9 %	3,6 %	3,6 %	3,6 %
<b>Capitale-Nationale</b>	<b>6,1 %</b>	<b>6,1 %</b>	<b>6 %</b>	<b>5,8 %</b>	<b>5,7 %</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>10,1 %</b>	<b>10,2 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>9,5 %</b>	<b>9,5 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec.

À la lumière de l'analyse de ces trois indicateurs socio-économiques, il apparaît que les deux tiers des résidents du territoire de Charlevoix disposaient d'un niveau de revenu assez faible. De même, on remarque que le revenu disponible des travailleurs était moins élevé dans les MRC (Charlevoix-Est et Charlevoix) où le taux de travailleurs était le plus bas. D'ailleurs, selon Québec International, en 2017, le taux de travailleurs des 25 à 64 ans dans la MRC de Charlevoix était « le deuxième moins élevé de la région administrative derrière celui de Charlevoix-Est » (Québec International, 2019, p. 10) alors qu'il était au-dessus de la moyenne de la région administrative pour La Côte-de-Beaupré.

Il apparaît également que pour la période considérée, le revenu disponible des ménages des MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix était inférieur comparativement à l'ensemble du Québec. La Côte-de-Beaupré était la seule des trois MRC étudiées à avoir un revenu disponible par habitant qui suit la tendance de la région administrative. En effet, la région de la Capitale-Nationale se classait « en tête de toutes les régions pour ce qui est du revenu disponible par habitant en 2017 » (ISQ et al., 2019, p. 1) de même qu'en 2018 (ISQ et al., 2020, p. 54). Ainsi, alors que la situation économique de la MRC de La Côte-de-Beaupré maintient sa progression, à l'image de région

administrative de la Capitale-Nationale, celle des MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix semble être à la traîne.

Pourtant, les conditions de vie semblent plutôt favorables dans le territoire de Charlevoix. En effet, c'est assez paradoxal puisque malgré les revenus bas, les MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix maintiennent des taux de familles à faible revenu moins élevés dans la période à l'étude comparativement à La Capitale-Nationale et à l'ensemble du Québec. Seule La Côte-de-Beaupré maintient un taux de familles à faible revenu plus bas.

#### **4.2.3 Le portrait de l'entrepreneuriat dans le territoire à l'étude de Charlevoix<sup>23</sup>**

D'après Emploi-Québec, « l'analyse des entreprises établies selon leur activité est une source d'information à privilégier dans la détermination des forces et faiblesses de l'activité économique d'un territoire » (Emploi-Québec, L'Heureux et Roy, 2010a, p. 26). Ainsi, nous avons fait un état des lieux de l'entrepreneuriat dans le territoire à l'étude de Charlevoix à partir des documents élaborés par Emploi Québec en 2010 et du rapport socio-économique de la Capitale-Nationale réalisé en 2019 par l'agence de développement économique, Québec International. Nous justifions sa pertinence par le fait qu'il permet de voir l'évolution de l'entrepreneuriat dans le territoire de Charlevoix, d'autant plus que c'est en rapport avec la période de collecte de données pour cette étude (soit de 2009 à 2018). Pour conserver une cohérence avec la présentation des données du Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous avons considéré les

---

<sup>23</sup> Les informations servant à faire le portrait de l'entrepreneuriat dans le territoire à l'étude de Charlevoix sont très limitées du fait, encore une fois, que les données fournies par l'ISQ à ce sujet sont plutôt régionales. De même, plusieurs travaux réalisés par différentes institutions brossent seulement le portrait de la région administrative de la Capitale-Nationale et n'abordent pas les spécificités des différentes MRC qu'elle comporte. Il s'agit, par exemple, de la plupart des rapports du ministère de l'Économie et de l'Innovation et du portrait du dynamisme entrepreneurial publié par Réseau Mentorat qui étudie l'indice entrepreneurial québécois depuis 2009. De plus, la recherche des données auprès des MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré (à partir de leurs documents publics disponibles et de leurs rapports annuels) n'a pas été très fructueuse. Nous n'avons pas non plus obtenu des résultats positifs auprès des chambres de commerce que nous avons contactées ni d'autres structures de développement local.

renseignements sur les entreprises de moins de 5 employés et sur celles de 50 employés et plus.

### **La répartition des microentreprises et des moyennes entreprises dans le territoire à l'étude de Charlevoix en 2010**

Le tableau 23 montre qu'en 2010, 46 % des entreprises de la MRC de Charlevoix-Est comptaient moins de 5 employés et fournissaient un peu plus de 8,4 % des emplois présents dans cette MRC. En revanche, les entreprises de 50 employés et plus qui ne représentaient que 4,8 % des entreprises totales de la MRC de Charlevoix-Est offraient 45,6 % des emplois.

La MRC de Charlevoix présentait une tendance presque similaire puisque 46,5 % de ses entreprises étaient des microentreprises qui embauchaient 8 % des travailleurs de la MRC. De même, la MRC de Charlevoix dénombrait 4,3 % des entreprises de 50 employés et plus qui couvraient presque la moitié des emplois de Charlevoix.

Quant à la MRC de La Côte-de-Beaupré, elle disposait d'une moindre proportion de microentreprises (43,8 %) qui fournissaient un pourcentage d'emplois inférieur à celui des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est (6,8 % des emplois). Par ailleurs, la MRC de La Côte-de-Beaupré dénombrait 5,2 % d'entreprises de 50 employés et plus qui n'employaient que 46,2 % des travailleurs.

En résumé, c'est la MRC de Charlevoix qui disposait en 2010 de la plus grande proportion de microentreprises, et c'est la MRC de La Côte-de-Beaupré qui comptait la plus grande proportion d'entreprises de 50 employés et plus des trois MRC.

**Tableau 23 : Évolution de la proportion des microentreprises, des moyennes entreprises et des emplois qu’elles généraient en 2010 dans les MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré**

MRC	Microentreprises (1 à 4 employés)		Entreprises de 50 employés et plus	
	Pourcentage d'entreprises	Pourcentage d'emplois	Pourcentage d'entreprises	Pourcentage d'emplois
<b>Charlevoix-Est</b>	46 %	8,4 %	4,8 %	45,6 %
<b>Charlevoix</b>	46,5 %	8 %	4,3 %	47,5 %
<b>La Côte-de-Beaupré</b>	43,8 %	6,8 %	5,2 %	46,2 %

Source : Emploi Québec : Portrait territorial Charlevoix; Portrait territorial MRC de La Côte-de-Beaupré, édition 2010.

### **L'évolution du nombre d'entreprises dans le territoire à l'étude de Charlevoix**

Selon le tableau 24, en 2010, il y avait plus d'entreprises et d'emplois dans la MRC de Charlevoix-Est (535 entreprises et 7 361 emplois) comparativement à la MRC de Charlevoix (465 entreprises et 6 445 emplois). Dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, en revanche, on dénombrait 461 entreprises en 2010 et celles-ci embauchaient tout près de 6 900 personnes.

Le tableau 24 révèle également qu'en 2019, la MRC de Charlevoix-Est comptait 700 entreprises, soit 165 entreprises de plus qu'en 2010, ce qui représente une variation positive de 31 %. En d'autres termes, en 2019, le nombre d'entreprises dans la MRC de Charlevoix-Est a augmenté de 31 % par rapport à l'année 2010.

De même, on peut voir dans le tableau 24 que l'on comptait 700 entreprises dans la MRC de Charlevoix en 2019, soit une augmentation de 51 % du nombre

d'entreprises comparativement à l'année 2010. Ainsi, entre 2010 et 2019, la MRC de Charlevoix a recensé 235 entreprises de plus sur son territoire.

Concernant la MRC de La Côte-de-Beaupré, le tableau 24 montre que 660 entreprises y étaient établies en 2019. Cela représente une augmentation de 43 % du nombre d'entreprises par rapport à l'année 2010. Autrement dit, le nombre d'entreprises de la MRC de La Côte-de-Beaupré a fait un bond de 199 entreprises en 2019 par rapport à 2010.

**Tableau 24 : Évolution du nombre d'entreprises dans les MRC de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré pour la période 2010 et 2019**

MRC	Nombre d'entreprises en 2010	Nombre d'entreprises en 2019	Écart : Augmentation ou diminution	Variation
Charlevoix-Est	535	700	+165	+31 %
Charlevoix	465	700	+235	+51 %
La Côte-de-Beaupré	461	660	+199	+43 %

Source : Emplois Québec (pour l'année 2010) et Québec International (pour l'année 2019).

### **Les principaux secteurs d'activité dans le territoire à l'étude de Charlevoix**

#### *Les principaux secteurs d'activité dans les MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix*

À une exception près, les trois secteurs les plus importants en ce qui concerne le nombre d'entreprises en 2010 dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est étaient « le commerce de gros et de détail (21,1 %), l'hébergement et la restauration (20,5 %), et les autres services (11,6 %) » (Emploi-Québec et al, 2010a, p. 26).

En 2019, parmi les 700 entreprises répertoriées dans la MRC de Charlevoix, certaines pesaient plus en matière « d[u] nombre d'emplois et du rayonnement qu'elles apportent à la MRC de Charlevoix à l'instar de l'industrie récréotouristique » (Québec International, 2019, p. 10) avec des grandes entreprises comme Le Massif de Charlevoix et le Club Med. L'industrie de la fabrication de matériel de transport occupe également une place importante dans la MRC de Charlevoix avec le chantier maritime de L'Isle-aux-Coudres et Simard Suspensions inc. (Québec International, 2019, p. 11) qui ne cesse de croître depuis 1935.

Il en est de même pour la MRC de Charlevoix-Est où le secteur récréotouristique occupe une place prépondérante dans le développement local grâce à des entreprises phares « comme Le Manoir Richelieu et le Casino de Charlevoix ». De plus, au sein de l'industrie récréotouristique, les territoires à l'étude que sont Charlevoix et le Saguenay–Lac-Saint-Jean sont en interaction. En effet, les touristes de Charlevoix sont redirigés vers « de [...] nombreux sites, dont l'embouchure du Saguenay, où l'observation des baleines demeure un incontournable et parmi les principaux produits touristiques du Québec » (Québec International, 2019, p. 12).

Le secteur manufacturier joue également un rôle important dans la MRC de Charlevoix-Est en raison, entre autres, de la compagnie Produits forestiers Résolu qui « demeure un employeur important, et ce, malgré les changements qu'a connus le secteur dans les dernières années » (Québec International, 2019, p. 13). D'ailleurs, le Secrétariat à la Capitale-Nationale mentionnait en 2019 que, bien que le secteur manufacturier occupe deux fois moins les travailleurs qu'avant dans la MRC de Charlevoix-Est, celui-ci emploie encore un nombre significatif de travailleurs dans ce territoire. Il ajoute que plusieurs des résidents de la MRC de Charlevoix-Est gagnaient leur vie en 2019 dans

les secteurs du commerce, de la restauration et de l'hébergement, des secteurs associés aux professions du domaine de la vente et des services. [...] dans le domaine de la santé et dans l'industrie de la construction. Ils sont aussi plusieurs à conduire des camions et à travailler dans



l'industrie du divertissement, particulièrement des jeux de hasard.  
(Secrétariat à la Capitale-Nationale, 2019, p. 24)

### ***Les principaux secteurs d'activité dans la MRC de La Côte-de-Beaupré***

Selon Emploi-Québec, en 2010, les quatre secteurs d'activité les plus importants en ce qui a trait au nombre d'entreprises dans la MRC de La Côte-de-Beaupré étaient : « le commerce de gros et de détail (22,3 %), l'hébergement et la restauration (13,9 %), les autres services (11,5 %) et la construction (10,9 %) » (Emploi-Québec, L'Heureux et Roy, 2010b, p. 25).

En 2019, le portrait de la région de la Capitale-Nationale réalisé par l'agence Québec International indiquait que la MRC de La Côte-de-Beaupré comptait « sur un important écosystème d'entreprises manufacturières, touristiques et sur une industrie de la construction également très présente » (Québec International, 2019, p. 14). Le secteur de l'hébergement et de la restauration est également important.

Par ailleurs, dans son rapport d'activité de l'année 2018-2019, l'organisme Développement Côte-de-Beaupré montre que les secteurs d'activité les plus importants (en matière d'investissements et d'emplois) dans la MRC pour la période de 2015 à 2018 étaient les secteurs du commerce et des services (61 % d'investissements), le secteur manufacturier (34 % d'investissements) et le secteur agroalimentaire (5 % d'investissements).

Après ce portrait de l'entrepreneuriat dans le territoire de Charlevoix, nous allons maintenant examiner l'apport de Microcrédit Charlevoix dans la dynamique de création et de maintien d'entreprises locales.

#### **4.2.4 Le portrait de l'entrepreneuriat soutenu par le crédit communautaire dans le territoire à l'étude de Charlevoix**

Les rapports statistiques annuels de Microcrédit Charlevoix pour les périodes de 2009 à 2018 ont permis d'examiner la création de petites entreprises par les promoteurs, la nature de leurs activités et de leurs revenus, en vue d'apprécier la place qu'occupe cet organisme dans la création et le maintien des microentreprises locales.

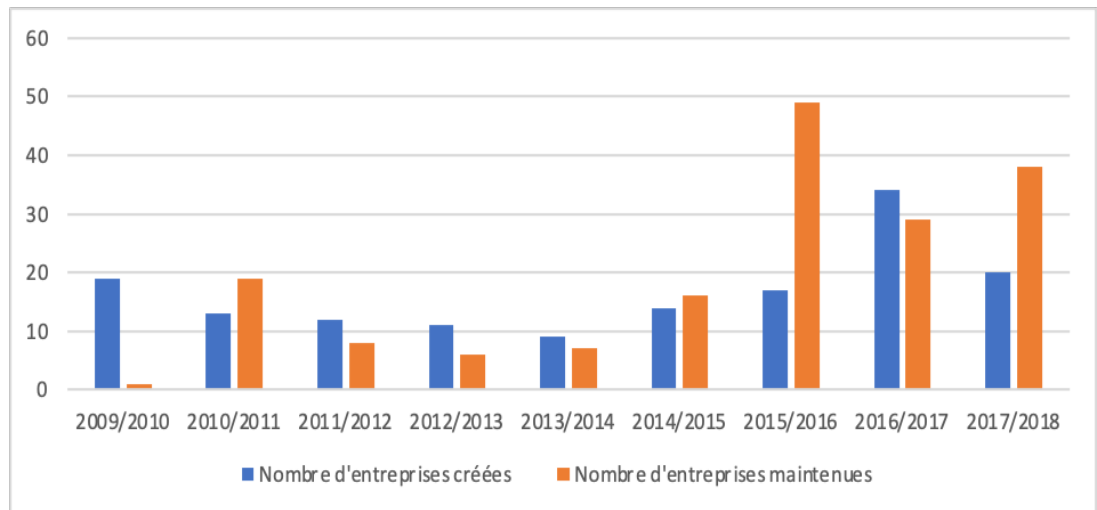
Le tableau 25 indique que de 2009 à 2018, les promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix ont créé ou maintenu 322 entreprises. De ce nombre, 46 % représentent les entreprises créées au cours de cette période et 54 % les entreprises maintenues en activité. Depuis 2009, le nombre d'entreprises maintenues annuellement par Microcrédit Charlevoix est relativement à la hausse. Il est passé de 1 entreprise en 2009-2010 à 38 entreprises en 2017-2018, avec un pic en 2015-2016 et une baisse sensible en 2012-2013 et en 2013-2014. La tendance observée est que de plus en plus de propriétaires d'entreprises déjà existantes viennent solliciter les services de Microcrédit Charlevoix pour l'accompagnement (sans prêt ou avec prêt) en vue de maintenir leur entreprise en activité.

**Tableau 25 : Nombre et pourcentage d'entreprises créées et maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018**

Entreprises	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	Total	%
Nombre d'entreprises créées	19	13	12	11	9	14	17	34	20	149	46 %
Nombre d'entreprises maintenues	1	19	8	6	7	16	49	29	38	173	54 %
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>32</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>66</b>	<b>63</b>	<b>58</b>	<b>322</b>	<b>100 %</b>
Pourcentage d'entreprises créées et maintenues	6 %	10 %	6 %	5 %	5 %	9 %	20 %	20 %	18 %	100 %	

Source : Compilation de l'auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

Le graphique 3, élaboré à partir du tableau 25, fait ressortir une augmentation graduelle du nombre d'entreprises créées ou maintenues par les promoteurs de Microcrédit Charlevoix au cours des quatre dernières années de la période d'étude, soit de 2014-2015 jusqu'en 2017-2018.



**Graphique 3 : Entreprises créées ou maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018**

Source : Compilation de l'auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

D'après le tableau 26, qui présente la répartition par secteurs d'activité des 322 entreprises créées ou maintenues par les promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix de 2009 à 2018, le secteur des services vient en tête avec 122 (38 %) entreprises. Le secteur des services comprend les entreprises qui exercent dans les domaines de la coiffure, de l'éducation (aide à la rédaction des CV, aide aux devoirs, etc.), du travail social, de la massothérapie, etc. En deuxième position vient le secteur des arts et de la culture (14 %), suivi du secteur manufacturier (12 %). Le commerce de détail (10 %) et l'agriculture (9 %) occupent respectivement les quatrième et cinquième rangs.

**Tableau 26 : Nombre d'entreprises créées ou maintenues selon les secteurs d'activité des promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018**

Secteurs d'activité	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	Total	%
Agriculture	1	3	2	0	0	4	10	5	4	29	9 %
Arts et culture	4	10	4	6	4	5	2	5	4	44	14 %
Commerce de détail	4	3	2	2	3	0	11	6	1	32	10 %
Manufacturier	2	3	3	1	1	2	9	8	9	38	12 %
Restauration et secteur alimentaire	2	2	0	0	1	2	9	5	6	27	8 %
Services	4	9	8	6	5	14	24	26	26	122	38 %
Tourisme et loisirs	2	1	0	1	2	3	0	7	2	18	6 %
Autres (OBNL, forestier, importation)	0	1	1	1	0	0	1	1	6	11	3 %
Données non disponibles	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0 %
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>32</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>66</b>	<b>63</b>	<b>58</b>	<b>322</b>	<b>100 %</b>
<b>Pourcentage du nombre d'entreprises créées selon les années</b>	6 %	10 %	6 %	5 %	5 %	9 %	20 %	20 %	18 %	100 %	

Source : Compilation de l'auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

Quant au tableau 27, il montre que parmi les 718 personnes accompagnées par Microcrédit Charlevoix de 2009 à 2018, un peu moins des deux tiers (63 %) avaient un revenu annuel de 20 000 \$ et moins, et parmi celles-ci 21 % avaient un revenu de 10 000 \$ et moins et 42 % touchaient un revenu se situant entre 10 001 \$ et 20 000 \$. En regroupant les autres données du tableau, on observe qu'environ le tiers (32 %) des personnes avaient un revenu annuel se situant entre 20 001 \$ et 40 000 \$, et de celles-ci, 19 % se situaient entre 20 001 et 30 000 \$ et 13 % entre 30 001 \$ à 40 000 \$. Seuls 4 % des personnes touchaient un revenu supérieur à 40 000 \$.

Le tableau 27 dévoile aussi un pourcentage à la hausse du nombre de personnes soutenues par Microcrédit Charlevoix de 2009 à 2018. De 4 % d'accompagnement en 2009-2010, le pourcentage des personnes sollicitant les services de l'organisme de crédit communautaire a doublé pour atteindre 9 % l'année financière suivante. Par la

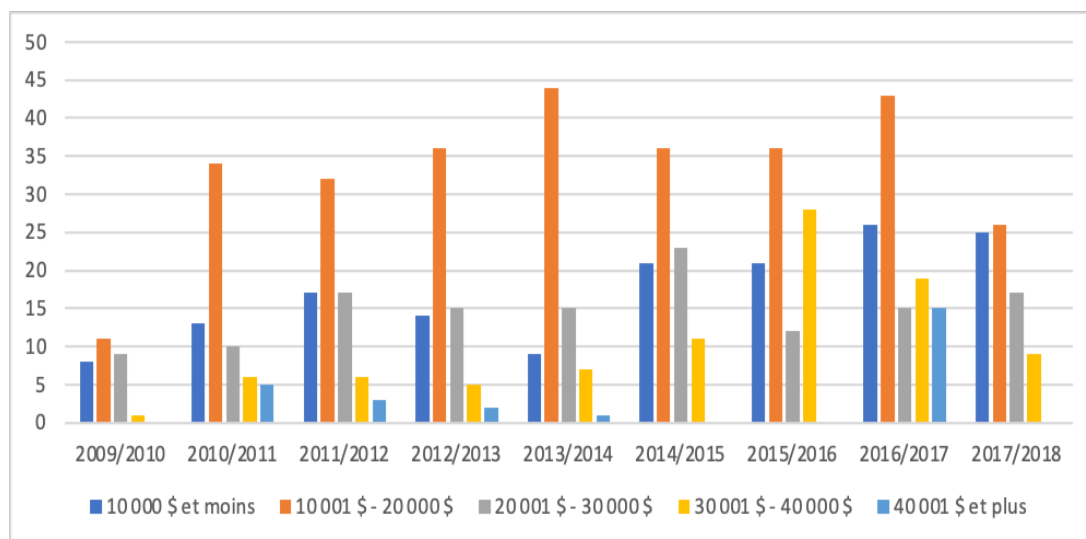
suite, ce pourcentage a évolué de façon progressive pour tripler jusqu'à 13 % en 2014-2015 et quadrupler jusqu'à 16 % en 2016-2017.

**Tableau 27 : Revenu des promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018**

Revenu	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	Total	%
10 000 \$ et moins	8	13	17	14	9	21	21	26	25	154	21 %
10 001 \$ à 20 000 \$	11	34	32	36	44	36	36	43	26	298	42 %
20 001 \$ à 30 000 \$	9	10	17	15	15	23	12	15	17	133	19 %
30 001 \$ à 40 000 \$	1	6	6	5	7	11	28	19	9	92	13 %
40 001 \$ et plus	0	5	3	2	1	0	0	15	0	26	4 %
Données non disponibles	0	0	0	0	0	0	0	0	15	15	1 %
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>68</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>76</b>	<b>91</b>	<b>97</b>	<b>118</b>	<b>92</b>	<b>718</b>	<b>100 %</b>
<b>Pourcentage de personnes suivies</b>	4 %	9 %	10 %	10 %	11 %	13 %	14 %	16 %	13 %	100 %	

Source : Compilation de l'auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

Par ailleurs, selon le graphique 4, la tranche de revenu de 10 001 \$ à 20 000 \$ est celle qui comptait le plus grand nombre de promoteurs de projets accompagnés par Microcrédit Charlevoix pour l'ensemble de la période d'étude.



**Graphique 4 : Revenu des promoteurs accompagnés par Microcrédit Charlevoix, de 2009 à 2018**

Source : Compilation de l’auteure à partir des données fournies par le Réseau MicroEntreprendre.

En résumé, cette analyse montre que Microcrédit Charlevoix occupe une place dans la dynamique entrepreneuriale locale puisque cet organisme soutient effectivement la création et le maintien de microentreprises diversifiées par des promoteurs d’entreprises à faible revenu. Regardons maintenant la pratique du crédit communautaire dans les deux territoires à l’étude.

#### **4.3 LA PRATIQUE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS L’ÉCOSYSTÈME SOCIO-ÉCONOMIQUE TERRITORIAL**

##### **4.3.1 Le fonctionnement des organismes de crédit communautaire**

###### *L’origine du crédit communautaire québécois*

Comme nous l’avons vu dans la problématique (voir chapitre 2), le crédit communautaire est une approche d’éducation financière inclusive à l’entrepreneuriat qui a pour but de lutter contre la pauvreté et de contribuer à l’amélioration des

conditions de vie des promoteurs. À l'origine du crédit communautaire, c'est le milieu (les communautés religieuses et d'autres acteurs du milieu) qui s'organise pour permettre aux personnes éloignées du marché du travail d'intégrer un emploi. Au début des années 1990, cette initiative du milieu prend de l'envergure et des organismes naissent dans quatre régions du Québec (Saguenay<sup>24</sup>, Montréal, Charlevoix, Trois-Rivières) avec pour mission de développer l'insertion professionnelle de ces personnes à travers des activités commerciales et entrepreneuriales. Au fil des années, ces organismes complètement autonomes et indépendants les uns des autres se rapprochent et s'entendent pour fonder en 2000 Le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) qui deviendra MicroEntreprendre en 2017.

### *Le fonctionnement du crédit communautaire québécois*

Lorsque le promoteur se présente à l'organisme de crédit communautaire, il est reçu par un(e) conseiller(ère) en entrepreneuriat qui va lui ouvrir un dossier. Le conseiller va ensuite lui offrir des services d'accompagnement avant le financement d'une durée de 30 à 35 heures, étalés sur 3 mois. L'objectif de cet accompagnement avant le financement est d'apprendre à connaître le promoteur, à comprendre ses motivations, à évaluer son projet (qui peut être parfois au stade d'idéation) et les besoins liés à ce projet. Au cours de cette période, le promoteur développe une relation de confiance avec le conseiller et celle-ci s'appuie sur la transparence, l'honnêteté, l'assiduité et d'autres valeurs humaines selon les organismes.

Si le conseiller croit au potentiel du promoteur et de son projet et à l'utilité du prêt, il va valider le projet ainsi que les besoins liés au projet. Puis, il va soumettre la demande de prêt au comité de prêt<sup>25</sup> de l'organisme de crédit communautaire. Le promoteur sera convoqué officiellement à une rencontre avec le comité de prêt. Au

---

<sup>24</sup> Au Saguenay, c'était le Centre Jeunesse le tout premier organisme investi de cette mission d'insertion professionnelle.

<sup>25</sup> Le comité de prêt a l'autorité qui décide de l'approbation ou du refus du prêt. Il est composé des personnes issues de la communauté locale (ou du milieu) et engagées dans le développement socio-économique du milieu.



cours de celle-ci, bien que le promoteur soit présent, c'est son conseiller qui va défendre son projet en mettant en avant ses compétences, son parcours et ses motivations (c'est-à-dire pourquoi le promoteur veut réaliser ce projet). Si le comité de prêt accepte la demande de prêt, il va recommander l'accompagnement post-financement et soumettre son avis au conseil d'administration de l'organisme de crédit communautaire. L'accompagnement post-financement aide à la poursuite du travail d'*empowerment* individuel de l'entrepreneur par l'acquisition des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être qui lui seront utiles pour assurer la pérennité de son projet entrepreneurial.

Cette façon de faire a donné des résultats probants, démontrés par le taux de survie après cinq ans plus élevé (67 %) des entreprises soutenues par les organismes de crédit communautaire. Elle permet également un taux de remboursement élevé qui demeure assez constant indépendamment de la conjoncture économique au Québec. Selon le rapport annuel 2018-2019 et celui de 2021-2022 de Microentreprendre le taux de remboursement était en moyenne de 93 % et de 79 %.

Finalement, c'est le conseil d'administration de l'organisme de crédit communautaire qui prend la décision finale de l'octroi du prêt. S'il approuve le prêt, le directeur ou la directrice général (e) de l'organisme de crédit communautaire va transmettre la décision au promoteur et les fonds lui seront versés.

### ***La capitalisation et l'investissement socialement responsable***

Comme nous l'avons mentionné brièvement dans le chapitre 3, le fonds de capitalisation est la source des prêts offerts aux entrepreneurs. Il est exclusivement composé des dons provenant du milieu, c'est-à-dire des personnes morales (entreprises et organisations) ou des personnes physiques engagées dans le développement socio-économique du territoire. Concrètement, le fonds de capitalisation :

- est la source des prêts offerts aux promoteurs d'entreprise;
- permet d'offrir des microcrédits aux promoteurs d'entreprise souhaitant se lancer dans une démarche entrepreneuriale, afin de créer des emplois durables

et de qualité, de revitaliser les milieux défavorisés et de combattre la pauvreté, et l'exclusion sociale et financière.

L'investissement dans la capitalisation présenté ci-dessous peut varier selon les organismes de crédit communautaire à travers le Québec. Il peut y avoir des différences selon les organismes de crédit communautaire. Dans les organismes à l'étude, lorsqu'une personne investit ses fonds dans l'organisme de crédit communautaire pour une période donnée (au moins 1 an), elle peut :

- soit prêter dans le fonds de capitalisation à un taux de 0%. Dans ce cas, l'investisseur n'a pas de contrepartie en argent. Il redonne plutôt à la communauté ce que son capital a produit;
- soit prêter dans le fonds de capitalisation à un taux de 1,5% maximum. Dans ce cas, l'investisseur réclame un retour en argent de la valeur du montant des intérêts générés par son prêt. La plupart du temps, l'investisseur réinvestit ces intérêts dans le fonds de capitalisation sous forme de dons non remboursables.

Outre le fonds de capitalisation général ouvert à tous les secteurs d'activité, il y a aussi des fonds dédiés (ou investissements socialement responsables) dans les organismes de crédit communautaire. Les investisseurs socialement responsables sont des investissements éthiques en vue de contribuer au développement social, économique et environnemental de la communauté par la promotion de l'entrepreneuriat local ([www.microentreprendre-saglac.ca](http://www.microentreprendre-saglac.ca)).

Il existe différentes formes d'investissement socialement responsable (ou fonds dédiés) :

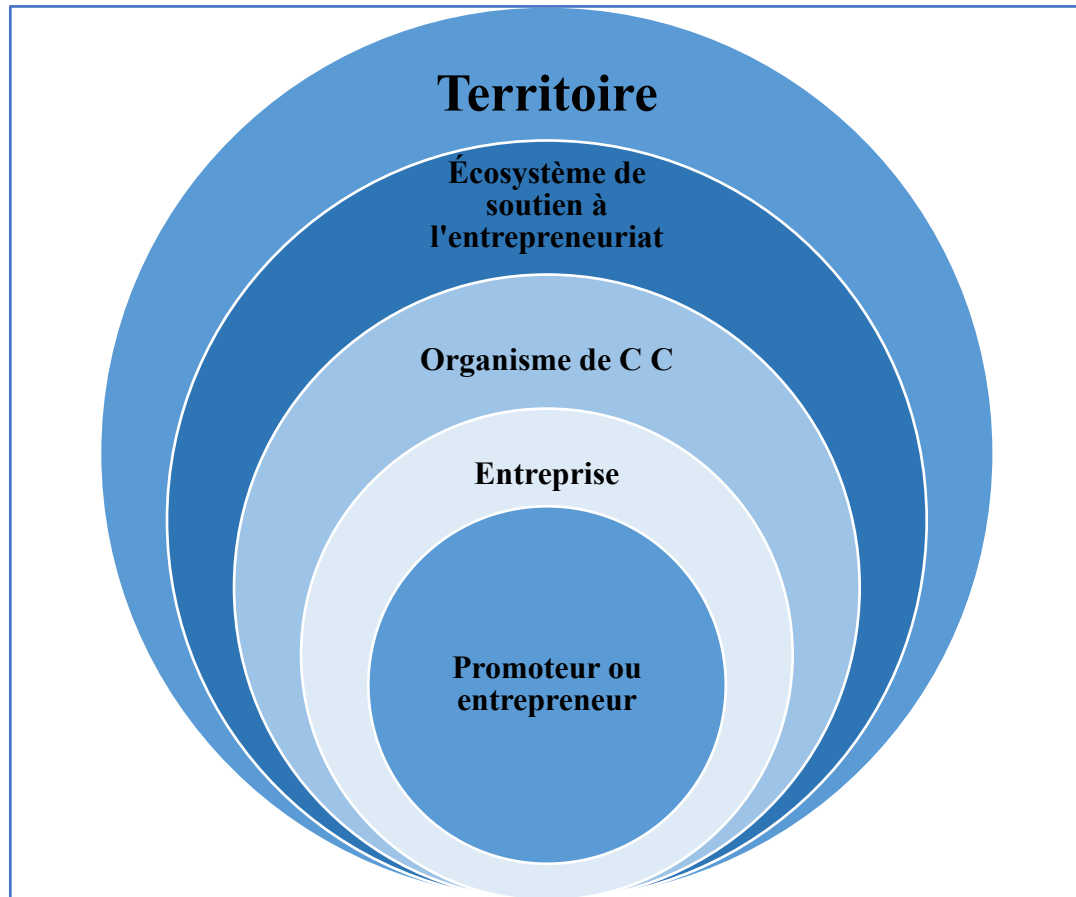
- le fonds dédié aux femmes. Il concerne exclusivement les porteurs de projet de genre féminin ou bien les activités contribuant à la promotion et au développement des femmes;
- le fonds dédié à l'économie sociale. Il est réservé aux porteurs de tout projet lié au secteur de l'économie sociale;

- le fonds dédié au jeune, etc.

#### **4.3.2 La place du promoteur d'entreprise dans le crédit communautaire**

La figure 3 illustre les niveaux de l'écosystème socio-économique des deux territoires à l'étude. Il apparaît que le crédit communautaire place l'entrepreneur au centre de sa démarche (par le prêt à l'honneur et par l'accompagnement de proximité). Cet entrepreneur et son entreprise font partie d'un écosystème socio-économique territorial dans lequel l'entrepreneur est en interactions avec les autres acteurs du territoire à savoir les autres entreprises, les organismes de crédit communautaire et les autres organismes du milieu.

**Figure 3: L'écosystème socio-économique à l'étude: du promoteur au territoire ou du territoire au promoteur**



Source : Valérie Mvogo Balla.

## **CONCLUSION**

Ce chapitre a présenté le profil socio-économique des données sur les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Charlevoix. En reliant ce profil socio-économique au portrait de l'entrepreneuriat local, il en ressort des différences et des similitudes entre les deux territoires à l'étude.

Tout d'abord, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Charlevoix sont différents du point de vue de leur découpage administratif : le premier est une région administrative alors que le second est un territoire regroupant trois MRC. Aussi, un certain nombre de décalages font suite à cette différence administrative notamment en ce qui concerne la démographie (en ce qui a trait à la population totale), la superficie, les statistiques socio-économiques et l'entrepreneuriat. Pourtant, on peut constater que les deux territoires font quand même face à des réalités similaires. D'un côté, ils connaissent un vieillissement de la population assez élevé, une économie à la traîne (par rapport à l'ensemble du Québec) quoiqu'en évolution positive et un niveau de revenu assez faible pour les habitants de la majorité des MRC. D'un autre côté, le taux de familles à faible revenu plus bas dans leurs MRC comparativement à l'ensemble du Québec montre que les conditions de vie des populations sont assez favorables dans les deux territoires à l'étude. De même, les promoteurs d'entreprises locales bénéficient du crédit communautaire proposé par MESagLac pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et par Microcrédit Charlevoix pour le territoire de Charlevoix. De plus, il apparaît que ces personnes accompagnées par les deux organismes sont à faible revenu. Enfin, l'on observe que la création d'entreprises est en augmentation tant au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans Charlevoix surtout dans les secteurs tertiaire et manufacturier.

Le chapitre a également mis en évidence la place centrale qu'occupe le promoteur dans la démarche de crédit communautaire à travers l'histoire et les pratiques du crédit communautaire qui sont très ancrées dans les collectivités.

## **CHAPITRE 5**

### **DESCRIPTION ET ANALYSE DE L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISES PÉRENNES EN RÉGION DU POINT DE VUE DES MICROENTREPRISES AYANT CINQ ANS ET PLUS D'ACTIVITÉ**

#### **INTRODUCTION**

Ce chapitre présente la première partie des résultats empiriques de la recherche. Plus précisément, il apporte des éléments de réponse sur les questions de recherche en considération du point de vue des entrepreneurs.

Il comporte cinq grandes sections d'analyse. La première section expose l'évolution des microentreprises dans l'écosystème socio-économique en retraçant notamment leur parcours depuis leur création jusqu'à l'exercice 2017-2018. Cette section examine également les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises. La deuxième section montre la contribution du crédit communautaire au développement territorial. La troisième section présente l'influence du crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises en région. La dernière section propose une analyse des résultats obtenus dans cette recherche en tenant compte des informations recueillies auprès des promoteurs.

#### **5.1 LES MICROENTREPRISES DE CINQ ANS ET PLUS D'ACTIVITÉ DANS L'ÉCOSYSTÈME SOCIO-ÉCONOMIQUE : RELATIONS AVEC LE MILIEU, OBSTACLES ET FACTEURS DE PÉRENNITÉ**

Les microentreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire en région sont en interaction avec les acteurs socio-économiques de leur milieu de rayonnement. Dans cet écosystème, ces entreprises font face à des obstacles qu'elles surmontent en raison de plusieurs facteurs favorables à leur pérennité.

### **5.1.1 L'évolution des microentreprises et le parcours des entrepreneurs, en rapport avec leur pérennité**

Autant dans Charlevoix qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les entrevues qualitatives avec les promoteurs d'entreprises de cinq ans et plus d'activité ont permis de comprendre que l'évolution de leurs entreprises a été marquée par au moins l'une des étapes suivantes : l'expansion, la restructuration, la réduction ou l'abandon d'activités. Quant au cheminement entrepreneurial des promoteurs interviewés, il est fortement en adéquation avec les changements dans leur vie personnelle et avec leurs capacités individuelles.

#### **Évolution des microentreprises de Charlevoix en lien avec leur pérennité**

##### **L'expansion**

Bien que les promoteurs d'entreprises interviewés dans Charlevoix utilisent de façon interchangeable les termes consolidation, développement, croissance et expansion, tous affirment qu'au fil des années, leur entreprise a continué d'évoluer. Pour certaines entreprises, la phase évolutive concerne l'expansion commerciale (ou d'entreprise) et se traduit par l'achat d'une bâtisse commerciale distincte du domicile du promoteur ou par l'agrandissement du local commercial de départ. Pour d'autres, en revanche, la phase d'expansion porte sur l'élargissement de la clientèle en allant atteindre des consommateurs qui n'étaient pas convoités au départ, en vue d'accroître les parts de marché de l'entreprise. Il y a également des entreprises qui ont mentionné avoir connu une expansion vers de nouveaux territoires ou en développant de nouveaux produits et services. Pour d'autres encore, l'expansion consiste en l'embauche d'un ou plusieurs employés à temps plein ou à temps partiel, en vue de faire face à l'augmentation de la demande des clients.

Les citations suivantes présentent les différents types d'expansion qui ont jalonné l'évolution des entreprises interviewées dans la région de Charlevoix.

*Fondation en 2007, premier emploi en 2008. Ensuite, développement en 2009, on est passé à plusieurs emplois. Puis, deuxième phase de développement en 2011. Ensuite, déficit en 2013 et restructuration financière en ce moment-là. Puis consolidation en 2017 et nouvelle phase de développement en 2018. [...] Il y a eu expansion vers Québec. [...] La clientèle institutionnelle et gouvernementale [...] la clientèle des restaurants aussi, c'est quelque chose qui n'était pas là au départ. (Entrevue n° 3)*

*Mais on est parti de rien, il y a 10 ans puis maintenant on a un chiffre d'affaires d'un demi-million de dollars. Puis il y a eu des situations de développement qui étaient intéressantes. (Entrevue n° 4)*

*Au début, je te disais que je faisais surtout achat-revente. Ensuite est venue, comme je te disais, la savonnerie. [...] Ensuite, je suis devenue productrice [...] j'ai étendu mon champ d'action. [...] Je suis devenue de plus en plus grossiste donc là j'ai une clientèle différente. [...] J'ai déménagé, j'ai acheté mon local. (Entrevue n° 10)*

Il ressort de ces extraits d'entrevues que les microentreprises de Charlevoix ont connu une phase d'expansion plus ou moins forte. Pour certaines, le local commercial a été acheté ou agrandi alors que d'autres ont pu miser sur une diversification de la clientèle cible, un élargissement des territoires desservis, un renouvellement de l'offre de produits et services, ou encore de la création d'emplois. Dans tous les cas, l'expansion des microentreprises de Charlevoix semble être davantage liée à leur volonté d'attirer une clientèle plus variée. L'expansion semble également s'être poursuivie graduellement au fil des années. Cela pourrait signifier que les microentreprises ont su adapter leur offre de produits et services à la demande du marché. Bien qu'il y ait eu expansion dans l'évolution des microentreprises de Charlevoix, leurs objectifs et leur vision sont restés inchangés comme l'indique cet extrait d'entrevue.

*Je suis sans compromis. Je ne fais aucune concession sur mes valeurs environnementales. Puis c'est certain que ça a quand même un*



*contreponds. Au lieu de prendre des décisions beaucoup plus d'affaires, j'ai pris des décisions beaucoup plus avec mes valeurs. (Entrevue n° 3)*

Ainsi, l'expansion est l'une des phases que la plupart des microentreprises de Charlevoix ont connues. Malgré cela, certaines d'entre elles ont dû faire face, au cours de leur évolution, soit à une restructuration financière, soit à une restructuration qu'elles qualifient aussi de réorganisation.

### **La restructuration**

Dans Charlevoix, quelques entrepreneurs interviewés ont connu une restructuration sous forme d'une réorganisation des activités d'exploitation ou de l'ensemble des opérations. Selon certains promoteurs d'entreprises, les activités d'exploitation auparavant saisonnières, à l'instar de la production et de l'offre de certaines catégories de biens et services, se font désormais tout au long de l'année. Un répondant indique, en parlant de la restructuration de son entreprise, qu'il s'agit :

*d'une réorganisation continue dans le sens d'une vigilance des opérations ou d'une vigilance des projets qui vont bien et de ceux qui vont moins bien, en vue d'un réajustement. (Entrevue n° 4)*

Outre la restructuration, la réduction d'activités a été mentionnée par les entreprises de Charlevoix comme étant une étape qu'elles ont traversée dans leur évolution.

### **La réduction d'activités**

Certaines microentreprises de Charlevoix ont été contraintes de réduire la taille de leurs entreprises ou de diminuer leur production dans certains domaines d'activité faute de main-d'œuvre disponible.

Après l'évolution des microentreprises de Charlevoix, nous allons maintenant examiner le cheminement entrepreneurial des promoteurs de cette région.

## **Parcours entrepreneurial des promoteurs de Charlevoix en lien avec la pérennité de leur entreprise**

### **Les changements dans la vie personnelle des entrepreneurs**

Dans Charlevoix, la plupart des promoteurs d'entreprises interviewés ont admis que leur parcours entrepreneurial a été influencé par des changements dans leur vie personnelle. Pour certains d'entre eux, le divorce, le fait de vivre seul ou le fait d'être en couple les a amenés à déménager ou à aménager dans un nouveau lieu d'habitation (ville ou quartier), entraînant ainsi leur entreprise avec eux. Pour d'autres promoteurs, le fait d'avoir des enfants en bas âge ou au contraire des enfants plus âgés (adolescents ou adultes) a restreint ou augmenté leur champ d'action. Les promoteurs en couple ou avec de jeunes enfants font, par exemple, plus de compromis pour s'établir ailleurs que ceux qui sont seuls ou séparés. Voici quelques exemples de propos rapportés dans ce sens.

*Dans le fond, je suis seule, pas en couple, fait que c'est un seul revenu. [...] Je voulais que le profit reste à moi, que mon entreprise prospère. J'ai donc acheté ma propre bâtisse et j'ai travaillé fort pour que mon affaire marche. [...] Il faut avoir plusieurs cordes à son arc ou plusieurs flèches à son arc. ...]. Je gagne ma vie d'entrepreneure en faisant différentes activités. (Entrevue n° 10)*

*Dans le fond, la création de mon entreprise s'est faite suite à un congé de maternité. J'étais déjà à l'emploi à un autre bureau dans la région puis là il y avait une diminution de besoin de leur côté qui m'a amenée de mon côté, là, à partir à mon compte. [...] ce qui m'a motivée le choix de partir en entreprise, c'est la flexibilité d'horaire. Avec de jeunes enfants, ça me donne une flexibilité d'horaire avec les rendez-vous et les activités des enfants. [...] Je suis plus efficace dans mon travail [...] et je vis de mes revenus d'entreprise. (Entrevue n° 5)*

Parmi les changements dans la vie personnelle des promoteurs, les motifs de démarrage des microentreprises ont également été mentionnés. Qu'ils soient natifs de la région de Charlevoix ou originaires d'une autre région, les entrepreneurs interviewés dans Charlevoix ont affirmé être devenus entrepreneurs pour au moins deux de ces trois raisons :

- la volonté de promouvoir leurs valeurs humaines<sup>26</sup> par l'entrepreneuriat;
- le désir de vivre de leur passion par rapport au travail qu'ils effectuent;
- le besoin de conciliation travail-famille notamment pour les parents de jeunes enfants.

### **L'engagement des entrepreneurs**

Quelle que soit la forme juridique de la microentreprise, les entrepreneurs de Charlevoix ont dû faire le choix de s'investir à fond dans leur entreprise pour la garder à flot. Certains promoteurs qui avaient, au départ, démarré leur entreprise à temps partiel, tout en occupant un second emploi, ont fait le choix à un moment donné de quitter ce deuxième emploi pour être plus efficace dans l'entreprise. Il en est de même pour d'autres promoteurs qui dirigeaient une entreprise saisonnière. Avec le temps, ils se sont mieux structurés et organisés et ont recouru à des astuces pour faire fonctionner leur entreprise tout au long de l'année. En effet, la flexibilité et l'adaptabilité des entrepreneurs interviewés leur ont permis de surmonter les cinq premières années de démarrage comme le mentionne l'extrait d'entrevue suivant.

*J'ai appris avec le temps. Au fil du temps, on accumule de l'expérience, et avec l'expérience, on sait à un moment donné ce qu'il faut faire pis ce qui est des coups de bâtons dans l'eau, là, que ça ne donne rien d'aller vers ça. [...] T'sais là, il faut choisir. À un moment donné tu te dis ça, ça rapporte, mais pas assez donc il faut faire autre chose. (Entrevue n° 10)*

Maintenant que le parcours entrepreneurial des promoteurs de Charlevoix a été examiné, nous allons nous pencher sur l'évolution des microentreprises et le cheminement des entrepreneurs dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

---

<sup>26</sup> Les valeurs humaines, selon les entrepreneurs interviewés, concernent, entre autres, les valeurs environnementales ou écologiques, les valeurs de commerce équitable, les valeurs de consommation durable, les valeurs culturelles, etc.

## **Évolution des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean en lien avec leur pérennité**

### **L'expansion**

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les promoteurs d'entreprises interviewés ont déclaré que leur entreprise est passée par une phase d'expansion au moins une fois. Ce développement repose surtout par l'ajout d'un local commercial pour plusieurs entreprises. Certaines d'entre elles se sont développées au point d'acquérir une bâtisse commerciale d'une taille supérieure à quatre fois leur ancien local d'entreprise. D'autres ont déménagé dans un local commercial beaucoup plus grand que le petit bureau qu'ils occupaient dans leur domicile. En ce qui concerne l'expansion par l'élargissement de la clientèle, la plupart des entrepreneurs ont offert leurs produits et services à d'autres catégories de consommateurs qu'ils n'avaient pas préalablement ciblés lors de la création de leur entreprise. De même, la majorité des entreprises a mentionné avoir connu une expansion vers de nouveaux territoires situés au-delà des limites du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Aussi, plusieurs microentreprises accompagnées par MESagLac se sont développées en créant des emplois.

Les extraits d'entrevues suivants illustrent diverses formes d'expansion vécues par les entreprises interviewées dans leur évolution.

*On est plus dans une phase d'expansion [...] on a acquis la bâtisse où on est présentement. Juste par rapport au chiffre d'affaires, là, et aux employés, je dirais que notre nouvelle bâtisse est peut-être quatre fois plus grande que l'ancienne. [...] L'expansion est graduelle, à travers le temps, là. [...] Je pense qu'on a gagné en reconnaissance, pis en clientèle plus variée que c'était au départ. (Entrevue n° 15)*

*Tout se faisait à la maison. Alors, rendu en cinquième année, là [...] j'avais commencé la boutique dans mon salon pour la vente, la production [...] au sous-sol. [...] mon bureau est dans le garage. [...] J'ai diversifié mon offre [...] tranquillement pas vite j'agrandis. [...] Alors, j'ai pris la décision de récupérer mon espace personnel [...] prendre un espace commercial. (Entrevue n° 19)*

Les microentreprises interviewées au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont elles aussi fidèles à leurs objectifs et à leur vision même après avoir vécu une phase d’expansion comme le mentionne l’extrait d’entrevue suivant.

*Il y a des gens à qui je refuse de vendre parce qu’ils ne partagent pas les mêmes valeurs que moi. [...] je ne vais pas entrer dans les détails, mais je veux dire que si ça ne rejoint pas qui je suis, ce que je souhaite pour mon entreprise, je refuse de vendre. (Entrevue n° 18)*

### **La restructuration**

Quelques entreprises interviewées au Saguenay–Lac-Saint-Jean ont mentionné avoir expérimenté une restructuration. Certaines d’entre elles ont entrepris une réorganisation de leur comité de gestion. D’autres ont réorganisé leur système de ressources humaines. Les récits suivants montrent quelques exemples de ces restructurations.

*Restructuration, oui, ben quand même. Parce que comme ç’a grandi, on a recréé de nouveaux postes, là. [...] un peu, là, pour restructurer un peu, puis changer les descriptions de tâches, là, entre nous. (Entrevue n° 15)*

*Plusieurs restructurations. Je pense que depuis 2008, ça fait partie de l’entreprise, là, mais on s’en sort très bien. On est comme un peu habitué à ça. Parce que, dans le fond, on essaie que ce soient les employés qui s’occupent de l’entreprise le plus possible, qu’il y ait une sorte de... comment je pourrais dire ça... qu’ils sentent que c’est à eux aussi, là... un sentiment d’appartenance. (Entrevue n° 20)*

Outre la restructuration, l’abandon des activités de l’entreprise a été mentionné par certaines microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean comme étant une phase par laquelle elles sont passées au cours de leur évolution.

## **L'abandon des activités**

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, certaines entreprises se sont résolues malgré elles à abandonner des activités ou des projets en raison, entre autres, du manque d'infrastructures adéquates en région. Par exemple, s'acheter ou louer une grande salle de théâtre qui respecte les normes actuelles de sécurité, louer une cuisine professionnelle équipée pour transformer des produits comme des champignons, des tisanes, etc. Contrairement à de grandes villes comme Montréal et Québec, certaines infrastructures adaptées aux normes gouvernementales en vigueur ne sont pas disponibles en région. D'autres infrastructures coûteuses sont la propriété de très grandes entreprises et ne sont pas accessibles aux microentreprises. Cet extrait d'entrevue témoigne de cette réalité.

*Ça ne s'est pas vraiment concrétisé. [...] on a travaillé sur trois ou quatre ans pis là, on était en recherche d'un lieu, ça ne fonctionnait pas [...] il n'y avait jamais vraiment rien comme local adéquat ici, en région [...]. C'est certain que le projet [...] était un gros morceau par rapport à ça, pis malheureusement pour des raisons de bâtiment surtout, ç'a pas fonctionné. Pis on a pris la décision de tout arrêter parce que ça prenait beaucoup beaucoup d'énergie, pis on a perdu beaucoup d'argent aussi là-dedans. [...] contrairement à la croyance populaire, il n'y a pas beaucoup de local ici, au Saguenay [...] qui sont adaptés à ce genre de projet-là. [...] On voulait vraiment créer quelque chose [...] avec une structure complète comme il y a à Québec ou à Montréal. (Entrevue n° 20)*

À la suite de l'évolution des microentreprises en lien avec leur pérennité au Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous allons maintenant recueillir les avis des entrepreneurs sur leur parcours entrepreneurial.

## **Parcours entrepreneurial des promoteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean en lien avec la pérennité de leur entreprise**

### **Les changements dans la vie personnelle des entrepreneurs**

Les événements de la vie comme le mariage, les naissances et le divorce (ou la séparation) ont amené aussi la plupart des promoteurs d'entreprises interviewés du Saguenay–Lac-Saint-Jean à prendre des décisions qui ont affecté leurs entreprises. Les entrepreneurs ont choisi de déménager leur entreprise ou de l'aménager dans un nouveau lieu toujours à l'intérieur de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ou ont refusé d'aller à l'extérieur de la région, bien que des occasions favorables se soient présentées à eux. Certains entrepreneurs originaires de grands centres urbains ont indiqué avoir décidé de s'installer au Saguenay–Lac-Saint-Jean par amour pour la région. Les citations suivantes montrent quelques-uns des différents choix faits par les promoteurs d'entreprises en fonction des situations vécues dans leur vie personnelle.

*Au niveau de la famille, mon conjoint... mon partenaire de vie... maintenant, j'ai un copain qui est en affaires et qui m'a permis de valoriser mon travail. [...] Il m'a montré beaucoup l'importance de ce que je faisais, ce qui m'a amenée à valoriser mon travail [...]. Ça m'a aidée à être rendue ici aujourd'hui. (Entrevue n° 19)*

*Moi, la stabilité familiale, ça faisait déjà partie intégrante, là, dans ma vie. [...] J'ai commencé à travailler très très tôt. Puis j'avais déjà dans l'optique d'avoir une famille très jeune. [...] Ça, ça a vraiment été un tournant, là, ça ne m'intéressait pas d'aller à l'extérieur. (Entrevue n° 20)*

Les changements dans la vie personnelle ne sont pas les seuls motifs susceptibles d'influencer le parcours des promoteurs d'entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les capacités individuelles à s'adapter aux changements et à assumer les responsabilités qu'implique le statut d'entrepreneur peuvent également affecter le cheminement entrepreneurial des promoteurs.

## L'engagement des entrepreneurs

Les promoteurs d'entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean affirment avoir fait preuve de passion et de détermination dans leur cheminement entrepreneurial. Dans les entrevues individuelles, chaque informateur qui, précisons-le, a relaté son parcours entrepreneurial a mentionné avoir « travaillé beaucoup » pour garder son entreprise en vie. Selon les répondants, les expressions « travailler beaucoup » ou « travailler fort » signifient faire plusieurs heures de travail qui n'ont généralement rien à voir avec les heures de travail supplémentaires usuelles. De plus, les heures de travail dont il est question ici ne sont pas rémunérées. Il se pourrait que la pérennité des microentreprises en région soit étroitement liée aux capacités personnelles de l'entrepreneur, quel que soit le statut juridique de l'entreprise. Les extraits d'entrevues suivants exposent les diverses capacités personnelles des entrepreneurs.

*Moi, quand j'ai commencé, je n'avais pas d'auto. Je partais avec mes chaudières, mon paquet de sacs. J'étais fou, mais on m'a dit qu'il fallait être fou pour devenir entrepreneur. [...] Ensuite, il y a quelqu'un qui m'a donné une auto parce qu'il ne comprenait pas que je fasse ça. (Entrevue n° 18)*

*Moi je dis, c'est important de faire les choses qu'on aime dans la vie. [...] T'sais, j'ai quitté un emploi de construction que je travaillais. [...] pis souvent c'est pas évident, là. Pour que ça fonctionne, je dois reprendre des charges de travail. [...] C'est moi qui a mis le temps et qui a accepté de ne pas avoir de salaire pendant un certain temps pour créer un fonds de roulement à l'entreprise. (Entrevue n° 20)*

Dans cette section, nous avons pu saisir l'évolution des microentreprises en région ainsi que le parcours entrepreneurial des entrepreneurs. Dans leur évolution, les microentreprises des deux régions à l'étude ont connu aussi bien des périodes fastes que des périodes plus difficiles. De même, le cheminement entrepreneurial des promoteurs d'entreprises a été influencé par des changements dans leur vie personnelle et par leur engagement à y faire face. Dans la prochaine section, en nous référant toujours aux discours des entrepreneurs, nous exposerons les relations que les microentreprises de ces deux régions entretiennent avec le milieu local.



### **5.1.2 Les relations des microentreprises avec le milieu pour la pérennité des entreprises**

Les microentreprises de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean entretiennent divers rapports avec l'écosystème socio-économique dans lequel elles évoluent. Parmi ceux-ci, on peut citer le soutien financier à l'entrepreneuriat offert aux entrepreneurs, l'accompagnement et les formations mis à leur disposition et finalement, l'ancrage de l'entreprise dans la communauté locale.

#### **Les relations entre des microentreprises de Charlevoix et le milieu local**

##### **Le soutien financier**

La plupart des promoteurs d'entreprises interviewés dans Charlevoix affirment entretenir des relations avec le milieu par l'entremise du financement qu'ils reçoivent de diverses sources. Le financement à l'entrepreneuriat couvre essentiellement la réalisation des projets et activités de l'entreprise. Plusieurs entrepreneurs ont obtenu du financement de Microcrédit Charlevoix comme l'indiquent les extraits d'entrevues suivants.

*Il y a eu du financement de Microcrédit au début. Les conditions de Microcrédit étaient vraiment intéressantes, c'est-à-dire qu'elles sont moins exigeantes ou moins gourmandes quand ça va mal. C'est d'ailleurs le propre de Microcrédit. (Entrevue n° 4)*

*Il y a eu Microcrédit Charlevoix. C'était au début, donc c'était un bon levier pour passer à d'autres sources de financement, mais beaucoup plus tard. (Entrevue n° 8)*

Microcrédit Charlevoix a fourni les premiers financements aux entrepreneurs et a représenté un tremplin pour plusieurs d'entre eux en leur permettant d'aller chercher d'autres financements ailleurs. Les conditions de prêt de Microcrédit Charlevoix semblent avantageuses selon certains promoteurs. Par ailleurs, le crédit communautaire agit comme un premier bailleur de fonds pour passer à d'autres sources de financement.

Il devient ainsi un levier financier qui augmente la capacité d'investissement des promoteurs d'entreprises.

En dehors du financement de cet organisme de crédit communautaire, plusieurs entrepreneurs ont eu accès au financement des organismes du milieu local pour le soutien de leurs projets entrepreneuriaux. La plupart de ces organismes travaillent avec des fonds gouvernementaux.

Les extraits d'entrevues suivants présentent quelques-uns des types de financement offerts par les organismes et institutions du milieu pour soutenir l'entrepreneuriat local.

*J'ai été très chanceuse du côté du soutien financier. [...] j'ai eu le Soutien aux travailleurs autonomes qui est une formule avec le Centre d'emploi. [...] Ce programme-là aide les travailleurs autonomes à se créer leur propre emploi [...] je répondais aux critères d'admission du programme. [...] Puis j'ai eu aussi Jeune promoteur qui était avec la MRC, j'imagine, je ne suis pas sûre. C'était un programme qui soutenait les promoteurs en bas de 35 ans. (Entrevue n° 5)*

*Pour l'agrandissement, j'ai eu un financement avec la SADC de Charlevoix. J'ai fait un plan de développement pour avoir accès au financement de la SADC. (Entrevue n° 8)*

À entendre le discours des promoteurs d'entreprises, nous voyons que les organismes du milieu se mobilisent pour l'entrepreneuriat. Qu'il s'agisse des MRC, de la SADC ou des anciens centres locaux de développement (CLD), divers fonds sont mis à la disposition des entrepreneurs sous forme de subventions ou de prêts. Toutefois, pour être admissibles à ces sources de financement, les promoteurs doivent répondre à des critères propres à chacun. Ceux qui n'entrent pas dans ce moule, et qui ont besoin d'un financement alternatif, doivent se tourner vers le financement privé accordé par des particuliers qui croient à leur projet d'entreprise, le soutien financier de la famille ou l'autofinancement.

L'extrait d'entrevue suivant présente certains financements alternatifs des promoteurs d'entreprises.

*Non il n'y a eu personne. Il a fallu que moi je travaille dans d'autres secteurs d'activité pour faire en sorte que je puisse avoir le niveau de vie que j'ai maintenant. Donc les sources financières sont venues de la location de ma maison, de différentes idées [...] un montant sur mon hypothèque que j'ai remboursé au fil du temps. (Entrevue n° 10)*

Pour terminer avec les relations qui se sont tissées entre les microentreprises et le milieu impliqué dans le financement, certaines entreprises de Charlevoix ont eu accès à du financement provenant du Fonds d'emprunt de Québec qui est aussi un organisme de crédit communautaire comme l'évoque cet extrait d'entrevue.

*J'ai fait affaire avec le Fonds d'emprunt de Québec en 2014 ou 2015, pis on a fait une entente de trois ans, mais là ça s'est terminé. [...] Fait que le Fonds d'emprunt de Québec, c'est différent. Comparé à Microcrédit Charlevoix, ce n'était pas les mêmes montants qui étaient en jeu, pis ce n'était pas les mêmes taux d'intérêt, là. Ce n'était pas intéressant en termes de taux d'intérêt, là, mais c'était intéressant en termes d'accessibilité au financement. (Entrevue n° 3)*

Le Fonds d'emprunt de Québec est un organisme de crédit communautaire qui œuvre pour le soutien à l'entrepreneuriat dans la région administrative de la Capitale-Nationale. Tout comme Microcrédit Charlevoix, il est membre du réseau MicroEntreprendre des organismes de crédit communautaire du Québec. Les personnes interviewées y ont eu accès en raison de l'appartenance de Charlevoix au territoire administratif de la Capitale-Nationale et de l'importance de leur projet d'entreprise. Ce témoignage permet d'observer que les organismes de crédit communautaire au Québec n'ont ni la même capacité de financement ni les mêmes conditions de prêt.

Après le soutien financier, l'autre type de relation que les promoteurs d'entreprises entretiennent avec le milieu porte sur l'accompagnement et les formations.

## **L'accompagnement et les formations offerts aux promoteurs**

Les entrepreneurs de Charlevoix bénéficient de l'accompagnement et des formations de la part de plusieurs organismes locaux et institutions régionales. Parmi eux, Microcrédit Charlevoix se démarque par l'accompagnement de proximité qu'il offre aux promoteurs d'entreprises.

Les citations suivantes rendent compte des spécificités de l'accompagnement de proximité.

*Le côté éducatif de Microcrédit et leurs formations nous ont aidés à avoir des outils puis à peaufiner notre vision. [...] Microcrédit fait de l'éducation par l'accompagnement adapté. (Entrevue n° 4)*

*Ce que j'ai vraiment aimé des ateliers de groupe, là, c'est que ça a créé un premier réseau d'entrepreneurs [...] Selon moi, l'accompagnement de proximité est fondamental pour la création d'entreprises. Ça m'a permis de rencontrer des professionnels du milieu. [...] L'accompagnement personnalisé, dans mon cas, a permis de cibler mes besoins précis. [...] on m'a fourni des fichiers Excel de base que j'utilise encore aujourd'hui après six ans pour me permettre d'organiser ma comptabilité. (Entrevue n° 5)*

L'accompagnement de proximité est adapté aux besoins des promoteurs. Il leur donne accès à un réseau d'entrepreneurs, aux professionnels du milieu des affaires ainsi qu'à de nombreux outils et ressources bénéfiques au maintien en activité des microentreprises. L'accompagnement change le regard du promoteur par rapport à son milieu local et lui révèle l'importance du soutien de l'entrepreneuriat local. Plusieurs autres acteurs du milieu et institutions ont soutenu les entrepreneurs par des conseils, du soutien technique ou des formations.

*En premier, j'avais fait le cours de lancement d'entreprise qui est donné avec Formation continue Charlevoix. [...] Sinon [...] l'accompagnement que j'ai eu auprès du CLD [...] avec les services des MRC, avec Microcrédit Charlevoix. Chacun venait apporter une complémentarité à mes apprentissages. Je n'ai pas trouvé que j'avais perdu mon temps en faisant les trois accompagnements. Au contraire, ça m'a donné un soutien solide. (Entrevue n° 5)*

*Avec le Conseil de la culture de Québec, j'ai pris une formation [...] très peu dispendieux puisqu'une bonne partie des frais était pris en charge par le ministère. (Entrevue n° 8)*

Il ressort de ces extraits d'entrevues que des promoteurs ont reçu d'autres formes d'accompagnement comme des conseils, du soutien technique ou des formations. Parmi elles, on compte l'accompagnement offert par les acteurs du milieu local comme les MRC et les centres de formation continue. On note également l'accompagnement proposé par le milieu institutionnel régional comme le Conseil de la culture de Québec ou le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Si le soutien financier et l'accompagnement représentent des relations pratiquement unilatérales dans lesquelles les entrepreneurs reçoivent plus qu'ils n'en donnent, l'ancrage dans la communauté nous montre les interactions dynamiques entre les promoteurs d'entreprises et la communauté locale tout entière.

### **L'ancrage dans la communauté locale**

Le discours tenu par les informateurs nous permet de voir que les promoteurs et leurs microentreprises sont particulièrement ancrés dans la communauté locale. L'ancrage des microentreprises se traduit premièrement par leur accueil dans le milieu local comme le montrent les citations suivantes.

*Les clients sont très fiers de l'entreprise, de faire affaire avec nous. [...] Le projet a été très bien accueilli. Tout le monde était ben content. [...] C'est nous qui avons créé tout ce qu'on offre. [...] Pour ce projet [...] c'est pas seulement l'entreprise, mais c'est tout le milieu qui intervient. [...] Bref, c'est comme tout un système régional et ça permet des retombées. (Entrevue n° 3)*

*Je ne suis pas natif d'ici, mais j'ai un lien d'appartenance à Charlevoix. Je fais des événements à Toronto et c'est Charlevoix que je mets en avant. [...] Je pense aussi que j'offre un service de proximité. [...] Il y a une certaine reconnaissance. Exemple, j'ai fait l'ouverture officielle de l'agrandissement [...] il y a eu une très très belle réponse du milieu, au-delà de 100 personnes. (Entrevue n° 8)*

La communauté locale a offert un bel accueil aux microentreprises et contribue au succès de certains projets. Par ces projets, les microentreprises proposent un service de proximité et apportent de la nouveauté à la communauté. Elles jouissent d'une reconnaissance du milieu, dont elles font la fierté. De plus, qu'ils soient originaires de Charlevoix ou d'ailleurs, les entrepreneurs ont un sentiment d'appartenance réel à la communauté. Celui-ci est l'une des sources de motivation et d'implication des promoteurs d'entreprises dans la communauté.

L'ancrage des microentreprises, issu de leurs implications, peut prendre deux formes, à savoir l'implication individuelle de l'entrepreneur et l'implication de son entreprise. Les extraits d'entrevues suivants illustrent bien ces deux manières de s'engager dans la communauté locale.

*On s'implique beaucoup. L'implication, ça veut dire grosso modo que l'entrepreneur paie des salaires pour des activités gratuites pour la communauté. Ça, on en fait beaucoup, là, les activités dans les écoles, les activités dans les organismes communautaires. (Entrevue n° 3)*

*En fait, c'est un peu parce que c'est moi qui va de l'avant aussi, là, en m'impliquant, en participant aux activités. Je pourrais rester aussi chez moi dans mon coin [...]. C'est de l'investissement de temps, de représentation de ma part et c'est ça qui donne le rayonnement de mon entreprise. (Entrevue n° 5)*

L'engagement des promoteurs et de leur microentreprise se fait en participant aux différentes activités organisées dans la communauté locale, en échangeant avec d'autres entreprises ou finalement, en s'engageant dans les organismes du milieu comme la chambre de commerce ou d'autres organismes. Cette implication permet aux entrepreneurs de créer des liens avec les acteurs locaux et de faire connaître leur entreprise.

Tout comme l'engagement du promoteur est distinct de celui de son entreprise, certains entrepreneurs de Charlevoix ont mentionné, lors des entrevues, avoir reçu des récompenses en leur nom personnel ou au nom de leur entreprise. De même, les gens de la communauté désignent de façon interchangeable l'entrepreneur et son entreprise.

Ceci pourrait amener à penser que l’ancrage des microentreprises dans la communauté locale est lié au sentiment d’appartenance que le promoteur d’entreprise a envers la communauté locale et vice versa. Toujours concernant l’ancrage des microentreprises, les promoteurs d’entreprises ont également mentionné dans les entrevues consommer eux-mêmes les produits locaux.

Après avoir examiné les relations entre des microentreprises de Charlevoix et le milieu, regardons maintenant comment les promoteurs d’entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean perçoivent leurs relations avec le milieu local.

### **Les relations entre les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le milieu local**

#### **Le soutien financier**

Les entrepreneurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont exploré ou utilisé divers modes de financement. La plupart ont eu accès, parfois à plusieurs reprises, et encore actuellement pour certains d’entre eux, au financement de l’organisme de crédit communautaire MESagLac.

Les extraits d’entrevues suivants nous informent sur les spécificités du financement que les promoteurs ont obtenu de MESagLac.

*J’ai démarré mon entreprise grâce au financement que j’ai reçu du communautaire FEC<sup>27</sup>. Les conditions du FEC étaient idéales [...] un prêt sur l’honneur. Ça me parlait beaucoup! Parce que quand on n’est pas riche, c’est tout cela qu’on a, l’honneur, on la protège. Pis, ça m’a rejoint beaucoup. [...] Le FEC me soutient toujours encore aujourd’hui. (Entrevue n° 18)*

*La première année, je suis allée chercher de l’aide [...] au FEC. Les conditions, ça a été, eux là, les plus souples, pis je dirais même les plus soutenant, là, pendant toute la durée du remboursement dans le sens*

---

<sup>27</sup> Lors des entrevues, la majorité des promoteurs d’entreprises appelaient l’organisme de crédit communautaire MESagLac par son ancien nom, Fonds d’emprunt communautaire (FEC). D’autres employaient plutôt le nom Microentreprise pour désigner cet organisme.

*autant... beaucoup au niveau du moral, des encouragements. [...] J'ai eu droit à une deuxième aide financière avec le FEC [...] pour l'achat d'équipement. (Entrevue n° 19)*

Les entrepreneurs interviewés ont reçu pour la plupart, un prêt sans intérêt de MESagLac à la création de leur entreprise. Ils soulignent avec justesse les caractéristiques de ce prêt. Il s'agit d'un prêt d'honneur, d'un prêt personnel et d'un prêt qui s'accompagne du soutien moral et de l'accompagnement de l'organisme de crédit communautaire pendant toute la durée du remboursement.

Outre le financement de MESagLac, les promoteurs d'entreprise entretiennent des relations financières avec d'autres organismes du milieu qui viennent soutenir leurs projets par diverses formules de financement. Les citations suivantes présentent quelques-unes des sources de financement de ces organismes et leurs particularités.

*Il y a eu des prêts de Desjardins, des prêts du CLD [...] des subventions du gouvernement, entre autres, par rapport au développement durable. Il y a eu le Fonds d'action québécois pour le développement durable qui ont donné une subvention. Sinon il y avait le RAJ, le Regroupement action jeunesse qui a donné une subvention. Les autres prêts, c'était vraiment des prêts conventionnels, là, comme taux. (Entrevue n° 15)*

*La première année, je suis allée chercher de l'aide à la SADC. J'ai reçu un prêt. Ça a été très aidant. D'abord, eux, ils prêtent seulement aux gens en milieu éloigné, dans les villages. [...] Par contre, il fallait, par exemple, pour qu'ils me prêtent 5 000 \$, il fallait que j'aie 5 000 \$ dans le compte. Comme j'avais pas l'argent, c'est ma mère qui me l'a prêté. (Entrevue n° 19)*

Les autres sources de financement auxquelles ont eu accès les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean proviennent, d'une part, des organismes du milieu ou gouvernementaux comme les anciens CLD, la SADC, le Regroupement action jeunesse et le Fonds d'action québécois pour le développement durable. Les fonds fournis par ces organismes sont des subventions, ou des prêts à faible taux d'intérêt. D'autre part, la caisse Desjardins est mentionnée comme étant une source de financement pour certains entrepreneurs. Quel que soit l'organisme du milieu, il existe des critères



d'accès au financement que l'entrepreneur doit préalablement remplir. Aussi, certains entrepreneurs ont bénéficié du soutien financier de leur famille.

Parmi les promoteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui se sont tournés vers les organismes bailleurs de fonds, certains ont rencontré des obstacles comme en témoignent les extraits d'entrevues suivants.

*Non, nous n'avons pas reçu l'aide de la communauté, nous autres, au début non. [...] c'est le FEC qui nous a beaucoup soutenus. [...] Fait que la ville (Saguenay) pis le CLD étaient comme les deux intenses qui étaient plus réfractaires à nous aider. Ils ne croyaient pas au projet au départ. [...] Maintenant oui, le milieu nous soutient. [...] On se fait encourager beaucoup [...] nous sommes là depuis plus de 15 ans. (Entrevue n° 15)*

*J'ai aussi financé par mes cartes de crédit personnelles, malheureusement. Moi, ce que je recherche dans le fonds c'est une marge de crédit pis les banques ne veulent pas me la donner. Ils m'ont dit que j'avais plus de chance si j'étais au McDonald's. C'est triste! Quand j'avais un salaire régulier, avant de devenir entrepreneur, ça marchait ben pour ça. (Entrevue n° 18)*

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, certains promoteurs ont rapporté des expériences difficiles avec le milieu pour le financement de leur projet d'entreprise. Les extraits d'entrevues mettent en évidence le manque d'intérêt du milieu et même un certain dénigrement des acteurs du milieu envers les promoteurs de microentreprises. Certains d'entre eux ont essuyé un refus de soutien financier bien qu'étant éligibles au programme de l'organisme du milieu. À cet égard, le rejet de la demande de financement des promoteurs pouvait se faire soit à la création de l'entreprise, soit après plusieurs années d'activité et ce, même après avoir prouvé la viabilité de leur entreprise. Ceci pourrait indiquer que les organismes du milieu ne font pas systématiquement confiance aux microentreprises locales. Celles-ci doivent persévérer avant de gagner le respect des organismes du milieu et bénéficier de leur soutien. D'autres promoteurs de microentreprises, à défaut du soutien financier du milieu, se sont contentés de l'autofinancement et du crédit à la consommation à l'aide de leurs cartes de crédit. Certains ont également reçu des dons provenant d'élus locaux ou de

gens de la communauté locale issus de leur réseau de connaissances. Dans l'ensemble, les promoteurs sont unanimes pour dire que le financement du microcrédit par MESagLac a été la solution pour réaliser leur projet entrepreneurial.

Les relations de financement ayant ainsi été décrites, nous allons maintenant examiner les relations d'accompagnement et de formations établies entre les entrepreneurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le milieu de soutien à l'entrepreneuriat.

### **L'accompagnement et les formations offerts aux promoteurs**

Les entrepreneurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean entretiennent des relations d'accompagnement et profitent des formations fournies par plusieurs organismes locaux pour assurer la pérennité de leur entreprise. L'organisme de crédit communautaire MESagLac est celui dont tous les promoteurs d'entreprises ont indiqué avoir bénéficié d'un accompagnement. Les propos suivants rendent compte des spécificités de l'accompagnement de proximité reçu de MESagLac et le lien de confiance qui s'est installé entre l'organisme et les promoteurs d'entreprises.

*J'ai commencé ici avec FEC [...] c'était merveilleux parce que j'ai fait tout mon plan d'affaires avec eux autres parce que je ne connaissais rien de ça. [...] ils m'ont fait confiance. (Entrevue n° 18)*

*Je dirais que là là là, pour moi, ça a été au FEC, où là, tu vas chercher davantage que juste un support financier. Tu vas chercher une oreille, mais aussi un guide, là. (Entrevue n° 19)*

Il se dégage de ces citations que l'accompagnement expérimenté par les entrepreneurs est un accompagnement de proximité puisque MESagLac se rapproche de la personne accompagnée. Aussi, le suivi est constant, humain, personnalisé, avant l'obtention du prêt et par la suite. Dans leur relation avec MESagLac, les promoteurs d'entreprises se sont sentis respectés, écoutés, valorisés et surtout en confiance. De même, plusieurs ont affirmé au cours des entrevues que l'accompagnement de MESagLac a contribué à leur réseautage.

En dehors de l'accompagnement auprès de MESagLac, certains promoteurs sont allés chercher du soutien technique auprès des organismes du milieu en vue d'accroître leurs habiletés de gestion. D'autres ont suivi des formations. Les citations suivantes identifient quelques-unes de ces autres formes d'accompagnement et d'apprentissage.

*L'aide technique qu'on a eue venait beaucoup de la Coopérative de développement régional. [...] eux ont fait beaucoup de soutien avec nous. (Entrevue n° 15)*

*Encore aujourd'hui, là, on fournit des formations avec [...] un organisme à Montréal de formation continue [...]. Il y a ça et il y a des formations avec des [...] professionnels qu'on faisait venir au sein de l'entreprise pour former [...]. C'est nous qui payons les formations pour nos gens. On a suivi une formation en entrepreneuriat aussi avec le Centre de formation professionnelle continue à Alma. (Entrevue n° 20)*

La plupart des relations d'accompagnement avec les acteurs du milieu résultent de l'admissibilité de l'entrepreneur à accéder à leurs services. Certains promoteurs financent leurs propres formations continues ou payent des professionnels d'affaires pour leur offrir des activités de formation à l'interne. Il semble que les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean investissent de leur propre temps et argent dans le but d'acquérir les habiletés nécessaires à la pérennité de leur entreprise.

Toujours par rapport aux relations en lien avec l'accompagnement entrepreneurial, certains promoteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean, dont des membres de leur famille étaient également des entrepreneurs, ont mentionné avoir bénéficié de leurs conseils avisés et de leur large soutien. D'après ces promoteurs, l'expérience des membres de leur famille les aurait prémunis contre certaines décisions ou actions néfastes pour l'entreprise.

Regardons maintenant les relations des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec la communauté locale.

## L'ancrage dans la communauté locale

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'ancrage des microentreprises se concrétise par leur implication dans la communauté locale et par l'accueil que les personnes (physiques ou morales)<sup>28</sup> du milieu leur réservent. Les citations suivantes révèlent les différentes facettes de cet ancrage des microentreprises.

*Nous, nous on est des gens de Montréal qui sont tombés en amour avec la région et qui se sont implantés ici, là. Maintenant oui [...] on a quand même un bon ancrage, là! [...] les gens qui viennent acheter ici [...]. Souvent dans le réseau, les partenaires amènent des gens [...]. La ville (Saguenay) même achète [...] ici maintenant. [...] Les croisières arrivent à La Baie, nous on le ressent ici. Il y a aussi les bureaux de l'association touristique, là, qui nous demande toujours [...] des dépliants. (Entrevue n° 15)*

*Je me suis dit : « non je vais rester dans ma région et je vais d'abord et avant tout répondre aux besoins de ma région ». [...] il y a un ancrage, je dirais, peut-être plus social, là, émotif. [...] Pour moi, cet ancrage-là c'est vraiment une part d'identité [...]. Pour moi [...] t'sais, autant c'est comme travailler avec un produit vraiment du terroir, pis une expression du milieu. Moi j'appelle ça un mode de vie [...]. (Entrevue n° 19)*

*Le bénévolat fait partie intégrante de l'entreprise. [...] Les organismes communautaires et même des événements nous appellent pour aller offrir nos services bénévolement. [...] Pis on se sent très bien à l'aise! (Entrevue n° 20)*

Lorsque les promoteurs d'entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'expriment à propos de l'ancrage de leur entreprise dans la communauté locale, il est difficile de les arrêter. Certains s'identifient à la communauté locale comme étant leurs racines et d'autres éprouvent un fort sentiment d'appartenance même quand ils ne sont pas originaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les entrepreneurs et leurs entreprises s'engagent dans la communauté de diverses manières. La première consiste à donner des commandites et faire du bénévolat lorsque le besoin se présente dans la

---

<sup>28</sup> La personne physique est un particulier (un être humain) alors que la personne morale est une entreprise.

communauté. Ensuite, ils privilégient la consommation locale, tant pour l'achat des produits destinés aux microentreprises que pour les besoins personnels des entrepreneurs. La consommation locale des microentreprises du Saguenay porte tout autant sur l'utilisation de la main-d'œuvre locale lorsqu'elle est disponible. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre locale, certains promoteurs d'entreprises ont réussi à convaincre des personnes originaires de grands centres urbains du Québec à venir s'installer dans la région pour travailler dans leur entreprise. Aussi, les microentreprises travaillent en partenariat et en collaboration avec leurs pairs ainsi qu'avec les organismes locaux. Pour certains promoteurs d'entreprises, une autre manière de s'engager dans la communauté est de siéger aux conseils d'administration des organismes. De même, plusieurs microentreprises participent aux événements organisés par le milieu.

Même si plusieurs microentreprises ont mentionné l'indifférence ou le manque d'enthousiasme des organismes du milieu au moment de leur démarrage, certaines mentionnent qu'ils ont depuis fait volte-face. Mais d'autres attendent encore la reconnaissance du milieu des affaires. Quoi qu'il en soit, tous les promoteurs d'entreprises interviewés au Saguenay–Lac-Saint-Jean s'accordent pour dire que la population locale et le milieu des microentreprises les ont soutenus, mais tel n'a pas toujours été le cas du milieu des affaires. Ce soutien se traduit, entre autres, par le sentiment de fierté et une belle reconnaissance que la plupart des personnes (physiques et morales) de la communauté leur témoignent.

Cette partie nous a permis d'examiner les interactions des microentreprises de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec le milieu socio-économique pour la pérennité des entreprises en région. Nous avons observé deux relations à sens unique, à savoir le soutien financier et l'accompagnement reçus par les promoteurs d'entreprises. Quant à la troisième relation, elle est bilatérale et se traduit par les interactions dynamiques qui révèlent l'ancrage tant des entrepreneurs que des microentreprises dans la communauté locale. Dans la sous-section ci-après, nous allons voir quels sont les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises.

### **5.1.3 Les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises selon les perceptions des entrepreneurs eux-mêmes**

À partir de cinq ans et plus d'activité, les microentreprises sont considérées par les organismes de crédit communautaire comme étant sorties de la phase de démarrage. Nous avons donc interrogé celles qui ont réussi à franchir cette étape, sur les facteurs de pérennité qui les ont aidées à relever les défis et à surmonter les obstacles.

#### **Les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises de Charlevoix**

##### **Défis et obstacles rencontrés par les microentreprises de Charlevoix**

Les microentreprises de Charlevoix font face à plusieurs défis et obstacles dans leur évolution. Ils sont, entre autres, liés au statut d'entrepreneur en région, à l'environnement économique et finalement, à la saison hivernale. Les extraits d'entrevues suivants montrent que l'évolution de ces microentreprises est loin d'être un long fleuve tranquille.

*Dans le plus grand défi [...] c'est aussi les ressources humaines, c'est-à-dire qu'au fond il faut renouveler, il faut recruter, il y a des défis avec l'éloignement. [...] C'est pour ça que j'ai réduit l'entreprise parce que je me suis tanné tout simplement, pis l'immigration je l'ai fait beaucoup aussi, pis c'est quand même décevant puisque c'est long. L'immigration, c'est que je fais appel aux gens à l'extérieur du Canada. (Entrevue n° 3)*

*L'hiver, on est beaucoup plus tranquille [...] les emplois étaient beaucoup plus saisonniers. [...] Dans les milieux ruraux et en région [...], je demanderais peut-être un peu plus de mentorat, de coaching plus spécifique [...] avoir accès à une certaine expérience, ne serait-ce que pour [...] avec quelqu'un qui s'est cogné un peu, qui s'est cassé les doigts. (Entrevue n° 4)*

*L'isolement, du fait d'être travailleur autonome, de travailler de la maison [...]. L'isolement a vraiment été mon plus grand défi à la base. (Entrevue n° 5)*

Dans Charlevoix, les défis et obstacles liés au statut d'entrepreneur en région portent sur l'isolement, le manque d'expérience en gestion d'entreprise et la faible productivité. Dans ce sens, certains promoteurs d'entreprises essaient de sortir de l'isolement en allant vers les gens dans des lieux communautaires. D'autres sollicitent le mentorat et le coaching pour les outiller davantage. Parmi les défis et obstacles qui relèvent de l'environnement économique, il y a aussi le manque de main-d'œuvre en région et la complexité inhérente à l'embauche de travailleurs étrangers temporaires (issus de l'immigration) en vue de combler ce besoin de personnel. Il y a également la difficulté à développer son entreprise à l'extérieur de la région d'attache. Quant aux défis climatiques, la plupart des promoteurs soulignent le caractère saisonnier de leur exploitation notamment en raison de la longue période hivernale. Pour certains d'entre eux, il est impossible d'exercer certaines activités en hiver. Pour d'autres, la clientèle se fait plus rare et ils doivent user d'astuce pour amener leurs produits vers les clients. Aussi, les microentrepreneurs de Charlevoix insistent pour la plupart sur les coûts engagés pour tenter de surmonter leurs problèmes. Regardons maintenant comment elles ont pu survivre au fil des années.

### **Facteurs de pérennité des microentreprises de Charlevoix**

Les entrepreneurs de Charlevoix interviewés indiquent plusieurs facteurs de pérennité parmi lesquels les atouts et forces des promoteurs, le soutien du milieu et les stratégies d'affaires adoptées par les entreprises.

Parmi ces facteurs de pérennité, on retrouve les ressources disponibles pour les entrepreneurs, le réseautage, l'accompagnement et les conseils. Voici quelques citations qui en témoignent.

*Il y a aussi les ressources qui ont été de bons conseils que ce soit au niveau financier qu'au niveau des communautés [...], il y a des ressources qui peuvent participer à la formation des entrepreneurs. (Entrevue n° 4)*

*L'accompagnement à la création d'entreprises, le réseautage. La structure entrepreneuriale régionale à la création d'entreprises m'a*

*donné une base plus solide, de meilleures connaissances pour le démarrage-là, l'accès à toutes les ressources, de la documentation, des bases de plan d'affaires, l'accompagnement personnalisé aussi au-delà des ateliers de groupe. (Entrevue n° 5)*

Les autres facteurs de pérennité les plus importants portent sur les capacités individuelles et autodidactes des promoteurs, la créativité et la passion, comme le montrent les extraits d'entrevues suivants.

*Malgré toutes ces ressources, c'est sûr que [...] ma volonté personnelle, ma motivation, ma détermination [...] pis ma persévérance ont beaucoup joué dans la pérennité de mon entreprise. (Entrevue n° 5)*

*Je suis quand même autodidacte. Donc j'ai appris par moi-même. J'ai fait des cours, des formations, mais c'est sur la passion. (Entrevue n° 8)*

*Moi, je dirais que je suis pour beaucoup. [...] Ma force, c'est aussi beaucoup mon sens de débrouillardise. [...] je crois que j'ai la fibre entrepreneuriale. Ça, quand on ne l'a pas, c'est difficile de passer au travers. Quand tu l'as, tu vois où sont les opportunités, tu vas chercher le maximum de ce que tu es capable d'aller chercher. (Entrevue n° 10)*

D'une part, les microentreprises de Charlevoix ont survécu en raison des habiletés personnelles des entrepreneurs, comme la volonté de réussir, la détermination, la persévérance, la capacité d'adaptation, la débrouillardise et la créativité pour ne citer que celles-ci. Outre ces habiletés personnelles qu'on pourrait qualifier d'innées, il y a aussi des habiletés acquises comme l'expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat et la capacité à être proactif. Toujours par rapport aux caractéristiques personnelles des promoteurs, certains ont laissé entendre que l'une de leurs forces est l'engagement des membres des entreprises collectives. Les autres atouts et forces portent sur les produits en région qui représentent un avantage réel étant donné leur fraîcheur, leur qualité et le circuit court de distribution vers le consommateur. De même, le fait d'avoir une entreprise à petite échelle constitue un avantage pour certains entrepreneurs puisqu'ils sont plus proches de leur clientèle. Être son propre employeur est également l'une des forces des entrepreneurs dans ce sens qu'ils sont maîtres de leur rythme de travail et des orientations données à leur entreprise. Pour certains, c'est la fibre entrepreneuriale qui prédomine. *L'esprit d'entreprendre* ou la fibre



entrepreneuriale vise pour un promoteur « à développer un ensemble d'idées, une façon de penser et une capacité à repérer, explorer et exploiter des opportunités de création de richesses économiques et sociales. Il se traduit par une prise d'initiative, une prise de risque, et une orientation vers les opportunités » (Degeorge et Fayolle, 2011, p. 27). Toutefois, dans Charlevoix, la plupart des promoteurs travaillent avec passion sur un projet d'entreprise original. Leur offre de produits et services bénéficie d'une faible concurrence ou d'un monopole dans leur région. De plus, il se dégage du discours des entrepreneurs que le nom « Charlevoix » constitue en lui-même un atout.

D'autre part, les microentreprises de Charlevoix doivent leur pérennité au soutien du milieu. Il se manifeste de diverses façons comme l'accompagnement à la création d'entreprises, le financement, la fidélité de la clientèle et le soutien du milieu local (les municipalités, les écoles, les citoyens, etc.). D'ailleurs, dans Charlevoix, la plupart des entrepreneurs mentionnent l'existence d'une structure entrepreneuriale régionale constituée de plusieurs ressources du milieu qui collaborent pour soutenir les microentreprises locales.

Concernant les stratégies d'affaires adoptées par les microentreprises de Charlevoix, plusieurs microentreprises en activité depuis cinq ans et plus n'ont pas adopté de stratégies d'affaires particulières pour assurer leur pérennité. En dehors du plan d'affaires élaboré au démarrage de leur entreprise, la majorité des entrepreneurs n'a fait ni plan de communication ni plan marketing. Très peu d'entre eux ont préparé un plan de développement dans la période d'expansion exclusivement.

Pour la diffusion de leurs produits et services, la plupart des microentreprises adoptent le bouche-à-oreille, l'échange de services, le contact direct avec les clients, le réseautage, le référencement. Cependant, certaines se sont installées dans un lieu plus achalandé et d'autres travaillent avec les médias sociaux comme la radio locale, les journaux locaux, la télévision locale, etc.

Enfin, certains entrepreneurs misent sur l'innovation pour développer et faire perdurer leur entreprise. C'est le cas, par exemple, d'un entrepreneur de Charlevoix qui

a développé une technique nouvelle qui constitue une véritable innovation dans le domaine artistique. Cette technique consiste à créer des tableaux artistiques à partir des motifs naturels (images et couleurs) issus des champignons microscopiques qui vivent à l'intérieur du bois.

Nous venons de faire le tour des obstacles rencontrés par les microentreprises de Charlevoix et des facteurs favorables à leur pérennité. Nous allons poursuivre en examinant les mêmes éléments pour les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **Les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

#### **Défis et obstacles rencontrés par les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les microentreprises font également face à des défis et obstacles liés au statut d'entrepreneur en région, à la saisonnalité en raison du climat, à l'environnement économique et enfin, au soutien à l'entrepreneuriat.

Dans les extraits d'entrevues suivants, la frustration de certains promoteurs d'entreprises est palpable quand ils s'expriment sur leurs défis et obstacles.

*On vit une pénurie de main-d'œuvre, qu'on a plus de difficulté à avoir des travailleurs qui restent longtemps. Puis ça fait que nous, ça nous prend vraiment plus de temps, ça roule moins efficacement [...]. Le manque d'expérience au niveau de la gestion financière a été le plus grand obstacle. (Entrevue n° 15)*

*Je suis limité à cause des sous, je ne peux pas grossir parce que ça fait longtemps que j'aurais pu être plus gros. Comme je te l'ai dit, je réussis à tout vendre, pis les gens m'appellent et je n'en ai plus. [...] L'aspect financier est vraiment mon premier défi. L'autre difficulté, c'est d'avoir une cuisine commerciale pour pouvoir correspondre aux normes [du] MAPAQ. (Entrevue n° 18)*

Les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean rencontrent des défis et obstacles en raison de leur statut d'entrepreneur en région. La plupart d'entre eux ont

une grande charge de travail. Certains exercent un deuxième emploi pour subvenir à leurs besoins puisque leurs revenus annuels d'exploitation sont souvent insuffisants ou inégaux. Ce manque a pour corollaire le caractère saisonnier des secteurs d'activité, ou le climat, dans la mesure où l'hiver est une période assez morte. D'autres entrepreneurs vivent un stress qui provient en partie de l'incertitude sur la pérennité de leur entreprise. Ces obstacles qui touchent le statut d'entrepreneur peuvent occasionner des difficultés à s'adapter à l'environnement économique comme avoir une plus grande productivité faute d'infrastructures adéquates. Par rapport à la conjoncture économique, plusieurs microentreprises en région subissent une pénurie de main-d'œuvre qui les amène à fonctionner au ralenti. Les acteurs du milieu du soutien à l'entrepreneuriat sont interpellés puisque plusieurs microentreprises n'ont pas reçu le soutien financier ou l'accompagnement sollicité pour leur permettre de consolider leurs activités et de se développer. Des promoteurs de microentreprises ont aussi été victimes de dénigrement, de sexisme de la part des acteurs de développement, dont l'une des missions est pourtant de soutenir l'entrepreneuriat local. De même, plusieurs promoteurs ont un besoin criant de mentorat pour leur gestion financière, pour obtenir des conseils avisés et ne plus être victimes d'abus de la part de certains gros clients, bref pour être efficaces. Les entrepreneurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean souffrent aussi d'isolement et de solitude.

Après avoir fait le tour des défis et obstacles des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean, penchons-nous maintenant sur leurs facteurs de pérennité.

## **Facteurs de pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

La pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean résulte de trois principaux facteurs, à savoir le soutien à l’entrepreneuriat, les capacités des promoteurs, le contexte économique et les stratégies d’entreprises.

Les citations suivantes révèlent les facteurs de pérennité liés au soutien à l’entrepreneuriat, au contexte économique ainsi qu’aux atouts et forces des promoteurs de ces microentreprises.

*Ben, je pense que le réseau de gens autour de l’entreprise a été très très important. [...] Au niveau individuel, ma force a été la passion de ce que je fais, la détermination [...] beaucoup d’heures de bénévolat. Pis au niveau de l’entreprise en tant que telle, nos atouts étaient vraiment nos [...] valeurs collectives [...] sur les travailleurs d’ici. (Entrevue n° 15)*

*Comme facteurs de pérennité, j’ai le financement et le soutien du FEC [...] Eux autres me prêtent aux deux ans depuis le début, pis ça, c’est primordial. [...] Je suis obstinée, persévérant[e]. (Entrevue n° 18)*

*La famille a été pour beaucoup [...]. Puis, c’est mes capacités personnelles [...]. Pour moi, l’entrepreneuriat c’est [...] une vision qui est beaucoup plus large, qui est beaucoup plus sociale [...] une vision de vie. [...] J’ai un appui des clients, [...] le soutien reçu du FEC, [...] le bagage d’expérience [...] autant dans ma formation à l’université [...] l’expérience de vie [...] l’expérience aussi de travailleur autonome. (Entrevue n° 19)*

Concernant le soutien à l’entrepreneuriat, plusieurs promoteurs d’entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean affirment que le soutien financier et l’accompagnement à l’origine de la pérennité de leurs entreprises proviennent de l’organisme de crédit communautaire MESagLac. Certains d’entre eux indiquent aussi que le soutien familial a été un élément important pour la continuité de leur exploitation.

Le contexte économique et plus spécifiquement la demande disponible et forte des clients constituent le second facteur de pérennité mentionné.

Parmi les atouts et forces des promoteurs d'entreprises, il y a leurs qualités personnelles exprimées par la passion pour leur travail, la détermination, la persévérance, les valeurs sociales, etc. Il y a également les atouts et forces spécifiques à l'environnement en région. La forêt boréale en particulier et la flore en général sont perçues comme une richesse par les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par exemple, certaines microentreprises font la promotion des produits forestiers non ligneux (PFNL) comme d'un atout majeur à leur évolution. Aussi, les expériences issues du parcours personnel de certains promoteurs, à l'instar des formations universitaires, des emplois antérieurs et des expériences de travailleurs autonomes, ont grandement influencé la pérennité de leurs entreprises. Par ailleurs, les entreprises collectives ont indiqué que l'investissement de leurs membres dans l'entreprise a eu un impact significatif sur leur pérennité.

Par rapport aux stratégies d'affaires adoptées pour assurer leur pérennité, certains promoteurs d'entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'ont pas élaboré de planification stratégique spécifique. Seules les entreprises collectives ont dû faire un plan de développement. Toutefois, tous les entrepreneurs interviewés ont affirmé avoir élaboré un plan d'affaires à la création de leur entreprise. Plusieurs ont misé sur la diversification des produits comme stratégie d'affaires afin que leurs entreprises demeurent attrayantes. De plus, les informateurs mentionnent avoir utilisé divers moyens publicitaires pour faire connaître leurs produits. Parmi ces moyens, on peut citer le bouche-à-oreille, l'échange de services, les activités d'exposition-vente organisées dans les locaux de l'université du Québec à Chicoutimi, les marchés de Noël ou de Pâques, les festivals et les stands pendant les foires. De plus, les microentreprises utilisent des outils comme les sites Internet, les médias sociaux, les catalogues, les cartes professionnelles et la sous-traitance pour leur pérennité.

## **5.2 LA CONTRIBUTION DES MICROENTREPRISES AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL D'APRÈS LES ENTREPRENEURS**

Selon les promoteurs d'entreprises, les microentreprises en région jouent un rôle dans la dynamique de développement territorial à plusieurs niveaux. Elles engendrent des répercussions sur le développement social, le développement économique, le développement culturel et le développement durable de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **5.2.1 Les retombées des microentreprises de Charlevoix sur le développement territorial selon les promoteurs d'entreprises en activité depuis cinq ans et plus dans Charlevoix**

Concernant la dimension économique du développement territorial, les microentreprises de Charlevoix créent des emplois locaux et participent aux flux économiques comme l'illustrent les extraits d'entrevues suivants.

*Je pense que les microentreprises [...] ça amène une valeur ajoutée à des dynamiques régionales. [...] Au niveau économique [...] en 2018, l'entreprise était à 600 000 \$ de chiffre d'affaires. (Entrevue n° 3)*

*Au niveau économique, la première année on part de 0 et puis on est saisonnier. Pis maintenant 10 ans après, je crois qu'on a 4 ou 5 emplois annuels et des emplois saisonniers reliés à la nature des services, on dépasse la quinzaine. (Entrevue n° 4)*

Les microentreprises de Charlevoix amènent de la diversification économique dans le développement territorial par la variété des secteurs d'activité ainsi que par le profil tantôt artistique, tantôt artisanal des entrepreneurs.

Par ailleurs, les entrevues révèlent que, dans une certaine mesure, certaines microentreprises contribuent au développement social par l'amélioration du cadre de vie (l'embellissement du territoire). D'autres, à l'instar des coopératives qui, rappelons-le, sont aussi des entreprises d'économie sociale, promeuvent aussi l'équité salariale

pour leurs membres et la participation citoyenne à la vie sociale en donnant en partie des cours au cégep<sup>29</sup>. Les trois extraits d'entrevues suivants en font mention.

*C'est un petit rôle, mais au niveau de la région je crois que j'ai quelque chose à offrir qui peut mettre la région de l'avant. [...] Ben moi, je crois que je contribue ne fût-ce que pour seulement embellir le territoire dans ma spécialité. (Entrevue n° 8)*

*Donc on travaille beaucoup en partenariat. Fait que ça, je pense qu'au niveau social ça joue. [...] Comme représentant de l'entreprise, on me sollicite au niveau social pour tout, là : des formations, des conférences, du coaching, de l'accompagnement. (Entrevue n° 3)*

*On a des salaires beaucoup plus comparables à ce que les gens ont dans le milieu (c'est-à-dire des gens du même secteur d'activité). Pas des salaires minimums. (Entrevue n° 4)*

De plus, certaines microentreprises œuvrent pour la consommation durable des produits de la forêt, le transport durable par la promotion de l'utilisation des vélos, la promotion de la construction écologique et l'éducation sur les bonnes pratiques écologiques comme en témoigne cette citation.

*Au niveau de l'aménagement territorial, on y joue un rôle avec notre projet de mise en valeur des produits de la forêt gourmande [...] c'est le développement de notre culture [...] mettre encore plus d'importance sur les produits de la forêt, là. [...] On met en avant les notions de protection du paysage [...] au lieu de couper un arbre dans la forêt, on le garde et on récolte le champignon. (Entrevue n° 3)*

Nous allons maintenant regarder l'apport des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur le développement territorial.

---

<sup>29</sup> Il s'agit d'un cours qui a été créé spécifiquement en raison de l'expertise de cette coopérative pour éduquer les citoyens sur un domaine particulier afin de préserver certaines ressources naturelles à Charlevoix.

### **5.2.2 Les retombées des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur le développement territorial selon les promoteurs d’entreprises en activité depuis cinq ans et plus au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Sur le plan économique, plusieurs microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont créé des emplois diversifiés et certaines d’entre elles recrutent même des employés (dans certains domaines spécialisés) qui viennent des grands centres urbains comme Montréal et Québec. De plus, les promoteurs génèrent et réinjectent des revenus dans l’économie locale. Les extraits d’entrevues qui suivent renseignent sur les retombées économiques de ces entreprises.

*T’sais, les petites entreprises [...] je pense qu’au-delà de juste créer des emplois en tant que tels, ça crée la diversité dans les emplois, pis c’est des emplois qui sont adaptés parce que c’est les gens eux-mêmes qui les créent, là. [...] T’sais, ça fait comme la couleur de la région aussi, là.* (Entrevue n° 15)

*Toutes ces petites entreprises, pour moi, sont la fondation économique... même que les petites régions vivent principalement des petites entreprises [...] c’est beaucoup de travailleurs autonomes.* (Entrevue n° 19)

*On attire les gens de l’extérieur ici [...]. On essaie de ramener les gens au lieu que les gens partent de la région [...] ça, c’est l’argent neuf, au niveau économique. On génère les sous qui sont réinjectés dans les services pis l’achat.* (Entrevue n° 20)

Ainsi, certaines des entreprises ont un effet d’attraction au Saguenay–Lac-Saint-Jean puisque d’une part, elles attirent la population de l’extérieur (touristes, travailleurs, etc.) et d’autre part, elles retiennent des personnes en région (les entrepreneurs et leurs employés, la famille). Dans ce sens, les microentreprises ont également un effet sur la démographie en région.

Cependant, certaines microentreprises vivent une précarité économique même si leur entreprise a traversé le cap de la cinquième année de vie comme le montre cette citation.



*Sur le plan économique [...] je n'ai pas de dettes à part le FEC et la carte de crédit [...] je rentabilise vraiment. Je pense que si je pouvais le reproduire sur 12 mois je vivrais très bien. (Entrevue n° 18)*

Sur le plan social, comme cela est le cas pour Charlevoix, les microentreprises, et plus particulièrement les entreprises d'économie sociale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, travaillent en partenariat et s'entraident souvent autour d'un projet commun. Elles contribuent au renforcement des capacités de leurs membres en les valorisant par des systèmes internes d'émulation. Ces entreprises d'économie sociale contribuent également à la diminution de l'exclusion sociale dans la communauté en offrant gratuitement un café ou une soupe aux personnes qui vivent une situation de pauvreté dans la communauté. Voici deux citations qui l'illustrent.

*Le fait d'être une coopérative, ça fait quand même une répartition économique dans les salaires pis nous, on redistribue ça. [...] Fait que ça, c'est comme un modèle aussi d'une entreprise qui est plus collective, là. [...] On apporte du changement [...] les gens qui sont dans la rue ou qui vivent des situations de pauvreté peuvent venir consommer un bon café ou manger une soupe chez nous et c'est gratuit, là puisque'une autre personne l'a payé. (Entrevue n° 15)*

*Ici au Saguenay–Lac-Saint-Jean, il y a beaucoup de ces microentreprises-là. Ces entreprises-là font vraiment une différence parce qu'on est beaucoup unis. Il y a une sorte de partenariat, de collaboration tous ensemble. (Entrevue n° 20)*

Finalement, les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean contribuent également au développement durable comme en témoigne la citation suivante.

*Je pense qu'on a été un bel exemple d'entreprise de développement durable, au niveau écologique, là, dès le départ. Cela fait 14 ans qu'on fait du compost au niveau commercial, là. Depuis notre ouverture jusqu'à cette année, on récupère toutes nos matières organiques. Ça l'a un coût. [...] On fait du commerce équitable. (Entrevue n° 15)*

Ainsi, la plupart des microentreprises interviewées au Saguenay–Lac-Saint-Jean œuvrent pour le développement durable. Pour les unes, cela se fait par la diffusion des valeurs de commerce équitable ou des pratiques écologiques, comme l'utilisation des bacs de compost et la consommation responsable des produits de la forêt. Pour les

autres, il s'agit de promouvoir l'emploi durable en offrant des salaires équitables. Quel que soit le secteur d'activité ou la forme juridique, les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean veulent « *prouver qu'une entreprise peut être socialement responsable tout en étant rentable* », pour reprendre les termes exacts de l'un des promoteurs interviewés.

De plus, sur le plan culturel, les microentreprises promeuvent le terroir régional avec, par exemple, la Zone boréale par les PFNL et elles transmettent des connaissances ancestrales sur l'utilisation des plantes médicinales.

La section suivante met en lumière l'influence des organismes de crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises en région et l'amélioration des conditions de vie.

### **5.3 L'INFLUENCE DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE SUR LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES EN RÉGION ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE SELON LES ENTREPRENEURS**

Nous avons vu que les organismes de crédit communautaire constituent un facteur propice à la pérennité pour les microentreprises de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette section met en évidence la perception des promoteurs d'entreprises sur l'apport concret des organismes de crédit communautaire dans la pérennité de leur entreprise.

### **5.3.1 L'influence des organismes de crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises de Charlevoix et l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie selon les entrepreneurs**

Les microentreprises de Charlevoix affirment que Microcrédit Charlevoix a favorisé leur pérennité. Pour certaines, cela s'est surtout fait au cours des cinq premières années d'exploitation pendant lesquelles les promoteurs ont bénéficié du financement et de l'accompagnement de proximité de l'organisme de crédit communautaire. Pour d'autres, cette influence a été plus significative par le réseautage, le référencement et les divers outils mis à leur disposition pour les aider à mieux gérer leur entreprise. Selon les entrepreneurs, au fil des années, la structure entrepreneuriale régionale composée de Microcrédit Charlevoix et des autres acteurs de développement économique ainsi que la réponse favorable de la communauté locale à leur projet d'entreprise ont été d'un grand apport pour leur maintien en activité.

Le crédit communautaire et le milieu local interviennent dans la survie et la pérennité des microentreprises de Charlevoix par le référencement. Un entrepreneur indique dans cet extrait d'entrevue comment il attire sa clientèle par rapport à son domaine d'activité très spécialisé. En fait, il nous a clairement fait comprendre que ce sont les clients qui viennent à lui et que cela lui évitait des coûts de publicité.

*On a des références, pis les références viennent un peu de partout, autant des clients que des professionnels dans le milieu. [...] Il y a du référencement et du réseautage [...] Microcrédit Charlevoix [...] des entrepreneurs, des inspecteurs municipaux, des corps de métiers autres, qui me référencient [sic] quand il y a de la demande. (Entrevue n° 5)*

Concernant l'amélioration des conditions de vie, certains promoteurs ont connu une augmentation de revenu quoique celle-ci ne soit pas suffisante à leur sens, comme le montrent les citations suivantes.

*Oui, économiquement c'est sûr, mais c'est pas assez quand même. Ça devrait être plus. (Entrevue n° 3)*

*Au début, on avait des salaires minimums, mais maintenant on a des*

*salaires beaucoup plus comparables à ce que les gens du même secteur d'activité. [...] Il y a une amélioration des conditions de vie.*  
(Entrevue n° 4)

Pour ce qui est de la qualité de vie, les promoteurs affirment à l'unanimité que l'entrepreneuriat leur a procuré un bien-être personnel puisqu'ils font quelque chose qu'ils aiment tout en assurant la conciliation travail-famille. Dans leurs propos, nous constatons aussi une certaine corrélation entre l'amélioration des conditions de vie et l'amélioration de la qualité de vie dans la mesure où l'accroissement du revenu du promoteur apporte aussi une satisfaction sur son accomplissement personnel. Voici quelques extraits d'entrevues à ce sujet.

*La qualité de l'emploi, qui est passé de saisonnier à permanent, pour certains. [...] l'entreprise génère plus de revenus. [...] Pis à quelque part, il y a une richesse qui est associée au développement d'une qualité.*  
(Entrevue n° 4)

*Oui, ma qualité de vie s'est vraiment améliorée puisque je recherchais une belle flexibilité horaire avec les enfants. Pis j'ai créé une entreprise et je vis de mes revenus d'entreprise.* (Entrevue n° 5)

*Le bien-être, c'est sûr, vraiment. Parce que [...] quand tu es [...] entrepreneur, c'est pas juste un emploi. Tu crées plus que ton emploi, tu crées ton mode de vie. [...] J'ai un mode de vie qui me plaît beaucoup plus que le mode de vie que j'avais autrefois. [...] Je suis toujours mon propre patron, ce qu'on ne peut pas faire quand on est au service de quelqu'un d'autre. Je choisis ma vie, je mets des actions pour y arriver.* (Entrevue n° 10)

Nous allons maintenant poursuivre en examinant l'influence des organismes de crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'amélioration des conditions de vie selon les entrepreneurs.

### **5.3.2 L'influence des organismes de crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie selon les entrepreneurs**

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la plupart des promoteurs d'entreprises interviewés ont affirmé que MESagLac a été pour eux bien plus qu'un organisme de soutien à l'entrepreneuriat. Certains entrepreneurs ont reconnu que leur entreprise n'aurait pas vu le jour et serait encore moins en service actuellement, n'eussent été le soutien financier et l'accompagnement de proximité reçus de l'organisme de crédit communautaire MESagLac. D'autres ont affirmé que MESagLac leur a accordé un suivi humain et a toujours été disponible pour eux, peu importe le nombre d'années d'existence de leur entreprise. Ces entrepreneurs ne se sont jamais vu refuser le soutien de MESagLac, ce qui a été bénéfique pour l'évolution de leur entreprise. Au contraire, selon eux, MESagLac leur a donné des outils tels que des systèmes de gestion comptable pour les aider dans leur gestion financière. L'organisme continue à les référencer et à les réseauter. MESagLac croit en eux et les encourage dans leur parcours entrepreneurial sans jamais les juger (par rapport aux préjugés sur le genre, la capacité financière, le type de projet, etc.). Pour plusieurs promoteurs d'entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean, si l'organisme de crédit communautaire n'avait pas existé, il aurait fallu le créer, car il est l'un des facteurs de la pérennité des microentreprises interviewées.

Les extraits d'entrevues suivants montrent la place occupée par MESagLac dans l'évolution des microentreprises interviewées.

*Il y a une certaine solitude, là. L'isolement qui se fait, d'où, là, le fait que je dois retourner souvent vers le FEC pis ça me fait sortir de mon isolement, pis d'avoir quelqu'un d'objectif qui regarde objectivement ce que je fais sans me connaître, moi, personnellement. Ça, pour moi, c'est important [...] en grossissant. (Entrevue n° 19)*

*Je pense que c'est vraiment une importance capitale qu'on ait du soutien pour nous autres les petites entreprises [...]. Du soutien des organisations comme le FEC [...] ça a fait en sorte qu'on est devenu ça*

*aujourd'hui, là, c'est certain, là, on ne peut pas passer à côté, là. C'est plus au niveau du plan d'affaires, du réseautage, les contacts qui sont très forts. (Entrevue n° 20)*

Pour ce qui est des conditions de vie, certains promoteurs d'entreprises déclarent avoir amélioré leur situation économique alors que d'autres déplorent une diminution considérable de leur revenu et demeurent sceptiques quant à leur avenir. Voici deux citations qui illustrent ces réalités.

*Oui, parce c'est un emploi que j'aime [...] je suis satisfaite de mes conditions de vie, de mon revenu actuel. (Entrevue n° 15)*

*Sur le plan financier, je gagne environ 15 000 \$ de moins par année que quand je travaillais, l'emploi que j'avais. [...] Mais je me dis que si je réussis, je vais pouvoir finir par augmenter mon revenu. (Entrevue n° 18)*

Malgré la dualité de la perception que les promoteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont de leur situation économique, ils affirment tous être satisfaits de leur qualité de vie d'entrepreneur. Ils affirment avoir atteint une qualité de vie et un bien-être qui résultent de leur statut d'entrepreneur. Leur travail est un mode de vie qui s'accorde avec leurs valeurs. Il leur procure un épanouissement personnel. Les extraits d'entrevues suivants nous renseignent sur la qualité de vie des entrepreneurs.

*Au niveau de ma qualité de vie, ben [...] Ça répondait beaucoup à un besoin en fait d'autonomie. [...] J'ai amélioré ma qualité de vie où je suis mon propre patron, là, [...] d'être authentique à travers mes valeurs. [...] Pis, c'est sûr que de pouvoir faire son propre horaire aussi, ça c'est un avantage. [...] Le fait que ça devient un mode de vie, mais pas juste un travail, c'est comme si j'intégrais tout ce que je suis profondément à travers aussi mon travail. (Entrevue n° 19)*

*Oui, vraiment. Je ne changerais rien. En fait, je dis souvent à des personnes, à des amis que si j'aurais à revenir, je l'aurais faite plus tôt. Le bien-être personnel [...] j'adore rassembler les gens. (Entrevue n° 20)*

Dans la section suivante, nous allons faire une analyse comparative des résultats obtenus dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

#### **5.4 ANALYSE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE OBTENUS EN LIEN AVEC LES PERCEPTIONS DES ENTREPRENEURS**

Rappelons-le, l'objet de cette étude consiste à examiner les éléments qui contribuent à la pérennité des microentreprises créées ou maintenues en activité par les promoteurs accompagnés par les organismes de crédit communautaire et observer les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial.

Dans cette optique, le tableau 28 met en évidence la comparaison des résultats dans les deux territoires à l'étude. Il montre des similitudes par rapport aux facteurs à l'origine de la pérennité des microentreprises aussi bien dans Charlevoix qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces éléments sont : les qualités personnelles du promoteur, ses habiletés professionnelles, le statut social d'entreprise collective, le soutien financier (quoiqu'un peu limité au Saguenay–Lac-Saint-Jean), l'accompagnement à l'entrepreneuriat, les interactions avec la communauté (résultant en partie de l'ancrage local des microentreprises) et le capital social.

Ainsi, l'analyse en profondeur des entrevues des promoteurs d'entreprises révèle que dans les deux territoires à l'étude, le promoteur lui-même est le premier instigateur de la pérennité de son entreprise. Ce résultat de recherche rejoint les conclusions de plusieurs études selon lesquelles les caractéristiques du profil de l'entrepreneur représentent l'un des facteurs propices à la pérennité de son entreprise (Bien A Ngon et Andjongo, 2019; Delanoë-Gueguen, 2015; Djoutsa Wamba et Hikkerova, 2014). En effet, « la motivation explique que certains entrepreneurs ont du succès alors que d'autres en ont moins. De même que la nature de la motivation entrepreneuriale influence les résultats futurs de l'entreprise et sa survie » (El Ouazzani et Barakat, 2018, p. 659).

Dans le même ordre d'idées, l'analyse des résultats montre que l'ancrage local du promoteur et son capital social influencent la pérennité des microentreprises. Comme l'affirment Bien A Ngon et Andjongo (2019), « l'entrepreneur ancré dans son

capital social peut impacter la survie de son entreprise » (Bien A Ngon et Andjongo, 2019, p. 60).

Concernant le soutien financier, si les promoteurs de Charlevoix semblent avoir moins de problèmes de financement comparativement à ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il apparaît, comme l’ont mentionné Tremblay et al. (2017), que « la question du financement des entreprises ressort [...] comme un élément déterminant » (Tremblay et al., 2017, p. 163).

L’on voit également que le statut juridique d’entreprise collective constitue en lui-même un facteur de pérennité en raison « des valeurs humanistes et un respect de droits fondamentaux tels que la liberté et la dignité » (Fayolle, 2015, p. 46) qui animent leurs membres.

Par ailleurs, le tableau 28 montre des ressemblances au sujet des obstacles rencontrés par les promoteurs de microentreprises interviewées. Il s’agit du manque de main-d’œuvre, des défis d’ordre professionnel comme le besoin d’un mentor ou d’un coach, des défis sur le plan personnel et des problèmes de financement.

Finalement, le tableau 28 mentionne quelques retombées des microentreprises sur le développement territorial. Encore là, celles-ci sont semblables dans les deux territoires à l’étude. Elles portent sur la diversification économique, la création d’emplois, la redynamisation du territoire, l’amélioration de la qualité de vie (des promoteurs et de la communauté) et la contribution au développement durable des territoires.



**Tableau 28 : Comparaison des résultats dégagés dans les entrevues des promoteurs d'entreprises dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

<b>Éléments d'analyse</b>	<b>Charlevoix</b>	<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>
<b>Facteurs de pérennité</b>	<b>Qualités personnelles du promoteur</b> Passion du métier. Vision sociale (mission plus communautaire que capitaliste). Fibre entrepreneuriale.	<b>Qualités personnelles du promoteur</b> Passion du métier. Vision sociale (mission plus communautaire que capitaliste). Fibre entrepreneuriale.
	<b>Habiletés professionnelles</b> Élargissement de la clientèle cible. Élargissement des territoires desservis. Diversification de l'offre. Formation continue en gestion des entreprises (comptabilité, marketing, etc.).	<b>Habiletés professionnelles</b> Élargissement de la clientèle cible. Élargissement des territoires desservis. Diversification de l'offre. Formation continue en gestion des entreprises (comptabilité, marketing, etc.).
	<b>Statut social d'entreprises collectives</b>	<b>Statut social d'entreprises collectives</b>
	<b>Soutien financier</b> Autofinancement. Crédit communautaire. Soutien familial. Soutien des organismes de développement économique.	<b>Soutien financier</b> Autofinancement. Crédit communautaire. Soutien familial. Soutien limité des autres organismes de développement économique.
	<b>Accompagnement à l'entrepreneuriat</b> Accompagnement de proximité. Autres formes d'accompagnement (orienté, volontaire ou imposé). Réseautage et référencement.	<b>Accompagnement à l'entrepreneuriat</b> Accompagnement de proximité. Autres formes d'accompagnement (orienté, volontaire ou imposé). Réseautage et référencement.
	<b>Interactions avec la communauté</b> Ancrage local. Engagement dans le milieu (coopération, participation aux événements).	<b>Interactions avec la communauté</b> Ancrage local. Engagement dans le milieu (coopération, participation aux événements).
	<b>Capital social des promoteurs et capital social des régions</b>	<b>Capital social des promoteurs et capital social des régions</b>

**Tableau 28 : Comparaison des résultats dégagés dans les entrevues des promoteurs d'entreprises à Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (suite)**

<b>Éléments d'analyse</b>	<b>Charlevoix</b>	<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>
<b>Défis et obstacles</b>	<b>Manque de main-d'œuvre</b> (réduction des activités).	<b>Manque de main-d'œuvre</b> (abandon des activités).
	<b>Revenu insuffisant ou inégal annuellement</b> Certains promoteurs exercent un deuxième emploi (en hiver, au démarrage). Caractère saisonnier des activités.	<b>Revenu insuffisant ou inégal annuellement</b> Certains promoteurs exercent un deuxième emploi (en hiver, au démarrage). Caractère saisonnier des activités.
	<b>Défis professionnels</b> Accès au marché extérieur au territoire. Adaptation difficile des microentreprises au milieu des affaires, plus traditionnel. Besoin de mentorat ou de <i>coaching</i> . Manque d'expérience en gestion. Faible productivité.	<b>Défis professionnels</b> Accès au marché extérieur au territoire. Adaptation difficile des microentreprises au milieu des affaires, plus traditionnel. Besoin de mentorat ou de <i>coaching</i> . Manque d'expérience en gestion. Faible productivité.
	<b>Défis personnels</b> Maladie, séparation, responsabilités parentales, déménagement, etc. Manque de confiance en soi, sentiment d'incertitude. Isolement, solitude.	<b>Défis personnels</b> Maladie, séparation, responsabilités parentales, déménagement, etc. Manque de confiance en soi, sentiment d'incertitude. Isolement, solitude.
	<b>Financement</b> Problèmes de financement des grands projets.	<b>Financement</b> Manque de soutien des organismes du milieu. Dénigrement et sexisme par certains organismes. Refus de financement et accès difficile au financement pendant la période de démarrage.
<b>Retombées des microentreprises sur le développement territorial</b>	<b>Diversification économique.</b> <b>Création d'emplois.</b> <b>Redynamisation du territoire.</b> <b>Qualité de vie</b> (des promoteurs et de la communauté). <b>Promotion du développement durable</b> (vélos, écoforesterie, écoconstruction).	<b>Diversification économique.</b> <b>Création d'emplois.</b> <b>Redynamisation du territoire.</b> <b>Qualité de vie</b> (des promoteurs et de la communauté). <b>Promotion du développement durable</b> (écoforesterie, recyclage des déchets).

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données qualitatives de la recherche.

## CONCLUSION

Selon les entrevues qualitatives des promoteurs d'entreprises en activité depuis cinq ans et plus, les microentreprises sont intégrées dans l'écosystème environnemental et socio-économique avec lequel elles sont constamment en interaction. D'un côté, il s'agit des relations de soutien financier et d'accompagnement avec les organismes de crédit communautaire ou les organismes de développement économique. De l'autre côté, ce sont des interactions avec la communauté locale par lesquelles les microentreprises affirment leur ancrage dans la communauté. Bien que les microentreprises en région doivent composer avec des défis et des obstacles, leurs promoteurs s'appuient sur divers atouts et forces, ainsi que sur quelques stratégies parfois rudimentaires pour assurer la pérennité de leur exploitation. Ce faisant, les microentreprises contribuent au développement territorial par leur répercussion sur les plans social, économique, culturel et écologique. Puisque les organismes de crédit communautaire sont identifiés par les promoteurs eux-mêmes comme une ressource essentielle dans l'évolution de leur entreprise notamment par le financement et l'accompagnement, ceux-ci exercent d'emblée une influence sur la pérennité des microentreprises. De plus, les organismes de crédit communautaire collaborent avec les entreprises ayant cinq ans et plus d'existence et continuent à outiller celles qui en ont besoin. Sachant que les entreprises constituent un apport essentiel au développement économique national en raison de la création d'emplois et de la diminution du chômage (Carey et al., 2016; El Ouazzani et Barakat, 2018; Pluchart, 2014), il va sans dire que les microentreprises ne sont pas en reste. Celles-ci représentent des entreprises à part entière qui jouent un rôle dans la dynamique de développement territorial. Ainsi, le crédit communautaire exerce assurément une influence sur la pérennité des microentreprises en région. Toutefois, l'ampleur de cette influence varie d'une région à l'autre et dépend de la dynamique des collaborations entre les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat. Nous allons poursuivre avec l'examen du point de vue des organismes de crédit communautaire dans le chapitre 6.

## **CHAPITRE 6**

# **L'ANALYSE DE L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISES PÉRENNES EN RÉGION AU QUÉBEC SELON LA PERSPECTIVE DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE**

### **INTRODUCTION**

Dans ce chapitre, nous allons présenter les résultats empiriques de cette recherche en considérant uniquement le point de vue des organismes de crédit communautaire sur les questions de recherche soulevées dans l'étude. Après les microentreprises, les organismes de crédit communautaire sont les personnes (morales) les plus indiquées pour fournir des éléments de réponse fiables puisqu'ils sont au centre de la démarche d'accompagnement des microentreprises.

Le chapitre est subdivisé en cinq sections. En premier lieu, nous décrirons les relations entre les organismes de crédit communautaire et les microentreprises. Dans cette dynamique relationnelle, les deux protagonistes interagissent au sein d'un écosystème envers lequel nous montrerons l'ampleur des rapports réciproques et plus spécifiquement, l'ancrage des microentreprises dans la communauté locale. En second lieu, nous identifierons les obstacles et facteurs de pérennité des microentreprises en région. Ensuite, nous présenterons les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial. Puis, nous examinerons l'influence des organismes de crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises. En dernier lieu, nous ferons une analyse des résultats obtenus en regard des études scientifiques antérieures.

## **6.1 LES MICROENTREPRISES ET LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE**

Comme nous l'avons déjà mentionné, les organismes de crédit communautaire des deux régions à l'étude sont en interaction étroite avec les microentreprises qu'elles accompagnent. Microcrédit Charlevoix et MESagLac entretiennent des relations de financement, d'accompagnement et de collaboration avec leurs promoteurs.

### **6.1.1 Les relations entre Microcrédit Charlevoix et les microentreprises**

#### **La relation de financement entre Microcrédit Charlevoix et les microentreprises**

Microcrédit Charlevoix offre du soutien financier aux promoteurs d'entreprises qu'il accompagne. L'organisme accorde du financement aux entrepreneurs, quelle que soit la durée de vie de leur entreprise. Lorsque le promoteur d'entreprise sollicite les services de l'organisme de crédit communautaire, il peut recevoir du financement. L'extrait d'entrevue suivant montre bien cette relation étroite de soutien financier.

*Depuis quand l'entreprise est créée, ça n'a pas d'importance dans nos critères. [...] On prête entre 500 \$ et 5 000 \$ habituellement, là. Maintenant, là, nos prêts peuvent aller jusqu'à 20 000 \$ [...]. Il s'agit des prêts à l'individu. (Entrevue n° 1)*

Ainsi, Microcrédit Charlevoix octroie du microcrédit aux promoteurs d'entreprises indépendamment du nombre d'années d'accompagnement assuré par l'organisme. Le prêt d'honneur est le type de soutien financier offert aux promoteurs puisqu'il est offert à l'entrepreneur lui-même et non pas à l'entreprise. Selon qu'il ait été accordé à un individu ou à un groupe d'individus, on l'appelle prêt individuel ou prêt collectif. De même, lorsque le promoteur qui reçoit le financement a suivi un accompagnement individuel, son prêt est désigné par prêt direct. Dans le cas d'une démarche entrepreneuriale collective, ce prêt prend le nom de prêt-cercle. Microcrédit Charlevoix accorde également des prêts-ponts de très courte durée à ses promoteurs d'entreprises. Dans tous les cas, le microcrédit est conditionnel à l'accompagnement

de proximité. Le montant offert par Microcrédit Charlevoix oscille entre 500 \$ et 20 000 \$ auquel s'applique un taux d'intérêt selon une échelle commune à tous les entrepreneurs à l'exception de ceux ayant participé aux cercles. En effet, les promoteurs d'entreprises qui ont suivi les ateliers de formation ou cercles d'emprunt bénéficient d'un taux d'intérêt réduit à 0 % pour leur premier prêt d'une valeur de 1 000 \$. La durée de remboursement du prêt oscille entre 12 et 36 mois et celui-ci est généralement accordé sans garantie et sans cautionnement.

Toutefois, dans certains cas particuliers, Microcrédit Charlevoix peut exiger des garanties et des cautionnements à ses promoteurs. De même, cet organisme a des répercussions sur la capacité d'investissement des promoteurs puisqu'il a un effet de levier sur la plupart des microentreprises âgées de cinq ans et plus qu'il accompagne. Cependant, certaines microentreprises ne bénéficient pas de cet effet de levier, car le secteur d'activité dans lequel elles évoluent ne leur permet pas d'accéder à un financement autre que le crédit communautaire. Il leur permet toutefois d'avoir accès à d'autres sources de financement plus importantes comme les banques et la MRC. Par ailleurs, le financement accordé par Microcrédit Charlevoix porte aussi bien sur les projets de prédémarrage et de démarrage que sur les projets de développement d'entreprises. La citation suivante le confirme.

*On ne fait pas de différence entre les cinq ans et moins et cinq ans et plus. Mais, c'est plus rare, on fait beaucoup moins de prêts pour les cinq ans et plus. Ils ont du financement. Les autres organismes sont là, les enveloppes sont là. Quelquefois, il faut juste aussi que l'entreprise se tourne vers les bonnes ressources. Nous l'accompagnons aussi dans ce sens-là! (Entrevue n° 2)*

La relation de Microcrédit Charlevoix avec les microentreprises ne se limite pas seulement au soutien financier, mais porte également sur l'accompagnement de proximité.

## **La relation d'accompagnement entre Microcrédit Charlevoix et les microentreprises**

Il existe entre Microcrédit Charlevoix et ses promoteurs d'entreprises une relation d'accompagnement assez étroite comme l'illustre l'extrait d'entrevue suivant.

*L'accompagnement de proximité fait en sorte que le suivi est offert pendant toute la durée du prêt ou, et même s'il n'y a pas de prêt, on va quand même accompagner le promoteur dans l'élaboration du projet, que le projet voit ou ne voit pas le jour. Il y a aussi un grand respect du rythme de la personne. [...] Il y a une philosophie également d'apprentissage, donc notre approche fait en sorte qu'on outille les personnes. (Entrevue n° 2)*

En plus de représenter la porte d'accès au microcrédit, l'accompagnement de proximité de Microcrédit Charlevoix se fait non seulement individuellement, mais aussi collectivement par l'entremise de 10 ateliers de groupe encore appelés « cercles ». L'accompagnement met l'accent sur le promoteur et sur son projet. Il outille les entrepreneurs dans plusieurs aspects de l'entrepreneuriat, à savoir le réseautage d'affaires, le plan d'affaires ou modèle d'affaires, le marché et la clientèle cible, le marketing, l'image professionnelle, la comptabilité, la fiscalité, les assurances des entreprises, le financement des entreprises, les prévisions financières, etc. Aussi, l'accompagnement aide les entrepreneurs à sortir de l'isolement puisqu'ils sont en interaction avec un réseau d'entrepreneurs. Ils sont également redirigés vers les ressources appropriées en fonction de leurs besoins spécifiques.

Cependant, Microcrédit Charlevoix reconnaît ne pas avoir de programme d'accompagnement spécifique pour les promoteurs d'entreprises pérennes, soit parce qu'ils ont besoin d'un soutien technique spécialisé (mentorat, coaching, etc.), soit parce qu'ils ont remboursé leur prêt et ne sont plus en relation directe avec les conseillers.

Enfin, l'accompagnement entrepreneurial offert par Microcrédit Charlevoix à ses promoteurs ne déroge pas des principes du crédit communautaire québécois puisqu'il se caractérise par le lien de confiance. Les extraits d'entrevues suivants

rendent compte du lien de confiance qui anime les promoteurs d'entreprises envers les conseillers en entrepreneuriat qui les accompagnent.

*Après ça, il faut qu'on se parle. Il faut qu'eux soient capables de nous parler, pis que nous on soit capable de leur parler pour avoir l'information, leur confiance et être capable de mettre des conditions qui répondent à leurs réalités personnelles. (Entrevue n° 1)*

*Le lien de proximité est là! C'est sûr qu'il y a de la disponibilité, il y a même du temps. [...] Fait que oui [...], il y a un lien direct entre la relation de proximité et la confiance. (Entrevue n° 2)*

Les relations entre Microcrédit Charlevoix et les microentreprises vont bien au-delà du soutien financier et de l'accompagnement de proximité. Elles s'étendent jusqu'aux collaborations qui touchent l'ensemble des acteurs socio-économiques de la région de Charlevoix.

### **L'ancrage des microentreprises de Charlevoix dans la communauté locale**

D'après Microcrédit Charlevoix, ce sont surtout les promoteurs qui sont intégrés dans la communauté locale.

Certains promoteurs collaborent avec les différents acteurs locaux, avec les municipalités ou avec d'autres organismes de développement. Ils s'engagent dans la communauté en participant à divers événements et en consommant les produits locaux. Ainsi, l'ancrage des microentreprises dans la communauté de Charlevoix fait suite à l'intégration de leurs promoteurs qui s'identifient fortement à elle. Cet ancrage se traduit en partie par les partenariats que les entreprises établissent avec les acteurs de développement socio-économique locaux. Parmi les microentreprises engagées dans cette région, celles du secteur manufacturier et du secteur touristique se distinguent par leur collaboration étroite, notamment en faisant des échanges de services. Microcrédit Charlevoix lui-même encourage cet ancrage local en consommant en priorité les produits et services offerts par les entreprises locales dans le cadre de ses activités.



Cependant, les informateurs de Microcrédit Charlevoix nuancent leurs propos en reconnaissant que ce ne sont pas toutes les microentreprises qui participent à cette dynamique. D'après eux, la microentreprise engagée en région l'est surtout en raison de l'ancrage et du sentiment d'appartenance de l'entrepreneur à la communauté locale. En effet, quelques promoteurs demeurent indifférents à toute invitation à participer aux activités du milieu.

Ce faisant, les promoteurs d'entreprises de cinq ans et plus d'existence s'investissent davantage dans la communauté locale comparativement à leurs collègues qui gèrent des entreprises de moins de cinq ans. Ils soutiennent aussi celles qui sont en phase de démarrage, par exemple, en exposant leurs produits ou leurs dépliants (cartes professionnelles, brochures, etc.) dans leurs locaux. L'extrait d'entrevue suivant l'illustre.

*En général, dans les entreprises de cinq ans et plus, c'est là que les gens vont s'impliquer plus [...] que ce soit des conseils d'administration, donner du temps, de l'argent, des commandites, que ce soit des causes sociales ou justes d'autres entreprises qui ont besoin. T'sais, il y a certaines entreprises plus vieilles, cinq ans et plus, qui aident d'autres entreprises plus jeunes de moins de cinq ans à démarrer en offrant des conseils, en achetant local. (Entrevue n° 1)*

Après avoir identifié et expliqué les relations entre Microcrédit Charlevoix et les microentreprises qu'il accompagne, voyons à présent ce qu'il en est des interactions entre MESagLac et les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **6.1.2 Les relations entre MESagLac et les microentreprises**

Comme les autres organismes de crédit communautaire québécois, MESagLac entretient divers rapports avec les microentreprises qui font appel à ses services. Ces interactions concernent le financement, l'accompagnement et l'engagement dans la communauté locale.

## **La relation de financement entre MESagLac et les microentreprises**

Comme nous l'avons vu pour Microcrédit Charlevoix, MESagLac entretient des relations de financement avec ses promoteurs d'entreprises en leur octroyant du microcrédit comme en témoigne l'extrait d'entrevue suivant.

*MESagLac accorde des prêts d'honneur c'est-à-dire que les prêts sont adressés à l'individu et non à l'entreprise. [...] La plupart des promoteurs viennent pour des montants de 10 000 \$ [...]. Les trois dernières années, on est passé à des montants de 20 000 \$. (Entrevue n° 13)*

De plus, MESagLac exige de tous ses promoteurs un cautionnement et dans certains cas seulement, il peut demander une garantie. Comme le montre la citation ci-après, le cautionnement est la seule mesure concrète préventive dont dispose MESagLac pour obtenir le remboursement de l'argent prêté en raison des abus de certains entrepreneurs.

*Normalement, tout le monde doit fournir une personne cautionnaire. On a décidé de faire ça parce qu'il y a eu une vague de faillites personnelles. Ce qui est important de comprendre c'est que ce sont des prêts personnels. Il y a beaucoup de nos promoteurs qui ont eu des faillites personnelles. Ce qui a pour conséquence de nous empêcher d'avoir notre remboursement. (Entrevue n° 14)*

Il n'y a pas de modalités de financement particulières pour les microentreprises en activité depuis cinq ans et plus. Quoiqu'il en soit, le crédit communautaire est un financement à haut risque. MESagLac est flexible quant à ses modalités de prêt puisque l'organisme traite chaque demande en tenant compte de la réalité personnelle du promoteur.

Ainsi, MESagLac intervient en première ligne pour le financement de plusieurs promoteurs d'entreprise, et, de fait, il leur offre l'occasion d'aller chercher des financements plus importants auprès d'autres ressources comme l'illustre l'informateur ci-après.

*Le crédit communautaire est un levier financier, car les gens viennent ici pour avoir accès à des sources de financement non conventionnelles. [...] Certaines organisations demandent d'avoir une mise de fonds et la plupart des personnes n'ont pas nécessairement les moyens pour avoir accès aux subventions, aux prêts bancaires ou aux prêts accordés par d'autres organisations [...]. Donc l'argent qu'on prête ici, comme c'est un prêt à la personne, devient une mise de fonds automatique pour l'entrepreneur. (Entrevue n° 13)*

Dans la relation de financement qui la lie aux microentreprises, MESagLac a un double apport. Premièrement, l'organisme intervient comme le principal pourvoyeur de fonds des promoteurs d'entreprises en situation économique précaire, c'est-à-dire n'ayant pas de garantie. Le microcrédit entrepreneurial mis à leur disposition va de pair avec l'accessibilité financière selon le secteur d'activité. Autrement dit, MESagLac est le principal organisme à financer les projets d'entreprises relevant de certains secteurs d'activité (restauration, coiffure, couture, etc.) auprès d'une clientèle dont il est l'unique bailleur de fonds. Deuxièmement, MESagLac agit comme levier financier qui permet aux promoteurs d'entreprises d'accéder à des prêts plus importants auprès d'autres ressources financières.

Outre la relation de financement, MESagLac entretient aussi une relation d'accompagnement avec les promoteurs d'entreprises.

### **La relation d'accompagnement entre MESagLac et les microentreprises**

MESagLac accompagne tout entrepreneur qui vient solliciter ses services dans les différentes étapes de réalisation de son projet d'entreprise comme le montre l'extrait d'entrevue suivant.

*L'accompagnement de proximité [...] est nécessaire avant d'avoir accès au microcrédit. [...] Il reste encore là, que c'est du cas par cas [...] on va s'adapter à la personne. [...] Si ça fait peut-être 20 à 25 heures que je la suis, et si elle travaille avec efficacité, ben [...] on va aller au financement. (Entrevue n° 14)*

À MESagLac, l'accompagnement de proximité porte sur l'accompagnement « fonds » ou individuel et l'accompagnement « cercles » ou collectif. Le premier

concerne les promoteurs en phase d'idéation ou de prédémarrage. Il s'agit de huit ateliers de groupe étalés sur huit semaines à raison d'une demi-journée par semaine. Le second porte sur le suivi des promoteurs qui ont déjà démarré leur entreprise et se fait en considération des besoins spécifiques de l'entrepreneur.

Concernant les promoteurs d'entreprises en activité depuis cinq ans et plus, MESagLac les accompagne dès lors qu'ils ont un nouveau projet et qu'ils sollicitent leurs services. Il s'agit essentiellement des promoteurs qui ont eu à contracter et rembourser un prêt antérieur avec l'organisme de crédit communautaire. De plus, la durée de l'accompagnement est alors réduite puisque le lien de confiance a déjà été établi. MESagLac n'a pas non plus les moyens financiers pour soutenir les promoteurs d'entreprises ayant cinq ans et plus d'existence qui espèrent obtenir du *mentorat* ou du *coaching*. D'ailleurs, d'autres organismes de soutien à l'entrepreneuriat sont plus compétents dans ces domaines.

À cet effet, MESagLac apporte un éclaircissement sur la notion de lien de confiance dans l'extrait suivant.

*Ça, c'est la clé dans la partie de notre microcrédit [...] la seule condition qui nous permet d'avoir ce taux élevé de remboursement est le lien de confiance que nous développons avec l'entrepreneur. [...] Donc le lien de confiance est une partie essentielle dans le processus d'accompagnement et dans toute l'approche de crédit communautaire. [...] L'écoute [...] on respecte toute idée, peu importe qu'est-ce qu'elle soit [sic], pour cette personne elle a une valeur énorme.*  
(Entrevue n° 13)

Selon MESagLac, le lien de confiance se développe par un accompagnement de proximité d'environ 35 heures, échelonné sur trois mois. Il prend forme par la confidentialité, l'écoute, le respect de l'entrepreneur et de son projet d'entreprise. L'organisme de crédit communautaire n'émet aucun jugement de valeur à l'endroit du promoteur quels que soient ses défis personnels et il l'accompagne en tenant compte de ses réalités. Ceci amène les entrepreneurs à se sentir en confiance et compris, peu importe l'issue de leur projet d'entreprise. Pour MESagLac, le lien de confiance est la

garantie du prêt qui permet à l'organisme d'obtenir non seulement la capitalisation<sup>30</sup>, mais aussi un taux de remboursement des prêts de 90 %. Encore là, les données qualitatives de MESagLac concordent avec celles de Microcrédit Charlevoix puisque l'accompagnement de proximité est « *la clé, l'ingrédient secret, l'ingrédient magique, la pierre angulaire à l'origine du succès du crédit communautaire* » (Entrevue n° 14).

Selon MESagLac, le lien de confiance qui résulte de l'accompagnement de proximité amène les promoteurs à développer un sentiment d'appartenance qui suscite leur engagement dans la communauté en vue de redonner en quelque sorte au suivant.

### **L'ancrage des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la communauté locale**

Les relations entre les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le milieu local sont de divers ordres. Elles interagissent non seulement avec MESagLac, mais également avec tout l'écosystème socio-économique local.

La citation suivante apporte des précisions sur quelques-unes des interactions des microentreprises dans leur milieu.

*La plupart vont participer aux activités. Elles vont être des commanditaires. [...] La communauté accueille les projets d'entreprises des promoteurs qu'on accompagne parce que la plupart des projets naissent d'un besoin de la communauté pour répondre à un besoin de la communauté. [...] Ces entreprises développent un ancrage, une reconnaissance et une notoriété dans la communauté parce qu'elles sont en train de créer les emplois durables. Dans ce milieu, c'est pas la grande entreprise, c'est pas la moyenne entreprise, c'est la très petite entreprise qu'on accompagne. [...]* (Entrevue n° 13)

Il ressort des entrevues qualitatives avec les représentants de MESagLac que les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont ancrées dans la communauté.

---

<sup>30</sup> Dans le réseau des organismes de crédit communautaire québécois, la capitalisation est l'ensemble des fonds que le milieu met à la disposition de l'organisme de crédit communautaire afin de lui permettre d'octroyer des microcrédits aux entrepreneurs.

Certaines microentreprises donnent des commandites lors des événements locaux. Elles collaborent avec MESagLac en leur procurant, entre autres, de la visibilité dans leurs comptes Facebook. Elles témoignent également de l'impact du crédit communautaire dans la réussite de leurs projets d'entreprises à travers des capsules vidéo mises en ligne. Au sein de l'écosystème socio-économique local, les promoteurs d'entreprises participent aux activités de réseautage et aux 5 à 7 organisés par les organismes du milieu. Étant donné que la plupart des très petites entreprises qui démarrent en région répondent à un besoin de la communauté locale, MESagLac n'hésite pas à les recommander aux acteurs socio-économiques du territoire. De fait, il se développe des partenariats entre les microentreprises et ceux-ci. Elles utilisent la main-d'œuvre locale, réinvestissent dans la région et privilégient la consommation locale autant que possible.

Certaines microentreprises en activité depuis cinq ans et plus se démarquent par leur participation dans le fonds de capitalisation de MESagLac comme en témoigne l'extrait suivant.

*Les liens avec les entrepreneurs qui sont passés ici depuis 5 ans [...] certains vont participer au fonds de capitalisation [...] vont recommander d'autres entrepreneurs. [...] Il y a de la commandite lors des événements communautaires. [...] Il y a des entrepreneurs qui peuvent à un moment donné faire un don [...] des services en fonction de nos besoins. Quand on va recommander de jeunes entrepreneurs qui ont un certain besoin [...] ils vont leur donner un coup de main, des conseils ou vont les accompagner. (Entrevue n° 13)*

Cette première section montre des similitudes dans les deux régions à l'étude. D'une part, Microcrédit Charlevoix et MESagLac proposent du microcrédit d'un montant maximum de 20 000 \$ et un accompagnement de proximité aux promoteurs. D'autre part, les deux organismes interagissent avec les microentreprises pérennes qui participent aux activités de la communauté. Toutefois, cet engagement paraît plus marqué au Saguenay–Lac-Saint-Jean en raison de la contribution de certaines microentreprises ayant cinq ans et plus d'existence au fonds de capitalisation de MESagLac.

Nous allons maintenant découvrir le point de vue des organismes de crédit communautaire sur les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises en activité depuis cinq ans et plus.

## **6.2 LES OBSTACLES ET FACTEURS DE PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES EN ACTIVITÉ DEPUIS CINQ ANS ET PLUS SELON LES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE**

Microcrédit Charlevoix et MESagLac mettent en évidence de nombreux obstacles et facteurs de pérennité qui entourent l'entrepreneuriat en région. Les aptitudes personnelles des promoteurs et les ressources locales disponibles pour l'entrepreneuriat constituent en partie des défis et des atouts pour la pérennité des microentreprises dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **6.2.1 Les obstacles et facteurs de pérennité des microentreprises accompagnées par Microcrédit Charlevoix**

#### **Les obstacles des microentreprises selon Microcrédit Charlevoix**

D'après Microcrédit Charlevoix, les microentreprises de leur région doivent surmonter plusieurs défis comme l'indiquent les citations suivantes.

*Le premier défi est de vraiment faire le lien entre leurs intérêts, l'expertise qu'il a à offrir, pis le marché, pis les besoins. C'est de prendre conscience qu'il faut regarder avec des lunettes des clients potentiels, pis d'essayer d'offrir quelque chose pour lequel il y a un besoin. (Entrevue n° 1)*

*Il y a l'importance d'aller demander de l'aide. Souvent, ils vont se rabattre sur leurs compétences personnelles et vouloir éviter d'investir pour aller chercher des professionnels soit au niveau de la comptabilité, soit au niveau du marketing, du graphisme... et ça, quelquefois, ça nuit malheureusement. (Entrevue n° 2)*

Parmi les obstacles et défis mentionnés par Microcrédit Charlevoix, il y a la corrélation entre le métier ou l'expertise qu'offre l'entrepreneur et les besoins du

marché. En d'autres termes, l'offre de biens et services du promoteur n'est pas toujours compatible à la demande qu'on retrouve sur le marché. Le deuxième défi porte sur les habiletés entrepreneuriales des promoteurs. Ceux-ci sont pour la plupart des personnes qui possèdent une expertise dans un métier spécifique en dehors duquel le reste de leurs connaissances est limité. Les entrepreneurs se rendent donc souvent compte que gérer une entreprise, c'est aussi savoir gérer sa comptabilité, bien exploiter les réseaux sociaux, établir le prix en tenant compte du seuil de rentabilité, etc. Quant au troisième défi, il concerne le marché ciblé par les promoteurs. En effet, les microentreprises de Charlevoix offrent leurs produits et services en majorité dans leur région, limitant ainsi leur marché aux territoires couverts par Charlevoix. Microcrédit Charlevoix estime qu'elles devraient s'ouvrir à de nouveaux horizons et explorer de nouveaux marchés au-delà de leur aire d'activité. En quelque sorte, elles doivent sortir de leur zone de confort afin d'atteindre une clientèle plus diversifiée et multiplier ainsi leur chance de rentabiliser leur exploitation. D'ailleurs, Microcrédit Charlevoix affirme à cet égard que les statistiques démographiques de Charlevoix sont un frein pour l'expansion des entreprises. Le quatrième défi consiste pour les promoteurs à faire appel aux ressources entrepreneuriales dont ils ont besoin. Il s'agit ici de faire appel, entre autres, à un mentor ou à un coach, de confier en sous-traitance la gestion comptable, et de sortir de l'isolement en interagissant avec le réseau d'affaires de Charlevoix. Finalement, Microcrédit Charlevoix mentionne la relève entrepreneuriale comme ultime défi. Selon les informateurs de l'organisme de crédit communautaire, certaines microentreprises cessent leurs opérations non pas parce qu'elles ne sont pas rentables, mais parce qu'il leur est difficile de trouver un repreneur susceptible de sauver l'entreprise. Le transfert de microentreprises est compliqué en région d'autant plus que le repreneur potentiel devrait avoir l'expertise requise pour continuer dans le même domaine d'activité.



## **Les facteurs de pérennité des microentreprises selon Microcrédit Charlevoix**

D'après Microcrédit Charlevoix, la pérennité des microentreprises de Charlevoix dépend à la fois des habiletés personnelles des promoteurs et du soutien entrepreneurial des organismes de développement socio-économique de la région. Les extraits d'entrevues suivants donnent davantage de précision en ce sens.

*Pour que l'entreprise soit solide, il faut d'abord des capacités personnelles, la créativité, la capacité de s'adapter, se rendre compte des changements dans le marché et ne pas être seulement dans notre bulle [...] être proactif, suivre les tendances, etc., ça va avoir un impact sur la pérennité de l'entreprise. (Entrevue n° 1)*

*Quelquefois, il faut juste aussi que l'entreprise se tourne vers les bonnes ressources. [...] Il y a une bonne collaboration au niveau de l'écosystème [...] le soutien que Microcrédit Charlevoix leur a apporté à contribuer à leur pérennité. (Entrevue n° 2)*

Les habiletés personnelles de l'entrepreneur représentent le premier facteur de pérennité des microentreprises de Charlevoix. Ainsi, la créativité du promoteur, sa capacité à s'adapter aux tendances du marché et sa proactivité constituent des forces qui favorisent la pérennité d'une microentreprise. Aussi, les produits et services innovants sont des atouts propices à la pérennité des microentreprises. Le second facteur de pérennité mentionné par Microcrédit Charlevoix est l'effet de synergie des organismes de développement socio-économique de Charlevoix. Les différentes ressources de promotion de l'entrepreneuriat de cette région agissent ensemble pour soutenir les microentreprises. Plus spécifiquement, les organismes s'échangent les informations sur les promoteurs d'entreprises et les référencent en vue d'optimiser l'efficacité de leurs actions pour la pérennité des microentreprises. Les acteurs socio-économiques collaborent à des initiatives comme *Vive Charlevoix* pour attirer et maintenir la population ainsi que les entrepreneurs dans la région. Le secteur d'activité dans lequel évolue la microentreprise est le troisième facteur de pérennité énuméré par Microcrédit Charlevoix surtout par rapport aux clients potentiels. Outre ces quatre facteurs, Microcrédit Charlevoix affirme que le plan d'affaires est le seul outil utilisé

par les microentreprises dans leur évolution. L'organisme de crédit communautaire constate qu'elles n'adoptent pas de stratégies d'affaires particulières pour demeurer en activité.

Terminons cette deuxième section du chapitre 6 en examinant les obstacles et facteurs de pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

## **6.2.2 Les obstacles et facteurs de pérennité des microentreprises accompagnées par MESagLac**

### **Les obstacles des microentreprises selon MESagLac**

Les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont aux prises avec de nombreux obstacles comme le montre la citation suivante.

*Il n'y a pas nécessairement du financement à risque qui pourrait être offert aux différents projets. [...] Les entrepreneurs [...] passent beaucoup de temps à aller chercher du financement. [...] Les autres grands défis des entrepreneurs portent présentement sur tout ce qui concerne la communication, le marketing et la commercialisation des produits [...] aller explorer de nouveaux marchés [...]. C'est ça qui constitue présentement les quatre grandes problématiques que vivent les entrepreneurs, pas seulement après cinq ans, mais aussi les entrepreneurs de moins de cinq ans. (Entrevue n° 13)*

Cet extrait d'entrevue permet de répertorier les grands défis des microentreprises accompagnées par MESagLac. Les défis portent notamment sur les stratégies d'affaires en lien avec la communication, le marketing et la commercialisation des produits. Selon MESagLac, les promoteurs ne sont pas assez outillés par rapport à tout ce qui a trait aux médias sociaux, ce qui leur porte préjudice. Ils ont de la difficulté à s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui prévalent dans un marché mondial de plus en plus virtuel. Ainsi, les entrepreneurs manquent de connaissances pour explorer de nouveaux marchés et évoluer dans un écosystème économique concurrentiel. Le défi d'adaptation concerne également leur créativité pour réaliser des produits et services novateurs afin de

répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante. L'accès au financement et plus particulièrement à des prêts plus importants est l'autre grand défi des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean. D'après MESagLac, ces entreprises ont besoin d'un financement à très haut risque qui est par définition incompatible avec des prêts d'un certain montant. Elles sont donc limitées dans leurs perspectives de croissance, ce qui les conduit parfois à abandonner certaines idées de développement.

De plus, les entrepreneurs, et par extension les microentreprises, sont vulnérables aux aléas de la vie comme la maladie qui pourrait les toucher. Enfin, l'isolement est mentionné comme un frein à l'épanouissement des promoteurs d'entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **Les facteurs de pérennité des microentreprises selon MESagLac**

Malgré les obstacles qu'affrontent les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean, plusieurs éléments sont propices à la pérennité comme le mentionnent les informateurs dans les extraits d'entrevues suivants.

*L'entrepreneur lui-même, ses propres forces [...] c'est sa persévérance, c'est son courage, c'est son désir de vouloir continuer. [...] Si l'entrepreneur n'a pas assez de force et de courage pour faire face à différentes problématiques, il ne va pas y arriver [...] Les microentreprises qui sont en vie [...] ont su créer de nouveaux produits, adapter les anciens produits à la réalité actuelle, entrer en contact avec les gens, travailler les axes de communication. Il y a le financement.*  
(Entrevue n° 13)

*L'un des facteurs de pérennité est l'accompagnement de proximité et l'accompagnement que tous les acteurs offrent aux entrepreneurs. [...] Moi je pense qu'à l'époque, le milieu était une grande force.*  
(Entrevue n° 14)

Les facteurs de pérennité des microentreprises en activité depuis cinq ans et plus s'articulent autour des capacités personnelles du promoteur et du soutien à l'entrepreneuriat offert par le milieu. Parmi les forces du promoteur, on compte sa persévérance, son courage, sa motivation, sa débrouillardise, sa forte personnalité, sa

liberté, son esprit de créativité et son adaptabilité pour ne citer que ceux-là. Selon MESagLac, ce sont ses habiletés personnelles qui vont amener un entrepreneur à progresser. L'entrepreneur lui-même est alors le premier instigateur de la pérennité de son entreprise. Toutefois, la principale stratégie d'affaires mise en œuvre par la plupart des microentreprises pour évoluer de façon structurée demeure l'élaboration du plan d'affaires lors du démarrage d'entreprise. Le soutien entrepreneurial sur le plan local est le second facteur relevé par MESagLac. Il porte essentiellement sur l'accompagnement de proximité et le financement offerts aux promoteurs. En effet, les organismes du milieu soutiennent des initiatives comme *l'Entrepreneuriat j'en fais mon affaire* ou siègent sur des tables locales pour fournir à chaque promoteur le soutien qui lui sied. MESagLac reconnaît tout de même que cette collaboration était plus forte dans le passé, avant la disparition du financement des opérations liées aux cercles d'emprunt.

Depuis l'exercice financier 2016-2017, MESagLac reçoit seulement le financement pour les opérations liées à l'accompagnement individuel. Les informateurs affirment que cette coupure de fonds a eu des répercussions importantes sur la qualité des services offerts, car la demande de service (la clientèle constituée des personnes pauvres et exclues) n'a pas diminué. Ainsi, MESagLac continue à remplir sa mission tant bien que mal. Malgré le manque de financement nécessaire aux ateliers de groupe, l'organisme a tout de même choisi de les maintenir. Cependant, au lieu de faire trois sessions de cercles d'emprunt dans l'année à raison d'une journée pendant huit semaines, MESagLac a animé seulement deux ateliers de groupe d'une demi-journée par semaine échelonnés sur huit semaines.

En somme, cette deuxième section a mis en évidence les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises. Elle montre que les microentreprises de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean doivent faire face aux mêmes obstacles à quelques exceptions près. Nous y reviendrons dans le chapitre de synthèse (voir le chapitre 8).

Après avoir surmonté les obstacles qui jonchaient leur chemin, ou tout au moins après s'être fait une place dans le milieu des affaires, les microentreprises pérennes de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean entraînent des répercussions sur le développement de ces régions.

### **6.3 LA CONTRIBUTION DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, À TRAVERS LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES, D'APRÈS LES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE**

Le crédit communautaire engendre des répercussions sur le développement territorial comme l'indiquent les entrevues qualitatives des représentants des organismes de crédit communautaire en région. Ces retombées sont palpables sur les plans économique et social, et même sur le développement durable. Nous allons successivement examiner les retombées des organismes de crédit communautaire, celles des microentreprises pérennes et celles des autres organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat.

#### **6.3.1 Les retombées des organismes de crédit communautaire sur le développement territorial du point de vue de ces organismes**

Selon Microcrédit Charlevoix et MESagLac, les organismes de crédit communautaire contribuent principalement au développement économique et au développement social en région.

## **Les retombées de Microcrédit Charlevoix sur le développement territorial**

### ***L'apport de Microcrédit Charlevoix sur le développement économique de Charlevoix***

La citation suivante illustre clairement la contribution de Microcrédit Charlevoix au développement économique local.

*Au niveau économique, c'est un rôle d'accès à l'entrepreneuriat, que ce soit au niveau du financement et des connaissances. Puis il y a un rôle d'éducation et de sensibilisation à ces possibilités d'emploi, là, qui sont la création de sa propre entreprise ou de son propre emploi. [...] c'est vraiment un rôle spécifique à notre organisme parce qu'il n'y a personne d'autre qui le fait, là, pis qui a des sous à mettre comme ça, là. (Entrevue n° 1)*

Selon les extraits d'entrevues, Microcrédit Charlevoix contribue à la création d'entreprises en donnant la possibilité aux personnes qui ont un projet entrepreneurial de le réaliser. L'accès à l'entrepreneuriat est alors disponible par le financement et l'accompagnement de proximité qu'offre cet organisme de crédit communautaire. D'ailleurs, il en résulte un effet d'entraînement réciproque entre l'accès à l'entrepreneuriat et la création d'emplois puisque l'entrepreneur crée son propre emploi et embauche du personnel dans le cas d'une coopérative ou de la croissance d'une entreprise individuelle (travailleur autonome). La création d'emplois a elle-même des répercussions sur le chômage chronique d'une partie de la population puisque le promoteur d'entreprise qui gère une microentreprise viable et pérenne ne sollicitera plus de prestations d'assurance-emploi.

### ***L'apport social de Microcrédit Charlevoix sur le développement social de Charlevoix***

En plus des retombées économiques de Microcrédit Charlevoix, l'organisme contribue au développement social local comme en témoigne l'extrait d'entrevue suivant.

*Le rôle social est de donner l'accès au crédit aux personnes qui sont exclues. Nous donnons la possibilité aux personnes exclues qui ont un projet d'entreprise de l'explorer, d'analyser, de voir comment cela est possible compte tenu de ses facteurs de réalité. Nous avons des gens qui sont en réinsertion sociale pour différentes raisons qui peuvent avoir des limitations à gérer une entreprise traditionnelle. Nous, on va essayer de voir avec cette personne-là, qu'est-ce qui pourrait correspondre à sa réalité et à ses capacités [...]. Il y a vraiment l'aspect d'accès à l'entrepreneuriat pour les gens qui sont principalement exclus par les accès traditionnels. (Entrevue n° 1)*

Il est possible de faire un lien entre les retombées économiques et les retombées sociales. En effet, par l'octroi du microcrédit, l'organisme de crédit communautaire intervient sur le plan économique en permettant aux entrepreneurs l'accès au crédit. Puisque ce financement est offert à des personnes appauvries et exclues en raison du manque de garantie financière ou parce qu'elles sont en réinsertion sociale, on voit que Microcrédit Charlevoix œuvre dans l'inclusion financière. Cela a assurément des conséquences sur la qualité de vie de ces personnes.

Nous allons maintenant voir s'il existe des ressemblances entre les répercussions de Microcrédit Charlevoix et celles énoncées par MESagLac sur le développement territorial du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **Les retombées de MESagLac sur le développement territorial**

#### ***L'apport de MESagLac sur le développement économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean***

Selon les informateurs rencontrés, l'économie locale du Saguenay–Lac-Saint-Jean bénéficie de retombées attribuables à MESagLac, comme l'indiquent les extraits d'entrevues suivants.

*On joue un rôle économique dans le milieu. Depuis la création, on a prêté environ 400 000 \$ pour un levier financier [...] et ça, on ne compte pas les bénéfices que rapporte chaque entreprise. Effectivement, oui, il y a un impact économique dans le milieu. (Entrevue n° 13)*

*Nous, nos objectifs, c'est vraiment de contribuer au développement économique régional en permettant la création de microentreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean. C'est notre vision aussi de montrer que l'entrepreneuriat c'est possible pour tous. (Entrevue n° 14)*

MESagLac est fier de brandir son slogan d'entrepreneuriat pour tous pour montrer son apport sur le développement économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. MESagLac met en évidence dans son rapport annuel 2017/2018, sa contribution à la création et au maintien de plusieurs microentreprises par le financement de projets d'entreprises d'une valeur d'environ 400 000 \$ qui ont permis de réinjecter 4.9 millions \$ dans l'économie locale. D'ailleurs, les répondants expliquent que l'entrepreneuriat a également amené certains promoteurs qui recevaient de l'aide sociale à améliorer leurs conditions de vie par une augmentation de leur pouvoir d'achat. Encore là, MESagLac affirme contribuer à sortir certaines personnes du chômage (ou de l'assistance sociale) et permettre ainsi au gouvernement de faire des économies sur les allocations versées.

### ***L'apport de MESagLac sur le développement social du Saguenay–Lac-Saint-Jean***

La plupart du temps, les répondants ne dissocient pas les répercussions économiques de MESagLac de ses répercussions sociales comme en témoigne cette citation.

*On accompagne les personnes qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion. [...] La partie sociale c'est de voir que l'argent qu'on a prêté a permis d'améliorer les conditions de vie des personnes qui avaient des difficultés, a permis de revitaliser le milieu, a permis de créer de bons emplois. Donc ça, c'est une ristourne sociale. (Entrevue n° 13)*

Il ressort de ce propos que dans sa mission de soutenir l'entrepreneuriat local, MESagLac apporte des transformations à la fois économiques et sociales au même titre que Microcrédit Charlevoix. Par rapport à la création d'entreprises, les retombées économiques de MESagLac concernent son financement des projets d'entreprises



locaux tandis que ses retombées sociales relèvent de l'accompagnement de proximité proposé aux porteurs de projets pour faciliter leur cheminement. Pour ce qui est de la clientèle cible de MESagLac, l'incidence économique de l'organisme de crédit communautaire repose sur le fait qu'il est son principal bailleur et l'incidence sociale découle du soutien qu'il donne à ces personnes, dont la plupart sont appauvries ou exclues des réseaux de financement traditionnels. Dans ce sens, MESagLac leur redonne confiance et les aide à retrouver une certaine dignité de même qu'une place sur le marché du travail. Les répercussions économiques de MESagLac sur l'amélioration des conditions de vie des promoteurs portent sur la possibilité d'avoir un revenu d'emploi alors que ses répercussions sociales se rapportent à une meilleure qualité de vie découlant de cet emploi. Enfin, les données recueillies dans les entrevues indiquent que les microentreprises représentent une force économique et sociale pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la mesure où elles lui apportent une valeur ajoutée. En d'autres termes, la présence des microentreprises accompagnées par MESagLac donne du poids à sa région sur les plans économique et social. D'ailleurs, MESagLac insiste sur sa volonté d'arrimer les objectifs des promoteurs d'entreprises aux besoins de la communauté en finançant et en accompagnant les projets qui vont dans ce sens.

En définitive, les organismes de crédit communautaire de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean contribuent au développement économique et au développement social de leur région respective en rendant possible l'accès pour tous à l'entrepreneuriat local.

Par leurs actions, les organismes de crédit communautaire permettent de redynamiser la région. Penchons-nous maintenant sur l'apport des microentreprises pérennes au développement territorial.

### **6.3.2 Les retombées des microentreprises pérennes sur le développement territorial d'après les organismes de crédit communautaire**

Dans Charlevoix comme au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les microentreprises qui ont été accompagnées par les organismes de crédit communautaire et qui sont encore en activité contribuent au développement territorial de leur région.

#### **Les retombées des microentreprises sur le développement territorial selon Microcrédit Charlevoix**

##### *L'apport des microentreprises de Charlevoix au développement économique*

Microcrédit Charlevoix affirme que peu importe leur âge, les microentreprises qu'il accompagne créent des emplois et participent aux flux économiques en réinjectant leurs revenus d'exploitation dans l'économie locale. L'extrait d'entrevue suivant expose les répercussions économiques des microentreprises de Charlevoix.

*Au niveau des retombées financières [...] c'est sûr que quand il y a une création d'entreprises, une rentabilité, pis que cette entreprise-là consomme, pis qu'elle vend, ben ça l'a un impact. [...] Si l'entreprise existe depuis cinq ans de plus et qu'elle ne tire pas le diable par la queue, ça veut dire en quelque sorte qu'elle crée des revenus et qu'elle les réinjecte aussi. On a quand même pas mal d'entreprises plus récentes, là, qui créent de l'emploi. (Entrevue n° 1)*

Selon cet informateur, les microentreprises participent sans aucun doute à la dynamique de développement économique de Charlevoix, mais leurs répercussions touchent également le développement social local.

##### *L'apport des microentreprises de Charlevoix au développement social*

Dans une échelle restreinte et plus spécifiquement communautaire, les microentreprises de Charlevoix rendent disponibles certains services qui seraient inexistants en région, n'eût été leur présence (la couture, la cordonnerie, etc.).

Nous allons poursuivre en examinant le propos de MESagLac sur la contribution des microentreprises au développement territorial du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **Les retombées des microentreprises sur le développement territorial selon MESagLac**

#### ***L'apport des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean au développement économique***

Tout comme l'ont déjà mentionné les répondants de Microcrédit Charlevoix, les informateurs de MESagLac affirment que quelle que soit leur durée de vie, les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean contribuent à son développement économique local à travers la création d'emplois, le réinvestissement de leurs revenus, etc.

#### ***L'apport des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean au développement social***

Les retombées des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean semblent assez nombreuses comme le montrent les extraits d'entrevues suivants.

*L'emploi va permettre au promoteur d'améliorer ses conditions de vie. Ces très petites entreprises ne vont pas nécessairement améliorer les conditions économiques. [...] ces gens-là sont en train de se prendre en charge. Ce n'est pas le gouvernement qui va prendre en charge ces personnes parce qu'elles vont quitter l'aide sociale, elles vont quitter le chômage. (Entrevue n° 13)*

*Par exemple, une boulangerie de famille [...] ça l'a amené un dynamisme à un village bucolique comme Sainte-Rose-du-Nord [...] ça l'a amené une vitalité, pis une chaleur dans le milieu [...]. Souvent, on a beaucoup des artistes et des artisans qui ont un savoir-faire qu'ils offrent à la communauté [...] qu'ils veulent sensibiliser à leur échelle, par leur offre de services [...]. Une entreprise de vente de livre usagers [...] une épicerie zéro déchet [...] ça contribue au développement durable. (Entrevue n° 14)*

Par leur offre de biens et services accessibles, les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean n’agissent pas seulement sur le développement économique, mais elles apportent aussi tout un dynamisme social dans la communauté locale. Elles contribuent à la revitalisation de certains milieux ruraux puisque dans certains petits villages, la boulangerie familiale, le petit dépanneur, la microbrasserie locale ou le petit restaurant familial sont parfois les seules entreprises à offrir le service. Les microentreprises mobilisent le milieu et améliorent le tissu social dans la mesure où elles constituent des lieux de rencontre pour les populations.

De plus, les microentreprises composées en partie d’artistes et d’artisans sensibilisent à petite échelle la population en partageant leurs valeurs sociales (savoir-faire, entraide, etc.). Elles transfèrent aussi une culture de développement durable (consommation responsable, recyclage, etc.) dans leur milieu de rayonnement. Ainsi, autant l’emploi du promoteur d’entreprise lui permet de subvenir à ses besoins financiers, autant il améliore ses conditions de vie en lui procurant un certain bien-être sur le plan social.

Examinons maintenant les perceptions que les organismes de crédit communautaire ont de l’apport des autres organismes du milieu de soutien à l’entrepreneuriat dans la dynamique de développement territorial.

### **6.3.3 Les retombées des organismes du milieu de soutien à l’entrepreneuriat sur le développement territorial d’après les organismes de crédit communautaire**

Les organismes du milieu travaillent conjointement avec les organismes de crédit communautaire pour le développement de leur région d’attache tant dans Charlevoix qu’au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

## **Les retombées des organismes du milieu sur le développement territorial selon Microcrédit Charlevoix**

### ***La contribution des organismes du milieu au développement économique de Charlevoix***

Dans Charlevoix, les organismes du milieu interviennent comme bailleurs de fonds auprès des microentreprises accompagnées par Microcrédit Charlevoix. Ils accordent du financement pour les projets qui cadrent avec leurs critères. Très souvent, l'organisme du milieu finance les entrepreneurs à qui Microcrédit Charlevoix a déjà accordé un prêt et obtenu le remboursement. La citation suivante montre le soutien financier que les organismes de développement socio-économique de Charlevoix offrent aux microentreprises.

*Selon le projet du promoteur, on travaille avec Desjardins, les services de développement économique des MRC, la SADC [...] Futurpreneur, Femmessor, Filaction, la Financière agricole, le carrefour jeunesse, la chambre de commerce, les associations des gens d'affaires... L'ensemble des partenaires économiques demeure disponible pour les entreprises. [...] Fait que l'efficacité de la complémentarité localement pis régionalement des rôles de chaque organisme est importante aussi.*  
(Entrevue n° 1)

Nous observons que plusieurs organismes du milieu se mobilisent pour promouvoir l'entrepreneuriat dans Charlevoix. Leurs répercussions se font sentir sur le plan économique puisque chaque fois qu'une microentreprise est créée ou maintenue, c'est le circuit économique de Charlevoix qui est redynamisé par les flux d'échanges (flux monétaires et flux de biens et services) entre divers acteurs.

### ***La contribution des organismes du milieu au développement social de Charlevoix***

L'extrait d'entrevue suivant mentionne les retombées sociales des organismes du milieu et de la communauté locale au développement social de Charlevoix.

*Dans Charlevoix, on a une démarche qui s'appelle Développement social intégré (DSI), qui est une démarche régionale de l'ensemble de Charlevoix qui œuvre pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers différents chantiers. [...] On est plusieurs organismes à travailler ensemble là-dedans. [...] Il y a aussi l'appui aux projets d'économie sociale [...] où nos partenaires de la MRC de Charlevoix participent au travers de leur fonds dédié pour l'économie sociale.*  
(Entrevue n° 1)

D'après Microcrédit Charlevoix, c'est tout l'écosystème socio-économique de Charlevoix qui travaille ensemble pour développer la région. Dépendamment de leur mission, les organismes du milieu participent à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale autour d'une démarche régionale désignée par Développement social intégré. Par ailleurs, certains de ces organismes sont des partenaires financiers pour le fonds de capitalisation de Microcrédit Charlevoix tandis que d'autres prodiguent des conseils aux entrepreneurs qui exercent dans leurs champs d'action. Ces conseils peuvent être offerts par l'accompagnement entrepreneurial ponctuel, comme c'est le cas des conseillers de la MRC ou de Desjardins. Ils peuvent être proposés par un coach ou un mentor par l'entremise de certains professionnels (ou dirigeants d'entreprises) expérimentés. De plus, dans Charlevoix, certaines personnes (entreprises et professionnels) se sont mobilisées pour créer un espace de *coworking* qui aide les travailleurs autonomes à sortir de l'isolement.

### **Les retombées des organismes du milieu sur le développement territorial selon MESagLac**

#### ***La contribution des organismes du milieu au développement économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean***

Les citations suivantes montrent l'engagement des organismes du milieu pour le développement économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean par leur soutien à l'entrepreneuriat local.

*On travaille toujours ici en collaboration avec les organisations du milieu. On accompagne les promoteurs en partenariat, mettons avec*

*Promotion Saguenay, la Coopérative du développement régional, le carrefour jeunesse emploi. Donc il y a des gens qui viennent ici, mais qu'on va accompagner soit pour déposer une nouvelle demande de prêt dans d'autres organisations. (Entrevue n° 13)*

*Les sous du fonds de capitalisations proviennent soit des institutions financières comme Desjardins [...] soit du milieu qui contribue. (Entrevue n° 14)*

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est l'ensemble de la communauté locale qui se déploie pour soutenir l'entrepreneuriat local à différents niveaux. Les organismes du milieu interviennent en deuxième ligne auprès des microentreprises lorsque MESagLac les réfère. Ils financent et accompagnent directement les projets d'entreprises qui cadrent avec leur mission. Aussi, divers partenaires locaux (Desjardins, municipalités, entreprises, organismes et même des citoyens) contribuent au fonds de capitalisation de MESagLac pour soutenir et la création et le maintien de microentreprises locales. Ainsi, c'est le milieu tout entier qui agit auprès de MESagLac pour le développement économique local.

### ***La contribution des organismes du milieu au développement social du Saguenay–Lac-Saint-Jean***

Les répercussions sociales des organismes du milieu au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont nombreuses comme l'illustre la citation suivante.

*Parmi les projets communs développés entre MESagLac et les acteurs du milieu pour soutenir l'entrepreneuriat local, il y a le partenariat avec le centre de formation à distance de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay CFOR@distance. [...] On est beaucoup impliqués avec d'autres organismes à la Table de lutte contre la pauvreté parce que nous on est là à titre d'organisme qui a une solution... l'entrepreneuriat est une solution à la pauvreté. [...]. Il y a également l'espace coworking qui permet aux promoteurs de se louer un espace, pis de sortir de leur maison pour aller travailler et avec d'autres entrepreneurs. (Entrevue n° 14)*

Plusieurs professionnels locaux offrent des formations et du mentorat aux promoteurs d'entreprises, à la demande de MESagLac, afin d'améliorer leur niveau de

connaissance dans leur domaine d'expertise. De même, certains acteurs de développement socio-économique du milieu ont mis sur pied un espace de *coworking* au Saguenay–Lac-Saint-Jean pour permettre aux entrepreneurs d'avoir un lieu de travail indépendant de leur domicile et pour sortir de l'isolement. Certaines personnes (morales et physiques) agissent également dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en offrant leur expertise aux microentreprises gratuitement ou à moindre coût alors que d'autres investissent dans le fonds de capitalisation de MESagLac. De plus, MESagLac a établi un partenariat avec la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour qu'elle offre une formation en entrepreneuriat aux promoteurs qu'il accompagne.

Cette troisième section nous a montré que le crédit communautaire est bien intégré dans le développement territorial de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous pouvons alors dégager l'influence que Microcrédit Charlevoix et MESagLac affirment avoir tant sur la pérennité des microentreprises en région que sur l'amélioration des conditions de vie.

#### **6.4 L'INFLUENCE DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE SUR LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES EN RÉGION ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE LA QUALITÉ DE VIE D'APRÈS CES ORGANISMES**

Pour Microcrédit Charlevoix et MESagLac, les organismes de crédit communautaire exercent assurément une influence sur la pérennité des microentreprises qu'ils accompagnent. Dans cette section, nous allons faire connaître le point de vue des deux organismes à l'étude sur la question de l'influence de la pérennité des microentreprises et de l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie.



#### **6.4.1 L'influence de Microcrédit Charlevoix et de MESagLac sur la pérennité des microentreprises de leur région**

D'après Microcrédit Charlevoix et MESagLac, la pérennité des microentreprises en région serait en péril sans le crédit communautaire.

##### **L'influence de Microcrédit Charlevoix sur la pérennité des microentreprises de Charlevoix**

Un représentant de Microcrédit Charlevoix s'exprime sur le rôle que cet organisme joue dans la pérennité des microentreprises qu'il accompagne dans l'extrait d'entrevue suivant.

*On influence au niveau financier comme on fait des crédits à l'individu, tout ce qui est des leviers financiers pour aller chercher de plus grosses sommes [...] on est pas mal la porte d'entrée [...]. Nos partenaires soulignent beaucoup le rôle qu'on a au niveau de l'accompagnement collectif, la dynamique de groupe, tout l'accompagnement, tout l'apprentissage qu'on donne dans leur démarche entrepreneuriale, ben il n'y a personne d'autre dans le territoire qui joue ce rôle-là et qui prend ce mandat-là. (Entrevue n° 1)*

Le microcrédit accordé par Microcrédit Charlevoix aux promoteurs d'entreprises qu'il accompagne est l'un des éléments favorables à la survie et à la pérennité des microentreprises en région pour au moins trois raisons, toutes déjà mentionnées dans les sections précédentes. Tout d'abord, les prêts octroyés par l'organisme de crédit communautaire sont accessibles aux entrepreneurs exclus des systèmes de financement classiques. Ensuite, ces microcrédits servent de mise de fonds à plusieurs entrepreneurs pour aller chercher du financement plus important auprès des organismes (financiers ou du milieu) dont les critères de financement sont plus exigeants. Finalement, le crédit communautaire est accordé autant de fois que nécessaire aux promoteurs d'entreprises qui n'ont pas accès à d'autres sources de financement en raison notamment du secteur d'activité dans lequel évoluent leurs microentreprises. L'accompagnement de proximité est le second élément qui, encore là, a déjà été mentionné. Il contribue à la pérennité des microentreprises puisque

Microcrédit Charlevoix accompagne et outille les promoteurs d'entreprise dans leur processus entrepreneurial. Les entrepreneurs acquièrent des compétences personnelles comme la confiance en soi et développent des habiletés entrepreneuriales qui les enrichissent.

### **L'influence de MESagLac sur la pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Lorsqu'on interroge les répondants de MESagLac à propos de leur influence sur la pérennité des microentreprises accompagnées par l'organisme de crédit communautaire, on observe qu'ils avancent exactement les mêmes arguments que les informateurs de Microcrédit Charlevoix. Une fois de plus, le microcrédit et l'accompagnement de proximité sont désignés comme des outils qui permettent aux entrepreneurs d'atteindre un état de croissance personnelle du point de vue économique ou social. La citation suivante dégage effectivement le rôle joué par MESagLac sur la pérennité des microentreprises.

*En 20 ans là, on a créé... les entreprises, ça l'a contribué, là, à peu près à 400 emplois. [...] Sur le plan économique, ils arrivent à vivre grâce à leur propre salaire. Sur le plan social, la conciliation travail-famille, être maître de leur propre horaire. [...] Avec nous, le rêve entrepreneurial devient une réalité; là où certains voient un risque, nous on voit un potentiel humain. (Entrevue n° 14)*

Le crédit communautaire ne fait pas qu'influencer la pérennité des microentreprises, mais il agit également sur l'amélioration des conditions de vie des promoteurs et de la qualité de vie (des entrepreneurs et des communautés).

#### **6.4.2 L'influence du crédit communautaire sur l'amélioration des conditions de vie des promoteurs et de la qualité de vie des promoteurs et des communautés**

D'après Microcrédit Charlevoix et MESagLac, le crédit communautaire améliore assurément les conditions de vie des entrepreneurs qui, par ricochet, apportent des changements dans le mode de vie de la communauté locale.

##### **L'influence de Microcrédit Charlevoix sur l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie**

Microcrédit Charlevoix a une double incidence.

Premièrement, il permet aux promoteurs d'entreprises de réaliser leur rêve entrepreneurial et parfois d'augmenter leurs revenus. La satisfaction de travailler à leur compte procure aux entrepreneurs un bien-être et un sentiment d'accomplissement personnel.

Deuxièmement, Microcrédit Charlevoix apporte des changements dans la vie de la communauté par l'entremise des microentreprises qui répondent aux besoins de la population en vendant des biens et services nouveaux dans le territoire (optométriste, architecte, épicerie en vrac, etc.).

La citation suivante illustre les répercussions positives de Microcrédit Charlevoix.

*Ils améliorent leurs conditions de vie [...]. Il y a une qualité de vie qui correspond plus à la personne, un horaire, la pression, etc. À mon avis, ici, là, chez nous, il y en a de l'emploi, fait que quelqu'un qui continue à son compte, c'est pas parce qu'il n'a pas le choix, pis il ne pourrait rien faire d'autre, ça me surprendrait dans le contexte actuel parce que de la job il y en a, là. [...] Ça fait la différence entre on a un optométriste ou on n'en a pas, on a un architecte ou on n'en a pas, on a de la nourriture en vrac ou on n'en a pas... et il faut aller à Québec. [...] Les microentreprises, là, ça fait vraiment une grosse différence, là, sur les*

*changements dans la vie de la communauté [...] donc ça l'a un impact.*  
(Entrevue n° 1)

### **L'influence de MESagLac sur la pérennité de l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie**

D'un côté, MESagLac donne la possibilité aux entrepreneurs qu'il accompagne de se créer un emploi adapté à leurs besoins et à leur réalité personnelle comme la flexibilité horaire ou la conciliation travail-famille. L'organisme de crédit communautaire promeut ainsi leur épanouissement personnel, professionnel et même social. De plus, certains entrepreneurs voient leurs revenus augmenter avec l'évolution de leur entreprise, et ceci entraîne une amélioration de leurs conditions de vie.

D'un autre côté, MESagLac a des répercussions sur le mode de vie des populations. Par effet d'entraînement, les microentreprises partagent leurs valeurs communautaires en œuvrant, comme nous l'avons vu, dans la revitalisation de certains territoires ou pour le développement durable (épicerie zéro déchet, entreprise de vente de livres usagés, etc.) dans la communauté. Progressivement, les gens se laissent apprivoiser et adoptent ces valeurs dans leur mode de vie individuelle et même communautaire en parlant notamment de certains villages.

Somme toute, les organismes de crédit communautaire à l'étude sont des initiateurs de changements positifs auprès des promoteurs d'entreprises et de la population locale. Dans ce sens, Microcrédit Charlevoix et MESagLac ouvrent un horizon de possibilités sur le plan social et même du développement durable (consommation responsable, construction de maison écologique, etc.) à la communauté locale. Certes, ce ne sont pas tous les promoteurs qui améliorent leurs conditions de vie en gagnant un revenu équivalent au temps de travail investi dans leur activité entrepreneuriale. Mais selon Microcrédit Charlevoix et MESagLac, la plupart des promoteurs sont très satisfaits de leur qualité de vie.

Avec l'influence du crédit communautaire sur l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie tant des entrepreneurs que du milieu, nous avons fini d'examiner le point de vue des organismes de crédit communautaire par rapport à cet objet d'étude. Maintenant, nous allons analyser les résultats obtenus à la lumière d'autres travaux scientifiques.

## **6.5 ANALYSE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE OBTENUS EN LIEN AVEC LES PERCEPTIONS DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE**

L'analyse en profondeur des entrevues des représentants des organismes de crédit communautaire à l'étude indique des similarités entre Charlevoix et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le tableau 29 récapitule les grands angles de cette analyse des résultats. Il montre que ce sont les mêmes facteurs de pérennité des microentreprises qui ont été identifiés par Microcrédit Charlevoix et par MESagLac. Il s'agit des qualités personnelles du promoteur, du financement, du secteur d'activité de la microentreprise, de l'accompagnement à l'entrepreneuriat, des interactions entre les promoteurs et la communauté locale et finalement, du capital social des régions.

La plupart de ces facteurs de pérennité ont également été mentionnés par les promoteurs d'entreprise eux-mêmes (voir tableau 28). Toutefois, selon les représentants de Microcrédit Charlevoix, le secteur d'activité dans lequel évolue la microentreprise est important puisque l'entrepreneur dont l'offre répond à la demande du marché a plus de chance de survivre.

Pour ce qui est du capital social des régions, les deux organismes de crédit communautaire affirment qu'il existe un effet de synergie des organismes de développement socio-économique dans les territoires à l'étude. Selon leurs représentants, les différents acteurs locaux agissent ensemble pour promouvoir et soutenir la création et le maintien en activité des microentreprises. Parmi les ressources disponibles, il y a l'accompagnement de proximité offert par les organismes de crédit

communautaire (Maziade, 2013; Tremblay et al., 2017) et le soutien (conseil, technique, etc.) offert aux entreprises par les autres organismes du milieu, comme le mentionnent les travaux de Gabarret et al. (2014). Ainsi, l'accompagnement permet, comme l'a montré Delanoë-Gueguen (2015) dans ses travaux, de « favoriser le nombre d'entreprises créées et leur pérennité » (Delanoë-Gueguen, 2015, p. 74).

Le tableau 29 dégage aussi des résultats semblables en ce qui concerne les opinions de Microcrédit Charlevoix et de MESagLac au sujet des obstacles rencontrés par les microentreprises qu'elles accompagnent. Parmi ceux-ci, on peut noter la difficile adaptation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Aussi, selon les deux organismes à l'étude, les promoteurs d'entreprises manquent de connaissances en entrepreneuriat. Ils affirment que chaque promoteur d'entreprise devrait avoir un accompagnement pratique sous forme de mentorat ou de *coaching*. À cet égard, Wolff et Cuénoud (2017) montrent dans leur étude qui porte sur une approche renouvelée de l'accompagnement en entrepreneuriat que « le tutorat et le mentorat occupent une place particulière et déterminante » (Wolff et Cuénoud, 2017, p. 146) pour la pérennité de jeunes entreprises. Selon ces auteurs, le mentorat est une composante du *coaching* entrepreneurial (Wolff et Cuénoud, 2017, p. 160). Ils définissent le *coaching* entrepreneurial comme une approche d'accompagnement au cours de laquelle l'entrepreneur (le *coaché*) reçoit d'une personne plus expérimentée dans son domaine d'activité (le *coach*) des compétences entrepreneuriales globales dont il a besoin pour bien assumer ses responsabilités.

La relève entrepreneuriale est aussi l'un des défis mentionnés par les organismes de crédit communautaire. Le transfert d'entreprises dans certains secteurs d'activité est pratiquement inenvisageable en raison du manque de repreneurs spécialistes du domaine. Dans ce sens, Torrès (2015) explique que « si la petitesse [petite taille d'une entreprise] est génératrice d'actifs spécifiques de proximité, cette particularité permet d'expliquer les grandes difficultés de transmission des petites entreprises » (Torrès, 2015, p. 349).

Par ailleurs, le tableau 29 révèle que les organismes de crédit communautaire font face à un défi de financement. Tantôt, ils subissent des mesures d'austérité les poussant à fonctionner avec un effectif très réduit et des moyens dérisoires, tantôt ils bénéficient d'un financement gouvernemental plus encourageant.

Finalement, le tableau 29 mentionne les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial par sa capacité à insuffler du dynamisme à l'économie locale (par le microcrédit et l'effet de levier), la création des espaces de *coworking* (espace de travail partagé) et la revitalisation des territoires ruraux. Nous y reviendrons dans le chapitre de synthèse (voir le chapitre 8).

**Tableau 29 : Comparaison des résultats dégagés dans les entrevues des représentants des organismes de crédit communautaire dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

<b>Éléments d'analyse</b>	<b>Charlevoix</b>	<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>
<b>Facteurs de pérennité des microentreprises</b>	<b>Qualités personnelles du promoteur</b> Passion du métier. Persévérance. Capacité d'adaptation. Fibre entrepreneuriale.	<b>Qualités personnelles du promoteur</b> Passion du métier. Persévérance. Capacité d'adaptation. Fibre entrepreneuriale.
	<b>Secteur d'activité de la microentreprise</b>	<i>Aucune précision à ce propos</i>
	<b>Financement</b> Microcrédit et effet de levier. Financement d'autres organismes (pour les microentreprises admissibles).	<b>Financement</b> Microcrédit et effet de levier. Financement d'autres organismes (pour les microentreprises admissibles).
	<b>Accompagnement à l'entrepreneuriat</b> Accompagnement de proximité. Autres formes d'accompagnement (orienté, volontaire ou imposé) Réseautage et référencement	<b>Accompagnement à l'entrepreneuriat</b> Accompagnement de proximité. Autres formes d'accompagnement (orienté, volontaire ou imposé) Réseautage et référencement
	<b>Interactions des promoteurs avec la communauté</b> Ancrage local. Engagement dans le milieu.	<b>Interactions des promoteurs avec la communauté</b> Ancrage local. Engagement dans le milieu.
	<b>Capital social des régions</b> Effet de synergie des organismes de développement socio-économique.	<b>Capital social des régions</b> Effet de synergie des organismes de développement socio-économique.



**Tableau 29 : Comparaison des résultats dégagés dans les entrevues des représentants des organismes de crédit communautaire dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (suite)**

<b>Éléments d'analyse</b>	<b>Charlevoix</b>	<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>
<b>Défis et obstacles des microentreprises</b>	<p align="center"><b>Manque d'habiletés entrepreneuriales des promoteurs</b></p> <p>Aucune connaissance en entrepreneuriat. Peu enthousiastes à s'ouvrir au marché extérieur. Difficulté d'adaptation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Difficulté d'adaptation à la concurrence.</p>	<p align="center"><b>Manque d'habiletés entrepreneuriales des promoteurs</b></p> <p>Aucune connaissance en entrepreneuriat. Peu enthousiastes à s'ouvrir au marché extérieur. Difficulté d'adaptation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Difficulté d'adaptation à la concurrence.</p>
	<p align="center"><b>Revenu insuffisant ou instable annuellement</b></p> <p>Certains promoteurs exercent un deuxième emploi (en hiver, au démarrage). Caractère saisonnier des activités.</p>	<p align="center"><b>Revenu insuffisant ou instable annuellement</b></p> <p>Certains promoteurs exercent un deuxième emploi (en hiver, au démarrage). Caractère saisonnier des activités.</p>
	<p align="center"><b>Défis professionnels</b></p> <p>Besoin de mentorat ou de <i>coaching</i>. Relève entrepreneuriale.</p>	<p align="center"><b>Défis professionnels</b></p> <p>Besoin de mentorat ou de <i>coaching</i>. Relève entrepreneuriale.</p>
	<p align="center"><b>Défis personnels</b></p> <p>Maladie, séparation, responsabilités parentales, déménagement, etc. Manque de confiance en soi. Isolement, solitude.</p>	<p align="center"><b>Défis personnels</b></p> <p>Maladie, séparation, responsabilités parentales, déménagement, etc. Manque de confiance en soi. Isolement, solitude.</p>
	<b>Accès au financement</b>	<b>Accès au financement</b>
<b>Défis et obstacles des organismes de crédit communautaire</b>	<b>Instabilité du financement de leurs opérations</b>	<b>Instabilité du financement de leurs opérations</b>
<b>Retombées du crédit communautaire sur le développement territorial</b>	<p align="center"><b>Insufflé du dynamisme à l'économie locale (par le microcrédit)</b></p> <p align="center"><b>Création des espaces de <i>coworking</i></b></p> <p align="center"><b>Revitalisation des territoires ruraux</b></p>	<p align="center"><b>Insufflé du dynamisme à l'économie locale (par le microcrédit)</b></p> <p align="center"><b>Création des espaces de <i>coworking</i></b></p> <p align="center"><b>Revitalisation des territoires ruraux</b></p>

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données qualitatives de la recherche.

## CONCLUSION

En somme, le point de vue des organismes de crédit communautaire va dans le même sens que celui des promoteurs d'entreprises examiné dans le chapitre précédent.

Dans ce chapitre 6, nous avons vu d'une part que le manque d'aptitudes entrepreneuriales du promoteur, ou son incapacité à en développer, représentent un obstacle à la pérennité de son entreprise. Il en est de même lorsque le promoteur n'a pas accès à de l'accompagnement et du financement appropriés. D'autre part, l'analyse des perceptions des organismes de crédit communautaire a révélé que le promoteur qui possède des habiletés personnelles et qui bénéficie d'un soutien dans sa démarche entrepreneuriale développe des forces et des atouts propices au maintien en activité de son exploitation.

Enfin, les entrevues qualitatives auprès des organismes de crédit communautaire ont montré aussi, comme dans le chapitre 5, que le crédit communautaire a des retombées sur le développement territorial de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. À cet égard, c'est le système constitué par les organismes de crédit communautaire, les microentreprises et les acteurs socio-économiques du milieu qui influence la dynamique de développement territorial. Le chapitre 7 portera sur l'opinion des autres organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat local. Il fera ainsi ressortir les convergences et les divergences entre les perceptions des différents acteurs décrits dans les chapitres précédents.

## **CHAPITRE 7**

### **L'ANALYSE DE L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISES PÉRENNES EN RÉGION DU POINT DE VUE DES ORGANISMES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT**

#### **INTRODUCTION**

Ce chapitre expose la dernière partie des résultats empiriques de la recherche et s'appuie sur les entrevues qualitatives avec des représentants des organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat qui constituent la troisième catégorie de personnes que nous avons interviewées. Les organismes du milieu vont permettre de trianguler les informations déjà recueillies auprès des deux autres catégories de répondants que sont les microentreprises et les organismes de crédit communautaire. Ainsi, cinq organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat ont participé à la recherche dont trois au Saguenay–Lac-Saint-Jean et deux dans Charlevoix. Toutefois, le nombre de répondants est de trois dans chacune des régions.

Dans les prochaines sections, il sera question en premier lieu de l'examen des relations des microentreprises avec les organismes du milieu. Les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises perçus par les organismes de soutien à l'entrepreneuriat seront abordés dans la deuxième section. Par la suite, nous dégagerons les retombées du crédit communautaire, toujours du point de vue des organismes du milieu. Puis, nous présenterons l'opinion de ces organismes sur l'influence du crédit communautaire dans le développement territorial. En dernier lieu, nous procéderons à une analyse des données recueillies.

## **7.1 LES LIENS ENTRE LES ORGANISMES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET LES MICROENTREPRISES POUR FAVORISER LEUR PÉRENNITÉ**

Les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat en interaction avec les microentreprises dans les territoires à l'étude comprennent les institutions financières, les organismes d'employabilité, les regroupements d'organismes d'économie sociale, les MRC et les municipalités. D'un côté, ils agissent auprès des microentreprises par le financement, le conseil et les partenariats. De l'autre côté, ils investissent dans le fonds de capitalisation des organismes de crédit communautaire.

### **7.1.1 Les relations entre les organismes de soutien à l'entrepreneuriat de Charlevoix et les microentreprises de cette région**

#### **Les organismes du milieu et les relations de financement et de conseil avec les microentreprises de Charlevoix**

Dans Charlevoix, les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat financent certains projets de microentreprises qui remplissent des conditions particulières comme le montrent les extraits d'entrevues suivants.

*Ben, si l'entreprise est en expansion et qu'ils ont besoin d'aide financière, c'est sûr que l'on est là pour eux autres. C'est sûr que quand c'est une entreprise qui est en difficulté financière, là, c'est plus difficile un peu, on peut l'accompagner, on peut l'aider au plan technique, mais pas financier. (Entrevue n° 6)*

*On donne du financement à des entreprises qui ont travaillé avec Microcrédit pour [...] les projets les plus mûrs, les projets les plus aboutis [...]. Une fois qu'ils ont faite [sic] leur cheminement, on peut les embarquer sur la mesure de Soutien aux travailleurs autonomes. Donc il y a une suite logique et naturelle ici. Ben, Microcrédit les rend à un certain niveau où nous on peut les prendre et les amener à un autre niveau. (Entrevue n° 9)*

Il y a effectivement une relation de prêteur emprunteur qui lie les organismes du milieu aux microentreprises accompagnées par Microcrédit Charlevoix. Seuls les

projets d'entreprises importants en matière de volume du prêt sont financés. Ils doivent répondre aux critères spécifiques de l'organisme du milieu et le promoteur doit être solvable, c'est-à-dire qu'il ne doit présenter aucune difficulté financière. Tous les informateurs mentionnent que les microentrepreneurs qu'ils financent ont pour la plupart déjà cheminé avec Microcrédit Charlevoix. Ceux-ci doivent également avoir une mise de fonds et présenter, dans la plupart des cas, des garanties de paiement à l'exemple de l'hypothèque. De même, les projets qui suscitent l'intérêt des organismes du milieu ont déjà une préparation. Autrement dit, le plan d'affaires initial et l'analyse de la viabilité du projet doivent déjà avoir été faits par les conseillers en entrepreneuriat de Microcrédit Charlevoix. Dans le cas contraire, le promoteur est redirigé vers l'organisme de crédit communautaire.

Le financement de l'organisme du milieu vient avec un accompagnement ponctuel, généralement sous forme de conseil. Le conseil peut être d'ordre technique ou financier. Dans le premier cas, il s'agit, entre autres, des informations spécifiques en rapport avec le domaine d'activité, tandis que le deuxième cas se rapporte aux budgets prévisionnels ou à une analyse des états financiers de la microentreprise qui fait la demande de prêt. La citation suivante met en évidence la relation de conseil offerte par les organismes du milieu aux entrepreneurs.

*On travaille avec les entreprises [...] la clientèle de microentreprises ou des TPE, là, des très petites entreprises, là [...]. On répond à des besoins sporadiques, même si on fait un suivi auprès de nos entreprises. [...] Ben, nous, c'est beaucoup des services-conseils à la base. (Entrevue n° 9)*

Outre les liens de financement et de conseil entretenus avec les promoteurs, les organismes du milieu peuvent également animer des ateliers de formation à Microcrédit Charlevoix. De plus, ils soutiennent les microentreprises de façon indirecte en accordant du financement à Microcrédit Charlevoix comme en témoignent les extraits d'entrevues suivants.

*Nous sommes impliqués auprès de Microcrédit Charlevoix. En premier, il y a un employé de chez nous qui fait partie du conseil d'administration*

*de Microcrédit Charlevoix [...]. Ensuite de ça [...] on n'hésite pas à recommander des clients. [...] Il arrive parfois, quand ce sont de plus gros projets, qu'on intervient en même [temps] que Microcrédit Charlevoix ou les MRC. [...] La collaboration que nous ont avec la MRC et Microcrédit Charlevoix pour monter des projets, pour financer des projets, c'est vraiment important. (Entrevue n° 7)*

*Ben nous, on donne du financement à Microcrédit Charlevoix pour soutenir l'entrepreneuriat [...] je crois que de mémoire, je pense, c'est 10 000 \$ par année. (Entrevue n° 9)*

Ainsi, il existe une étroite collaboration entre les organismes de développement socio-économique de Charlevoix et Microcrédit Charlevoix afin de promouvoir l'entrepreneuriat local.

Regardons maintenant dans quelle mesure les microentreprises locales s'identifient à ce milieu physique et socio-économique de Charlevoix.

### **Le point de vue des organismes du milieu sur l'ancrage des microentreprises de Charlevoix dans la communauté locale**

Selon les organismes du milieu, certaines microentreprises sont plus ancrées dans la communauté que d'autres, comme le révèlent les extraits d'entrevues suivants.

*Il y a un ancrage dans le territoire [...] donc moi, je vous dirais, là, que la majorité des entreprises d'ici, créées ici, ou appartenant aux gens d'ici, ont un lien d'appartenance à la communauté locale. (Entrevue n° 7)*

*Ben, je crois que ça pourrait être plus fort, considérant que souvent la personne, la microentreprise, l'homme-orchestre... est un peu absorbé dans sa production et est un peu peut-être isolé par rapport au reste de la communauté entrepreneuriale, là. Donc il y a peut-être un défi à ce niveau-là [...]. Je crois que ça pourrait être mieux à ce niveau-là. (Entrevue n° 9)*

Certaines microentreprises de Charlevoix sont engagées dans la communauté locale au même titre que certaines grandes entreprises. Les entrepreneurs essaient de travailler en partenariat notamment dans la restauration, l'agroalimentaire et le

tourisme. Autant que faire se peut, les microentreprises consomment les biens et services locaux et participent à la vie de la communauté.

Par ailleurs, il existe une synergie entre les différents acteurs de la communauté locale de Charlevoix. Celle-ci favorise non seulement l’ancrage des microentreprises dans le milieu, mais aussi leur transfert et leur maintien dans la région, comme l’illustre le propos qui suit.

*On a aussi une table en transfert d’entreprise qui est composée de plein d’individus de différents organismes [...]. Tout le monde peut y aller vu que c’est gratuit ou presque. Plusieurs organismes financent cette table en transfert. [...] La synergie est très très très importante, pis elle est présente dans Charlevoix, on a tout le monde qui s’implique. (Entrevue n° 7)*

Nous allons compléter ce portrait des rapports entre les organismes du milieu et les microentreprises en examinant la situation au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **7.1.2 Les relations entre les organismes de soutien à l’entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean et les microentreprises de cette région**

#### **Les organismes du milieu et les relations de financement et de conseil avec les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Les entrevues qualitatives effectuées auprès des organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean montrent l’existence de deux catégories de relation de financement entre ceux-ci et les microentreprises. Comme dans le cas de Charlevoix, la première est une relation de financement directe de prêteur emprunteur. Dans la citation suivante, le représentant d’un organisme du milieu donne quelques détails du processus de financement direct.

*Quand Microentreprendre se rend compte qu’on pourrait peut-être intervenir dans un dossier, à n’importe quel niveau autant financier que de l’aide technique, ils vont nous appeler, on va se référer. [...] On va offrir des fois du financement à des microentreprises qui ont eu du microcrédit. (Entrevue n° 17)*

La deuxième catégorie de financement s'effectue de façon indirecte, d'une part par l'intermédiaire de MESagLac en investissant de l'argent dans le fonds de capitalisation commun à tous les promoteurs ou dans l'un des fonds dédiés (fonds dédié à l'économie sociale, fonds dédié aux femmes, fonds dédié intergénérationnel, etc.). Les fonds dédiés constituent l'un des moyens utilisés par les organismes de crédit communautaire pour renflouer leur fonds de capitalisation. Ils permettent au donateur potentiel de choisir le type d'entreprise dans lequel ses fonds seront investis.

D'autre part, le soutien financier peut mettre en relation jusqu'à trois organismes. Tel est le cas du financement des projets des promoteurs ayant un handicap physique ou cognitif ou encore ayant des limitations de santé susceptibles d'affecter quotidiennement leur travail. Les extraits d'entrevues suivants montrent comment se déroule le financement indirect des microentreprises.

*Vu qu'on n'a pas pour mission de financer directement les entreprises, mais qu'on a quand même comme mission de stimuler la création d'entreprises, ben, ça a été de passer par Microentreprendre qui avait la structure, puis qui était déjà un bon partenaire en créant un fonds qui est dédié pour les entreprises d'économie sociale. (Entrevue n° 16)*

*Donc nous, c'est un [...] partenariat jusqu'à présent qu'on a avec, là, avec Microentreprendre. C'est complémentaire [...] la clientèle qu'on accompagne qui est aussi à leur service, c'est beaucoup des gens qui ont des problématiques de santé, puis qui ont accès à un fonds supplémentaire. (Entrevue n° 21)*

La plupart des organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean offrent parallèlement le financement et un soutien technique aux promoteurs d'entreprises. Même s'il ne s'agit dans certains cas que d'un soutien sporadique, les organismes du milieu interviennent auprès des entrepreneurs par des formations, des conseils. Les informateurs affirment que le soutien technique est quand même un peu plus constant lorsque le promoteur a reçu un prêt. Les extraits d'entrevues présentent quelques types de soutien technique proposés par les organismes du milieu.

*Ça va être beaucoup les entreprises qui sont en économie sociale, les coops et les OBNL [...] Ben, il y a un lien qu'on va essayer de répondre*



*à leurs besoins s'ils ont des besoins de formation, de concertation et tout ça. [...] On ne fait pas d'accompagnement direct avec les entrepreneurs. (Entrevue n° 16)*

*Nous, selon les défis de la personne, on va la soutenir plus au niveau psychosocial sans nécessairement jouer le rôle d'un intervenant social. (Entrevue n° 21)*

Les organismes du milieu collaborent également avec les microentreprises qui sont engagées dans la communauté locale comme nous allons le voir dans le point qui suit.

### **Le point de vue des organismes du milieu sur l'ancrage des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la communauté locale**

Les organismes du milieu interviewés affirment que l'ancrage dans le milieu n'est pas l'apanage des microentreprises, mais plutôt de la plupart des entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les petites comme les grandes. Les citations suivantes confirment l'ancrage des microentreprises collectives à la communauté du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

*De plus en plus [...] il y a un engouement pour les entreprises plus locales, pis d'encourager plus ce qui vient d'ici par rapport à encourager les grosses chaînes. [...] Ils sont invités aussi à participer à nos tables locales d'économie sociale, donc ça leur permet de réseauter. (Entrevue n° 16)*

*On a beaucoup une préoccupation au Saguenay, là, de consommation locale, d'achat local, d'encourager les petites entreprises. [...] Les gens les encouragent, ils sont impliqués dans le milieu, ils ont des relations avec des clients au-delà de leur relation d'affaires. (Entrevue n° 17)*

Il ressort également de cela, comme dans Charlevoix, que les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean interagissent pour promouvoir l'entrepreneuriat local comme en témoigne l'extrait d'entrevue suivant.

*Nous, comme organisme de développement économique, chaque année, on fait une tournée des partenaires [...]. On donne vraiment les*

*références de tous les autres organismes de développement économique qui peuvent aider les clients à plusieurs niveaux [...] comme Microentreprendre est là, Femmessor, SADC... [...] Donc on essaie d'être complémentaire pour pouvoir donner le maximum, là, aux clients.*  
(Entrevue n° 17)

Au terme de cette première section, les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean présentent des similitudes en ce qui concerne leur rapport avec les microentreprises. Ils offrent le financement et le soutien technique aux entrepreneurs. Ils collaborent avec les microentreprises engagées dans la communauté en établissant des partenariats d'affaires avec eux. Ils contribuent aux fonds de capitalisation des organismes de crédit communautaire et interagissent avec les différents acteurs de soutien à l'entrepreneuriat.

Nous poursuivons cette étude en examinant le point de vue des organismes du milieu de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean à propos des obstacles et des facteurs de pérennité des microentreprises en région.

## **7.2 LES OBSTACLES ET LES FACTEURS DE PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES AINSI QUE LES ATOUTS ET LES FORCES DES PROMOTEURS, SELON LES ORGANISMES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT**

Selon les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat, plusieurs facteurs contribuent à la pérennité des microentreprises en région malgré les obstacles et défis qui se présentent.

### **7.2.1 Les obstacles et les facteurs de pérennité des microentreprises en région selon les organismes de soutien à l'entrepreneuriat de Charlevoix**

#### **Les obstacles des microentreprises de Charlevoix selon les organismes du milieu**

Pour les organismes de développement socio-économique de Charlevoix, plusieurs obstacles freinent l'évolution des microentreprises. Parmi les défis les plus souvent évoqués, il y a l'isolement des promoteurs d'entreprises, leurs habiletés entrepreneuriales, le financement des projets, l'accompagnement des promoteurs et le manque de main-d'œuvre. Les extraits d'entrevues suivants présentent ces obstacles et défis.

*Les entrepreneurs qui décident de partir, des travailleurs autonomes, ils croient beaucoup à leurs projets, mais ils se rendent compte que finalement il y a plein de choses qu'ils n'avaient pas pensé [...]. L'isolement est important aussi là-dedans. (Entrevue n° 6)*

*Le premier défi [...] c'est la mise de fonds [...] pour lever leurs projets. [...] Puis, le reste, je vous dirais que c'est sur l'accompagnement, là. Ils ont souvent vraiment besoin d'accompagnement. [...] Dans notre région, tout dépendamment du secteur d'activité, on ne se le cache pas, là, on est quand même une région qui est saisonnière. (Entrevue n° 7)*

En travaillant à partir de la maison, les promoteurs d'entreprises qui sont très souvent des travailleurs autonomes ne sont pas toujours aussi disciplinés pour faire une séparation entre les responsabilités relevant de leur emploi et les tâches domestiques. De plus, demeurer seul chez soi est un frein au réseautage d'affaires. L'isolement ne favorise pas non plus l'acquisition des habiletés entrepreneuriales nécessaires pour assurer la survie de la microentreprise puisque le promoteur ne se fie qu'à lui-même et à ses connaissances en entrepreneuriat qui peuvent s'avérer limitées. Elles portent généralement sur la gestion de l'entreprise, l'utilisation des médias sociaux et la maîtrise des techniques de marketing.

Le financement est un défi qui n'a pas de rapport avec les bailleurs de fonds,

car une bonne part d'entre eux sont disponibles pour les microentreprises de Charlevoix. Il concerne plutôt le manque de mise de fonds de l'entrepreneur. En effet, pour avoir accès au crédit, le promoteur emprunteur doit au départ avancer une somme d'argent (ou bien montrer une preuve de liquidité) représentant un pourcentage du montant du prêt sollicité au prêteur. Or, les entrepreneurs de petites entreprises ne disposent que très rarement de cette somme d'argent d'où l'intérêt de recourir au crédit communautaire.

La conjoncture économique a également été mentionnée comme pouvant nuire à la pérennité des microentreprises. Se faire accompagner par un *coach* ou un mentor est un luxe pour la plupart des promoteurs. La saisonnalité des activités, en raison de la longue période hivernale, et la petite taille du marché local (le nombre de clients dans Charlevoix) ont également été mentionnées comme des obstacles à la pérennité de l'entreprise.

### **Les facteurs de pérennité des microentreprises de Charlevoix selon les organismes du milieu**

Malgré les nombreux défis mentionnés plus haut, les organismes du milieu interviewés affirment que les microentreprises de Charlevoix bénéficient de plusieurs facteurs avantageux, comme l'illustrent les citations suivantes.

*Selon moi-là l'individu fait une bonne différence. Il y a des gens qui ont vraiment vraiment le profil. Tu leur donnerais n'importe quelle entreprise entre les mains, pis ils vont réussir. Ils ont le charisme, sont enthousiasmés, l'énergie qu'ils mettent... la fibre entrepreneuriale.*  
(Entrevue n° 7)

*Savoir s'entourer autant au niveau des organismes du milieu comme nous que de spécialistes [...] de bons fournisseurs [...] de bons collaborateurs [...] de bons conseillers, ça c'est un point qui est important. [...] Aller chercher des mentors [...] briser aussi l'isolement.*  
(Entrevue n° 9)

Ainsi, plusieurs éléments sont favorables à la pérennité des microentreprises de Charlevoix. Le promoteur, par ses qualités personnelles, jumelées à son charisme et

à sa détermination, est le premier acteur de la pérennité de son entreprise. Un promoteur qui a la fibre entrepreneuriale saura s'outiller et s'entourer pour avancer dans l'atteinte de ses objectifs. Le soutien familial, l'expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat sont aussi des atouts à la pérennité d'une microentreprise. L'accompagnement de proximité, mais également le *coaching* et le mentorat sont aussi mentionnés comme importants à la pérennité des microentreprises. Finalement, le financement est un facteur incontournable pour la pérennité entrepreneuriale. À cet effet, les organismes du milieu de Charlevoix sont assez fiers d'affirmer que leur étroite collaboration pour financer et soutenir les entreprises locales contribue grandement à leur maintien en activité.

Regardons maintenant le point de vue des organismes de développement socio-économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **7.2.2 Les obstacles et lefacteurs de pérennité des microentreprises en région selon les organismes de soutien à l'entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

#### **Les obstacles des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon les organismes du milieu**

Les obstacles et défis mis en évidence par les organismes de développement socio-économique portent principalement sur les capacités entrepreneuriales (et personnelles) des promoteurs, l'isolement ainsi que le financement et l'accompagnement. Les extraits d'entrevues suivants relèvent quelques-uns des défis rencontrés par les microentreprises.

*Il y a clairement l'isolement [...]. Après ça [...] donc ça demande une très grande polyvalence quasi impossible à atteindre, donc automatiquement il y a des lacunes que ce soit au niveau des médias sociaux, que ce soit au niveau de la vente, que... peu importe, tu ne peux pas être bon dans toute. (Entrevue n° 16)*

*C'est des difficultés de financement [...] il y a certains secteurs où c'est*

*très difficile. [...] Il y a beaucoup aussi la compétition. Compétition avec Internet, là, c'est pas facile, tout le commerce de détail, tout ce qu'on peut se procurer en ligne [...]. Donc le commerce en ligne, là, c'est vraiment un gros défi, là, pis [...] la pénurie de main-d'œuvre.*  
(Entrevue n° 17)

Les organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont mentionné pratiquement les mêmes défis que ceux de Charlevoix. Les entrepreneurs souffrent de l'isolement. L'accès au financement pose un problème. D'ailleurs, l'insuffisance de moyens financiers empêche également certains promoteurs de suivre des formations payantes ou de solliciter les services d'un *coach* ou d'un mentor.

Les promoteurs ont très peu ou pas du tout d'expérience en matière de gestion de personnel, marketing, communication, trésorerie, fournisseurs, etc. Les capacités personnelles de certains promoteurs constituent aussi un point faible pour la pérennité de l'entreprise, d'autant plus qu'ils doivent faire montre de polyvalence et d'adaptabilité.

Les répondants du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont par ailleurs affirmé que le marché en ligne est un grand défi pour les petites entreprises de commerce en région. Ils ont aussi mentionné la pénurie de main-d'œuvre.

### **Les facteurs de pérennité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon les organismes du milieu**

Plusieurs facteurs sont propices à la survie et au maintien en activité des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean comme l'indiquent les extraits d'entrevues suivants.

*Ce qui vraiment a favorisé, c'est sûr que [...] d'être entouré lors du démarrage parce que le démarrage, là, si c'est fait tout croche ça ne part pas sur de bonnes bases. [...] L'accompagnement va aider. [...] Le mentorat est vraiment quelque chose qui aide les entreprises aussi à partir du bon pied. [...] L'entrepreneur doit avoir ses compétences.* (Entrevue n° 16)

*Les qualités de l'entrepreneur, là, la gestion [...] ça fait une grosse*

*différence. Il y a des secteurs d'activité, ça c'est sûr, qui sont plus faciles ou plus difficiles que d'autres. [...] L'accès à du financement. (Entrevue n° 17)*

Il apparaît encore là que le promoteur est le pivot de son exploitation. La plupart des microentreprises qui survivent au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont dirigées par des entrepreneurs qui ont acquis l'expérience entrepreneuriale au fil des ans ou par ceux disposant d'une fibre entrepreneuriale innée. Ces promoteurs ont bénéficié soit d'un accompagnement de proximité, soit des conseils de la part d'un entourage avisé en gestion d'entreprise, soit encore de l'accompagnement d'un coach ou d'un mentor. Aussi, certains promoteurs font montre d'une fibre entrepreneuriale plus grande comparativement à d'autres. Ainsi, les promoteurs qui s'en sortent sont ceux qui connaissent leurs forces et limites, savent identifier leurs besoins, et se donnent d'emblée les moyens de les satisfaire.

Le financement est également fondamental pour la pérennité des microentreprises. Les informateurs ont aussi déclaré que la collaboration et la complémentarité des ressources de soutien à l'entrepreneuriat représentent un élément essentiel pour le soutien des entrepreneurs locaux.

Comme nous l'avons observé, cette deuxième section dégage un portrait assez ressemblant des défis et facteurs de pérennité des microentreprises de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous allons maintenant prendre connaissance du point de vue des organismes du milieu sur les retombées du crédit communautaire tant dans Charlevoix qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **7.3 LA CONTRIBUTION DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL À TRAVERS LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES D'APRÈS LES ORGANISMES DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT**

Les organismes de crédit communautaire, par leur mission, sont en interaction avec d'autres acteurs de développement socio-économique afin de développer leur région d'attache. Dans cette section, nous allons recueillir les avis des organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat au sujet de la contribution du crédit communautaire dans la dynamique de développement territorial. Nous verrons successivement l'apport des trois catégories de personnes qui ont participé à cette recherche.

#### **7.3.1 Les retombées de Microcrédit Charlevoix et de MESagLac sur le développement territorial d'après les organismes de soutien à l'entrepreneuriat en région**

##### **Les retombées de Microcrédit Charlevoix sur le développement territorial d'après les organismes de soutien à l'entrepreneuriat de Charlevoix**

##### *La perception des organismes du milieu sur les retombées économiques de Microcrédit Charlevoix*

Les organismes du milieu reconnaissent les répercussions économiques de Microcrédit Charlevoix comme le montre l'extrait d'entrevue suivant.

*Ils jouent un rôle important assurément [...] économique. Ben, ils permettent de démarrer des entreprises, ils permettent que ces entreprises-là soient très bien accompagnées versus d'autres. Ils peuvent mettre du financement dans ces entreprises quand ces entreprises-là se créent. Donc c'est un levier souvent ces petits prêts-là vont permettre de démarrer, mais des fois ils vont permettre dans de plus gros projets d'aller chercher d'autres sommes soit avec la MRC ou avec Desjardins. (Entrevue n° 7)*



Selon les répondants, Microcrédit Charlevoix contribue au développement économique par le microcrédit accordé pour le démarrage d'entreprises. Ils soulignent le fait que l'organisme de crédit communautaire couvre des demandes de prêts, compris entre 0 \$ et 5 000 \$, montants négligeables de l'avis des organismes du milieu. Cet accès au crédit minimum influence également le développement social, comme nous l'avons déjà mentionné dans les chapitres précédents puisqu'il est offert aux personnes ne disposant d'aucun autre recours de financement. De plus, le microcrédit est un levier financier pour certains promoteurs puisqu'il leur offre l'occasion d'obtenir du financement de valeur considérable pour la réalisation des projets d'expansion. Ce faisant, les microentreprises créent des emplois et contribuent à l'économie locale. L'organisme de crédit communautaire agit encore là sur le développement social, car il est le témoin sur lequel s'appuie une clientèle marginalisée. Il leur fournit la garantie de paiement ou les fonds propres indispensables pour emprunter de l'argent ailleurs et par conséquent, leur permet de réaliser ce qu'ils veulent faire.

#### *La perception des organismes du milieu des retombées sociales de Microcrédit Charlevoix*

Selon les organismes du milieu, il ne fait aucun doute que Microcrédit Charlevoix influence le développement social des promoteurs et de la communauté locale puisqu'il contribue au développement du potentiel des personnes. En effet, Microcrédit Charlevoix s'intéresse aux promoteurs des entreprises laissées-pour-compte, à qui il assure un accompagnement de proximité dans toutes les étapes du démarrage. Les répondants affirment que même si l'accompagnement de Microcrédit Charlevoix n'a pas abouti à la création d'entreprises, le promoteur est toujours gagnant dans la mesure où celui-ci est quand même allé au bout de son idée d'entreprendre et qu'il a éventuellement évité de s'endetter pour commencer un projet non viable.

Nous allons maintenant poursuivre en examinant ce qu'il en est à ce propos au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

**Les retombées de MESagLac sur le développement territorial d'après les organismes de soutien à l'entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

*La perception des organismes du milieu sur les retombées économiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

Les acteurs de développement socio-économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean relèvent l'apport économique de MESagLac dans les extraits d'entrevues suivants.

*Ils vont accepter de prêter à des gens qui auraient accès à rien d'autre, pis que ça va permettre à ces personnes-là de créer leurs emplois, leurs entreprises, donc déjà, en partant, ça c'est beaucoup. [...] T'sais, des fois, ça va être juste ce 5000 \$ qui [va] leur permettre d'être le levier financier pour aller chercher plus, donc oui sans aucun doute. (Entrevue n° 16)*

*Eux, c'est vraiment la création d'entreprises qui va correspondre aux besoins du territoire, qui va diversifier aussi les offres de services. Donc je crois que par l'accompagnement, la création de nouveaux emplois, de nouvelles entreprises qui correspondent à des besoins, ça vient répondre. (Entrevue n° 21)*

Tout comme dans Charlevoix, MESagLac s'intéresse à une clientèle victime d'exclusion financière. Les organismes du milieu interviewés au Saguenay–Lac-Saint-Jean soulignent la grande valeur économique des petits prêts de 5 000 \$ et moins pour la création de microentreprises ainsi que le levier financier qui en résulte. Comme nous l'avons déjà mentionné, en contribuant à la création de microentreprises, MESagLac participe indirectement à la création d'emplois et à la dynamique économique locale.

### ***La perception des organismes du milieu des retombées sociales du Saguenay–Lac-Saint-Jean***

Dans la citation ci-après, l’informateur affirme que MESagLac contribue au développement social du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

*T’sais, des entrepreneurs que s’ils passent par des portes autres, ben, ça se peut que le conseiller ne soit pas tellement à l’écoute [...], mais que Microentreprendre va quand même être là, pis qu’il va travailler avec eux sans jugement, pis qui va vraiment juste les outiller peu à peu [...]. Moi je pense qu’ils permettent aux gens de se développer, pis à des personnes qui n’auraient pas pu se lancer en affaires sans eux. (Entrevue n° 16)*

Selon les organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MESagLac accorde du microcrédit à une clientèle atypique, dont il est également à l’écoute, puisqu’il encourage le potentiel humain et le renforcement de leur estime de soi. Il développe l’employabilité des personnes, et favorise l’inclusion sur le marché du travail et la société salariale.

En somme, les organismes du milieu interviewés dans les deux régions à l’étude s’accordent pour reconnaître que les organismes de crédit communautaire contribuent au développement territorial par le microcrédit et par l’inclusion sociale et financière.

En dehors des retombées des organismes de crédit communautaire, le microcrédit québécois contribue également au développement territorial par l’apport des microentreprises.

### 7.3.2 Les retombées des microentreprises pérennes sur le développement territorial d'après les organismes de soutien à l'entrepreneuriat en région

#### Le point de vue des organismes du milieu sur les retombées des microentreprises au développement territorial de Charlevoix

##### *La perception des organismes du milieu de Charlevoix sur les retombées économiques des microentreprises*

Pour les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat, le développement économique de Charlevoix repose principalement sur les petites entreprises. Les extraits d'entrevues suivants exposent quelques-uns des arguments avancés à ce sujet.

*Au niveau des petites entreprises [...], c'est souvent très très local, donc oui ça l'a un impact sur la communauté parce que c'est des services qu'ils offrent à la communauté. [...] C'est chaque petite entreprise qui fait que Charlevoix il est ce qu'il est aussi, là. [...] Chacune a sa place, pis chacune joue un rôle dans tout le développement économique de Charlevoix. (Entrevue n° 6)*

*Dans le fond, au niveau économique, c'est plus facile de faire affaire avec les gens de la place. [...] On a un meilleur service que par Internet ou d'attendre de retourner en ville [à Québec]. [...] Plus on a des entreprises qui offrent des services et des produits, plus fort on va être dans la région. [...] Ils créent aussi au moins l'emploi de l'entrepreneur lui-même, pis par [la] suite, tout dépendamment du domaine ou de la croissance, il peut en créer d'autres. (Entrevue n° 7)*

Les microentreprises renforcent l'économie de Charlevoix en raison de la diversité des services offerts, des emplois directs ou indirects créés et de l'argent qu'elles réinjectent dans l'économie locale. Il ressort par ailleurs des entrevues que certains secteurs sont plus dynamiques que d'autres comme le tourisme et le secteur manufacturier. De plus, les retombées économiques sont perçues globalement par rapport à l'ensemble des microentreprises de la région ou par secteurs d'activité.

D'après les répondants, l'impact économique est cependant dérisoire si l'on prend chaque petite entreprise individuellement. Tel n'est pas le cas en ce qui concerne les répercussions sociales des microentreprises de Charlevoix.

### ***La perception des organismes du milieu de Charlevoix sur les retombées sociales des microentreprises***

Les informateurs affirment que les retombées des microentreprises sur le développement social de Charlevoix s'apprécient notamment par l'engagement social de certains promoteurs d'entreprises ou bien par la mission de certaines entreprises.

*Au niveau plus social, moi je vois plus les petites entreprises qui démarrent, mettons... au niveau de l'environnement qui vont peut-être amener les gens à penser autrement, à faire différemment, ça oui, ça c'est clair. (Entrevue n° 6)*

*Au niveau social [...] il y en a ceux qui s'impliquent, là. [...] Par exemple il y a [...] il y a des gens d'affaires qui vont au Cégep de Charlevoix pour faire des témoignages pour essayer de développer la fibre entrepreneuriale auprès des jeunes étudiants du cégep [...] du secondaire [...]. Ça, dans le fond, ça permet à ces jeunes-là de voir que c'est tout le monde qui peut réussir. (Entrevue n° 7)*

*Ces petites entreprises-là sont souvent à l'avant-garde, sont souvent des entreprises nouvelles, des services nouveaux ou des vieux services offerts différemment. Ici on a une économie quand même assez traditionnelle, je dirais. Il y arrive des entrepreneurs qui ont des idées, qui ont vécu des choses, qui ont voyagé, qui ont vu différentes choses, et ils essaient de donner la couleur de Charlevoix à l'entreprise dans lequel ils veulent s'implanter. (Entrevue n° 9)*

Ainsi, les petites entreprises de Charlevoix qui exercent dans certains domaines d'activité comme le domaine du développement durable inculquent des valeurs écologiques à leurs clients et apportent des changements dans la communauté locale grâce à leur engagement. Parmi ces microentreprises, certaines animent des formations sur la protection de l'environnement. D'autres microentreprises sont des ambassadeurs qui font rayonner Charlevoix à l'extérieur de la région et parfois même jusqu'à l'international. Leurs témoignages suscitent l'intérêt à l'entrepreneuriat auprès des

jeunes gens de la communauté locale. De plus, les microentreprises apportent de la diversification économique et sociale par leur offre de biens et services. Ce sont des acteurs de l'innovation par leurs offres des services nouveaux ou adaptés à la collectivité locale.

Examinons à présent les entrevues qualitatives des organismes du milieu concernant l'apport des microentreprises dans le développement territorial du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **Le point de vue des organismes du milieu sur les retombées des microentreprises au développement territorial du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

#### ***La perception des organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur les retombées économiques des microentreprises***

Les organismes du milieu interviewés au Saguenay–Lac-Saint-Jean confirment l'apport économique des microentreprises comme le montre la citation suivante.

*En fait, ça vient dynamiser le secteur, ça fait que l'argent reste aussi au niveau local. Donc au lieu de sortir pis d'aller acheter sur Internet ou d'aller acheter à l'extérieur, ben, l'argent circule dans notre région. Donc c'est vraiment la grosse différence que ça fait, là, c'est à nous que ça profite ces entreprises-là. [...] Il y en a une grande partie où ça crée l'emploi.*  
(Entrevue n° 17)

Les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean créent des emplois directement. Il s'agit de l'emploi du promoteur lui-même et de l'embauche de personnel. Cependant, les emplois indirects sont créés en partie en raison des fournisseurs de services professionnels ou des employés contractuels. D'un côté, les promoteurs de projets sont des producteurs de biens et services et d'un autre, ils deviennent des consommateurs à titre personnel et par l'intermédiaire de leur entreprise. Les microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean rayonnent davantage dans le secteur agroalimentaire et dans le domaine de la microbrasserie. Elles apportent

une diversification économique qui attire les touristes en région. Dans certains petits villages, les commerces de proximité (le dépanneur, l'épicerie, la boulangerie, la microbrasserie, etc.) sont des entreprises de services importantes et les seuls vecteurs de développement économique.

***La perception des organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur les retombées sociales des microentreprises***

Les acteurs de développement socio-économique mettent en évidence la contribution au développement social des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans les extraits d'entrevues suivants.

*C'est souvent les petites entreprises qui vont tenir ça à bout de bras, parce qu'ils savent qu'il faut que leur milieu reste dynamique pour attirer les gens pis survive. Ben ça, ils vont aussi travailler à promouvoir l'économie locale, parce que justement à s'encourager entre eux. [...] c'est souvent des petites entreprises qui vont sauver des commerces, qui vont sauver des choses de proximité. (Entrevue n° 16)*

*Plus on a des petites entreprises qui fleurissent sur notre territoire, plus c'est dynamique [...] il y en a beaucoup qui apportent des choses aussi qu'il n'y a pas nulle part. (Entrevue n° 17)*

Selon les informateurs, dans les petits milieux, la proximité qui favorise le sentiment d'appartenance amène certains promoteurs à acquérir, par exemple, le dernier commerce du village. Les microentreprises sont aussi des transmetteurs d'innovation sociale dans différents domaines. Elles répondent ainsi aux besoins exprimés par la communauté locale en matière de service de proximité. Dans ce sens, les entreprises collectives se démarquent particulièrement puisqu'elles poursuivent davantage un objectif social que de rentabilité. Elles mobilisent la communauté, redynamisent les petits milieux et apportent la vitalité sur le plan économique et même social. À cet effet, les informateurs affirment que le développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean dépend du développement de chaque ville et village. Les microentreprises apparaissent également comme des ambassadeurs de la région. Elles contribuent à changer les habitudes de vie de la population, comme l'inciter à devenir écoresponsable

notamment sur le plan du développement durable et de l'écoresponsabilité. Ainsi, les développements social et économique se confondent dans les petits villages.

En définitive, les organismes du milieu des deux territoires à l'étude affirment que les microentreprises contribuent au développement territorial. Nous allons conclure sur les répercussions du crédit communautaire en examinant l'opinion que les organismes du milieu ont de leurs propres incidences sur le développement territorial.

### **7.3.3 Les retombées des organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat sur le développement territorial d'après ces organismes eux-mêmes**

#### **Le point de vue des organismes du milieu au sujet de leur apport dans le développement territorial de Charlevoix**

##### *La perception des organismes du milieu de Charlevoix sur leurs retombées économiques*

L'apport économique des organismes du milieu porte sur le financement de l'expansion ou du développement de microentreprises comme le mentionnent les extraits d'entrevues suivants.

*Au niveau du rôle économique, nous finançons beaucoup d'entreprises et nous avons une proximité puisque nous sommes ici là dans la région. Vu qu'on participe au projet, habituellement, si on a une demande de financement pour un projet de financement X, c'est parce que ça va amener plus dans l'entreprise. (Entrevue n° 7)*

*On a un rôle économique important parce qu'on est souvent un levier, on est souvent les premiers à se positionner, on est souvent les gens qui vont convaincre aussi les autres d'embarquer, on prête souvent de l'argent sans garantie et tout ça, donc c'est certain qu'au niveau économique, on a un rôle très important, sur le territoire, d'accès à des liquidités à tout au moins. (Entrevue n° 9)*

Il ressort de ces extraits d'entrevues que les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat de Charlevoix se considèrent comme des canaux de financement importants pour toute microentreprise ayant un projet de développement. Les



répondants ne cachent pas leur ambition d'être en tête de file en matière de financement entrepreneurial de Charlevoix. D'ailleurs, pour certains domaines d'activité, certains organismes du milieu prétendent être les premiers à soutenir financièrement les projets, et ce, parfois même sans exiger de garantie de paiement aux promoteurs. Il s'agit particulièrement des fonds liés aux subventions comme le soutien aux travailleurs autonomes. En effet, les organismes du milieu collaborent entre eux et sont assez complémentaires, comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises. En raison de cette synergie qui existe entre eux, ils sont plus efficaces, car ils contribuent à la création et au développement d'entreprises, à la création d'emplois et à la dynamique économique de Charlevoix. Les organismes du milieu se considèrent comme le bras économique qui favorise la création et le maintien d'entreprises dans Charlevoix.

### ***La perception des organismes du milieu de Charlevoix sur leurs retombées sociales***

Concernant leurs répercussions sur le développement social, les organismes du milieu de Charlevoix s'expriment généreusement. Les citations suivantes relèvent leurs actions sur le plan social.

*Souvent on ne voit pas ça nécessairement, t'sais, quand on est dans l'analyse d'un plan d'affaires on regarde un projet économique, mais, par contre, si la communauté ne va pas bien, c'est très difficile de démarrer un projet dans une communauté qui ne va pas bien, où il n'y a pas d'employés de qualité qui peuvent aller travailler là. (Entrevue n° 6)*

*Nous, on est un organisme qui touche le développement du milieu, les individus, les entreprises, les organismes, les écoles, bref tous les milieux. [...] On est quand même dévitalisé à Charlevoix. [...] En général, la collaboration [...] avec tout le monde [...] les comités et tous les organismes [...]. On fait des présentations au niveau des MRC, au niveau des municipalités, on veut vraiment faire partie du milieu. (Entrevue n° 7)*

*Là, je ne vous parle même pas de tout ce que ma collègue fait au niveau du développement social et intégré qui est vraiment une autre facette beaucoup plus sociale. [...] C'est les tables de familles, les banques*

*alimentaires, l'accès à la propriété [...] donc là on est vraiment dans le gros social, là. (Entrevue n° 9)*

Dans Charlevoix, il apparaît que la plupart des organismes du milieu participent à la vie sociale et aux décisions pour bonifier le cadre de vie, par l'amélioration des services aux entreprises locales. Ils offrent divers services à caractère social comme les banques alimentaires à une certaine frange de la population, y compris aux entrepreneurs. Ils luttent contre la pauvreté et facilitent la réalisation de projets d'entreprises pour l'amélioration des conditions des entrepreneurs et des employés.

Dans Charlevoix, les organismes du milieu agissent directement ou indirectement pour le développement social de chaque membre de la communauté locale. Voyons à présent s'il en est de même au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

### **Le point de vue des organismes du milieu au sujet de leur apport dans le développement territorial du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

#### ***La perception des organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur leurs retombées économiques***

Le financement des projets d'entreprises est le principal apport économique des organismes du milieu au Saguenay–Lac-Saint-Jean comme le montre l'extrait d'entrevue suivant.

*On joue un rôle ne serait-ce qu'économique parce qu'on finance beaucoup de projets donc on a des subventions aussi intéressantes. On a toutes sortes de financement, pis on jase aussi du financement euh... des formes de financement d'autres partenaires, différents fonds, là. (Entrevue n° 17)*

Les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat financent la création, l'expansion et la reprise de petites entreprises. Ceci permet, comme nous l'avons déjà mentionné, de créer des emplois et de stimuler l'économie des petites localités. Dans leurs actions, les organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean se préoccupent autant du développement individuel que du développement collectif. Certains d'entre

eux mentionnent accompagner les individus et les entreprises dans leur cheminement depuis plusieurs années. Ils affirment contribuer ainsi à la pérennité de l'entreprise et, par conséquent, au développement économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. D'autres œuvrent pour l'économie sociale qu'ils considèrent comme un modèle économique viable surtout en région.

*La perception des organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur leurs retombées sociales*

Les organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean affirment que leurs services portent, entre autres, sur l'intégration sociale des entrepreneurs victimes d'exclusion financière ou d'exclusion sociale du fait de leur handicap comme le montre cette citation.

*On travaille [...] ne serait-ce qu'aider les gens sans emploi à intégrer pour une première fois le marché du travail, aider les entreprises à trouver le personnel qui ont des défis supplémentaires et qui sans un coup de pouce, là, seraient peut-être plus près de la fermeture ou qui auraient des défis plus grands à relever. (Entrevue n° 21)*

Tout compte fait, dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les organismes du milieu sont en interaction avec les organismes de crédit communautaire de même qu'avec les microentreprises.

#### **7.4 ANALYSE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE OBTENUS À PROPOS DES PERCEPTIONS DES ORGANISMES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT**

Dans cette section, nous allons analyser et comparer les résultats obtenus auprès des organismes du milieu avec ceux des deux autres catégories de répondants que sont les promoteurs des microentreprises et les organismes de crédit communautaire. Il s'agit de trianguler l'information afin de confirmer, d'infirmer ou de nuancer les résultats dégagés dans les chapitres 5 et 6.

Comme l'indique le tableau 30, les données recueillies auprès des représentants des organismes du milieu confirment ce qui a déjà été mentionné par les promoteurs d'entreprises et par les représentants des organismes de crédit communautaire dans les chapitres précédents.

Toutefois, le croisement des données avec l'analyse du chapitre 5 relativement au point de vue des entrepreneurs fait ressortir un désaccord entre les propos des différents informateurs en ce qui concerne la synergie des organismes de développement socio-économique qui interviennent dans la promotion de l'entrepreneuriat local. D'un côté, certains promoteurs d'entreprises et certains informateurs de MESagLac ont mentionné que la collaboration entre les organismes était plus intense auparavant<sup>31</sup>. De l'autre côté, tous les organismes du milieu du Saguenay–Lac-Saint-Jean et d'autres répondants affirment que cette collaboration a toujours été présente.

Dans le même sens, les représentants des organismes du milieu sont pratiquement les seuls à affirmer qu'ils mettent à la disposition des microentreprises du financement et du soutien technique alors que les microentreprises et les représentants de MESagLac mentionnent un accès difficile au soutien entrepreneurial du milieu. Il semble donc y avoir un décalage encore là, qui incomberait de prime abord

---

<sup>31</sup> La période de référence à entendre par « auparavant » mentionnée dans les entrevues qualitatives correspond à la fin des années 2000 et au début des années 2010.

à une communication insuffisante entre les trois catégories de répondants du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En effet, les organismes du milieu sont persuadés de s’investir grandement auprès des microentreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais les attentes des entrepreneurs et celles de MESagLac montrent que ces organismes pourraient en faire davantage.

De plus, la synergie (ou la collaboration) des organismes du milieu pour promouvoir l’entrepreneuriat local est l’une des réponses avancées par les trois catégories d’informateurs comme facteur de pérennité des microentreprises dans les deux régions à l’étude. Pourtant, elle fait l’unanimité dans Charlevoix, mais pas au Saguenay–Lac-Saint-Jean. À notre avis, il s’agit d’un facteur de pérennité important puisqu’il a des conséquences sur les soutiens financier et technique apportés par les organismes du milieu aux microentreprises. Il représente de ce fait un enjeu sur lequel le milieu doit se pencher pour agir plus efficacement dans son action de soutien à l’entrepreneuriat local.

**Tableau 30 : Croisement des données recueillies auprès des représentants des organismes du milieu avec celles des entrepreneurs et des représentants des organismes de crédit communautaire**

<b>Éléments d'analyse</b>	<b>Charlevoix</b>	<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>
<b>Facteurs de pérennité des microentreprises</b>	<b>Les facteurs qui incombent au promoteur</b> Qualités professionnelles. Qualités personnelles.	<b>Les facteurs qui incombent au promoteur</b> Qualités professionnelles. Qualités personnelles.
	<b>Les facteurs qui relèvent de l'environnement socio-économique du promoteur</b> Financement. Accompagnement. Collaboration des organismes de soutien à l'entrepreneuriat.	<b>Les facteurs qui relèvent de l'environnement socio-économique du promoteur</b> Financement. Accompagnement. Collaboration des organismes de soutien à l'entrepreneuriat.
<b>Défis et obstacles des microentreprises</b>	<b>Financement.</b> <b>Accompagnement par un coach ou un mentor.</b> <b>Caractère saisonnier des activités des microentreprises.</b> <b>Isolement.</b> <b>Conjoncture économique.</b> <b>Adaptation au marché en ligne.</b> <b>Pénurie de la main-d'œuvre.</b>	<b>Financement.</b> <b>Accompagnement par un coach ou un mentor.</b> <b>Caractère saisonnier des activités des microentreprises.</b> <b>Isolement.</b> <b>Conjoncture économique.</b> <b>Adaptation au marché en ligne.</b> <b>Pénurie de la main-d'œuvre.</b>
<b>Retombées du crédit communautaire sur le développement territorial</b>	<b>Inclusion financière.</b> <b>Inclusion sociale.</b> <b>Amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie.</b>	<b>Inclusion financière.</b> <b>Inclusion sociale.</b> <b>Amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie.</b>

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données qualitatives de la recherche.

## CONCLUSION

Ce chapitre a montré la concordance entre les points de vue des microentreprises, des organismes de crédit communautaire et des organismes du milieu sur les éléments qui favorisent la pérennité des microentreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire en région. Il a également mis l'accent sur les perceptions similaires des trois catégories d'informateurs de cette recherche en ce qui concerne les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial.

## **CHAPITRE 8**

### **SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN RÉGION À TRAVERS LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES**

#### **INTRODUCTION**

Ce chapitre fait la synthèse des points de vue des trois catégories de personnes interviewées sur la question de recherche, à savoir les microentreprises, les organismes de crédit communautaire et les autres organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat. Plus spécifiquement, nous allons regrouper l'ensemble des résultats que nous avons exposés de façon fragmentée dans les chapitres 5, 6 et 7 et surtout, tenter de répondre à la question principale de recherche. À titre de rappel, celle-ci consistait à déterminer quelle est l'influence du crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises et sur le développement territorial. Dans la démarche de recherche, nous avons posé trois sous-questions à savoir : qu'est-ce qui a amené ces entreprises à demeurer en activité après les cinq premières années de démarrage ? Est-ce que les conditions de vie de même que la qualité de vie des promoteurs d'entreprises et des communautés locales ont été améliorées ? Est-ce que le crédit communautaire, par l'entremise de ces entreprises, contribue au développement territorial ?

À l'issue des résultats dégagés par l'analyse des perceptions des répondants à l'étude, nous sommes en mesure de répondre à la question générale de recherche. Mais avant d'y venir, nous allons d'abord apporter les éléments de réponse aux questions spécifiques de recherche. De plus, nous allons réaliser une synthèse des liens entre les grands éléments qui ressortent de l'analyse des résultats avec les concepts théoriques.



## **8.1 SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS QUI FAVORISENT OU DÉFAVORISENT LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES À L'ÉTUDE**

Nous avons vu dans les trois chapitres précédents que plusieurs éléments ont favorisé la pérennité de certaines microentreprises accompagnées par les deux cas à l'étude, à savoir MESagLac et Microcrédit Charlevoix.

Le tableau 31 présente le récapitulatif des résultats d'analyse concernant les relations des microentreprises, leurs obstacles, leurs facteurs de pérennité et l'influence des organismes de crédit communautaire.

Il montre que les microentreprises entretiennent une diversité de relations avec les organismes socio-économiques de leur milieu, comme nous l'avons mentionné dans l'analyse des résultats. Il apparaît que dans les deux territoires à l'étude les promoteurs développent non seulement une relation de prêteur emprunteur avec les organismes de crédit communautaire, mais aussi qu'ils bénéficient de l'accompagnement de proximité. À cela s'ajoutent les soutiens financier et technique des organismes du milieu ainsi que les interactions des promoteurs avec les acteurs socio-économiques.

Selon les promoteurs des deux régions à l'étude, le financement est accordé aux microentreprises par les organismes de crédit communautaire et par d'autres organismes socio-économiques. Cela dit, dans Charlevoix, les entrepreneurs semblent avoir accès à davantage de sources de financement qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cependant, certains d'entre eux sont un peu critiques en ce qui concerne les montants octroyés par Microcrédit Charlevoix qu'ils qualifient de minimes. La plupart des promoteurs d'entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean, quant à eux, affirment que MESagLac a été et est encore pour certains d'entre eux le principal bailleur de fonds. Toutefois, ils mentionnent ne pas avoir reçu le financement spontanément ou encore d'avoir essuyé un refus de financement des organismes socio-économiques même s'ils rencontraient leurs critères de sélection.

En croisant les trois sources de données, il ressort un décalage entre les propos des organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat du Saguenay–Lac-Saint-Jean et les microentreprises. En effet, certains organismes du milieu interviewés qui ont affirmé être très engagés dans le financement des microentreprises locales ont été désavoués par les promoteurs. Cela suscite des interrogations puisque c'est la grande majorité des promoteurs interviewés au Saguenay–Lac-Saint-Jean qui l'a mentionné. En ce sens, il semble y avoir un écart entre les attentes des promoteurs de projets du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le soutien financier ou technique offert par les organismes socio-économiques de ce territoire.

Ainsi, pour la plupart des entrepreneurs exclus des systèmes financiers conventionnels, le microcrédit est le meilleur moyen de financement pour la création de microentreprises, comme cela a été démontré par plusieurs travaux (Labye, 2009; Poutier et Billaudeau, 2015; Servet, 2006). Du fait de l'inclusion financière, le microcrédit donne à plusieurs personnes la possibilité de changer leur situation personnelle ou professionnelle en créant leur propre entreprise (Braun, 2019; Langevin, 2013). De plus, les secteurs d'activité dans lesquels les microentreprises évoluent « se démarquent souvent des créneaux des entreprises financées par les bailleurs de fonds plus traditionnels » (Tremblay et al., 2017, p. 176).

Concernant la relation d'accompagnement, plusieurs entrepreneurs dans les deux territoires à l'étude la désignent comme étant le socle de l'évolution de leur entreprise. Que ce soit l'accompagnement de proximité, l'accompagnement volontaire auprès de certains organismes du milieu ou l'accompagnement imposé pour accéder à certains financements, le suivi reçu a été un élément important qui a fourni à certains promoteurs des outils et des ressources pour se déployer plus efficacement dans le monde des affaires. Toutefois, le croisement entre les données des promoteurs et celles des représentants des organismes du milieu montre encore là qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'accompagnement proposé par les organismes du milieu est beaucoup moins accessible. Certains entrepreneurs affirment avoir été repoussés et dénigrés par

les intervenants du milieu alors que ceux-ci considèrent plutôt leur l'accompagnement comme inclusif et étendu dans le temps.

Selon Cuzin et Fayolle (2004), « la notion d'accompagnement renvoie à un processus qui s'inscrit dans la durée, une relation construite dans le temps entre un conseiller et un créateur [d'entreprise], et qui évolue avec le projet » (cité dans Delanoë-Gueguen, 2015, p. 73). Les promoteurs interviewés ont vanté l'accompagnement de proximité reçu des organismes de crédit communautaire en raison de la qualité du suivi et de son échelonnement dans le temps. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, l'accompagnement de proximité est obligatoire pour obtenir du microcrédit et dans cette optique, il représente la garantie du prêt accordé. Il met le crédit communautaire à l'abri des dérives (le surendettement et le suicide des clients) qu'a connues le microcrédit à travers le monde (Guérin, 2015; Servet, 2015). Ainsi, il ne suffit pas « de doter les pauvres en capital par le biais du microcrédit pour développer leur potentiel entrepreneurial » (Guérin, 2015, p. 77), mais il faut aussi et surtout les accompagner dans leur processus entrepreneurial (Marchesnay, 2015; Tremblay et al., 2017; Wajsbrot, 2017). Même si l'on observe de petites différences dans le processus d'accompagnement de proximité de Microcrédit Charlevoix et MESagLac, les fondements (avant et après le prêt) et les objectifs poursuivis par l'accompagnement demeurent identiques dans les deux organismes. En ce sens, le crédit communautaire semble plus proche du modèle de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) qui accompagne financièrement les créateurs d'entreprise en mal de crédit en France depuis 30 ans (Braun, 2019; Renaud, 2011; Wajsbrot, 2017). Selon l'ADIE, toute personne, « même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité » ([www.adie.org](http://www.adie.org)).

Comme on peut aussi le voir dans le tableau 31, les microentreprises interagissent avec les acteurs du milieu de soutien à l'entrepreneuriat. En croisant les trois sources de données, il apparaît en effet que certains organismes socio-

économiques comme Desjardins, les MRC, Essor 02, etc. investissent dans le fonds de capitalisation des organismes de crédit communautaire à l'étude. De même, ils financent directement certains projets d'entreprises. Concrètement, l'organisme de crédit communautaire réfère le promoteur d'entreprise auprès de l'organisme du milieu le plus à même de soutenir son type de projet. À cet égard, Microcrédit Charlevoix et MESagLac reconnaissent avoir traité certains dossiers conjointement avec les organismes du milieu afin d'accorder à l'entrepreneur un financement supplémentaire ou complémentaire, ou alors un soutien technique en lien avec son domaine d'activité dans la plupart des cas. Cela est en accord avec la spécificité même du crédit communautaire selon laquelle l'argent prêté aux promoteurs d'entreprises provient de la communauté sous forme de dons ou d'investissements (Maziade, 2013; Tremblay et al., 2017). Les trois catégories de répondants mentionnaient l'existence d'une collaboration des organismes du milieu tant dans Charlevoix qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, quoiqu'elle semble plus étroite dans le territoire de Charlevoix. Par ailleurs, dans une certaine mesure, les organismes socio-économiques et les microentreprises développent des partenariats en faveur du développement territorial.

Le tableau 31 expose aussi les obstacles que rencontrent les microentreprises, et notamment ceux liés au statut de travailleur autonome et encore plus à celui d'entrepreneur en région. Les promoteurs interviewés ont mentionné devoir composer avec une grande charge de travail qui nécessite plusieurs heures supplémentaires (parfois 60 à 80 heures par semaine) sans se payer un salaire, par exemple, pour tenir leur comptabilité à jour ou pour garder le cap dans leur production. L'isolement et la solitude sont également des défis mentionnés par les promoteurs. Cela concorde avec les résultats dégagés par les travaux de Tremblay et al. (2017).

Les obstacles liés à l'environnement économique, au financement, au manque de main-d'œuvre et à la relève entrepreneuriale figurent aussi dans le tableau 31. Par rapport au financement, comme Takoudjou Nimpa (2016) l'affirme dans sa recherche sur la croissance des micros et petites entreprises, les ressources financières disponibles sont limitées pour cette catégorie d'entreprises.

**Tableau 31 : Synthèse des données recueillies sur le profil des microentreprises pérennes**

	Éléments de convergence	Éléments de divergence	
	Charlevoix et Saguenay–Lac-Saint-Jean	Charlevoix	Saguenay–Lac-Saint-Jean
<b>1-Relations entre les microentreprises et les organismes du milieu</b>	Relation prêteur emprunteur avec les organismes de crédit communautaire.		
	Relation prêteur emprunteur avec les autres organismes du milieu.	Les trois catégories de répondants sont en accord.	Les promoteurs sont en désaccord.
	Accompagnement des organismes de crédit communautaire.		
	Soutien technique offert par les organismes du milieu.	Microcrédit Charlevoix affirme traiter certains dossiers avec les organismes du milieu.	Les réactions des promoteurs sont partagées à ce sujet et MESagLac affirme traiter certains dossiers conjointement avec les organismes du milieu.
	Interaction des promoteurs avec les autres acteurs du milieu socio-économique.		
<b>2-Facteurs de pérennité des microentreprises</b>	Capacités intrinsèques du promoteur.		
	Écosystème territorial (le climat, le relief, les PFNL, etc.).		
	Soutien familial (dons, prêts sans intérêt, conseils, etc.).		
	Financement.		
	Accompagnement.	Les trois catégories de répondants sont en accord.	Les réactions des répondants sont partagées à ce sujet.
	Entrepreneuriat collectif.		

**Tableau 31 : Synthèse des données recueillies sur le profil des microentreprises pérennes (suite)**

	Éléments de convergence	Éléments de divergence	
	Charlevoix et Saguenay–Lac-Saint-Jean	Charlevoix	Saguenay–Lac-Saint-Jean
<b>3-Obstacles rencontrés par des microentreprises</b>	Obstacles liés au statut de travailleur autonome.		
	Obstacles liés à l'environnement économique.		
	Obstacle lié à la vie personnelle du promoteur.		
	Aléas climatiques.		
	Soutien à l'entrepreneuriat adapté (mentorat, coaching).		Dénigrement et sexisme des promoteurs.
	Financement.	Besoin de sommes d'argent importantes.	Accès difficile au financement et à l'accompagnement des organismes du milieu.
	Pénurie de main-d'œuvre.		
	Relève entrepreneuriale.	Défi de forte envergure.	Défi de faible envergure.
	Autres défis.	Conjoncture économique.	Défi occasionné par le marché en ligne.

**Tableau 31 : Synthèse des données recueillies sur le profil des microentreprises pérennes (suite)**

	Éléments de convergence	Éléments de divergence	
	Charlevoix et Saguenay– Lac-Saint-Jean	Charlevoix	Saguenay–Lac- Saint-Jean
<b>4-Influence des organismes de crédit communautaire</b> <b>• Sur la pérennité des microentreprises</b>	Contribuent à la survie et à la pérennité des microentreprises par le microcrédit (et l'effet de levier) et l'accompagnement de proximité.		
<b>• Sur l'amélioration des conditions de vie</b>	Contribuent à l'augmentation des revenus des promoteurs (insertion professionnelle par l'entrepreneuriat, meilleur salaire).		
<b>• Sur l'amélioration de la qualité de vie</b>	Contribuent au bien-être des promoteurs en les aidant à concrétiser leurs aspirations, à diminuer l'exclusion socio-économique, à améliorer le cadre de vie, à susciter la participation citoyenne à la vie sociale.		

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données qualitatives de la recherche.

Selon l'Institut du Québec, avec la pandémie de COVID-19, l'incertitude économique, la rareté de la main-d'œuvre et le financement inaccessible constituent de grandes préoccupations pour la plupart des entrepreneurs au Québec (Institut du Québec et al., 2020). En effet, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la pénurie de main-d'œuvre entraîne une diminution de la productivité des microentreprises. Dans Charlevoix, certains entrepreneurs interviewés ont été contraints de réduire leur activité dans la mesure où l'embauche des travailleurs étrangers temporaires, qui constituait une solution à cette situation, est devenue de plus en plus complexe en raison des lois gouvernementales. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, quelques entreprises victimes de la pénurie de main-d'œuvre continuent à maintenir leurs activités, mais fonctionnent au ralenti dans certains domaines.

Parmi les autres obstacles rencontrés par les promoteurs sur le plan économique, il faut noter l'accès au marché extérieur à la région. En effet, certaines microentreprises qui souhaitent accroître leur part de marché ont de la difficulté à s'ouvrir à la concurrence aux niveaux provincial (à l'ensemble des territoires du Québec) et national (à tout le Canada). Elles s'adaptent difficilement au milieu des affaires et en particulier à la concurrence. Ainsi, cette difficulté d'adaptation des microentreprises à l'écosystème économique apparaît dans plusieurs études scientifiques qui démontrent que les déterminants de l'environnement économique relevés dans cette recherche constituent le talon d'Achille pour la durabilité de certaines entreprises (Arlotto et al., 2011; El Ouazzani et Barakat, 2018; Gabarret et al., 2014; Le Breton-Miller et Miller, 2016).

En outre, plusieurs promoteurs interviewés ont besoin de conseils avisés (dans divers domaines) de la part des entrepreneurs plus expérimentés, des avocats ou des comptables sous forme de *coaching*. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte de crise pandémique où « un accompagnement plus opérationnel » des dirigeants d'entreprise s'avère nécessaire (Terramorsi, Fabiani et Terrazoni, 2021, p. 206). Faute de connaissances adéquates sur certaines réalités d'affaires, les promoteurs sont parfois victimes d'abus (de clients, de fournisseurs, etc.) dans l'exploitation de leur entreprise.



Concernant les obstacles liés à la vie personnelle, les promoteurs de même que leurs microentreprises sont vulnérables aux aléas de la vie telle la maladie. D'ailleurs, des situations inédites, comme les mesures de confinement internationales occasionnées par la pandémie, ont impacté tout le monde (Huang et al., 2020; Zhu et al., 2020). En effet, la COVID-19 a entraîné des changements de comportement (distanciation sociale ou physique, habitudes de consommation, fermetures de tout service non essentiel, confinement, etc.) qui ont eu des conséquences désastreuses sur l'économie à l'échelle planétaire (Benoit, 2020; De Calignon, 2020; Le Billon, 2020; Mailhiot, 2020). Selon Mailhiot (2020), « la COVID-19 est [...] un événement aussi transformateur qu'imprévisible » (Mailhiot, 2020, p. 3). De plus, le manque de confiance en soi de l'entrepreneur et son sentiment d'incertitude qui ressortent de certains travaux (El Ouazzani et Barakat, 2018; Tremblay et al., 2017), ajoutés au stress engendré par la crise sanitaire mondiale sont autant d'éléments qui viennent confirmer la vulnérabilité des dirigeants des petites et moyennes entreprises (St-Pierre et al., 2021).

D'un autre côté, la COVID-19 a favorisé la consommation locale en raison des restrictions de déplacement entre régions ou de la fermeture des frontières. Cependant, même si les gouvernements sont intervenus pour soutenir les entreprises (Pollin, 2021), plusieurs d'entre elles ont quand même fait faillite (Constantinidis, Kuyken et Hughes, 2021).

Concernant les défis climatiques (voir tableau 31), ils relèvent de l'environnement naturel en tant qu'espace de vie. Dépendamment du secteur d'activité, les microentreprises soulignent le caractère saisonnier des activités dans les deux régions à l'étude en raison de la longue période hivernale qui représente un obstacle à la rentabilité de plusieurs d'entre elles. Ainsi, dans une année de 52 semaines, certaines entreprises exercent leurs activités pendant une période de plus ou moins 24 semaines. L'hiver est une période morte où on ne peut pas, par exemple, récolter des produits en forêt ou cultiver. C'est également une période moins attractive pour les touristes. Cette saisonnalité des activités des microentreprises est l'un des éléments à l'origine de la

précarité financière de certains entrepreneurs en région puisque le profit réalisé durant l'été par certaines entreprises est englouti dans les charges d'exploitation annuelles. Quelques-uns des promoteurs interviewés ont néanmoins, après plusieurs années, trouvé des solutions de rechange pour contourner la saisonnalité des activités en lien avec le climat hivernal, tandis que d'autres continuent à en subir ses effets dans leur entreprise.

Finalement, le tableau 31 présente les éléments de réponse à deux sous-questions de recherche. À la première sous-question de la recherche qui est de savoir ce qui a amené les microentreprises à demeurer en activité après les cinq premières années d'existence, plusieurs éléments retiennent l'attention. Parmi les facteurs de pérennité, nous pouvons relever les capacités intrinsèques à l'entrepreneur constituées, entre autres, de sa persévérance, son courage, sa motivation, sa débrouillardise et sa capacité à s'adapter aux tendances du marché. En effet, cela cadre avec les résultats de plusieurs chercheurs qui présentent l'entrepreneur comme le premier instigateur de la survie et de la pérennité de son projet d'entreprise (Arlotto et al., 2011; Djoutsa Wamba et Hikkerova, 2014; Gabarret et al., 2014; Marchesnay, 2015).

L'autre facteur de pérennité est le financement des microentreprises. Comme nous l'avons vu précédemment, pour plusieurs microentreprises, le microcrédit est la porte d'accès à un financement bancaire plus important. Par l'effet de levier (Tremblay et al., 2017), le microcrédit contribue alors à la pérennité et à la croissance des microentreprises (El Ouazzani et Barakat, 2018). De fait, le financement influence les performances des microentreprises en leur offrant la capacité d'atteindre leurs objectifs de productivité et « d'adopter des stratégies plus ambitieuses » (El Ouazzani et Barakat, 2018, p. 663). Selon Taylor (1999), les « ressources financières du travailleur autonome et [...] la pertinence de son capital humain spécifique (type de formation, nature de l'expérience antérieure) semblent aussi nécessaires pour mieux apprécier sa capacité à développer et à gérer efficacement son entreprise » (cité dans Beaucage et Najem, 2006, p. 345).

Le soutien financier de la famille ou de l'entourage du promoteur, les dons des élus locaux ou des citoyens qui ont cru en leur projet, les conseils des proches ayant une expérience en création d'entreprises sont autant d'atouts qui favorisent également la pérennité des microentreprises, comme le montre le tableau 31.

De même, l'écosystème territorial, l'accompagnement du promoteur et le statut juridique d'entreprise collective sont des éléments qui favorisent la pérennité des microentreprises. Concernant l'écosystème, la recherche a révélé que l'environnement naturel spécifiquement en région est composé des ressources de la forêt qui constituent une réserve de produits (pouvant être commercialisés) pour certains entrepreneurs.

À la deuxième sous-question de recherche qui se penche sur l'amélioration des conditions de vie des promoteurs et de la qualité de vie, il apparaît que la situation de départ des entrepreneurs s'est améliorée grâce à leur insertion professionnelle ou à l'augmentation de leurs revenus.

Comme la montre le tableau 32, bien qu'ils ne s'enrichissent pas particulièrement, la plupart d'entre eux s'accordent sur le fait qu'ils vivent de leur revenu d'exploitation. À Charlevoix, au cours de l'exercice financier 2013-2014, la moitié des promoteurs d'entreprises de Charlevoix avaient un revenu compris entre 20 001 \$ à 30 000 \$, le quart avait entre 10 001 \$ et 20 000 \$. De même, le quart gagnait entre 30 001 \$ et 40 000 \$. Au terme de l'exercice 2017-2018, la moitié des promoteurs interviewés dans Charlevoix avait atteint un revenu de 40 001 \$ et plus, 25 % gagnaient entre 30 001 \$ et 40 000 \$ et 25 % entre 20 001 \$ et 30 000 \$. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2013-2014, la moitié des promoteurs avaient un revenu annuel dans la fourchette de 10 001 \$ à 20 000 \$ et l'autre moitié touchaient entre 20 001 \$ et 30 000 \$. Pour l'année 2017-2018, 25 % de ces personnes avaient un revenu compris entre 20 001 \$ et 30 000 \$, 50 % gagnaient entre 30 001 \$ et 40 000 \$ et 25 % percevaient plus de 40 000 \$. Les promoteurs de Charlevoix semblent quand même être mieux lotis sur le plan financier comparativement à ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Tableau 32 : Revenu des huit entrepreneurs interviewés dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean après le lancement de leur entreprise**

Tranche de revenu (d'individu et d'entreprise) considérée	Nombre de promoteurs à la création de l'entreprise ou lors de la sollicitation des services de l'organisme de CC			
	Charlevoix		Saguenay–Lac-Saint-Jean	
	2013-2014	2017-2018	2013-2014	2017-2018
10 000 \$ et moins				
10 001 \$ - 20 000 \$	1		2	
20 001 \$ - 30 000 \$	2	1	2	1
30 001 \$ - 40 000 \$	1	1		2
40 001 \$ et plus		2		1

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données qualitatives de la recherche.

Le crédit communautaire tend aussi à l'amélioration de la qualité de vie des promoteurs par le bien-être. Il contribue aussi à l'amélioration de la qualité de vie dans le milieu par la diminution de l'exclusion socio-économique, l'amélioration du cadre de vie (p. ex., les microentreprises œuvrant dans l'art ou l'architecture), et par la participation citoyenne à la vie sociale (engagement autour d'un projet proposé en partenariat avec le crédit communautaire).

Tout cela est quand même paradoxal, car, d'un côté, les entrevues ont montré que les promoteurs ont une grande charge de travail et de l'autre côté, ils prétendent avoir amélioré leur qualité de vie. La contradiction peut s'expliquer en partie par la passion du métier, l'indépendance et l'autonomie dans le travail, la conciliation travail-famille, etc. Ainsi, l'amélioration de la qualité de vie des promoteurs des microentreprises interviewés corrobore les résultats des travaux de Tremblay et al. (2017). Comme le montrent aussi certaines études, la qualité de vie des promoteurs affecte grandement leur famille (Guérin, 2015; Poutier et Billaudeau, 2015; Renaud, 2007; Servet, 2006) et même l'autonomie des femmes entrepreneures (Degavre, 2011; Guérin, Hersent et Fraisse, 2011; Lelart, 2007).

Nous allons continuer ce chapitre de synthèse en regardant comment le crédit communautaire s'intègre dans la dynamique de développement territorial des territoires à l'étude.

## **8.2 LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE ET LES MICROENTREPRISES DANS LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

### **8.2.1 Le crédit communautaire et le développement territorial de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Depuis une quarantaine d'années, de nombreuses recherches se sont intéressées à la place qu'occupe le territoire dans les phénomènes économiques (Courlet, 2002; Lorek et Uzunidis, 2013; Pecqueur, 2018; Perchet, 2017). En effet, le déclin du modèle fordiste de production-consommation de masse et les limites du modèle keynésien caractérisé par la crise financière de l'État interventionniste (Proulx, 1992, 1994) ont amené à repenser les vecteurs du développement économique des sociétés. Le territoire devient d'emblée un objet de grand attrait puisqu'il est considéré à la fois comme un facteur et un acteur du développement social et économique local en raison de ses ressources (naturelles, historiques, sociales et économiques) (Claval, 2008; Tanguy et Uzunidis, 2016).

Au Québec, plusieurs mesures d'austérité découlant de la restructuration du rôle de l'État favorisent « l'émergence d'autres acteurs, déjà présents et encastrés dans la société » (Alberio, 2015, p. 54) qui s'organisent pour prendre en main le développement des territoires. C'est ainsi que dans l'optique d'assurer le développement des communautés, les acteurs du milieu de diverses régions du Québec multiplient les initiatives en réponse au désengagement du gouvernement. Ainsi, le développement territorial prend en compte le soutien de l'État dans le processus ascendant « de développement, socialement construit et initié par la combinaison des acteurs locaux (privés, publics et associatifs) qui va se centrer sur la valorisation des ressources territoriales » (Campagne et Pecqueur, 2014, p. 18).

De fait, cette étude s'inscrit dans ce tournant territorial du développement, comme nous l'avons préalablement expliqué dans le cadre théorique au chapitre 2. Ceci nous amène à examiner la troisième sous-question de recherche : est-ce que le crédit communautaire, par l'entremise des microentreprises, contribue au développement territorial ?

Le tableau 33 montre que le crédit communautaire contribue au développement économique des territoires à l'étude par la création de microentreprises qui entraîne elle-même la création d'emplois, l'achat local, les flux économiques et un gain économique pour le gouvernement par rapport à l'arrêt (ou à la réduction) des revenus de transfert dont bénéficiaient certains promoteurs.

Le quadrilatère avec la trame en bleu dans le tableau 33 présente les retombées du crédit communautaire qui touchent à la fois le développement économique et le développement social. On y retrouve l'amélioration des conditions de vie, l'inclusion sociale et financière ainsi que la diversification économique (p. ex., le transport alternatif du projet Baicycle dans Charlevoix et le projet de café social au Saguenay–Lac-Saint-Jean).

Le tableau 33 montre également que le crédit communautaire contribue au développement social par l'amélioration de la qualité de vie (bien-être et cadre de vie) et la revitalisation qu'apportent les microentreprises dans des territoires éloignés en région. Il permet la mise en valeur du potentiel des ressources humaines que représentent les entrepreneurs eux-mêmes. Le crédit communautaire se répercute également sur la dimension socioculturelle par le renforcement de la cohésion sociale (p. ex., l'intégration culturelle et le mieux-vivre ensemble). Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, certaines microentreprises ont affirmé contribuer à attirer et maintenir la population en région puisque la plupart de leurs employés viennent d'autres régions du Québec. L'étude a aussi relevé une dimension sociocommunautaire non négligeable des organismes de crédit communautaire par rapport à leurs actions en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

**Tableau 33 : Synthèse des retombées des microentreprises et du crédit communautaire sur le développement territorial**

Retombées du crédit communautaire sur le développement territorial		Éléments de convergence	Éléments de divergence	
		Charlevoix et Saguenay– Lac-Saint-Jean	Charlevoix	Saguenay- LSJ
Approche du développement territorial	<b>1-Dimension économique</b>	Création de microentreprises.  Revenus d'exploitation des microentreprises.  Achat local.  Création d'emplois.  Arrêt des allocations gouvernementales pour certains promoteurs.		
	<b>2-Dimension sociale</b>	Diversification économique (et savoir-faire local).  Amélioration des conditions de vie.  Inclusion sociale et financière.  Amélioration de la qualité de vie (bien-être et cadre de vie).		

**Tableau 33 : Synthèse des retombées des microentreprises et du crédit communautaire sur le développement territorial (suite)**

Retombées du crédit communautaire sur le développement territorial		Éléments de convergence	Éléments de divergence	
		Charlevoix et Saguenay–Lac-Saint-Jean	Charlevoix	Saguenay-LSJ
Approche du développement territorial	<p><b>2-Dimension sociale</b></p> <p><b>Sous-dimension culturelle</b></p> <p><b>Sous-dimension sociocommunautaire</b></p>	<p>Revitalisation (vitalité économique et sociale des territoires qu'apportent les microentreprises).</p> <p>Mise en valeur du potentiel des ressources humaines.</p> <p>Renforcement de la cohésion sociale (intégration culturelle, bien vivre ensemble).</p> <p>Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et du marché du travail.</p>		<p>Maintien de la population en région.</p>
	<b>3-Dimension durable</b>	<p>Entreprises collectives.</p> <p>Mise en valeur des ressources du milieu.</p> <p>Consommation responsable des ressources forestières.</p> <p>Écoforesterie et recyclage des déchets.</p>	<p>Transport durable, écoconstruction.</p>	<p>Commerce équitable.</p>

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données qualitatives de la recherche.



Finalement, comme le montre le tableau 33, le crédit communautaire contribue au développement durable des territoires à l'étude, notamment par les actions des microentreprises sur la consommation responsable des ressources forestières, l'écoforesterie, le recyclage des déchets et la mise en valeur des ressources du milieu. De plus, les entreprises collectives agissent sur le développement durable, notamment par le transport durable et l'écoconstruction dans Charlevoix, et par le commerce équitable au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ainsi, le développement durable comprend les dimensions sociale, économique et environnementale.

Nous avons ainsi examiné l'influence du crédit communautaire sur le développement territorial en relevant les retombées des microentreprises et des organismes de crédit communautaire. Nous allons maintenant regarder comment cet outil de développement territorial qu'est le crédit communautaire se raccorde aux six concepts théoriques définis dans le cadre conceptuel de cette étude, à savoir l'ancrage territorial, le capital social, l'économie sociale, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie, l'innovation sociale et le système productif local.

### **8.2.2 Le crédit communautaire : lien avec les concepts théoriques de l'étude**

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, l'ancrage territorial est l'ensemble des liens d'attachement (économique, social, symbolique, etc.) au lieu que peuvent avoir des individus ou des entreprises (Elverdín, Maggio et Muchnik, 2011; Lambert-Derkimba, Verrier et Casabianca, 2011; Zimmermann, 2005). L'étude montre que les microentreprises de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont ancrées dans le territoire. D'ailleurs, comme le montre le tableau 34, l'engagement des microentreprises dans la communauté locale est surtout fonction du lien d'appartenance du promoteur d'entreprise. Les microentreprises mettent en valeur les produits et savoir-faire locaux et deviennent de ce fait des ambassadeurs de leur région à l'extérieur. Au lieu d'être en compétition, elles travaillent plutôt ensemble. Elles participent aux événements, privilégient la consommation locale, donnent des

commandites et partagent même leur savoir-faire. La communauté les encourage par la fidélité de leur clientèle.

Dans le cas précis du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la recherche a relevé que certaines personnes originaires de l’extérieur de cette région ayant choisi d’y créer leur entreprise s’identifient au milieu autant que les personnes natives du territoire. Parfois, elles doivent s’investir beaucoup plus que la population indigène, mais après quelques années, ces promoteurs venus d’ailleurs finissent par s’intégrer dans le milieu et par se faire un nom. De même, dans les deux territoires à l’étude, les répondants ont mentionné que les entreprises collectives sont plus ancrées dans la communauté notamment en raison de leur mission en partie sociale. L’étude de Tremblay (2010) sur les conditions d’émergence et de l’ancrage territorial des entreprises d’économie sociale va dans le même sens puisqu’elle montre que la plupart des acteurs d’économie sociale indépendamment de leur lieu d’origine manifestent « le désir de s’enraciner dans le territoire local ». (Tremblay, 2010, p. 54)

Les organismes de crédit communautaire sont également ancrés dans le territoire grâce au fonds de capitalisation qui est un patrimoine collectif en ce sens que c’est la communauté qui prête à la communauté.

L’ancrage territorial des produits apparaît également dans cette étude, comme l’indique le tableau 34. Il désigne les liens qui existent entre les produits et leur lieu de production (Chazoule et Lambert, 2011). Dans les deux régions, on note la présence de microentreprises qui cueillent, transforment et commercialisent des produits forestiers non ligneux (PFNL) qui proviennent principalement des ressources naturelles du milieu. Au même titre que les PFNL, on retrouve des produits comme « les bleuets du Saguenay–Lac-Saint-Jean » qui sont associés à l’identité du territoire. Le tableau 34 indique aussi que dans Charlevoix, les produits régionaux bénéficient des types de reconnaissance comme la certification des produits du terroir, l’appellation d’origine et l’indication géographique protégée.

L'autre concept retenu pour être relié aux résultats de cette étude est le capital social. En guise de rappel, le capital social comprend l'ensemble des interactions des acteurs locaux et leurs capacités à s'engager dans des partenariats en vue de développer les territoires (Amin, 2007; Tremblay, 2014). Selon Palard (2009), le capital social est fonction de l'intensité des liens que les individus ou les entreprises entretiennent au sein de l'environnement dans lequel ils évoluent. Ces liens se développent en raison de la « confiance qui se crée entre les individus et/ou les acteurs locaux » (Tremblay, 2019b, p. 160).

Le tableau 34 montre aussi que le capital social des entrepreneurs est similaire dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, du moins en ce qui concerne les microentreprises locales. En effet, les promoteurs d'entreprises de Microcrédit Charlevoix et de MESagLac tissent entre eux des liens et collaborent par l'entremise de relations d'entraide, de solidarité ou de référencement. Cette collaboration s'étend jusqu'aux interactions avec les acteurs socio-économiques. Par exemple, certains promoteurs d'entreprises pérennes peuvent assurer l'animation de cercles d'emprunts, ou d'ateliers pour promouvoir l'entrepreneuriat jeunesse dans les cégeps.

Pour ce qui est du capital social des organisations, le tableau 34 indique que le réseau social des organismes constitué des acteurs socio-économiques du milieu est plus fort dans Charlevoix qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En effet, les répondants mentionnent l'existence d'un capital social collectif en entrepreneuriat assez riche et dense dans la région de Charlevoix. Celui-ci se caractérise par des ressources financières, matérielles et humaines mises en œuvre par divers acteurs locaux pour favoriser le développement territorial par la promotion de l'entrepreneuriat local. Il s'agit d'« une structure relationnelle dense et cohésive » ancrée dans le milieu (Godechot et Mariot, 2004, p. 245). En ce sens, les informateurs de Charlevoix font écho au point de vue de Côté et al. (2002) selon lequel le capital social des régions du Québec varie d'intensité en partie en raison de la qualité de la participation des acteurs locaux et de ses répercussions dans le milieu.

Le tableau 34 montre aussi que « la confiance collective » (Palard, 2009, p. 133) à l'origine d'un réseau social d'organisations règne davantage dans Charlevoix qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette information est d'autant plus pertinente qu'elle a été mise en évidence par les trois catégories de personnes interviewées dans Charlevoix. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous avons observé un certain décalage dans les propos des informateurs à ce sujet. La plupart des entrepreneurs interviewés ont exprimé leur manque de confiance envers certains organismes du milieu (hormis MESagLac) alors que les représentants de ces derniers ont, au contraire, plutôt insisté sur la collaboration qui existe avec les promoteurs. D'ailleurs, dans leur étude portant sur le capital social dans les régions québécoises, Côté, Fortin et Langlois (2002) mentionnent aussi le faible niveau de capital social au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette réalité semble encore actuelle 20 ans plus tard.

Selon Palard (2009), l'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean pourrait expliquer ce lien de confiance plus faible qui entraîne une synergie de coopération et une collaboration des acteurs locaux plus ténue. L'auteur affirme que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a été construite par de grandes entreprises étrangères comme l'aluminerie Rio Tinto (anciennement Alcan). Dans cette catégorie de grandes entreprises, les relations interfirmes sont très faibles puisque les salariés se mobilisent au sein d'un syndicat interne à l'entreprise. Palard (2009) poursuit en démontrant dans son étude que les liens de confiance de type interpersonnel et les relations de proximité et de familiarité dans le milieu sont par conséquent très restreints. En effet, « la confiance y fait appel à un *nous*, à une identité commune, à laquelle on recourt entre proches contre des concurrents étrangers. En raison des politiques industrielles d'Alcan, ce type de confiance s'avère inadapté au Saguenay » (Palard, 2009, p. 138). Ainsi, toujours selon Palard (2009), les multinationales comme Rio Tinto font plutôt appel à « un nouveau type de confiance, qualifiée de *System trust*, qui ne se fonde ni sur la proximité locale, ni sur la dimension interpersonnelle, ni sur l'ancienneté des relations, mais sur des critères d'expertise, de certification d'assurance qualité aux normes ISO et de mesure de la performance » (Palard, 2009, p. 138).

Pourtant, comme le montre cette étude, depuis deux décennies, il semble que le profil industriel du Saguenay–Lac-Saint-Jean est en transformation avec l'apparition de plusieurs microentreprises locales. Selon Tremblay (2021), à l'image de la métamorphose du quartier Saint-Jean-Eudes qui abrite l'une des usines de Rio Tinto au Saguenay–Lac-Saint-Jean, il apparaît que les changements sociaux et économiques entraînent une transformation des mentalités et des rapports sociaux dans le territoire considéré (Tremblay, Carrier-Giasson et Mvogo Balla, 2021). Ainsi, nous pouvons faire l'hypothèse que le Saguenay–Lac-Saint-Jean, territoire des grandes entreprises industrielles, se transforme peu à peu et qu'il s'oriente davantage vers la cohabitation avec des entreprises de taille moyenne, petite, voire très petite et que cela peut amener une confiance collective plus élevée qui fera évoluer le capital social dans cette région.

En effet, en considérant les opinions divergentes des microentreprises et des organismes du milieu interviewés au Saguenay–Lac-Saint-Jean à propos de la synergie de coopération qui prévaut actuellement, nous pensons qu'il existe malgré tout une réelle volonté de collaboration entre les acteurs locaux de cette région.

**Tableau 34 : Synthèse sur le rattachement du crédit communautaire aux concepts théoriques analysés dans la thèse**

Concepts théoriques	Éléments de convergence	Éléments de divergence	
	Charlevoix et Saguenay–Lac-Saint-Jean	Charlevoix	Saguenay–Lac-Saint-Jean
<b>L'ancrage territorial des entreprises</b>	Sentiment d'appartenance au milieu.	Oui	Oui
	Engagement dans la communauté.	Oui	Oui
	Mise en valeur des produits et savoir-faire locaux.	Oui	Oui
	Ambassadeurs de leur région à l'extérieur.	Oui	Oui
	Patrimoine collectif des organismes de crédit communautaire.	Oui	Oui
<b>L'ancrage territorial des produits</b>	Certification des produits du terroir.	Oui	Non
	Produits forestiers non ligneux.	Oui	Oui
	Appellation d'origine.	Oui	Non
	Indication géographique protégée.	Oui	Non

**Tableau 34 : Synthèse sur le rattachement du crédit communautaire aux concepts théoriques analysés dans la thèse (suite)**

Concepts théoriques	Éléments de convergence	Éléments de divergence		
	Charlevoix et Saguenay–Lac-Saint-Jean	Charlevoix	Saguenay–Lac-Saint-Jean	
<b>Le capital social</b> <b>Le capital social des entrepreneurs</b>	Réseau social de l'entrepreneur.	Oui	Oui	
	Création des liens sociaux.	Oui	Oui	
	Capital social collectif en entrepreneuriat.	Synergie de coopération forte.	Synergie de coopération faible.	
	<b>Le capital social des organisations</b>	Qualité de la participation des acteurs locaux.	Forte	Faible
		Collaborations et partenariats entre acteurs.	Forte	Faible
		Confiance collective.	Forte	Faible
		Réseau social des organisations.	Synergie de coopération forte.	Synergie de coopération faible.
<b>L'économie sociale</b>	Coopératives.	Oui	Oui	
	OBNL.			
<b>L'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie</b>	Amélioration des conditions de vie des membres des entreprises collectives (salaire équitable).	Oui	Oui	
	Amélioration de la qualité de vie des membres et des collectivités.	Oui	Oui	
<b>L'innovation sociale</b>	Nouveaux services.	Oui	Oui	
	Nouveaux produits.	Oui	Oui	
	Nouvelles pratiques.	Oui	Oui	
	Transformation durable de la société.	Oui	Oui	
<b>Le système productif local</b>	Concentration géographique de microentreprises.	Partiellement		
	Coopérations sectorielles entre entreprises locales.	Oui	Oui	
	Interactions entre acteurs locaux.	Oui	Oui	
	Économies externes positives : échange de services entre microentreprises, collaboration, etc.	Oui	Oui	

Source : Valérie Mvogo Balla à partir des données qualitatives de la recherche.

L'autre concept qui a été retenu dans la recherche est l'économie sociale. Nous l'avons définie (voir le chapitre 2) comme une économie qui relie la dimension économique (production et vente des biens et services) avec la dimension sociale (rentabilité sociale des activités pour le développement des communautés locales) (Lévesque, 2008; Tremblay, 2014).

On peut noter dans le tableau 34 que les microentreprises de l'économie sociale, en particulier les coopératives et les OBNL, travaillent à l'amélioration des conditions de vie de leurs membres. Elles œuvrent également pour l'amélioration de la qualité de vie tant de leurs membres que de la collectivité.

À cet égard, bien que la définition de l'économie sociale fasse directement référence à l'entrepreneuriat collectif, la recherche a révélé que certaines microentreprises individuelles qui ont participé à l'étude sont gérées par des entrepreneurs animés par une vision sociale et communautaire. À travers les entrevues qualitatives, certains travailleurs autonomes de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont affirmé œuvrer pour l'économie sociale. Selon eux, leurs entreprises contribuent à l'économie sociale, car elles visent une économie qui s'appuie davantage sur les valeurs sociales de bien-être (individuel et collectif) que sur les valeurs capitalistes de recherche effrénée du profit. Cette compréhension de l'économie sociale élargie par les travailleurs autonomes se traduit par leur engagement dans l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.

Le tableau 34 montre également que dans Charlevoix, tout comme au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'innovation sociale est présente. Comme nous l'avons défini précédemment, on parle d'innovation sociale par rapport à un bien ou à un service (offert sur le marché), lorsque celui-ci est nouveau ou amélioré et capable d'apporter une solution à un problème social (Klein et Harrisson 2007; Rollin et Vincent, 2007).

La recherche a révélé que les microentreprises se démarquent par les nouveaux produits et les nouveaux services qu'elles fournissent, ou encore par les nouvelles



pratiques qu'elles préconisent. Peu importe que les microentreprises étudiées soient des entreprises individuelles ou des entreprises collectives, la plupart d'entre elles ont amené de nouvelles façons de faire dans la communauté locale notamment en matière de commerce équitable, de consommation responsable, de recyclage des déchets, de transport durable, de café social, d'écoconstruction, etc.

De plus, selon les répondants à l'étude, les nouvelles façons de faire des microentreprises se sont répandues au niveau local, contribuant ainsi, comme l'indiquent certaines recherches, aux changements d'habitudes dans le territoire qui peut être une MRC, un village, un quartier, etc. (Klein et al., 2015; Klein et Tremblay, 2013; Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012). Le discours des organismes de crédit communautaire et des autres organismes du milieu confirme que la communauté locale participe à la dynamique de transformation locale amorcée par les microentreprises locales.

Finalement, l'analyse des résultats de la recherche a montré la présence d'un début de système productif local, dans le sens d'une économie locale spécifique dans les deux régions étudiées. Le système productif local désigne un territoire dans lequel se développent des rapports systémiques entre les différents acteurs pour le développement de ce territoire (Courlet, 2002; Tanguy et Uzunidis, 2016).

À cet effet, le tableau 34 présente une dynamique de coopérations et d'interactions sur le plan économique dans les deux régions. Les coopérations peuvent être officielles comme les coopérations sectorielles liées au territoire. Par exemple, certaines entreprises ont mis sur pied un ensemble de partenariat pour faire de Charlevoix une région plus verte ou de développement durable (la réduction et le recyclage des déchets, l'écoforesterie, etc.). Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ces coopérations prennent surtout forme entre les entreprises d'économie sociale. À cet égard, les microbrasseries ont été mentionnées dans les entrevues qualitatives comme un modèle de collaboration et d'entraide dans l'optique de promouvoir une communauté brassicole locale plus forte (par rapport à la concurrence extérieure).

Les coopérations peuvent également être officieuses dans la mesure où, dans les deux régions, certaines entreprises exerçant dans le même domaine d'activité ont mentionné collaborer pour favoriser la consommation locale. De même, comme nous l'avons déjà mentionné dans ce travail, il existe un certain nombre de partenariats et de collaborations entre des acteurs locaux impliqués dans la revitalisation de certains territoires ou dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Ainsi, les débuts des systèmes productifs locaux de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean se rapprochent de ce que Courlet (2002) appelle systèmes productifs locaux de dynamique rurale qui se propagent dans des milieux de taille réduite, quoique nos deux régions ne soient pas totalement rurales. Le système productif local appréhendé tel quel est alors « la traduction de phénomènes originaux de développement localisé » (Courlet, 2002, p. 32).

### **8.3 L'INFLUENCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE SUR LA PÉRENNITÉ DES MICROENTREPRISES AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET À CHARLEVOIX : RETOUR SUR LA QUESTION PRINCIPALE ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Au terme de cette synthèse, nous pouvons apporter des éléments de réponse à la question principale de recherche suivante : quelle est l'influence du crédit communautaire sur la pérennité des microentreprises et sur le développement territorial?

Mais avant, rappelons les trois objectifs spécifiques de la recherche et voyons la démarche pour les atteindre.

Le premier objectif de cette étude consistait à identifier les facteurs qui concourent à la pérennité des huit microentreprises illustrées dans les deux organismes à l'étude au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans Charlevoix. Pour cela, nous avons d'abord présenté l'évolution des microentreprises et le parcours des entrepreneurs depuis le démarrage d'entreprise jusqu'à l'exercice 2017-2018 afin d'avoir une vue d'ensemble de l'intégration des microentreprises à l'écosystème socio-économique en

région. Ensuite, nous avons analysé et expliqué les stratégies, les avantages, et tous les éléments qui contribuent à la pérennité des microentreprises. Enfin, nous avons aussi relevé à ce niveau les défis et les obstacles auxquels ces entreprises ont dû faire face.

Le second objectif consistait à déterminer si le crédit communautaire a permis l'amélioration des conditions de vie ainsi que de la qualité de vie des promoteurs et des communautés locales. En ce qui concerne les entrepreneurs, il est apparu que certains promoteurs ont augmenté leur revenu et amélioré leur situation économique. En effet, l'entrepreneuriat a entraîné l'arrêt des prestations gouvernementales (l'aide sociale, l'assurance-emploi) pour certains promoteurs. Ils affirment avoir atteint une qualité de vie et un bien-être qui résultent de leur statut d'entrepreneur et d'un accomplissement personnel. Par ailleurs, l'accompagnement de proximité est un instrument d'inclusion sociale puisque les conseillers en entrepreneuriat s'intéressent en premier lieu à la personne. De plus, l'accompagnement est personnalisé en ce sens qu'il tient compte du rythme du promoteur.

Pour les communautés, la recherche a montré que la plupart des promoteurs considèrent que leur entreprise contribue à améliorer les conditions de vie dans la communauté (la consommation responsable, la diversification économique). Les organismes de crédit communautaire à l'étude sont des instigateurs de changements positifs dans la communauté locale à travers leur approche de soutien à l'entrepreneuriat par les fonds dédiés ou l'investissement socialement responsable (la construction des maisons écologique, l'embellissement du territoire, le recyclage des déchets, la friperie, etc.).

Le troisième objectif cherchait à examiner la contribution du crédit communautaire sur le développement territorial. Pour ce faire, nous avons recensé les retombées des microentreprises dans l'écosystème socio-économique des territoires étudiés ainsi que dans la dynamique de développement territorial par le soutien des organismes de crédit communautaire aux microentreprises en région. Enfin, l'apport

des organismes du milieu de soutien à l'entrepreneuriat dans le développement territorial a été exploré lui aussi.

En résumé, l'objectif général de la recherche visait à examiner les éléments qui contribuent à la pérennité des microentreprises créées ou maintenues en activité par les promoteurs accompagnés par les organismes de crédit communautaire et à indiquer les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial. Sans reprendre de nouveau tout ce qui a été mentionné jusqu'ici, nous pouvons affirmer que les microentreprises ayant eu recours aux organismes de crédit communautaire ont bénéficié de plusieurs avantages pour demeurer en activité pendant au moins cinq ans. Nous avons vu que, comme pour les autres entreprises plus traditionnelles, le parcours des microentreprises en région est loin d'être un long fleuve tranquille. En effet, celui-ci est parsemé d'embûches liées à l'isolement, aux difficultés financières, au manque de soutien, à la pénurie de main-d'œuvre, à la saisonnalité des activités, aux capacités individuelles, etc. Toutefois, la recherche a montré que ces obstacles affectent différemment les microentreprises selon la région d'attache et le statut juridique.

Pour avoir survécu à la période de démarrage<sup>32</sup>, les microentreprises en activité depuis cinq ans et plus se sont saisies de plusieurs éléments qui leur étaient favorables. Comme facteurs de pérennité, nous avons relevé trois principales catégories, à savoir l'entrepreneur lui-même, les ressources de soutien à l'entrepreneuriat (dont les organismes de crédit communautaire) et l'environnement (naturel et socio-économique) du promoteur.

Le tableau 35 montre quelques-uns des facteurs de pérennité mentionnés dans la recherche; et comme on peut le voir à la figure 4, les concepts se retrouvent rattachés à l'ensemble des niveaux de l'écosystème socio-économique des deux territoires à l'étude.

---

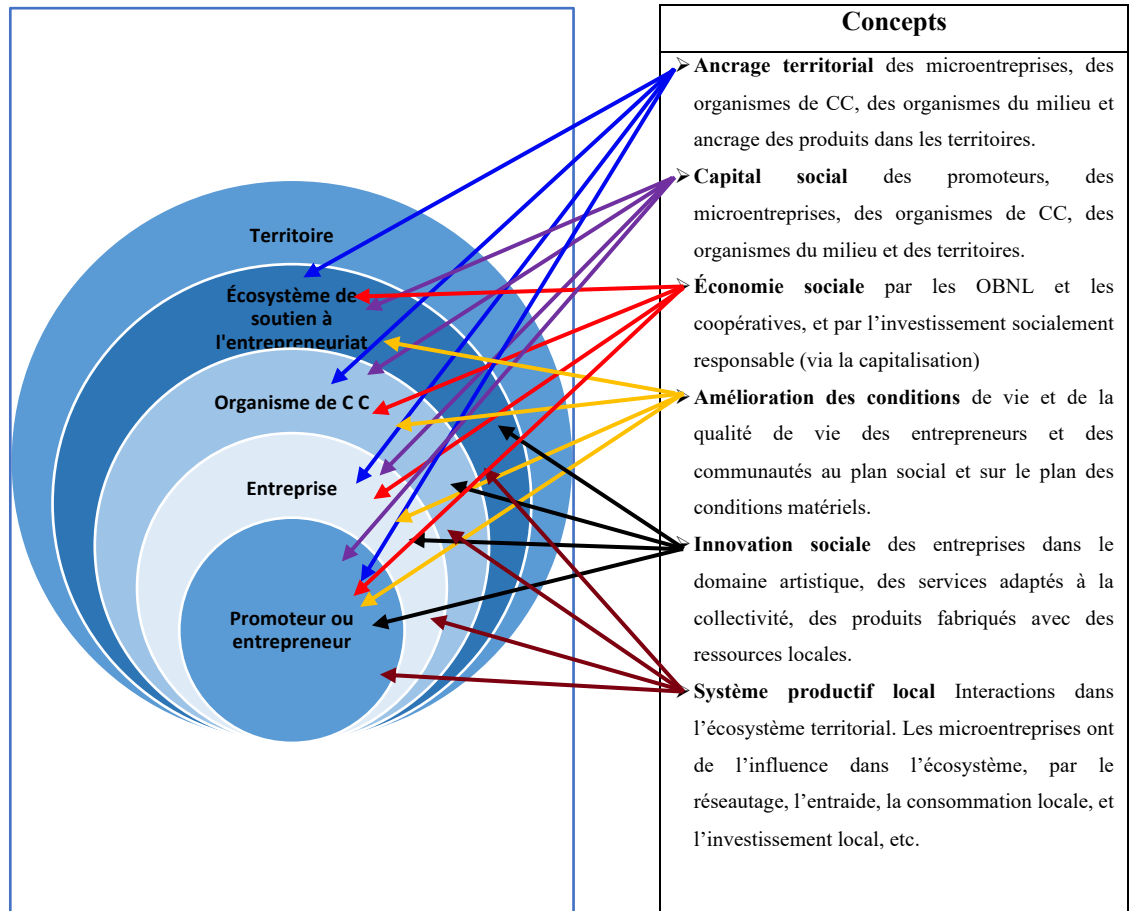
<sup>32</sup> Selon les organismes de crédit communautaire à l'étude, la période de démarrage qui est la plus critique d'une microentreprise s'étale de la première à la quatrième année d'existence. Dès la cinquième année, l'entreprise commence à être considérée comme pérenne.

**Tableau 35: Facteurs de pérennité des microentreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire étudiés**

Catégories de facteurs de pérennité	Facteurs de pérennité détaillés
L'entrepreneur lui-même.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les habiletés personnelles et professionnelles du promoteur.</li> <li>• La motivation du promoteur (sa passion, sa vision sociale, etc.).</li> <li>• La fibre entrepreneuriale.</li> </ul>
Les ressources de soutien à l'entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le microcrédit.</li> <li>• L'accompagnement de proximité.</li> <li>• Les autres sources de financement à l'entrepreneuriat local disponibles.</li> <li>• Les autres types de soutien à l'entrepreneuriat local disponibles.</li> <li>• La synergie entre les organismes de soutien à l'entrepreneuriat local.</li> </ul>
L'environnement (naturel, social et économique) du promoteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'environnement naturel ou physique (le climat, la zone boréale, les PFNL, etc.).</li> <li>• L'environnement social (famille, capital social, etc.).</li> </ul>

Source : Valérie Mvogo Balla.

**Figure 4: Rattachement des concepts à l'ensemble des niveaux de l'écosystème socio-économique dans les territoires à l'étude**



Source : Valérie Mvogo Balla.

#### **8.4 LES LIENS ENTRE LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE ET LES INTERRELATIONS ENTRE LES CONCEPTS CHOISIS**

##### ***Les liens entre le développement territorial et le crédit communautaire***

Cette recherche fait ressortir des liens entre chacune des trois dimensions du développement territorial et le crédit communautaire. Dans sa dimension économique, le développement territorial cherche la croissance économique des territoires et le crédit communautaire contribue à celle-ci par son apport (microcrédit et accompagnement de proximité) à la création d'entreprises pérennes qui participent aux flux économiques et à la création d'emplois;

Dans sa dimension durable, le développement territorial vise la protection de l'environnement et l'engagement des acteurs à se réapproprier le développement de leur territoire. Le crédit communautaire agit sur cette dimension à travers l'investissement socialement responsable par lequel la communauté prend en charge l'entrepreneuriat local. Le crédit communautaire participe aussi au développement durable à travers l'ancrage territorial des microentreprises et leur engagement dans la promotion des produits locaux;

Dans sa dimension sociale, le développement territorial vise à diminuer les inégalités sociales et économiques. Le crédit communautaire a des répercussions sur ces inégalités à travers l'inclusion sociale et financière des promoteurs qui contribue à l'augmentation du capital social des promoteurs d'entreprise, au bien être individuel et collectif des communautés, etc.

##### ***Les interrelations entre les concepts choisis et les liens de filiation théorique avec la théorie du développement territorial***

Au terme de cette recherche, on perçoit que les entreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire à l'étude sont des acteurs économiques dans l'écosystème territorial. Elles ont des retombées en lien avec la dimension économique

du développement territorial puisqu'elles participent aux flux économiques. Ce sont des entreprises d'innovations sociales qui répondent aux besoins socio-économiques de leurs territoires et ceci dans divers secteurs d'activités. Parmi les activités déployées par ces microentreprises, on peut citer l'écoforesterie, les friperies, la consommation responsable des PFNL, la promotion de l'utilisation du transport à bicyclette, la construction des maisons écologiques, etc. qui ont des répercussions évidentes sur la dimension durable du développement territorial.

L'entrepreneur et son entreprise sont ancrés dans le territoire dans lequel ils interagissent avec les autres acteurs socio-économiques en développant le capital social des promoteurs et des organismes de crédit communautaire. Qu'ils s'agissent des entreprises individuelles (les travailleurs autonomes) ou des entreprises d'économie sociale (les coopératives ou les OBNL), les microentreprises redynamisent le territoire par la diversification économique qui apporte des changements dans la vie des entrepreneurs et dans la collectivité locale. Ces changements affectent la dimension sociale du développement territorial en raison de l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie des communautés locales.

À travers toutes ces interactions, on voit ce que nous avons qualifié de début de système productif local (plus présent à Charlevoix qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean). Dans ce système productif local, les entreprises réussissent à travailler ensemble dans le territoire, elles s'entraident et se soutiennent et développent une dynamique de production et de consommation locales.

## **CONCLUSION**

Dans ce chapitre de synthèse, nous avons pu répondre aux questions de recherche. Cela a été fait non sans indiquer les obstacles et les défis que les microentreprises ont surmontés. En définitive, la pérennité des microentreprises de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean apparaît comme un enjeu de développement territorial dans la mesure où celles-ci apportent une valeur ajoutée sur



les plans économique, social et environnemental. Dans cette optique, on peut dire que le crédit communautaire mobilise le milieu autour de l'entrepreneuriat local.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans les régions du Québec tout comme dans ses grandes villes, les organismes de crédit communautaire apportent un soutien au développement de l'entrepreneuriat local (Tremblay et al., 2017). Cette recherche a permis d'examiner les éléments qui contribuent à la pérennité des microentreprises créées ou maintenues en activité par les promoteurs accompagnés par les organismes de crédit communautaire et d'exposer les retombées du crédit communautaire sur le développement territorial. Les deux cas à l'étude sont MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (MESagLac) et Microcrédit Charlevoix. Nous avons présenté la problématique de la recherche relative à la pérennité des entreprises financées par le crédit communautaire dans les deux régions du Québec à savoir Charlevoix et le Saguenay–Lac-Saint-Jean. La base théorique de cette étude repose sur la théorie de développement territorial et les concepts (cadre conceptuel) associés à ce cadre théorique sont l'ancrage territorial, le capital social, l'économie sociale, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie, l'innovation sociale et le système productif local. À l'aide de la méthode de recherche qualitative, nous avons analysé les données collectées auprès de trois catégories de répondants à savoir, les microentreprises, les organismes de crédit communautaire et les autres organismes de soutien à l'entrepreneuriat.

Dans les résultats de la recherche, nous avons pu observer que les facteurs de pérennité des microentreprises sont entre autres les capacités personnelles à l'entrepreneur (persévérance, débrouillardise, l'expérience, etc.), le financement, l'accompagnement de proximité, le statut juridique d'entreprise collective (OBNL et coopérative), l'ancrage territorial, le capital social<sup>33</sup>, la passion et la perception de l'entrepreneuriat comme mode de vie.

---

<sup>33</sup> Certains parlent de l'agir entrepreneurial qui est la manière dont les entrepreneurs développent sur un territoire donné leur entreprise, soutenus par leur écosystème (Julien, 2016; Schmitt et Julien, 2020).

Nous avons également vu que les répercussions pour les entrepreneurs sont l'inclusion sociale et l'inclusion financière, l'amélioration de la situation économique de certains promoteurs, l'arrêt des prestations gouvernementales pour certains promoteurs, une qualité de vie et un bien-être qui résultent du statut d'entrepreneur ou de l'accomplissement personnel.

Pour ce qui est des répercussions pour les communautés et l'apport au développement territorial, nous avons relevé l'amélioration des conditions de vie dans la communauté à travers l'offre de service des microentreprises qui s'adaptent aux besoins du milieu. Nous avons recensé aussi des changements positifs dans la communauté, en lien avec l'investissement socialement responsable et la création de microentreprises pérennes et viables dans les territoires.

Bien que le crédit communautaire ait contribué à la pérennité de la plupart des entreprises et les conditions de vie de leurs promoteurs, ce financement demeure néanmoins insuffisant pour des projets d'envergure, notamment pour les entreprises qui aspirent à prendre de l'expansion (ou à se développer) à grande échelle. De même, l'accompagnement de proximité qui est utile et très apprécié par les promoteurs lors des années d'idéation et de démarrage des entreprises devient limité plus tard, quand l'entreprise commence à se développer davantage. Les promoteurs ont exprimé avoir besoin d'un mentor ou d'un coach qui leur apporterait un accompagnement plus spécialisé (après la phase de démarrage) et dont ils seraient capables de s'offrir les services (car ceux-ci ne sont pas gratuits comme l'est l'accompagnement de proximité).

En définitive, cette recherche a permis de montrer que le développement des territoires n'est plus le seul fait des grandes entreprises qui possèdent de grands moyens financiers et peuvent profiter d'économies d'échelle importantes (MEI et al., 2020, p. 44). Le développement territorial est aussi porté par la mobilisation des acteurs locaux qui stimulent l'innovation et la créativité, entre autres, par l'entrepreneuriat local (Leclerc, 2018) avec des moyens comme le crédit communautaire.

Afin de poursuivre dans la foulée de cette recherche doctorale, nous pouvons formuler quelques pistes de recherches. À cet égard des recherches similaires sur la pérennité des microentreprises financées par le crédit communautaire pourraient être réalisées à l'échelle d'autres territoires et régions du Québec afin de voir l'apport de ces entreprises sur le développement territorial et la pérennité des entreprises accompagnées par les organismes de crédit communautaire. De plus, il pourrait être intéressant d'examiner plus en profondeur le profil des promoteurs d'entreprise accompagnés par les organismes de crédit communautaire en étudiant les caractéristiques des entrepreneurs qui ont recours au crédit communautaire.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- Abida, M. et Boubaker, S. (2013). Cycle de vie de l'entreprise et rachat d'actions : cas des entreprises françaises cotées. *Recherches en sciences de gestion*, 95(2), 85-105.
- Agbodjan, E. D. (2007). L'usage de la microfinance dans les situations de post-conflit : une revue de la littérature. *Autrepart*, 44(4), 227-240.
- Alberio, M. (2015). Les initiatives locales et les défis des acteurs du milieu face aux coupes et aux changements actuels. *Revue Organisations et territoires*, 24(3), 53-60.
- Alexandre, M. (2013). La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple. *Recherches qualitatives*, 32(1), 26-56.
- Amin, A. (2007). Le soutien au local au Royaume-Uni : entre le recul politique et un programme d'engagement solidaire. Dans J.-L. Klein et D. Harrisson (dir.), *L'innovation sociale – Émergence et effets sur la transformation des sociétés* (p. 273-298). PUQ.
- Angoue Engozogo, G. R. (2011). L'impact de la microfinance sur les femmes au sud du Gabon : l'expérience de Tchibanga. *Marché et organisation*, 14(2), 215-248.
- Archambault, R. et Song, M. (2018). *Les nouvelles entreprises canadiennes : taux de naissance et de survie au cours de la période de 2002 à 2014*. Ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada. [www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/NEC\\_TNS-CNF\\_BSR\\_2002-2014\\_Mai2018\\_fra.pdf/\\$file/NEC\\_TNS-CNF\\_BSR\\_2002-2014\\_Mai2018\\_fra.pdf](http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/NEC_TNS-CNF_BSR_2002-2014_Mai2018_fra.pdf/$file/NEC_TNS-CNF_BSR_2002-2014_Mai2018_fra.pdf)
- Arlotto, J., Cyr, A., Meier, O. et Pacitto, J.-C. (2011). Très petite entreprise et croissance à la découverte d'un continent inexploré. *Revue Management et Avenir*, 3(43), 16-36.
- Arnopoulos, S. M. (2010). *Saris en scooter : la révolution du microcrédit dans l'Inde des villages*. Stanké.
- Ayayi, A. et Ébene A. J. (2015). Le microcrédit : une porte de sortie vers l'entrepreneuriat. *UQTR*, 1-3. <https://neo.uqtr.ca/2015/09/01/le-microcredit-une-porte-de-sortie-vers-lentrepreneuriat/>
- Aydalot, P. (1985). *Économie régionale et urbaine*. Économica.

- Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation? *Idées économiques et sociales*, 173(3), 25-32.
- Basile, M. (2018). Émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein d'espaces de coworking pour entrepreneurs culturels et créatifs. *Géographie, économie, société*, 20(3), 295-317.
- Beaucage, A. et Najem, E. (2006). Une analyse longitudinale de la pérennité des expériences des travailleuses et des travailleurs autonomes canadiens. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 61(2), 321-350.
- Benko, G. (1998). *La science régionale* (1<sup>re</sup> éd.). PUF.
- Benoit, G. (2020, 2 juin). BCE : les marchés attendent une hausse significative du plan d'urgence. *Les Échos*.  
<https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/coronavirus-les-marches-attendent-une-hausse-significative-du-plan-durgence-de-la-bce-1207365#xtor=RSS-39>
- Bernié-Boissard, C., Crozat, D., Fournier, S. et Chastagner, C. (2008). Le développement culturel : un avenir pour les territoires? Dans *Colloque international et interdisciplinaire : appel à contribution*, Calenda (p. 1-8).  
<https://calenda.org/193330?formatage=print&lang=es>
- Bernier, L. (1993). Recherche qualitative : respect méthodologique de l'acteur, respect éthique de l'informateur. *Recherches qualitatives*, 9, 31-40.
- Bien A Ngon, J. E. et Andjongo, É. M. (2019). Capital social et survie de la microentreprise : une analyse à partir de la motivation du jeune entrepreneur *Revue du contrôle de la comptabilité et de l'audit*, 4(2), 59-83.
- Binette Charbonneau, A., Danvoye, M., Demers, M.-A., Ladouceur, S., Lessard, C., ... Carpentier, S. (2019). *Bulletin statistique régional – Capitale-Nationale* (édition 2019). Institut de la statistique du Québec.
- Blair, C. (2012). Femmes entrepreneurs. Dans OCDE (2012), *L'annuel de l'ODCE 2012 : Des politiques meilleures pour une vie meilleure*, 66-67. *L'Observateur de l'OCDE*, (288/289).
- Boisvert, D. (2003). La recherche documentaire et l'accès à l'information. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (4<sup>e</sup> éd., p. 85-102). PUQ.
- Boisvert, M. (1996). L'analyse économique régionale un éventail de concepts anciens et nouveaux. Dans M.-U. Proulx (dir.), *Le phénomène régional au Québec* (p. 187-213). PUQ.

- Boulonne, H. P. (2016). L'isolement des entrepreneurs en milieu rural, et le rôle des réseaux d'entrepreneurs. Le cas d'une start-up en milieu agricole. *Marché et organisations*, 25(1), 147-161.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. Notes provisoires dans Actes de la recherche en sciences sociales. *Persée*, (31), 2-3.
- Bousquet, F., Barbat, V. et Verstraete, T. (2016). Influence des préférences de l'entrepreneur sur la dynamique de l'ancrage territorial. *Gestion 2000*, 33(2), 53-74.
- Boutin, M.-E. (2001). Y a-t-il une réponse collective possible face à un risque individuel d'exclusion bancaire ? *Revue d'économie financière*, 61(1), 39-52.
- Boyé, S., Hajdenberg, J. et Poursat, C. (2009). *Le guide de la microfinance : microcrédit et épargne pour le développement*. Éditions d'Organisation.
- Braun, M. (2019, 21 février). Avec l'ADIE, le microcrédit à la rescousse de la création d'emploi. *Le Progrès de Fécamp*.
- Bregeras, G. (2020, 1 juillet). Finfrog veut populariser le microcrédit. *Les Échos*. <https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/financer-sa-creation/0603483170510-finfrog-veut-populariser-le-microcredit-338660.php>
- Brouard, F., Larivet, S. et Sakka, O. (2010). Entrepreneuriat social et participation citoyenne. *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, 1(1), 46-64.
- Campagne, P. et Pecqueur, B. (2014). *Le développement des territoires : une réponse émergente à la mondialisation*. Édition Charles Léopold Mayer.
- Campy, C. (2014). L'entrepreneuriat : antidote au chômage des jeunes? *Cahiers de l'action*, 41(1), 19-27.
- Cañada, J. S. et Muchnik, J. (2011). Introduction : ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés. *Économie rurale*, (322), 4-10.
- Carey, D., Lester, J. et Luong, I. (2016). *Augmenter la productivité en favorisant le dynamisme des petites entreprises au Canada*. Éditions OCDE.
- Carluer, F. (2006). Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique. *Revue Management et Avenir*, 8(2), 193-214.
- Carpentier, S., Migneault, J. et Ladouceur, S. (2020). *Panorama des régions du Québec* (édition 2020). Institut de la statistique du Québec.

- Cellard, A. (1997). L'analyse documentaire. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La Recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 251-271). Gaëtan Morin.
- Chazoule, C. et Lambert, R. M. (2011). Ancrage territorial et formes de valorisation des productions localisées au Québec. *Économie rurale*, (322), 11-23.
- Christiansen, S. (2010). Microfinance, postcolonial theory, and social movements: Human rights. *EBSCO Sociology Research Starters*, 1-10.
- Claval, P. (2008). Espace et territoire. Les bifurcations de la science régionale. *Géographie, économie, société*, 10(2), 157-184.
- Comeau, Y., Favreau, L., Benoit, R. et Mendell, M. (2001). *Emploi, économie sociale, développement local : les nouvelles filières*. PUQ.
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada (2014). *Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains* (version révisée). Secrétariat interagences en éthique de la recherche.
- Conseil départemental consultatif de développement social (2014). *Le développement social local, une démarche en 23 principes d'action*. Le département Nord.
- Constantinidis, C., Kuyken, K. et Hughes, F. (2021). « L'effet élastique » : l'évolution du rapport au temps des entrepreneurs pendant la crise de la COVID-19. *Revue internationale P.M.E.*, 34(3-4), 184-203.
- Coquart, P. (2015). Note de lecture sur la microfinance : d'autres méthodes d'analyse et d'autres perspectives; des enjeux qui perdurent. *Techniques financières et développement*, 119(2), 61-74.
- Cossette, J., Mélançon, S. et Desbiens, C. (2018). *Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec un regard sur 2013 et 2018*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. [https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes\\_statistiques/entrepreneuriat\\_pme/renouvellement\\_entrepreneuriat.pdf](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/entrepreneuriat_pme/renouvellement_entrepreneuriat.pdf)
- Côté, J.-G. et Zayat, K. (2020). *Investissements privés et COVID-19, Sondage et propositions*. Institut du Québec.
- Côté, L., Fortin, A. et Langlois, S. (2002). Le capital social dans les régions québécoises. *Recherches sociographiques*, 43(2), 353-368.



- Côté, S., Klein, J.-L. et Proulx, M.-U. (1995). Présentation. Dans S. Côté, J.-L. Klein et M.-U. Proulx (dir.), *Et les régions qui perdent...? Tendances et débats en développement régional* (p. v-xii). Coédition GRIR – GRIDEQ – UQAM.
- Courlet, C. (2002). Les systèmes productifs localisés : un bilan de la littérature. *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement, INRA Editions*, (33) 27-40.
- Courlet, C., Pecqueur, B. et Lacour, C. (2013). *L'économie territoriale*. PUG.
- Crête, J. (2016). L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd., p. 289-312). PUQ.
- D'Amours, M. (2006). *L'économie sociale au Québec : cadre théorique, histoire, réalités et défis*. Éditions Saint-Martin.
- D'Andria, A. et Gabarret, I. (2016). Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine. *Revue de l'entrepreneuriat*, 15(3), 87-107.
- De Calignon, G. (2020, 30 avril). Coronavirus : l'économie française connaît sa plus forte chute depuis 1949. *Les Échos*.
- De Corte, C. (2010). *Développement international Desjardins, 1970-2010 : pionnier québécois de la microfinance*. PUQ.
- De Thuin, A. (2021, 21 juillet). Investissons dans l'entrepreneuriat au féminin en Afrique! *Les Échos*. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-investissons-dans-lentrepreneuriat-au-feminin-en-afrique-1333565>
- Dechêne, P. et Arseneault, J. (2009). *Prévention de la pauvreté persistante, revoir nos façons de faire : un choix judicieux et humain : avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale Québec.
- Degavre, F. (2011). La pensée « femmes et développement » – Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud. Dans I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (dir.), *Femmes, économie et développement, de la résistance à la justice sociale* (p. 63-84). Érès, Institut de recherche pour le développement.
- Degeorge, J.-M. et Fayolle, A. (2011). Les étudiants français ont-ils la fibre entrepreneuriale? *Entreprendre et Innover*, 9-10(1), 21-28.

- Delanoë-Gueguen, S. (2015). Accompagner le projet ou le créateur? *Entreprendre et Innover*, 27(4), 72-80.
- Delay, E. (2005). La problématique identitaire dans la théorie des milieux innovateurs. Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 2 – Des pratiques aux paradigmes : Les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats* (p. 85-96). GRIDEQ, CRDT.
- Denieuil, P.-N. (2008). Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Mondes en développement*, 142(2), 113-130.
- Denzin, N. K. et Lincoln, Y. S. (1994). Introduction: Entering the field of qualitative research. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of qualitative research* (p. 1-17). Sage Publication.
- Deschenaux, F. (2013). Introduction : de bonnes pratiques à diffuser comme adjuvant à la reconnaissance de la recherche qualitative. Dans F. Deschenaux (dir.), *Recherches qualitatives : La reconnaissance de la recherche qualitative dans les champs scientifiques* ([32], p. 1-6). Revue Recherches qualitatives.
- Deschenaux, F., Royer, C. et Baribeau, C. (2019). 30<sup>e</sup> anniversaire de Recherches qualitatives : une revue bien établie qui fait avancer la réflexion méthodologique. *Revue Recherches qualitatives*, 38(1), 1-12.
- Desjardins, F. et Tremblay, P.-A. (2021). *La qualité de vie à Lac-Saint-Jean Est*. Table intersectorielle en développement des communautés.
- Deslauriers, J.-P. (1997). L'introduction analytique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 293-308). Gaëtan Morin.
- Deslauriers, J.-P. et Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J. Poupart et al. (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, (p. 85-111). Gaëtan Morin.
- Développement économique Canada (2020, 10 juin). *COVID-19 : 71,3 millions de dollars pour soutenir l'économie des régions du Québec* [Communiqué]. <https://www.canada.ca/fr/developpement-economique-regions-quebec/nouvelles/2020/06/covid-19--713-millions-de-dollars-pour-soutenir-les-communautes-rurales-du-quebec.html>
- Djoutsa Wamba, L., Bimeme Bengono, I. et Sahut, J.-M. (2014). Impact du statut légal et des mécanismes de gouvernance sur la performance des firmes à utilité

sociale : le cas des institutions de microfinance au Cameroun. *RIMHE : Revue interdisciplinaire management, homme(s) et entreprise*, 12(3), 62-82.

Djoutsa Wamba, L. et Hikkerova, L. (2014). L'entrepreneur : un input non négligeable pour la pérennité de son entreprise. *Gestion 2000*, 31(4), 111-131.

Doligez, F., Bédécarrats, F., Bouquet, E., Lapenu, C. et Wamler, B. (2013). Évaluer et mesurer l'impact de la microfinance : sortir de la « double impasse ». *Revue Tiers Monde*, 213(1), 161-178.

Doré, C. (2017). *Centraide–Rapport annuel 2017. Ensemble, nous changeons des vies pour la vie*. Centraide.

Duchastel, J. et Laberge, D. (2019). Entre qualitatif et quantitatif; complexité, interprétation et découverte. *Recherches qualitatives*, 38(2), 5-24.

Dugas, C. (2019). Le renforcement des centres de services : un moyen d'atténuation des disparités territoriales. Dans M.-U. Proulx et M.-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (p. 273-302). PUQ.

Durand, C. et Blais, A. (2016). La mesure. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd., p. 223-248).

El Ouazzani, K. et Barakat, A. (2018). Les déterminants de la performance et de la survie des entreprises naissantes : une revue de littérature. *Revue du contrôle de la comptabilité et de l'audit*, (7), 654-672.

Elverdín, J. H., Maggio, A. et Muchnik, J. (2011). Facteurs d'ancrage territorial des activités agricoles : soja et élevage en Argentine. *Économie rurale*, (322), 64-78.

Falgon, H. et Ward, J. (2020). Les jeunes créateurs d'entreprise : quels parcours? Quel accompagnement? *Vie sociale*, 29-30(1), 147-163.

Favreau, L. (2008). *Entreprises collectives : les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*. PUQ.

Favreau, L. (2009). Entreprises collectives et développement des communautés : une mise en perspective de la dernière décennie de coopération et d'économie sociale au Québec. Dans Y. Comeau (dir.), *Intervention et développement des communautés enjeux, défis et pratiques novatrices : actes du colloque tenu dans le cadre du 76<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS* (p. 2-30). ARUC-Développement territorial et coopération.

- Fayolle, A. (2015). Entrepreneuriat et social à la fois. *Entreprendre et Innover*, 27(4), 40-50.
- Février, M. et Rouxel, M. (2018). Deux tiers des entreprises bretonnes créées en 2010 existent toujours en 2015. *Insee*, (76), 1-4.
- Fontan, J.-M. (1997). Mouvements sociaux et communautarisation du tissu social : l'enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans J.-L. Klein, P.-A. Tremblay et H. Dionne (dir.), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux?* (p. 197-210). PUQ.
- Fontan, J.-M. (2011). Entrepreneuriat social et entrepreneuriat collectif : synthèse et constats. *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, 2(2), 37-56.
- Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2004). *Le territoire québécois dans le contexte de la mondialisation*. CRISES.
- Fontan, J.-M., et Lévesque, B. (1992). *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas*. IFDEC.
- Forget, M.-H. (2013). Le développement des méthodes de verbalisation de l'action : un apport certain à la recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 32(1), 57-80.
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3<sup>e</sup> éd.). Chenelière éducation.
- Fouillet, C., Guérin, I., Morvant-Roux, S., Roesch, M. et Servet, J.-M. (2007). Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable. *Revue du MAUSS*, 29(1), 329-350.
- Fréchette, L. et Letarte, G. (2009). Le développement social en territoire municipal et l'interpellation de l'organisation communautaire. Dans Y. Comeau (dir.), *Intervention et développement des communautés enjeux, défis et pratiques novatrices : actes du colloque tenu dans le cadre du 76<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS* (p. 74-79). ARUC-Développement territorial et coopération.
- Gabarret, I., Bertrand, G. et Drillon, D. (2014). Survie de la jeune entreprise : une étude de cas sur la base des relations interpersonnelles. *Revue de l'entrepreneuriat*, 13(1), 75-91.

- Gagné, A. (2005). La gouvernance publique, le nouveau management public, la territorialité et les politiques publiques. Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 1 – Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats* (p. 79-94). GRIDEQ, CRDT.
- Gagnon, C. (2008). Le développement durable : un nouveau paradigme scientifique? Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises* (p. 335-367). PUQ.
- Garneau, S. (2015). Les défis de la théorisation ancrée. Échelle d'observation et échelle de contextualisation dans l'analyse de récits biographiques. *Recherches qualitatives*, 34(1), 6-28.
- Gauthier, B. (2003). Introduction. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (4<sup>e</sup> éd., p. 1-18). PUQ.
- Gauthier, B. (2009). Introduction. Dans B. Gauthier, J. Chevrier, L. Savoie-Zajc et A. Dolbec (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5<sup>e</sup> éd., p. 1-18). PUQ.
- Gauthier, B. et Bourgeois, I. (2003). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (4<sup>e</sup> éd.). PUQ.
- Gingras, F.-P. et Côté, C. (2009). La sociologie de la connaissance. Dans B. Gauthier, J. Chevrier, L. Savoie-Zajc et A. Dolbec (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p. 19-50). PUQ.
- Giorgi, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théorie, pratique et évaluation. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 341-364). Gaëtan Morin.
- Godechot, O. et Mariot, N. (2004). Les deux formes du capital social. Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique. *Revue française de sociologie*, 45(2), 243-282.
- Gueguen, G. (2013). Équipe entrepreneuriale et survie de l'entreprise créée : une analyse longitudinale. *Revue de l'entrepreneuriat*, 12(1), 101-120.
- Guérin, I. (2015). *La microfinance et ses dérives : émanciper, discipliner ou exploiter ?* Demopolis.

- Guérin, I. (2020). Business social et « bas de la pyramide » : la marche forcée du capitalisme social. Dans M. Juan, J.-L. Laville et J. Subirats Humet (dir.), *Du social business à l'économie solidaire* (p. 93-114). Érès.
- Guérin, I., Isaurralde, M. et Sangaré, M. (2018). Faire du business pour le social ou grâce au social : l'exemple de l'inclusion financière. *Marché et organisations*, 31(1), 103-123.
- Guérin, I., Hersent, M. et Fraisse, L. (2011). Introduction. Dans I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (dir.), *Femmes, économie et développement, de la résistance à la justice sociale* (p. 7-27). Érès, Institut de recherche pour le développement.
- Guérin, I., Lapenu, C. et Doligez, F. (2009). La microfinance est-elle socialement responsable? Introduction. *Revue Tiers Monde*, 197(1), 5-16.
- Guérin, I., Roesch, M., Héliès, O. et Venkatasubramanian, G. (2009). Microfinance, endettement et surendettement : une étude de cas en Inde du Sud. *Revue Tiers Monde*, 197(1), 131-146.
- Gumuchian, H. (2009). *Développement durable et développement territorial*. duralpes.com. <http://www.duralpes.com/developpement-durable-et-developpement-territorial/>
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. L'Harmattan.
- Hamel, J. (2000). À propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point. *Recherches qualitatives*, 21, 3-20.
- Huang, C., Wang, Y., Li, X., Ren, L., Zhao, J., Hu, Y., ... Gu, X. (2020). Clinical features of patients infected with 2019 novel coronavirus in Wuhan, China. *The Lancet*, 395(10223), 497-506.
- INRPME-UQTR, Julien, P.-A., Laurin, F., St-Pierre, J., Morin, M. (2013). *Les déterminants de l'entrepreneuriat dans les municipalités régionales de comté du Québec : Une analyse des variables explicatives*. Institut de la statistique du Québec.
- Issor, Z. (2017). La performance de l'entreprise : un concept complexe aux multiples dimensions. *Projectics, Proyéctica, Projectique*, 17(2), 93-103.
- Jacob, L., Grenier, F., Mélançon, S., Richard, S., Mercier, A.,... Bouchard, C. (2008). *Taux de survie des coopératives au Québec*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. [https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes\\_stat](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_stat)

[stiques/entrepreneuriat\\_pme/nouvelle\\_entreprise\\_taux\\_survie\\_sommaire\\_2008.pdf](#)

- Jean, B. (1996). La région sous le regard sociologique. Dans M.-U. Proulx (dir.), *Le phénomène régional au Québec* (p. 133-156). PUQ.
- Jean, B. (2005a). La recomposition des rapports entre la ruralité et l'urbanité au Québec : vers de nouvelles stratégies pour un développement territorial solidaire. Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 1 – Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats* (p. 241-256). GRIDEQ, CRDT.
- Jean, B. (2005b). Postface. Le projet scientifique du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) : repousser les frontières de la connaissance sur le développement territorial. Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 2 – Des pratiques aux paradigmes : Les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats* (p. 281-295). GRIDEQ, CRDT.
- Jean, B. (2008). Le développement territorial : une discipline scientifique émergente. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises* (p. 283-313). PUQ.
- Jean, B. (2012). Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'Économie régionale et Urbaine*, octobre(4), 649-671.
- Kahn, R. (2010). La dimension culturelle du développement territorial. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (4, octobre), 625-650.
- Klein, J.-L. (2008). Territoire et développement : du local à la solidarité interterritoriale. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises* (p. 315-333). PUQ.
- Klein, J.-L., Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et Tremblay, P.-A. (2015). *Saint-Camille : récit d'une expérience de co-construction de la connaissance*. CRISES.
- Klein, J.-L., et Champagne, C. (2011). La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Approches et stratégies institutionnelles. Dans J.-L. Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion* (p. 31-44). PUQ.
- Klein, J.-L. et Gagnon, C. (1989). *Le social apprivoisé : le mouvement associatif, l'État et le développement local*. Asticou.

- Klein, J.-L. et Tremblay, P.-A. (2013). The social economy: a springboard for local development projects? Dans M. J. Bouchard (dir.), *Innovation and the social economy: the Québec experience* (p. 229-254). Toronto Press.
- Labye, A. (2009). Microfinance professionnelle et banques universelles : la singularité du cas de l'Allemagne. *Revue d'économie financière*, 95(2), 351-365.
- L'Heureux, B. et Roy, M. (2010a). *Portrait territorial de Charlevoix* (avril 2010). Emploi-Québec.
- L'Heureux, B. et Roy, M. (2010b). *Portrait territorial Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré* (avril 2010). Emploi-Québec.
- Lafontaine, D. (2005). Postface. Le développement régional et territorial : un nouveau paradigme ? Jalons pour un projet de recherche internationale comparative. Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 1 – Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats* (p. 345-406). GRIDEQ, CRDT.
- Lambert-Derkimba, A., Verrier, É. et Casabianca, F. (2011). Tensions entre ressources génétiques locales et ancrage territorial des produits. La race porcine corse dans un projet AOP. *Économie rurale*, (322), 39-49.
- Langevin, M. et Jacob, S. (2008). Le crédit communautaire : conceptualisation, dimensions d'évaluation, impact et indicateurs. RQRP-ÉS / CRIDES.
- Langevin, M. (2013). La mise en forme de l'inclusion financière périphérique. Réactivité et créativité de la microfinance dans son rapport aux crises. *Cahiers de recherche sociologique*, (55), 91-115.
- Langevin, M. (2016). La stratégie nationale d'inclusion financière péruvienne. *Revue Tiers Monde*, 225(1), 101-123.
- Langevin, M. (2017). L'agencement entre la haute finance et l'univers du développement : des conséquences multiples pour la formation des marchés (micro) financiers. *Revue canadienne d'études du développement*, 38(4), 487-506.
- Laperrière, A. (1997a). La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (309-340). Gaëtan Morin.



- Laperrière, A. (1997b). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart et al. (dir.). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 365-389). Gaëtan Morin.
- Laperrière, A. (2003). L'observation directe. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd., p. 276-291). PUQ.
- Lapointe, P.-A., Bélanger, P. R., Bellemare, G., Gislain, J.-J., Grant, M., Harrisson, D.,... Tremblay, D.-G. (2007). Les axes du CRISES et les perspectives analytiques : axe travail et emploi. Dans J.-L. Klein, D. Harrisson et CRISES (dir.), *L'innovation sociale - Émergence et effets sur la transformation des sociétés* (p. 345-360). PUQ.
- Laroussi, H. (2009). Femme et microcrédit en Tunisie. Le microcrédit, outil de valorisation de la femme au sein de la famille? *Revue Tiers Monde*, 50(199), 501-516.
- Lavoie, F., Pozzebon, M., Gonzalez, L., Cohendet, P. et Mazouz, B. (2011). Challenges for inclusive finance expansion: The case of CrediAmigo, a Brazilian MFI. *Management international*, 15(3), 57-69.
- Le Billon, V. (2020, 29 avril). L'économie américaine encaisse le premier choc de la pandémie. *Les Échos*. <https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/leconomie-americaine-encaisse-le-premier-choc-de-la-crise-1199214>
- Le Breton-Miller, I. et Miller, D. (2016). Comment réduire les risques qui menacent la pérennité des entreprises familiales. *Gestion*, 41(3), 63-65.
- Le Gall, S., Bougeard-Delfosse, C. et Gentric, M. (2013). Typologie socio-économique et capacité fiscal-financière d'intercommunalités urbaines. Vers une lecture d'enjeux territoriaux diversifiés. Les leviers stratégiques de l'ancrage territorial : le cas de SAUR dans la région ouest. *Géographie, économie, société*, 15(4), 365-384.
- Lebossé, J. (1998). *Micro-finance et développement local*. Montréal: Institut de formation en développement économique communautaire.
- Leclerc, Y. (2018). Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles. *Revue Gouvernance*, 14(2), 72-89.
- Le Moigne, P. (2010). La qualité de vie : une notion utile aux sciences sociales? *Revue sciences sociales et santé*, (28), 75-84.

- Lelart, M. (2007). Le père du microcrédit honoré par le prix Nobel... de la paix. *Revue d'économie politique*, 117(2), 197-208.
- Leray, C. et Bourgeois, I. (2016). L'analyse du contenu. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd., p. 427-453). PUQ.
- Letarte, G. (2005). Les municipalités et le développement social. Un cas type : l'effort des municipalités de la Capitale-Nationale au Québec. Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 2 – Des pratiques aux paradigmes : les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats* (p. 135-144). GRIDEQ, CRDT.
- Lévesque, B. (2002). Développement local et économie sociale : démocratie et évaluation. Dans P.-A. Tremblay, M. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie* (p. 41-68). PUQ.
- Lévesque, B. (2008). Contribution de la nouvelle sociologie économique à l'analyse des territoires sous l'angle de l'économie plurielle. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises* (p. 205-232). PUQ.
- Lévesque, B., Mendell, M. et Van Kemenade, S. (1996). *Les fonds régionaux et locaux de développement au Québec : des institutions financières relevant principalement de l'économie sociale*. CRISES.
- Loek, M. et Uzunidis, D. (2013). Transition économique, système de production locale et l'entreprise : une approche théorique. *La Revue des sciences de gestion*, 259-260(1), 143-152.
- Loudiyi, S., Angeon, V. et Lardon, S. (2004). *Capital social et développement territorial. Quel impact spatial des relations sociales?* ESO – Espaces et sociétés, Conférence : Colloque ESO : Espace et sociétés aujourd'hui.
- Mailhiot, S. (2020). *Consommation : prédire l'avenir au-delà du virus*. <https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200603%c2%b7TUW%c2%b7001>
- Malecot, D. (2019, 13 décembre). L'entrepreneuriat, source d'emploi dans les quartiers défavorisés d'Île-de-France. *Les Échos*. <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/lentrepreneuriat-source-demploi-dans-les-quartiers-defavorises-dile-de-france-1156241>
- Marchat, H. (2010). *Développer son entreprise de manière pérenne*. Eyrolles, Éd. d'organisation.

- Marchesnay, M. (2015). La petite entreprise : Sortir de l'ignorance. *Revue française de gestion*, (253), 319-331.
- Maziade, L. (2013). Les pratiques du crédit communautaire : enjeux de mission et de développement. *Vie économique*, 4(3), 1-8.
- MDEIE (2018). *Coup d'œil sur l'entrepreneuriat - édition 2018*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. [https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes\\_statistiques/entrepreneuriat\\_pme/coup\\_oeil\\_entrepreneuriat\\_2018.pdf](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/entrepreneuriat_pme/coup_oeil_entrepreneuriat_2018.pdf)
- Mélançon, S., Bernard, F., Desbiens, C., Hébert, G., Goulet, J.-M., et Grenier, F. (2008). *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. [https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes\\_statistiques/entrepreneuriat\\_pme/nouvelle\\_entreprise\\_taux\\_survie\\_sommaire\\_2008.pdf](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/entrepreneuriat_pme/nouvelle_entreprise_taux_survie_sommaire_2008.pdf)
- Messeghem, K. et Sammut, S. (2011). *L'entrepreneuriat*. EMS Editions.
- MicroEntreprendre. (2017). *Rapport annuel 2016/2017*. [https://www.microentreprendre-saglac.ca/docs/Rapport\\_annuel\\_SAGLAC\\_2016\\_2017.pdf](https://www.microentreprendre-saglac.ca/docs/Rapport_annuel_SAGLAC_2016_2017.pdf)
- MicroEntreprendre. (2018). *Rapport annuel 2017/2018*. [https://www.microentreprendre-saglac.ca/docs/Rapport\\_annuel\\_SAGLAC\\_2017\\_2018.pdf](https://www.microentreprendre-saglac.ca/docs/Rapport_annuel_SAGLAC_2017_2018.pdf)
- Minvielle, P., Consales, J. N. et Daligaux, J. (2011). Région PACA : le système AMAP, l'émergence d'un SYAL métropolitain. *Économie rurale*, (322), 50-63.
- Moity Maïzi, P. et Bouche, R. (2011). Ancrage territorial et hybridation des savoir-faire au sein d'un système agroalimentaire localisé. Le cas des fromages corses. *Économie rurale*, (322), 24-38.
- Morasse, J. A., Hervé, G., Jean, S., Courchesne, C., Roy, M.-R., Asselin, S.,...Morin, A. (2005). *Inventaires des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Institut de la statistique du Québec.
- Morvant-Roux, S. (2009). Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : combiner anthropologie économique et économétrie. *Revue Tiers Monde*, 197(1), 109.

- Moulaert, F. (2009). Social innovation: Institutionally embedded, territorially (re)produced. Dans D. MacCallum, F. Moulaert, J. Hillier et S. Vicari Haddock (dir.), *Social innovation and territorial development* (p. 11-25). Routledge.
- Nikuze, P. (2020). *Science, technologie et innovation : Les entreprises québécoises de moins de 5 employés – portrait et contribution à la dynamique des entreprises et de l'emploi*. Numéro 1. Institut de la statistique du Québec.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. L'Harmattan.
- OMS et Groupe d'évaluation de la qualité de vie de l'OMS (1996). Quelle qualité de vie? Forum mondial de la Santé 1996. *OMS*, 17(4), 384-386. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/54757>
- Ondoua Biwolé, V. (2017, 6, 7, 8 décembre). *Entrepreneuriat, croissance et compétitivité : expériences comparées*. 10<sup>e</sup> congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation, Dakar. <https://entrepreneuriat.com/wp-content/uploads/2018/03/Ondua-Biwole.pdf>
- Paillé, P. (2007). La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires. *Recherches qualitatives*, 27(2), 133-151.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012a). L'analyse thématique. Dans P. Paillé et A. Mucchielli (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3<sup>e</sup> éd., p. 231-314). Armand Colin.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012 b). Les processus de pensée qualitative. Dans P. Paillé et A. Mucchielli (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3<sup>e</sup> éd., p. 33-58. Armand Colin.
- Palard, J. (2009). *La Beauce inc. Capital social et capitalisme régional*. PUM.
- Palière, C. (2017, 3 novembre). Le Club Med s'ouvre de nouvelles destinations et accentue sa mondialisation. *Les Échos*. <https://www.lesechos.fr/2017/11/le-club-med-souvre-de-nouvelles-destinations-et-accentue-sa-mondialisation-151629>
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local : pour une économie des territoires* (2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée). Syros.
- Pecqueur, B. (2006). Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, (124), 17-32.

- Pecqueur, B. (2018). *Dynamiques territoriales et mutations économiques : transition, intermédiation, innovation*. L'Harmattan.
- Pepin, M. (2016). Une étude de cas comme stratégie de recherche pour documenter l'apprentissage à s'entreprendre d'élèves du primaire. *Recherches qualitatives*, 36(1), 135-158.
- Perchet, D. (2017). L'ancrage territorial : atout ou boulet pour le développement industriel. Le cas des PME du bassin métallurgique de Saint-Dizier (1830-1970). *Marché et organisations*, 30(3), 97-117.
- Pires, A. (1997a). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 3-54). Gaëtan Morin.
- Pires, A. (1997b). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Gaëtan Morin.
- Perret, J. (2005). Les méthodes de diagnostic de petites régions : ingénieur, pasteur et animateur à l'œuvre. Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome I – Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats* (p. 187-198). GRIDEQ, CRDT.
- Pluchart, J.-J. (2014). L'approche par les ressources des réseaux d'accompagnement entrepreneurial. *Recherches en sciences de gestion*, 102(3), 47-71.
- Pollin, J.-P. (2021). La pandémie de COVID-19 reflète et aggrave les failles du néolibéralisme. *Revue d'économie financière*, 3(139-140), 167-174.
- Pongo, M., Girard, N., Bisson, P., Hamelin, F., Beaulieu, P., ... Grenier, G. (2018). *Portrait économique des régions du Québec – édition 2018*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. [http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/regions/portraits\\_regionaux/portrait\\_socio\\_econo.pdf](http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/portrait_socio_econo.pdf)
- Pongo, M., Hamelin, F., Bisson, P., Gingras, S., Girard, N. et Lapointe, G. (2020). *Portrait économique des régions du Québec – édition 2020*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

- Poutier, E., et Billaudeau, V. (2015). Perception des bénéficiaires de Microcrédit Personnel Garanti (Mpg) au sein d'un territoire : l'exemple du Crédit municipal de Nantes. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (5, décembre), 829-852.
- Prévost, B. (2011). Le genre dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : de Sen à la Banque mondiale. Dans I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (dir.), *Femmes, économie et développement, de la résistance à la justice sociale* (p. 31-61). Érès, Institut de recherche pour le développement.
- Prévost, P. (2001a). *Le développement local : contexte et définition*. Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.
- Prévost, P. (2001b). *Les dimensions et processus du développement des collectivités locales*. Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.
- Proulx, J. (2019). Recherches qualitatives et validités scientifiques. *Recherches qualitatives*, 38(1), 53-70.
- Proulx, M.-U. (1992). Milieux innovateurs et développement régional. *Revue canadienne des sciences régionales*, XV(2), 149-154.
- Proulx, M.-U. (1994). Milieux innovateurs : concept et application. *Revue internationale PME*, 7(1), 63-84.
- Proulx, M.-U. (1995). *Réseaux d'information et dynamique locale*. GRIR, UQAC.
- Proulx, M.-U. (1996a). Introduction. Dans M.-U. Proulx (dir.), *Le phénomène régional au Québec* (p. 1-8). PUQ.
- Proulx, M.-U. (1996b). *Le phénomène régional au Québec*. PUQ.
- Proulx, M.-U. (2006a). La mouvance contemporaine des territoires : la logique spatiale de l'économie au Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 475-502.
- Proulx, M.-U. (2006b). *La trajectoire économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de sa capitale régionale : diagnostics, tendances et pronostics*. CRTD, UQAR.
- Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay–Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ.
- Proulx, M.-U. (2012). Centre et périphérie : le nouveau modèle québécois. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (4, octobre), 597-622.

- Proulx, M.-U. (2019a). Cinq décennies d'interventions publiques sur les territoires. Dans P.-A. Tremblay, S. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Au-delà du cynisme, réinventer l'avenir des communautés* (p. 35-68). UQAC, GRIR.
- Proulx, M.-U. (2019b). *Splendeurs, misères et ressorts des régions : vers un nouveau cycle de développement régional*. PUQ.
- Proulx, M.-U. et Prémont, M.-C. (2019). *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*. PUQ.
- Québec International, (2019). *Portrait de la Capitale-Nationale*. Québec International.
- St-Arnaud, A.-A. (réalisatrice) (2018). *Qu'est-ce que le microcrédit ?* (vidéo). Société Radio-Canada.
- Rallet, A. (2007). Commentaires du texte d'Oliver Crevoisier. Dans A. Mollard, E. Sauboua, et M. Hirczak (dir.), *Territoires et enjeux du développement régional* (p. 80-82). Éditions Quae.
- Ramboarison-Lalao, L. (2015). Quels financements pour l'entrepreneuriat féminin à Madagascar? *Entreprendre et Innover*, 25(2), 35-48.
- Randriamanampisoa, H. (2011). Microcrédit et lutte contre la pauvreté en milieu rural malgache : une analyse par les capacités. *Management et Avenir*, 46(6), 319-335.
- Renaud, J. (2007). L'impact social des microcrédits : le cas d'une institution de microfinance argentine. *L'économie politique*, 36(4), p. 33-45.
- Renaud, N. (2011, 6 juin). Microcrédit : l'ADIE veut changer de braquet. *Les Échos*. <https://www.lesechos.fr/2011/06/microcredit-ladie-veut-changer-de-braquet-394529>
- Richez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. (2012). L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse? *Innovations*, 38(2), 15-36.
- Rist, G. (2013). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale* (4<sup>e</sup> éd. revue et augmentée). Les Presses de Sciences Po.
- Robitaille, M. (2009). Agents de développement économique et agents de développement social : quelle mise en rapport? Dans Y. Comeau (dir.), *Intervention et développement des communautés enjeux, défis et pratiques novatrices : actes du colloque tenu dans le cadre du 76<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS* (p. 80-88). ARUC-Développement territorial et coopération.

- Rollin, J. et Vincent, V. (2007). *Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec. Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)*.
- Rousseau, G. (2011). La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme 30 ans plus tard : toujours entre centralisation et décentralisation. *Les Cahiers de droit*, 52(2), 197-244.
- Roy, N. et Garon, R. (2013). Étude comparative des logiciels d'aide à l'analyse de données qualitatives : de l'approche automatique à l'approche manuelle. Dans F. Deschenaux (dir.), *Recherches qualitatives : La reconnaissance de la recherche qualitative dans les champs scientifiques* ([32], p. 154-180). Recherches qualitatives.
- Roy, S. N. (2003). L'étude de cas. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd., p. 159-184). PUQ.
- Roy, S. N. (2016). L'étude de cas. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd., p. 195-222). PUQ.
- RQCC (2016). *Rapport annuel 2015-2016*. Réseau québécois du crédit communautaire.
- Sabourin, P. (2003). L'analyse de contenu. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (4<sup>e</sup> éd., p. 357-386). PUQ.
- Salamero, S. (2017). *Le tourisme coopératif au Québec : un enjeu de développement des territoires*. UQAC.
- Sailleilles, S. et Sergot, B. (2013). Les transferts de TPE d'un milieu urbain vers un milieu rural isolé : des trajectoires spatiales atypiques riches d'enseignements sur la coévolution des TPE et des réseaux de leurs dirigeants. *Géographie, économie, société*, 15(1-2), 89-115.
- Sarr, A. M. (2015). *La microfinance au Québec*. UQAM.
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives*, hors série(5), 99-111.
- Savoie-Zajc, L. (2016). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd., p. 337-364). PUQ.



- Savoie-Zajc, L. (2019). Les pratiques des chercheurs liées au soutien de la rigueur dans leur recherche : une analyse d'articles de Recherches qualitatives parus entre 2010 et 2017. *Recherches qualitatives*, 38(1), 32-52.
- Secrétariat à la Capitale-Nationale (2019). *La vitalité économique de la MRC de Charlevoix-Est* (2019). Secrétariat à la Capitale-Nationale.
- Séguin, C. (2016). La recension des écrits et la recherche documentaire. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd., p. 77-102). PUQ.
- Servet, J.-M. (2006). *Banquiers aux pieds nus : la microfinance*. Odile Jacob.
- Servet, J.-M. (2015). *La vraie révolution du microcrédit*. Odile Jacob.
- Simard, M., Diallo, T. et Tremblay, S. (2014). Théories et pratiques en développement territorial : des grands projets aux initiatives locales et vice versa. *Organisations et territoires*, 23(3), 5-14.
- Smahi, A., Maliki, S. et Arif, S. (2012). Microfinance et pauvreté subjective en Algérie : Essai d'analyse. *La Revue des sciences de gestion : Direction et gestion*, 47(255/256), 133-141.
- St-Pierre, J., Janssen, F., Tremblay, M., Thurik, R. et Maalaoui, A. (2021). L'entrepreneuriat et la PME à l'heure de la COVID-19... et après. *Revue internationale P.M.E.*, 34(3-4), 143-144.
- Takoudjou Nimpa, A. (2016). Le micro entrepreneur, un input irremplaçable dans la survie et la croissance de son entreprise. *Revue africaine de management-African Management Review*, 1(1), 13-26.
- Tanguy, C. et Uzunidis, D. (2016). Milieu innovateur et entrepreneuriat innovant : la force des proximités et des réseaux. *Technologie et innovation, ISTE OpenScience*, 16(1), 91-106.
- Tchatchoua Nya, M. et Aiacoaie, A. (2022). Commercialisation des institutions de microfinance entraîne-t-elle toujours une dérive de mission ? *Journal of Academic Finance*, 13(1), p. 123-139.
- Ternaux, P. et Pecqueur, B. (2008). Ressources territoriales, structures sociales et comportements des acteurs. *La Revue canadienne des sciences régionales*, 31(2), 261-276.

- Terramorsi, P., Fabiani, T. et Terrazzoni, N. (2021). La résilience comme processus d'enquête : étude de l'adaptation des dirigeants de PME confrontés au confinement. *Revue internationale P.M.E.*, 34(3-4), p. 204-216.
- Theys, J. (2002). L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement durable et territoires*. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1475>
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3), 273-288.
- Torre, A. (2018a). Développement territorial et relations de proximité. *Revue d'Économie régionale et Urbaine, Décembre*(5), p. 1043-1075.
- Torre, A. (2018b). Les moteurs du développement territorial. *Revue d'Économie régionale et Urbaine, Octobre*(4), p. 711-736.
- Torrès, O. (2015). Petitesse des entreprises et grossissement des effets de proximité. *Revue française de gestion*, 41(253), 333-352.
- Tremblay, D.-G. et Fontan, J.-M. (1994). *Développement économique local : la théorie, les pratiques, les expériences*. Télé-Université.
- Tremblay, S. (1999). *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*. UQAC.
- Tremblay, S. (2006). Hétéronomie ou coproduction du développement social : réflexion sur l'usage du concept de développement social. Dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Le développement social : un enjeu pour l'économie sociale* (p. 37-47). PUQ.
- Tremblay, S. (2009). Interventions de quartier, recomposition sociale des communautés et reconversion du développement. *Économie et Solidarités*, 38(1), 182-192.
- Tremblay, S. (2010). *Les conditions d'émergence et l'ancrage territorial des entreprises d'économie sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. UQAC, GRIR.
- Tremblay, S. (2014). Le social transversal. Dans M. Robitaille et M.-U. Proulx (dir.), *Sciences du territoire. Tome 2, Défis méthodologiques* (p. 157-173). PUQ.
- Tremblay, S. (2019a). L'austérité et la dévitalisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans les régions du Québec : Un phénomène qui s'inscrit dans la longue durée. Dans M.-U. Proulx et M.-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (p. 221-244). PUQ.

- Tremblay, S. (2019b). L'expérience du crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean à travers le discours des entrepreneurs. Dans P.-A. Tremblay, S. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Au-delà du cynisme, réinventer l'avenir des communautés* (p. 139-165). UQAC, GRIR.
- Tremblay, S., Ndjambou, P., Giroux, C., Carrier-Giasson, N. et Angarita, W. (2017). *Le crédit communautaire et la création de micro-entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean comme outil de développement économique communautaire et de développement social*. UQAC, GRIR.
- Tremblay, S., Carrier-Giasson, N. et Mvogo Balla, V. (2021). *Une communauté en transition. Saint-Jean-Eudes, le cas d'un quartier ouvrier à Saguenay*. UQAC, GRIR.
- Tremblay, S., Langevin, M. et Alberio, M. (2022). La trajectoire du crédit communautaire au Québec : innovation, résistance et recomposition. *Revue Organisations & territoires*, 31(1), 111-117.
- Tremblay, S., Langevin, M., Mvogo-Balla V. et Veilleux, A.-C. (2022a). *Compilation et analyse des données statistiques sur les organismes de crédit communautaire (2013-2018) dans les régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie*. Cahier du CRISES no ES2201.
- Tremblay, S., Langevin, M., Mvogo-Balla V. et Veilleux, A.-C. (2022b). *Compilation et analyse des données statistiques sur les organismes de crédit communautaire (2013-2018) dans les régions de la Mauricie, de Québec, de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Cahier du CRISES no ES2202.
- Tremblay, S., Langevin, M., Mvogo-Balla V. et Veilleux, A.-C. (2022c). *Compilation et analyse des données statistiques sur les organismes de crédit communautaire (2013-2018) dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Laval, de Montréal, de la Montérégie et de l'Estrie*. Cahier du CRISES no ES2203.
- Uzunidis, D. (2010). Milieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat : analyse d'une alchimie féconde. *Revue canadienne des sciences régionales*, 33(Supplément 2010), 91-106.
- Vallée, O. (2017). La microfinance et ses portraits : médiations paradoxales de la parole des « pauvres ». *Études de communication*, (48), 55-70.
- Wajsbrodt, S. (2017, 29 janvier). Microcrédit : l'ADIE met en lumière la viabilité des entreprises financées. *Les Échos*. <https://www.lesechos.fr/2017/01/microcredit-ladie-met-en-lumiere-la-viabilite-des-entreprises-financees-158970>

Wolff, D. et Cuénoud, T. (2017). Pour une approche renouvelée de l'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise : le coaching entrepreneurial. *Vie et sciences de l'entreprise*, 204(2), 146-163.

Zhu, N., Zhang, D., Wang, W., Li, X., Yang, B., Song, J.,... Lu, R. (2020). A novel coronavirus from patients with pneumonia in China, 2019. *New England Journal of Medicine*, (382), 727-733.

Zimmermann, J.-B. (2005). Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial. *La Revue de l'Ires*, 47(1), 21-36.

### **Sites Internet**

[www.adie.org](http://www.adie.org)  
[www.aqcpe.com](http://www.aqcpe.com)  
[www.asrdlf.org](http://www.asrdlf.org)  
[www.biospherecharlevoix.org](http://www.biospherecharlevoix.org)  
[www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)  
[www.capaleste.com](http://www.capaleste.com)  
[www.centraide.ca](http://www.centraide.ca)  
[www.cerclesdempruntdecharlevoix.org](http://www.cerclesdempruntdecharlevoix.org)  
[www.clubmed.ca](http://www.clubmed.ca)  
[www.crdt.ca](http://www.crdt.ca)  
[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)  
[www.ic.gc.ca](http://www.ic.gc.ca)  
[www.ised-isde.canada.ca](http://www.ised-isde.canada.ca)  
[www.lefec.org](http://www.lefec.org)  
[www.maisonmere.ca](http://www.maisonmere.ca)  
[www.microentreprendre.ca](http://www.microentreprendre.ca)  
[www.quebec.ca](http://www.quebec.ca)  
[www.rccq.org](http://www.rccq.org)  
[www.registreentreprises.gouv.qc.ca](http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca)  
[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)  
[www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)  
[www.thesaurus.gouv.qc.ca](http://www.thesaurus.gouv.qc.ca)  
[www.tvanouvelles.ca](http://www.tvanouvelles.ca)

**ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTREVUE DESTINÉ AUX DIRECTIONS ET  
GÉRANTS DES ENTREPRISES QUI ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES PAR LES  
ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE (CC) DEPUIS CINQ ANS  
ET PLUS**

Date : \_\_\_\_\_  
Code pour retranscription : \_\_\_\_\_  
Coordonnées : \_\_\_\_\_  
Durée de l'entrevue : \_\_\_\_\_

**Thème 1 : La création de l'entreprise**

1) Pouvez-vous nous parler de votre entreprise et de son contexte d'apparition?

Sous-questions.

- a. Nom de l'entreprise et année de création
- b. Statut juridique et secteur d'activité
- c. Fondateurs ou personnes qui ont porté le projet au départ
- d. Vision et mission
- e. Territoires couverts
- f. Types de clients desservis (ou clientèle cible)

**Thème 2 : Les objectifs et l'évolution de l'entreprise**

2) Parlez-nous du chemin parcouru par votre entreprise depuis sa date de création jusqu'à ce jour?

Sous-questions.

- a. Quels étaient les objectifs poursuivis par l'entreprise à sa création (social, économique, etc.)?
- b. Est-ce que les objectifs sont restés les mêmes?
- c. Quelles sont les étapes qui ont été parcourues (la continuité du projet et son évolution par rapport à la forme initiale, la consolidation de l'entreprise, l'expansion ou la récession des activités)?
- d. Est-ce qu'il y a eu restructuration?
- e. S'agit-il de la même clientèle cible ou bien celle-ci a changé?
- f. Est-ce que ce sont les mêmes territoires qui sont couverts par l'entreprise depuis sa création?
- g. Est-ce qu'il y a eu des changements au niveau de l'effectif depuis la création de l'entreprise?
- h. Les acteurs présents au début de l'entreprise sont-ils toujours là ou bien d'autres acteurs ont-ils embarqué dans le projet?

**Thème 3 : Le soutien financier et les autres aides obtenues par l'entreprise**

3) Quels soutiens avez-vous obtenus depuis la création de l'entreprise?

Sous-questions.

- a. Sources de financement (la famille, l'organisme de CC, les ressources du milieu<sup>34</sup>, d'autres partenaires<sup>35</sup>)

---

<sup>34</sup> Coopératives de développement régional du Québec (CDRQ), les centres de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), les carrefours jeunesse-emploi (CJE), les municipalités, etc.

<sup>35</sup> Par exemple des fondations (Fondation McConnell, etc.), des particuliers, des entreprises privées, etc.

- b. Spécificités du financement (le type de microcrédit, le don, la durée minimale et maximale de l'aide financière, les conditions de remboursement, c'est-à-dire avec ou sans intérêt [élevé ou non])
- c. Autres soutiens obtenus (l'accompagnement de proximité, l'éducation financière, le soutien publicitaire, les formations, l'aide de la communauté, etc.)

**Thème 4 : Les liens de l'entreprise avec le milieu (ancrage dans la communauté et le territoire)**

4) Comment l'entreprise est-elle intégrée dans la communauté ou le milieu local?

Sous-questions.

- a. Au départ, l'entreprise répondait-elle à un ou des besoins présents dans la communauté ou le milieu local?
- b. Comment le projet a-t-il été accueilli et diffusé dans la communauté?
- c. Est-ce que le projet a reçu de l'aide (financière, technique, implication dans les instances ou la gestion, adhésion, etc.) de la communauté ou d'autres partenaires?
- d. Les partenaires du milieu soutiennent-ils encore l'entreprise? Si oui, quelle est l'aide reçue?
- e. Quels sont les liens entretenus avec les autres entreprises et les institutions des milieux local et régional (clientèle, participation aux instances de l'entreprise, réseautage, etc.)?
- f. Est-ce que l'entreprise fait appel à des ressources locales (produits locaux, main-d'œuvre locale ou spécialisée, savoir-faire local, technologies particulières, etc.)?
- g. Est-ce que l'entreprise s'identifie et a un lien d'appartenance avec le milieu où elle s'est implantée?

5) Dans l'ensemble, quel rôle joue l'entreprise dans le milieu local ou la communauté?

Sous-questions.

- a. Quelle est la perception de l'entreprise dans la communauté?
- b. L'entreprise est-elle impliquée dans la vie communautaire du milieu?
- c. L'entreprise amène-t-elle des changements dans la vie de la communauté et des gens du milieu? Si oui, lesquels : conditions de vie, services de proximité, dynamisation du milieu local sur le plan économique, sur le plan social, etc. ?

**Thème 5 : Les obstacles et facteurs de pérennité des microentreprises**

1) Selon vous quels sont les défis auxquels doivent faire face les entrepreneurs?

Sous-questions.

- a. Obstacles rencontrés tout au long du cheminement entrepreneurial (craintes, manque de connaissance du monde entrepreneurial, isolement, financement, utilisation des médias sociaux : Facebook ou Twitter, etc.)
- b. Si l'on vous demandait d'identifier ce dont vous avez le plus besoin comme entrepreneur en région, que demanderiez-vous? Pourquoi?

- 2) Selon vous, quels sont les facteurs de pérennité de votre entreprise?
- 3) Est-ce que vous avez adopté des stratégies d'affaires pour demeurer en activité?

Sous-questions.

- a. Plan d'affaires ou de consolidation (processus coordonné et méthodique qui sert à établir les orientations de votre entreprise et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser)
  - b. Plan de communication (principaux types de communication utilisés par l'entreprise pour se faire connaître et faire connaître ses produits : publicité, promotion, etc.)
  - c. Plan marketing (plan d'actions coordonnées mis en œuvre sur le moyen ou long terme par une entreprise pour atteindre ses objectifs commerciaux et marketing soit par rapport à un seul produit, soit par rapport à plusieurs produits)
  - d. Plan de développement (diversification des produits ou spécialisation d'un seul produit)
  - e. Innovation (mise en œuvre de biens, services, procédés, etc. nouveaux ou sensiblement améliorés)
  - f. Autres méthodes adoptées
- 4) Selon vous, quels ont été vos atouts (vos forces) dans votre parcours entrepreneurial?

**Thème 6 : La contribution de l'entreprise dans le développement territorial**

- 5) Selon vous, est-ce que votre entreprise joue un rôle dans la dynamique de développement territorial de la communauté? Si oui, lesquels et comment (économique, social, etc.).
- 6) Est-ce qu'il y a eu création d'emplois dans l'entreprise? Si oui, à quel moment (ou à quelle étape) du cheminement entrepreneurial.
- 7) L'entreprise a-t-elle généré des résultats comptables positifs (des profits) ou négatifs (des pertes) de 2013/2014 à 2017/2018?
- 8) Selon vous quelles sont les répercussions des microentreprises en général sur la dynamique de développement territorial (sur le plan social, sur le plan économique, etc.)?

**Thème 7 : L'amélioration des conditions de vie**

9) Considérez-vous que vos conditions de vie se sont améliorées depuis la création de l'entreprise (ou encore depuis que vous avez sollicité les services de l'organisme de CC)? Précisez sur quels plans (économique, social, etc.).

10) Dans quelles tranches de revenus vous situez-vous au cours de ces périodes?

<b>Revenu</b>	<b>À la création de votre entreprise ou lorsque vous avez sollicité les services de l'organisme de CC</b>	<b>2013/2014</b>	<b>2017/2018</b>
<b>10 000 \$ et moins</b>			
<b>10 001 \$ 20 000 \$</b>			
<b>20 001 \$ 30 000 \$</b>			
<b>30 001 \$ 40 000 \$</b>			
<b>40 001 \$ et plus</b>			



## ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTREVUE DESTINÉ AUX DIRECTEURS ET EMPLOYÉS DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE (CC)

Date : \_\_\_\_\_  
Code pour retranscription : \_\_\_\_\_  
Coordonnées : \_\_\_\_\_  
Durée de l'entrevue : \_\_\_\_\_

### **Thème 1 : La description de l'organisme de CC**

1) Pouvez-vous nous parler de votre organisme et de son contexte d'apparition?

Sous-questions.

- a. Nom de l'organisme et année de création
- b. Statut juridique et secteur d'activité
- c. Territoires couverts
- d. Effectif
- e. Types de clients desservis
- f. Objectifs

### **Thème 2 : Le soutien financier et les autres aides offerts aux promoteurs en général**

2) Quels soutiens financiers l'organisme de CC offre-t-il aux promoteurs?

Sous-questions.

- a. Sources de financement de l'organisme de CC (capitalisation)
- b. Type et valeur du microcrédit accordé aux promoteurs
- c. Durée et conditions du prêt

3) En quoi consiste l'accompagnement de proximité offert par l'organisme de CC?

Sous-questions.

- a. Les ateliers, l'accompagnement individuel, les thèmes, etc.
- b. Qu'est-ce que les promoteurs apprennent dans l'accompagnement (notamment en matière d'accompagnement entrepreneurial : plan d'affaires, étude de marché, etc.)
- c. Est-ce que cela correspond à leurs attentes, sinon pourquoi?
- d. Est-ce que cela leur a apporté quelque chose et si oui, quoi?
- e. Est-ce qu'ils ont développé un lien de confiance avec les intervenants qui les ont accompagnés? Expliquez.
- f. Qu'est-ce que représente pour vous l'accompagnement de proximité?

### **Thème 3 : Les liens des entreprises accompagnées depuis cinq ans et plus avec le milieu (ancrage dans la communauté et le territoire)**

4) Est-ce que l'organisme de CC garde des liens avec leurs promoteurs? Si oui, lesquels?

Sous-questions.

- a. Fréquence des relations (ponctuelle ou permanente, autres)
- b. Types de relations (conseils, collaboration, commandite, autres, etc.).
- c. L'organisme de CC permet-il à ces promoteurs d'avoir accès à d'autres ressources? Si oui, lesquelles et dans quels contextes?
- d. Offrez-vous du soutien spécifique aux promoteurs d'entreprises accompagnés depuis cinq ans et plus? Si oui, précisez, sinon, pourquoi?

- 5) Selon vous, ces entreprises sont-elles engagées et intégrées dans le milieu ou la communauté locale?

Sous-questions.

- a. Accueil et soutien (prise en charge, implication financière ou technique, diffusion, etc.) du projet d'entreprise par la communauté ou par d'autres partenaires du milieu local?
  - b. Les partenaires du milieu soutiennent-ils encore ces entreprises maintenant? Si oui, le type d'aide offert?
  - c. Les liens avec les autres entreprises et les institutions du milieu local et régional? (Clientèle, participation aux instances de l'entreprise, réseautage, etc.)?
  - d. Est-ce que ces entreprises font appel à des ressources locales? (Produits locaux, main-d'œuvre locale ou spécialisée, savoir-faire local, technologies particulières, etc.).
  - e. Est-ce que ces entreprises s'identifient et ont un lien d'appartenance avec le milieu où elles sont implantées?
- 6) Dans l'ensemble quel rôle jouent ces entreprises dans le milieu local ou la communauté?

Sous-questions.

- a. Quelle est la perception de ces entreprises dans la communauté?
- b. Ces entreprises sont-elles impliquées dans la vie communautaire du milieu?
- c. Ces entreprises amènent-elles des changements dans la vie de la communauté et des gens du milieu? Si oui, lesquels : conditions de vie, services de proximité, dynamisation du milieu local sur le plan économique, sur le plan social, etc. ?

#### **Thème 4 : Financement des entreprises accompagnées depuis cinq ans et plus**

- 7) Offrez-vous du financement aux promoteurs de ces entreprises?

Sous-questions.

- a. Contexte du financement des promoteurs accompagnés depuis cinq ans et plus
  - b. Type et valeur du microcrédit accordé
  - c. Durée et conditions du prêt
- 8) Collaborez-vous avec d'autres bailleurs de fonds pour le financement de ces promoteurs? Si oui, lesquels et en quoi consiste cette collaboration?

#### **Thème 5 : Les obstacles et facteurs de pérennité des entreprises en activité depuis cinq ans et plus**

- 9) Selon vous quels sont les défis auxquels les entrepreneurs doivent faire face?

Sous-questions.

- a. Obstacles rencontrés tout au long du cheminement entrepreneurial (craintes, manque de connaissance du monde entrepreneurial, isolement, financement, utilisation des médias sociaux : Facebook ou Twitter, etc.)
- 10) Selon vous quels sont les facteurs qui favorisent la pérennité de ces entreprises (activités, financement, soutien à la commercialisation, soutien publicitaire, éducation financière, etc.)?

- 11) Selon vous quels ont été les atouts (les forces) dans le parcours entrepreneurial de ces entreprises?
- 12) À votre connaissance, ces entreprises adoptent-elles des stratégies d'affaires pour demeurer en activité (plan d'affaires ou de consolidation, plan de communication, plan marketing, plan de développement, innovation, etc.)?
- 13) Selon vous est-ce que les organismes de CC jouent un rôle dans la dynamique de développement territorial? Si oui, lequel et comment (économique, social, etc.).

Sous questions.

- a. Rôle économique (les sources de financement de l'organisme de CC ont-elles une certaine part de responsabilité dans la pérennité des microentreprises. Si oui, comment?)
- b. Le financement a-t-il diminué ou augmenté, et quelles sont les conséquences sur les promoteurs de projet accompagnés par les organismes de CC?
- c. Rôle social (bien-être des promoteurs, organisation des activités de réseautage, etc.)

#### **Thème 6 : La contribution des entreprises dans le développement territorial**

- 14) Selon vous est-ce que les microentreprises contribuent au développement territorial? Si oui, comment (économique, social, etc.).

Sous questions

- a. Si oui, quelles sont les répercussions des microentreprises en général sur la dynamique de développement territorial?
- b. Est-ce que ces entreprises créent des emplois?
- c. À votre connaissance, ces entreprises génèrent-elles des résultats comptables positifs (des profits) ou négatifs (des pertes)?

#### **Thème 7 : L'amélioration des conditions de vie des promoteurs**

- 15) Selon vous est-ce que les conditions de vie des promoteurs en activité depuis cinq ans et plus se sont améliorées? Précisez sur quels plans (économique, social, etc.) et comment.

### **ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX AUTRES PERSONNES DU MILIEU DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET À LA MICROENTREPRISE**

Date : \_\_\_\_\_  
Code pour retranscription : \_\_\_\_\_  
Coordonnées : \_\_\_\_\_  
Durée de l'entrevue : \_\_\_\_\_

#### **Thème 1 : La description de l'organisme du milieu**

1) Pouvez-vous nous parler de votre organisme et de son contexte d'apparition?

Sous-questions.

- a. Nom de l'organisme et année de création
- b. Statut juridique et secteur d'activité
- c. Territoires couverts
- d. Effectif
- e. Types de clients desservis
- f. Vision, missions et objectifs

#### **Thème 2 : Les liens de l'organisme du milieu avec les microentreprises financées par les organismes de CC (ancrage dans la communauté et le territoire)**

2) Avez-vous des liens avec les microentreprises locales? Si oui, lesquels?

Sous-questions.

- a. Fréquence des relations (ponctuelle ou permanente, autres)
- b. Types de relations (conseils, collaboration, commandite, autres, etc.)
- c. L'organisme de CC permet-il à ses promoteurs d'avoir accès à vos ressources? Si oui, lesquelles et dans quels contextes?
- d. Offrez-vous du soutien aux microentreprises financées par les organismes de CC? Si oui, précisez? Sinon, pourquoi?

3) Selon vous, ces entreprises sont-elles engagées et intégrées dans le milieu ou dans la communauté locale?

Sous-questions.

- a. Accueil et soutien (prise en charge, implication, diffusion, etc.) du projet d'entreprise par la communauté ou le milieu local?
- b. En tant que partenaire du milieu, soutenez-vous encore l'entreprise après cinq ans d'activité? Si oui, le type d'aide offert?
- c. Les liens avec les autres entreprises et les organismes des milieux local et régional? (clientèle, participation aux instances de l'entreprise, réseautage, etc.)?
- d. Est-ce que ces entreprises font appel à des ressources locales? (produits locaux, main-d'œuvre locale ou spécialisée, savoir-faire local, technologies particulières, etc.).
- e. Est-ce que ces entreprises s'identifient et ont un lien d'appartenance avec le milieu où elles sont implantées?

### **Thème 3 : Le rôle des entreprises financées par le CC dans le développement territorial**

- 4) Dans l'ensemble, quel rôle jouent ces entreprises dans le milieu local ou la communauté?

Sous-questions.

- a. Quelle est la perception de ces entreprises dans la communauté?
- b. Ces entreprises sont-elles impliquées dans la vie communautaire du milieu?
- c. Ces entreprises amènent-elles des changements dans la vie de la communauté et des gens du milieu? Si oui, lesquels : conditions de vie, services de proximité, dynamisation du milieu local sur le plan économique, sur le plan social? etc.

- 5) Selon vous ces entreprises contribuent-elles au développement territorial de leur territoire de rayonnement?

Sous-questions.

- a. Si oui, quelles sont les répercussions des microentreprises en général sur la dynamique de développement territorial?
- b. Est-ce que ces entreprises créent des emplois?
- c. À votre connaissance, ces entreprises génèrent-elles des résultats comptables positifs (des profits) ou négatifs (des pertes)?

### **Thème 4 : Les obstacles et facteurs de pérennité des entreprises financées par le CC**

- 6) Selon vous quels sont les défis et obstacles que ces entreprises doivent surmonter?

Sous-question.

- a. Obstacles rencontrés tout au long du cheminement entrepreneurial (craintes, manque de connaissance du monde entrepreneurial, isolement, financement, utilisation des médias sociaux : Facebook ou Twitter, etc.)
- 7) Selon vous, quels sont les facteurs qui favorisent la pérennité de ces entreprises (activités, financement, soutien à la commercialisation, soutien publicitaire, éducation financière, etc.)?
- 8) Selon vous quels ont été les atouts (les forces) dans le parcours entrepreneurial de ces entreprises?
- 9) À votre connaissance, ces entreprises adoptent-elles des stratégies d'affaires pour demeurer en activité (plan d'affaires ou de consolidation, plan de communication, plan marketing, plan de développement, innovation, etc.)?

### **Thème 5 : Le rôle de l'organisme du milieu dans le développement territorial**

- 10) Selon vous, est-ce que votre organisme joue un rôle dans la dynamique de développement territorial? Si oui, lequel et comment (économique, social, etc.).

### **Thème 6 : Le rôle des organismes de CC dans le développement territorial**

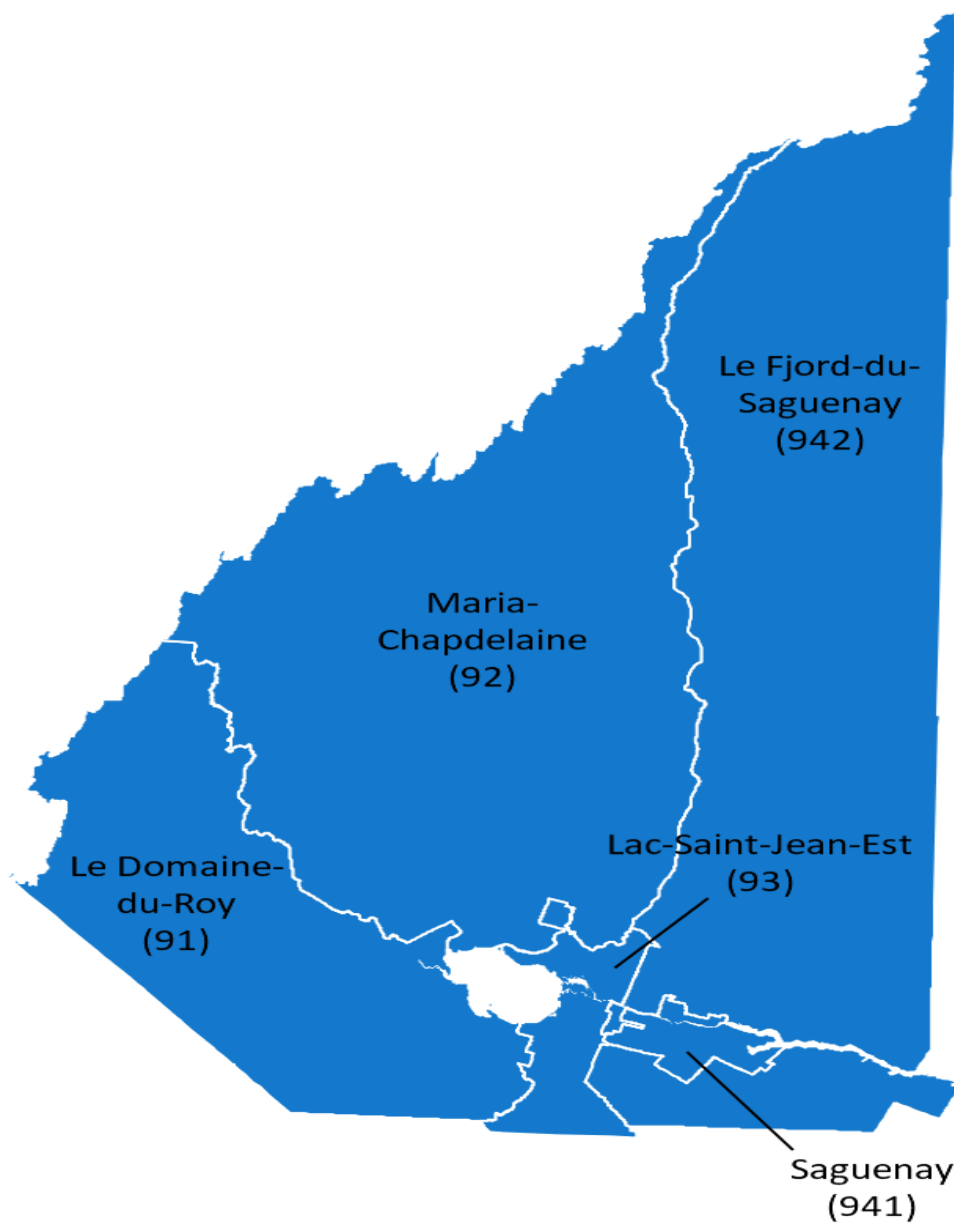
- 11) Selon vous, est-ce que les organismes de CC jouent un rôle dans la dynamique de développement territorial? Si oui, lequel et comment (économique, social, etc.).
- 12) Selon vous, est-ce que les organismes de CC contribuent à l'amélioration des conditions de vie des promoteurs qu'ils accompagnent? Si oui, comment?



## **ANNEXE 4 : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE**

Cette thèse a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est 2020-287.

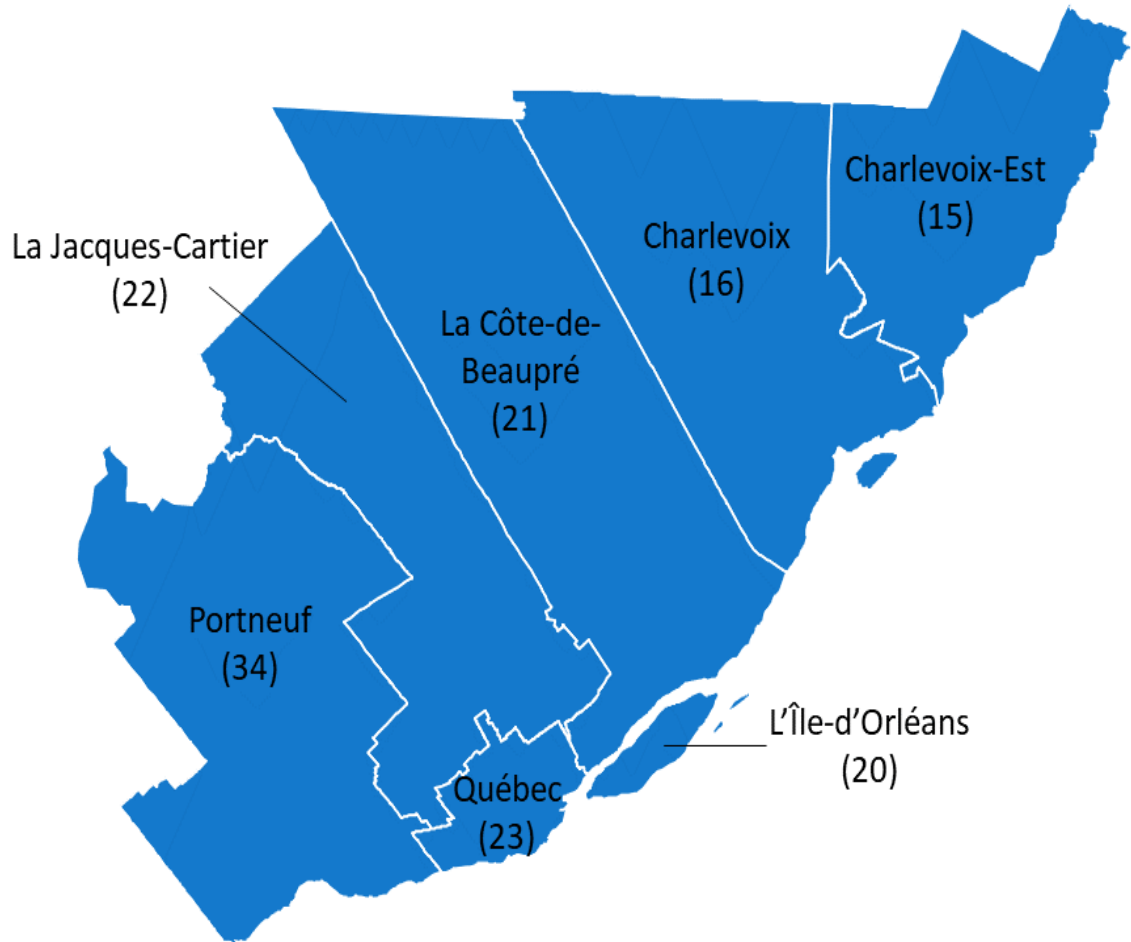
**ANNEXE 5 : CARTE DES MRC DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINTE-JEAN**



Source : ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ([www.economie.gouv.qc.ca](http://www.economie.gouv.qc.ca))



**ANNEXE 6 : CARTE DES MRC DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE**



Source : ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ([www.economie.gouv.qc.ca](http://www.economie.gouv.qc.ca))